## L'autobiographie de J.B. Winslow / publiée par Vilhelm Maar.

### **Contributors**

Winslow, Jacques-Bénigne, 1669-1760. Maar, Vilhelm. Royal College of Physicians of London

## **Publication/Creation**

Paris: Octave Doin, 1902.

### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/mdwygkcp

### **Provider**

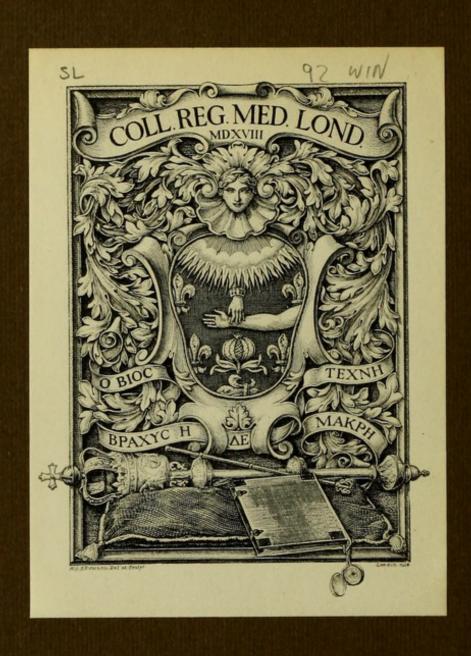
Royal College of Physicians

#### License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).











## L'AUTOBIOGRAPHIE

DE

# J. B. WINSLOW

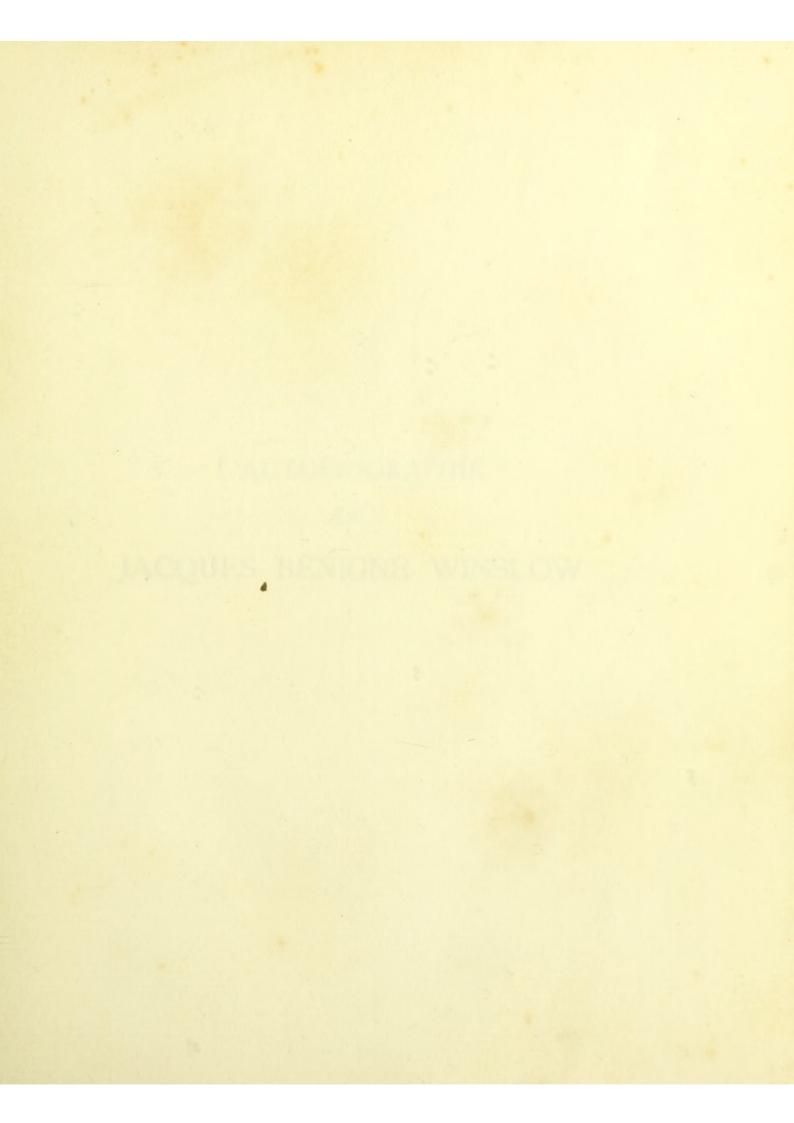
PUBLIÉE PAR

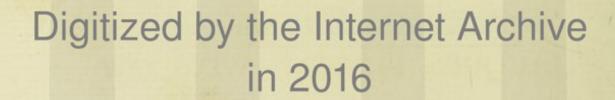
VILHELM MAAR

OCTAVE DOIN & FILS PARIS

MCMXII

VILHELM TRYDE COPENHAGUE IMPRIMERIE CI-DEVANT E. J. BRILL. — LEIDE (HOLLANDE).





https://archive.org/details/b2803711x

## L'AUTOBIOGRAPHIE

DE

JACQUES BÉNIGNE WINSLOW





Daprès une photographie du fruste de Winslow par Jean Baptiste Lemoyne.

Jacques Bénigne Winslow.

## L'AUTOBIOGRAPHIE

DE

## J. B. WINSLOW

PUBLIÉE PAR

VILHELM MAAR

OCTAVE DOIN & FILS
PARIS

MCMXII

VILHELM TRYDE COPENHAGUE PUBLIÉ AUX FRAIS DE LA FONDATION CARLSBERG.

MOYAL COCLUGE OF PHYSICIANS
LUBRARY

OLIGH 92 WIN

ADDR 36847

SOURCE Guray \$h.uh.

DATE 20 Oct. 1971

L'autobiographie de Jacques Bénigne Winslow — Jakob Winsløv de son nom danois — est ici publiée pour la première fois dans son entier. Elle traite des années depuis sa naissance en 1669 jusqu'à 1748 et finit donc douze ans avant sa mort. La partie proprement narrative et détaillée finit toutefois déjà avec l'an 1704, Winslow n'ayant donné que des notices extrêmement sommaires sur les faits principaux de sa vie depuis sa 35° jusqu'à sa 79° année.

Le texte sur lequel est copiée cette édition fait partie du manuscrit n°. 1167 (format 207 × 156 mm.) de la Bibliothèque Mazarine à Paris. Il en occupe 103 pages d'une écriture bien serrée et dans le même volume on trouve sept opuscules, lettres, etc. copiés selon le désir de Winslow, à qui ils ont dû avoir un intérêt spécial¹). Le manuscrit de l'autobiographie est aussi une copie, ce qui ressort non seulement de l'écriture mais aussi de l'en-tête et de la remarque

finale.

Nicolas Nommel<sup>2</sup>), le dernier confesseur de Winslow, à qui est due la copie, n'a pas été très versé dans la médecine. C'est ce que nous prouvent des erreurs qui se sont souvent glissées dans la copie quand il s'agit des sciences naturelles<sup>3</sup>). Dans sa qualité de Français il n'a pas pu éviter d'épeler tout de travers des noms de personnes et de lieux étrangers;

<sup>1)</sup> Catalogue des manuscrits par A. Molinier, vol. II, Paris 1886, page 22.

<sup>2)</sup> Voir p. 163, note 2.
3) Il appelle p. ex. Ole Rømer anatomiste au lieu d'astronome, parle de valvule Saint-Eustache au lieu de valvule d'Eustache, etc.

mais, abstraction faite de ces inexactitudes, le plus souvent sans conséquence, il paraît que le copiste a rempli bien soigneusement sa tâche. L'écriture de Nommel est facile à lire, à l'exception pourtant des trois dernières pages du manuscrit qui comprennent les notices sommaires de Winslow sur les années 1704—1748. Évidemment Nommel les a lues avec grande peine et très souvent il y a même renoncé. Ces trois pages de la copie sont aussi écrites fort menu, souvent très

difficiles à déchiffrer ou tout à fait illisibles.

Nous publions donc l'autobiographie de Winslow d'après une copie du manuscrit original, la seule qui semble exister. Selon toute probabilité le manuscrit original a été perdu, en tout cas il nous a été impossible de le retrouver. Il est pourtant possible d'en constater l'existence probable au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Rasmus Nyerup écrit dans une étude sur Winslow de 1815<sup>1</sup>): C'est grâce à l'amabilité de M. le chirurgien-major Stebus<sup>2</sup>) que j'ai eu l'occasion de mentionner ce sujet [l'apostasie de Winslow]. Il m'a remis entre les mains, il y a six mois environ, quelques documents sur la nommée apostasie de Winslow que lui avait légués son maître et ami, feu notre grand médecin Frédéric Chrétien Winslow<sup>3</sup>); comme le récit de son étrange conversion au catholicisme y est fait jusqu'aux moindres détails j'ai pensé qu'un résumé de ces papiers pourrait présenter quelque intérêt. Le résumé

2) Le chirurgien-major Guillaume (Vilhelm) Stebuss (?—1829) avait été le substitut de Frédéric Chrétien Winslow (voir la note suivante). — Kristian Carøe, Den Danske

<sup>1)</sup> Om de lærde Winslöver, især om Jacob Benignus Winslöv, og hans Apostasie. — Det skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter, Kjöbenhavn 1815, p. 135.

Lægestand 1786—1838, København og Kristiania 1905, p. 195.

3) Frédéric Chrétien Winslow (Frederik Kristian Winsløv) (1752—1811), petit-fils de Chrétien, le frère de Jacques Bénigne Winslow, célèbre chirurgien danois. Il suivit en 1777 les cours de Desault à Paris et alla ensuite à Londres étudier chez Hunter. En 1781 il fut nommé chirurgien en chef à l'Hôpital royal de Frédéric à Copenhague et en 1785 professeur à l'Académie royale de chirurgie qui venait d'être fondée dans la même ville. On lui fait un mérite de la promptitude avec laquelle fut introduite la vaccination en Danemark. — D. B. L. XIV p. 42 ss.

publié par Nyerup semble montrer que son texte a été identique à celui de la copie dont nous nous sommes servi pour cette édition. Le sort ultérieur de ces papiers nous est inconnu. Ajoutons enfin qu'il est impossible de savoir si le manuscrit remis à Nyerup ait été le manuscrit original ou non. Il n'en dit rien lui-même, mais comme il est peu probable qu'il ait existé deux copies complètes outre l'original, tout porte à croire que c'est bien le manuscrit original que l'historien danois a eu entre les mains. Qu'il s'agisse du document original ou d'une copie, on ignore comment Frédéric Chrétien Winslow est entré en possession de ces papiers. Pourtant on serait tenté de croire qu'il les doit à la générosité de la fille de Jacques Bénigne Winslow, Mme de la Sourdière. On sait que, lorsqu'en 1777 il vint à Paris, Mme de la Sourdière l'accueillit fort bien et qu'elle lui donna entre autres choses un buste de son père qui avait appartenu au célèbre anatomiste1). Il est permis de supposer qu'elle lui ait remis aussi l'autobiographie de son père. D'autre part ce n'est pas impossible, bien que moins probable, que Frédéric Chrétien Winslow doive les documents au petit-fils de Mme de la Sourdière, le médecin Lullier. Dans un voyage d'étude (1805-1806), ce jeune savant vint à Copenhague renouer les rapports de famille avec son parent le célèbre chirurgien danois. Après la mort de ce dernier il adopta même le nom de Winslow qu'il ajouta au sien; et c'est sous le nom de Lullier-Winslow qu'il a publié une longue série d'ouvrages qui lui ont valu une certaine renommée dans le monde médical français2).

<sup>1)</sup> La gravure dans cette édition est faite d'après ce buste en plâtre qui se trouve actuellement dans l'Institut d'anatomie normale de l'Université de Copenhague, installé dans le palais de l'ancien Académie royale de chirurgie. Le buste original, œuvre de Jean Louis Lemoyne, se trouve au Musée d'histoire naturelle à Paris. — Hamy, Le buste de Winslow, etc. dans Bull. de la Soc. franç. d'hist. de la méd., Paris 1905, p. 49—51.

2) Une thèse, Propositions médicales sur l'épilepsie, considérée chez les enfans jusqu'à

Dans la présente édition de l'autobiographie de Winslow les fautes positives du texte ont été corrigées. Si les corrections regardent la manière d'écrire un nom propre, ou si elles sont tout à fait accessoires, nous n'en avons pas rendu compte; c'est le cas au contraire dès qu'elles ont la moindre importance. L'orthographe du manuscrit n'est pas conservée, parce qu'elle est bien inconséquente, et principalement parce qu'après tout elle n'est pas l'orthographe de Winslow. Nous avons fait de notre mieux pour assimiler l'orthographe du manuscrit à celle de Winslow en prenant pour modèle son œuvre principale, l'Exposition anatomique de la structure du corps humain, Paris 1732, in-4°. Nous faisons pourtant observer que l'orthographe de cette œuvre-ci n'étant pas non plus toujours conforme à elle-même, nous avons fait quelquefois un choix assez arbitraire entre deux formes également fréquentes du même mot, ou nous avons gardé l'orthographe inconséquente comme c'est le cas p. ex. pour la terminaison és ou ez. La ponctuation tout inégale a été bien librement traitée.

Quant aux notes, elles sont pour la plupart des renseignements biographiques sur le grand nombre de personnes mentionnées dans le manuscrit. Plusieurs concernant des Français paraîtront superflus au lecteur français; nous les avons crus nécessaires par égard pour le lecteur danois, et vice versa. Nous ne renvoyons qu'aux dictionnaires biographiques aisément accessibles et qui se trouvent dans toute grande bibliothèque, par exception seulement à des monographies ou à des livres rares, et nous n'avons nullement l'aspi-

l'époque de la puberté... par Alexandre Louis Marie Lullier... Paris an XI, est dédiée aux manes du bisaïeul de l'auteur, Jacques Bénigne Winslow, et à l'oncle Frédéric Chrétien Winslow. — Det skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter, Kjöbenhavn 1815, p. 236. — Sur Lullier voir aussi: Adolph Carl Peter Callisen, Medicinisches Schriftsteller-Lexicon, Copenhagen 1830—45, XI p. 523 ss. et XXX p. 146—47.

ration de fournir par les notes des détails nouveaux basés sur des recherches originales; cela n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. L'autobiographie de Winslow est publiée comme document et pourra servir à une biographie postérieure détaillée.

Winslow obtint le grand âge de quatre-vingt-onze ans. Son autobiographie, nous l'avons déjà dit, ne traite que des trente-cinq premières années de sa vie, abstraction faite des notices extrêmement sommaires sur une partie de l'époque postérieure. C'est pourquoi nous avons jugé utile de donner ci-dessous un abrégé de toute sa carrière. Mais nous tenons à faire observer que nous n'avons nullement la prétention de fournir des renseignements nouveaux sur la vie du grand savant.

JACQUES WINSLOW naquit le 27/17 avril 1669 dans la vieille ville épiscopale d'Odense dans l'île de Fionie en Danemark. Son père, Pierre Jakobsen Winsløv¹), était à l'époque où naquit Jacques Winslow coadjuteur du pasteur de l'église de Notre-Dame à Odense. Homme honnête et intelligent il était bien estimé et très aimé de ses paroissiens, et, chose surprenante pour un ecclésiastique danois du XVIIe siècle, il était assez tolérant malgré son orthodoxie très prononcée. La femme de Pierre Winsløv, Marthe Brun, était la fille du pasteur de l'église de Notre-Dame, et une parente de l'illustre savant Nicolas Sténon²).

Jacques Winslow, l'aîné de treize enfants, ressemblait à son père dont il était le fils favori. Il paraît avoir été un enfant modèle. Selon ce qu'îl nous raconte lui-même il n'a péché qu'une seule fois contre les ordres de son père, et au gymnase il s'appliquait à pénétrer à fond le savoir

<sup>1)</sup> Voir p. 3, note 3.
2) La généalogie dressée par M. Førgensen est pourtant douteuse. — A. D. Jørgensen, Nils Stensen, København 1884, p. 216.

scolastique de son temps. Après avoir fini ses études au gymnase d'Odense en 1687, le jeune Winslow partit pour Copenhague étudier la théologie à l'université de la capitale. De retour à Copenhague en 1691, après avoir passé quelque temps dans sa ville natale, il fut entre les premiers boursiers admis au Collegium Medicæum et il poussa si loin l'étude théologique qu'il prêcha avec applaudissement et se prépara à entrer en licence. Puis il lui arriva ce qui venait d'arriver à bien des jeunes étudiants danois: il abandonna la théologie pour se vouer à la médecine et aux sciences naturelles. Mais Winslow ne quitta la carrière commencée qu'après mûre délibération. Il savait qu'il allait contre le désir exprès de son père, et la seule espérance d'obtenir comme médecin une position plus lucrative et plus estimée que celle des pasteurs pauvres et dépendants ne l'aurait assurément pas poussé à prendre cette décision. Il a sans doute agi sous l'influence de motifs idéaux. Comme la plupart de ceux dont il suivait l'exemple, il a abandonné l'étude de théologie, mal satisfait de l'aridité de sa dogmatique et de l'orthodoxie bornée et étroite. Il se livra avec zèle à l'étude de la médecine et des sciences naturelles dans le pressentiment de trouver là une tâche à remplir qui satisferait en même temps à son esprit humanitaire et à sa vocation scientifique. Son choix a pu être aussi influencé par la gloire acquise dans le domaine des études de la médecine par des savants danois tels que Ole Worm, Gaspard Bartholin l'aîné, Thomas Bartholin, Simon Paulli, Ole Borch et Nicolas Sténon, pour n'en nommer que les plus célèbres. Ceux qui succédèrent à ces savants, dont le dernier, Ole Borch, mourut en 1690, ne réussirent pas malgré d'honnêtes efforts à maintenir la tradition. Pourtant il y en a deux qui comptent. Ces deux, anatomistes et médecins, méritent bien d'être nommés ici, d'autant plus qu'ils ont joué un certain rôle

dans la vie de Winslow: Oliger Jacobæus, le neveu de Thomas Bartholin, qui fit espérer à Winslow la place d'Anatomicus regius, restée vacante depuis le départ de Sténon, et Gaspard Bartholin le jeune, fils de Thomas Bartholin, qui fit de Winslow son Prosector anatomiæ. A l'université de sa patrie Winslow se procura un fonds solide d'érudition et y apprit aussi à aimer et à respecter la science. Mais on enseignait alors à l'Université de Copenhague la médecine d'une manière toute scolastique; aucun hôpital n'était joint à l'Université et il n'y avait pas de cours cliniques sur les maladies internes et bien moins encore sur les maladies chirurgicales. La chirurgie et l'obstétrique, ces deux branches essentielles de la médecine, étaient laissées aux chirurgiens et aux sages-femmes. Aussi est-il hors de doute que Winslow a vite reconnu l'impossibilité d'apprendre en Danemark tout ce qui lui restait à apprendre. Par bonheur il n'était pas le seul à s'apercevoir des défauts de l'Université. Deux hommes de grande influence, le savant astronome et mathématicien Ole Rømer et Matthias Moth, conseiller privé du roi de Danemark, travaillaient depuis quelque temps à réformer l'instruction universitaire et spécialement celle de la Faculté de médecine. Dans leurs efforts pour trouver de jeunes savants capables, leur choix s'arrêta vite à Winslow. Moth surtout se fit son protecteur, et sous peu Winslow fut mis en état d'aller, aux frais du roi Chrétien V et de Moth, continuer ses études à l'étranger. Ses protecteurs lui firent même espérer à son retour une chaire de professeur à l'Université de Copenhague.

De compagnie avec le chirurgien habile et ambitieux Jean de Buchwald et amplement pourvu d'argent, Winslow quitta donc le Danemark le 22 février 1697. Conformément à l'ancienne coutume des étudiants danois les deux jeunes gens allèrent continuer leurs études en Hollande. Winslow y passa quatorze mois environ, la plupart du temps à Amsterdam

in

et à Leyde. Il y suivit avec un intérêt spécial les cours d'anatomie des célèbres maîtres Bidloo et Ruysch et ceux de chirurgie de Rau et de Verduyn; mais il profita aussi de l'instruction de plusieurs autres célébrités, médecins et chirurgiens. Il étudia l'obstétrique sous van Deventer et ne dédaigna même pas de s'instruire chez une simple sage-femme. La manière dont on étudiait la médecine en Hollande causait à Winslow une surprise des plus agréables. L'instruction non seulement théorique mais aussi pratique lui plaisait autant qu'elle lui était nouvelle et fut de la plus grande importance pour son développement scientifique. Le passage suivant montre d'une manière éclatante à quel point Winslow méprisa les vaines paroles: Hi [Teutoni] qvippe solis verbis pascuntur, subinde etiam saturantur; Sed ego ipsa rerum Testimonia audio, video, palpo . . . 1). L'ironie de Winslow n'est assurément pas, comme l'a déjà remarqué notre savant collègue M. le professeur Jul. Petersen<sup>2</sup>), dirigée seulement contre les Allemands en général, elle vise surtout aux savants allemands, qui inondaient alors l'Université de Copenhague, et aux méthodes scolastiques et spécifiquement allemandes qu'ils appliquaient à la science.

Au mois de mai 1698, Winslow quitta la Hollande et partit, conformément aux ordres de Moth, continuer ses études à Paris. Ce furent encore ici les études d'anatomie et de chirurgie qui l'intéressaient de préférence et auxquelles il se livrait avec son zèle habituel. Il suivait les cours de différents professeurs illustres, tout en prenant déjà à cette époque un intérêt spécial aux leçons et aux démonstrations du célèbre Duverney. L'étude de médecine fut toutefois interrompue assez brusquement par un grave doute qui sur-

<sup>1)</sup> Lettre à Buchwald datée d'Amsterdam le 30/20 juillet 1697. — Riegels, Forsøg til Chirurgiens Historie, Kiøbenhavn 1786, p. XXIV.
2) Jul. Petersen, Den Danske Lægevidenskab 1700—1750, København 1893, p. 15.

git dans son âme, assurément au grand étonnement de luimême: l'Église luthérienne dans laquelle il avait été élevé et dans laquelle il avait eu jusqu'alors une confiance inébranlable, représentait-elle après tout la vérité, ou était-il possible que l'Église catholique, jusqu'alors l'objet de son dédain et de sa haine, représentât malgré tout la seule vraie foi. Il n'y a pas de raisons pour raconter ici en détails comment Winslow fut conduit peu à peu d'une foi à une autre; il en a donné lui-même le récit exact et détaillé dans son autobiographie. Nous voulons seulement attirer l'attention sur la manière bien propre à lui, dont se prépare et s'accomplit sa conversion. Winslow avait déjà alors la manie de disputer, surtout sur les questions de religion, et pour être en état de prendre la défense de sa foi contre les attaques éventuelles des catholiques, il consentit à s'exercer en dispute avec un autre jeune Danois, dont il avait fait la connaissance à Paris, Ole Worm, fils du président de Ribe et petit-fils du célèbre Ole Worm. Winslow était le plus instruit des deux en fait de théologie; aussi fut-il chargé de défendre le catholicisme, ce rôle étant regardé comme le plus difficile. Le résultat fut pourtant tout contraire aux espérances de Winslow; car loin de se fortifier dans sa foi, il ne tarda pas à révoquer en doute la vérité absolue de la foi protestante. Rien de plus naif que le procédé des deux jeunes gens qui de leurs cabinets d'étude examinèrent le problème des deux grandes Églises et d'une manière à la fois puérile et sentencieuse entreprirent de le résoudre; mais aussi rien de plus caractéristique à Winslow que la sincérité avec laquelle il affronte le résultat et la manière naturelle et douce dont il en prend les conséquences. Les questions discutées par ces deux jeunes gens et dont la résolution leur paraît d'une immense conséquence seront probablement regardées aujourd'hui comme des distinctions sophistiques et puériles entre deux ou

plusieurs idées également loin de toute réalite; mais on ne doit pas oublier que Winslow ne devança nullement son temps, et que l'an 1699 est de deux cents ans plus approché

du moyen âge que l'an 1912.

Winslow avait puisé dans quelques livres de Bossuet, tombés entre ses mains presque par hasard, les arguments pour ces disputes. On peut ainsi ramener à l'indirecte influence de l'évêque de Meaux ses doutes sur la vérité absolue du protestantisme. Et pourtant on s'étonne que ce jeune étranger sans relations ni connaissances soit admis chez l'illustre prélat, l'oracle de l'Église de France; et la surprise augmente, quand on voit ce que prodigue Bossuet de temps, d'amitié, même de tendresse et de soins paternels à ce jeune homme. Il le reçoit dans sa maison, à plusieurs reprises il discute avec lui les questions de religion, et, Winslow ayant fait sa profession de foi catholique le 8 octobre 1699, il pousse sa bienveillance jusqu'à lui donner lors de sa première communion son propre nom de Bénigne. Pour qu'on comprenne l'excès de zèle du vieux prélat on doit prendre en considération non seulement l'intérêt et le travail assidus de Bossuet pour ramener à l'Église mère les chrétiens non catholiques, mais aussi l'état de la France à l'époque où eut lieu la conversion de Winslow. La France avait subi au dehors une série ininterrompue de défaites, et le roi le restentait comme le peuple. Voilà pourquoi le roi et le peuple s'intéressaient si vivement à la religion et à l'amélioration des hommes. C'est ainsi que ceux qui sentent leur infériorité espèrent souvent pouvoir se persuader à eux-mêmes et aux autres qu'ils sont encore capables et dignes de servir de guides. L'espoir de rapprocher les Églises protestantes de l'Église mère préoccupait depuis longtemps les esprits; et en même temps on travaillait en France avec un zèle et une énergie admirables à faire le plus grand nombre possible

de prosélytes au catholicisme, et chaque nouvelle conversion fut reçue avec une vive joie. Quant à la conversion de Winslow on la considérait comme un événement et un triomphe pour l'Église catholique. Car, tout retiré et peu connu qu'il était, ce jeune savant faisait en effet son voyage d'études aux frais du roi de Danemark et il était le parent de l'illustre Sténon à la conversion duquel Bossuet avait autrefois joué un certain rôle.

Winslow se fit catholique parce qu'un examen scrupuleux lui avait donné la conviction que l'Église romaine était la seule vraie et qu'il ne pouvait trouver ailleurs le salut éternel. Winslow se fit catholique bien sachant quel extrême chagrin il allait causer à son père qu'il aimait et à toute sa famille. Winslow ne se fit pas catholique parce qu'il comptait tirer profit de sa conversion, un motif qu'on lui a naturellement imputé. Pour le moment au moins sa conversion ne lui valut aucun avantage; il est possible que plus tard la vie à Paris lui ait fourni des avantages qu'il n'aurait pas trouvés à Copenhague, mais à cette époque-là il n'y a certainement pas pensé et n'en pouvait rien savoir. On a prétendu, et surtout du côté catholique, que sa patrie protestante aurait été assez intolérante pour l'abandonner, et qu'il aurait trouvé dans sa nouvelle patrie, la France catholique, tout le secours possible auprès de ses bienfaiteurs ecclésiastiques, et on s'est arrêté au fait que le roi et Moth ont suspendu leur secours et que même sa famille l'a laissé sans ressources. Bien qu'il y ait quelque chose de vrai dans cette assertion la vérité est plus formelle que réelle. Winslow a-t-it donc eu le courage d'avouer sans retard sa conversion au gouvernement, à son protecteur et à sa famille? Aucunement. Timide de nature comme il l'était et s'imaginant peut-être d'agir ainsi par égard pour son père chéri, et d'ailleurs d'accord sur ce point avec Bossuet, il a d'abord gardé un silence absolu sur sa conversion, puis

il a écrit à son père, à plusieurs mois d'intervalle, des lettres contenant de vagues allusions, de demi-vérités ou des énigmes. C'était là un procédé bien caractéristique à Winslow et en même temps un procédé qui a dû tourmenter son pauvre père infiniment plus que ne l'aurait fait un aveu sincère. Le père lui écrivait et le suppliait de revenir pour qu'ils pussent discuter entre eux les problèmes religieux en question, et il n'abandonna la partie que lorsqu'il lui fut évident que tout était en vain. Mais le père et la famille n'ont pas cessé de lui envoyer de l'argent, parce qu'ils ne lui ont certainement jamais rien envoyé, car eux aussi vivaient à l'étroit. La famille ne l'a abandonné qu'au moment où il fut clair qu'il s'était trop éloigné des siens, et Nicolas Brun Winsløv a même passé deux ans chez son frère à Paris bien qu'il sût qu'il s'était fait catholique. Winslow n'a certainement fait part de sa conversion ni au gouvernement ni à Moth, car en ce cas-là son père en aurait été forcement averti. On ne peut donc pas s'étonner que ses protecteurs, laissés ainsi sans ses nouvelles et avertis seulement longtemps après et sous main de sa conversion, aient supprimé leur secours; mais il faut aussi mettre en ligne de compte que Chrétien V mourut à cette même époque (le 25 août 1699), et que sa mort coupa court au pouvoir de Moth. D'un autre côté on ne saurait nier que certains ecclésiastiques catholiques de qualité aient prêté au jeune Danois un appui moral efficace, et que surtout Bossuet lui ait donné à plusieurs reprises des preuves de sa bienveillance; pourtant il ne semble pas qu'ils lui aient donné pleinement le secours pécuniaire dont il avait si grand besoin, et tout porte à croire qu'il ne s'est procuré qu'avec peine de quoi subsister dans les premières années après sa conversion. En 1704, le même an où mourut son protecteur Bossuet, Winslow se trouvait encore dans des circonstances extrêmement pénibles, au moins il lui était

impossible de trouver la somme nécessaire pour être admis aux épreuves de licence et de doctorat. Il se vit obligé de suivre le conseil du professeur Vernage et de se présenter en personne devant la Faculté de médecine pour solliciter une dispensation des frais ordinairement nécessaires pour être admis licencié. Il fut dispensé de tous les frais et reçu le 4 octobre

17041).

Winslow était maintenant à bout de ses doutes religieux aussi bien que de ses embarras pécuniaires. Toute hésitation finie, il avait trouvé la paix au sein de l'Église romaine; son examen définitif passé il avait acquis le droit de pratiquer; aide et plus tard suppléant de son maître, le célèbre anatomiste Duverney, il avait été élu l'année suivante (1708) membre de l'Académie royale des sciences—en un mot il avait en perspective une vie à l'abri de toute difficulté économique avec le loisir de se vouer à la science; mais il avait aussi alors l'âge de trente-neuf ans.

L'autobiographie s'arrête, comme nous l'avons déjà mentionné, avec 1704. Si l'on cherche des renseignements sur la vie de Winslow à partir de cette époque, on doit se contenter de maigres dates officielles, de brèves notices plus ou moins exactes ou des caractéristiques qu'on trouve chez les auteurs contemporains. Il sera la tâche d'un biographe futur de donner les détails sur la vie privée de Winslow pendant les années suivantes. Quant aux points de sa vie publique depuis 1708, où il fut élu membre de l'Académie des sciences, jusqu'à sa mort en 1760 nous allons en donner un résumé sommaire.

Son examen à peine passé, Winslow avait été nommé mé-

<sup>1)</sup> La faculté même poussa plus loin sa générosité à son égard, car douze ans après M. Winslow ayant offert, suivant l'usage, de satisfaire à tout ce qu'il devoit pour être admis à présider & au titre de Docteur-Régent, elle lui en fit une entière remise; distinction qui n'avoit pas encore eu d'exemple, etc. — Histoire de l'Académie royale des sciences, 1760, Paris 1766, p. 170. Éloge de M. Winslow.

decin à l'Hôtel-Dieu et en 1710 à l'Hôpital général et à Bicêtre. En 1721 il fut appelé professeur de chirurgie française, en 1723 interprète des langues danoise, suédoise et allemande à la Bibliothèque royale, et en 1728 il fut admis au titre de docteur régent. Mais quand, à la mort de Duverney, la chaire d'anatomie et de chirurgie au Fardin du roi fut vacante, on ne la donna pas à Winslow, mais à Hunauld, un de ses anciens élèves. Et pourtant Winslow était déjà un anatomiste célèbre, ses cours et ses démonstrations étaient courus, et il paraissait tout désigné pour la place. Mais cette injustice s'explique facilement par le fait que Winslow était entièrement du parti des jésuites, tandis que la plupart des membres de la Faculté étaient des jansénistes. Hunauld mourut cependant peu de temps après, et en 1743 la chaire fut enfin donnée à Winslow qui était alors un vieillard âgé de soixante-quatorze ans. Il la remplit jusqu'en 1758, où il donna sa démission surtout à cause d'une surdité progressive, et fut remplacé par Ferrein.

Un jour mémorable dans la vie de Winslow fut sans doute le 18 février 1745. Reconnu le premier anatomiste de l'Europe de son temps, il avait été chargé d'inaugurer par une série de leçons et de démonstrations d'anatomie le nouvel amphithéâtre de la Faculté de médecine. Dans son discours d'ouverture¹) il s'appela, d'une manière un peu recherchée du reste, l'arrière-petit-fils du plus grand anatomiste de la France du XVII<sup>e</sup> siècle, Riolan le jeune, tout en comptant comme intermédiaires Simon Paulli, Nicolas Sténon et le maître de sa jeunesse, Gaspard Bartholin le jeune. Par l'injure du temps l'Amphithéâtre de Winslow, où fut placé plus tard son buste, tomba dans l'oubli et en ruine. Oublié derrière de hideuses maisons, devenu la demeure de la lie de l'huma-

<sup>1)</sup> Riegels, Forsøg til Chirurgiens Historie, p. XXX ss.

nité ce n'est que tout récemment qu'il a été tiré de l'oubli

et restauré 1).

Depuis un demi-siècle après sa conversion, Winslow pratiquait la médecine à Paris, faisait des cours et des démonstrations d'anatomie et des expériences scientifiques. Son avancement était très lent, et on dirait que sa vie se fût écoulée toute tranquille sans de grands incidents. S'il n'a pas reçu plus de faveurs, si on ne lui a pas prodigué plus d'encens, cela est dû surtout à son étrange modestie. Il se croyoit toujours mieux récompensé & mieux traité qu'il ne méritoit; c'est ainsi que M. Grandjean de Fouchy le caractérise dans son Éloge2). Il y raconte aussi l'exemple suivant de sa modestie extrême: Ses amis avoient, à son insu, employé tout leur crédit pour lui faire obtenir, sous le ministère de M. le Comte d'Argenson, une pension plus considérable que la sienne: tout étoit disposé pour cela, M. Winslow n'avoit plus qu'à la demander. Ce fut là que la négociation échoua; il refusa nettement de faire cette démarche, & se fâcha presque contre ceux qui lui avoient fait cette obligeante supercherie<sup>3</sup>).

Mais ce n'est sans doute qu'en apparence que la vie de Winslow s'est passée si paisiblement. Assurément il a eu assez de chagrins, de contrariétés et d'inquiétudes. Sans compter la déception qu'il a dû éprouver lorsqu'après la mort de Duverney la chaire fut donnée à un autre, il a certainement passé par bien des émotions. Les scrupules exagérés qu'il se faisait dans le traitement de ses malades, sa timidité dans des circonstances imprévues, son goût pour la dispute, l'étroitesse de son ergoterie, son évaluation souvent outrée du côté formel des questions et son orthodoxie inébranlable ont dû

2) Histoire de l'Académie royale des sciences, 1760, Paris 1766, p. 179.

3) Ibid.

<sup>1)</sup> Vilhelm Maar, Lidt om Jakob Benignus Winsløv som Videnskabsmand og Læge dans: Festskrift til Julius Petersen, København 1910, p. 165 (avec des planches).

lui causer bien des émotions et des ennuis. Il ressort clairement des papiers qu'il a laissés que très souvent la paix de sa vie a été troublée dans des occasions où un esprit plus grand et moins honnête n'aurait pas été affecté, ou, en tout cas, se serait remis bien plus vite. Sa vie qui n'était ainsi à vrai dire rien moins que tranquille et paisible fut toutefois d'une certaine manière assez uniforme. Winslow était un savant diligent et consciencieux qui travaillait avec lenteur et à fond toutes les questions, et on comprend que ses nombreuses recherches scientifiques et sa vaste clientèle ont dû occuper tout son temps.

C'est comme savant et avant tout comme anatomiste que Winslow sera à toujours honoré. Il jouissait déjà en son vivant d'une grande réputation dans tout le monde scientifique. On regardait comme fondamentales ses recherches anatomiques; des savants de tous les pays accoururent à ses démonstrations, et ses ouvrages, le plus souvent écrits en français, furent traduits en latin, en allemand, en anglais, en italien et en suédois. Un seul, son Exposition anatomique, a été réimprimé à plusieurs reprises pendant tout le XVIIIe siècle.

Cet homme qui était l'honnêteté, l'honorabilité, la bonté et l'obligeance en personne et qui était aussi bigot, superstitieux, étroit, disputeur et timide à l'excès, comment s'est-il fait qu'il a eu la réputation de grand savant? Comment a-t-il pu l'être? Quelles furent ses grandes qualités? Quels furent ses talents? Est-ce qu'il avait la grande vue sur la science? Fut-il guidé par une pensée originale ou par une grande idée dont il suivait l'inspiration? Bien loin de cela. Mais dans un temps où la plupart de ceux qui s'adonnaient à la médecine s'enivraient des grandes paroles de leurs doctrines scientifiques, et où la plupart des anatomistes se contentaient d'enseigner ce qu'avaient observé et enseigné leurs prédeces-

seurs du siècle passé, tout en considérant l'anatomie comme une science qui n'avait presque plus de secrets, Winslow ne se laissa aller à aucune de ces erreurs. Il se mit tout simplement, sans doctrines, sans grands mots, sans nouvelles hypothèses à chercher s'il ne serait pas encore possible, à force d'exactitude, de bonne volonté et d'un travail assidu de faire de nouvelles observations d'importance pour l'anatomie. Et l'application de cette méthode, lente, ennuyeuse et pédante selon l'opinion du temps, se trouva être précisément la réforme dont avait besoin l'anatomie à cette époque. C'est à Winslow que revient incontestablement l'honneur des beaux résultats qu'il a obtenus par cette méthode, mais on ne doit pas oublier que c'est l'illustre Nicolas Sténon qui avait déjà, plusieurs années auparavant, appuyé sur la valeur de cette même méthode, la désignant comme la seule dont on dût se servir dans les recherches anatomiques. Celui-ci, parent de Winslow comme nous l'avons déjà dit, était comme lui natif de Danemark; comme lui il était un anatomiste célèbre, et comme lui il se convertit au catholicisme. Mais d'ailleurs les deux parents se ressemblaient on ne peut moins. Sténon ce fut l'inventeur, le génie. Ses courtes treize années de production scientifique abondaient en grandes découvertes et en idées originales, et il était le vrai fondateur de la géologie scientifique. Sténon fut de même l'homme scrutateur, jamais en repos, jamais satisfait, et, loin de s'en tenir à la conversion au catholicisme, il se fit ordonner et il mourut, encore jeune, dans une misère profonde causée par les privations qu'il s'était imposées. La différence entre lui et Winslow est immense. Winslow ne fut pas un savant fécond en idées nouvelles, encore moins un génie; mais il fut assez instruit et cultivé pour savoir apprécier pleinement Sténon, et durant toute sa carrière scientifique il a suivi scrupuleusement les excellents conseils que Sténon avait donnés aux savants futurs et les principes qu'il

avait fixés pour la science à venir. C'est avant tout dans un petit discours sur l'anatomie du cerveau1) que Sténon fait preuve d'une telle prévoyance que ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle, deux siècles après la publication de ce traité, que les savants ont été capables d'apprécier à fond plusieurs de ses avis, et de les suivre. Dans son grand manuel d'anatomie Winslow a copié tout le traité de Sténon sur l'anatomie du cerveau2), et il en dit dans sa préface3): Je finis en avertissant avec une sincere reconnoissance, que le seul Discours de feu M. Stenon sur l'Anatomie du Cerveau, a été la source primitive & le modele general de toute ma conduite dans les travaux Anatomiques. Je l'ai inseré dans le Traité de la Tête, croyant faire plaisir au Public de lui communiquer de nouveau cette Piece, qui étoit devenue rare, & qui renferme beaucoup d'excellens avis, tant pour éviter le faux & l'imaginaire, que pour découvrir le vrai & le réel, non seulement par rapport à la structure & aux usages des parties, mais aussi par rapport à la maniere de faire les Dissections & les Figures Anatomiques. Un autre discours de Sténon4) a fourni à Winslow l'épigraphe de son manuel: Pulchra quæ videntur, pulchriora quæ sciuntur, longè pulcherrima quæ ignorantur, et souvent dans ses ouvrages Winslow mentionne son illustre parent qu'il nomme son maître et son guide. Il préparait aussi une édition de toutes les œuvres de Sténon y compris ses ouvrages inédits. Malheureusement son projet ne fut pas réalisé. Les manuscrits des œuvres inédites sont perdus, sans doute, et une édition complète des ouvrages de

2) Exposition anatomique, etc., Paris 1732, in-4°, p. 641-59.

<sup>1)</sup> Discovrs De Monsievr Stenon, Svr L'Anatomie Du Cerveav, Paris 1669.

<sup>4)</sup> Procemium demonstrationum Anatomicarum in Theatro Hafniensi anni 1673. D. Nicolai Stenonis dans: Thomæ Bartholini Acta Medica & Philosophica Hafniensia, vol. II 1675, p. 359—66.

Sténon n'a parue qu'en 1910¹). Ajoutons ici que de même que Sténon fut comme savant d'une importance essentielle pour le développement scientifique de Winslow, il fut certainement aussi après Bossuet celui dont la personnalité et les idées l'influençaient le plus; et pourtant Winslow ne l'avait jamais connu personnellement. L'autobiographie nous prouve à plusieurs reprises à quel point Winslow a estimé et admiré Sténon comme homme et comme savant et combien la

pensée de lui l'a préoccupé.

Il nous menerait trop loin d'examiner dans ce résumé, même d'une manière superficielle, toutes les œuvres scientifigues de Winslow. Nous n'en donnerons que quelques brèves remarques. Ce sont ses ouvrages purement anatomiques, ou plutôt anatomico-physiologiques ou anatomico-physiologico-chirurgicaux, qui se distinguent le plus au point de vue scientifique. Ses recherches tout anatomiques sont toujours à admirer, tant elles sont solides, correctes, saines et prudentes. L'application de ses découvertes anatomiques à la physiologie est presque toujours juste; elle l'est toujours quand il traite son sujet de prédilection la physiologie des muscles ou plutôt la physiologie du mouvement; non toujours s'il quitte ce domaine et traite la physiologie des autres organes comme celle des glandes par exemple2). Winslow est toujours un observateur admirable, et il sait très bien décrire ce qu'il observe; mais si quelquefois il se mêle d'hypothèses et de théories, il n'est rien moins que supérieur. C'est surtout à deux branches de l'anatomie, très négligées jusqu'alors, à la myologie et à l'anatomie topographique que Winslow a fourni les contributions les plus précieuses. De 1711 à 1743 il a publié une trentaine de traités dans les Mémoires de l'Académie royale

2) Mémoires de l'Académie royale des sciences 1711, p. 245.

<sup>1)</sup> Nicolai Stenonis Opera Philosophica, edited by Vilhelm Maar, Copenhagen 1910.

des sciences où il traite des questions de ces deux branches de l'anatomie. Dans son grand manuel de 1732 il relève aussi ces mêmes questions, tandis que p. ex. il décrit les glandes d'une manière très sommaire et ne parle pas du tout de l'embryologie. Notons enfin qu'on voit clairement combien Winslow se réjouit d'attirer l'attention sur la valeur qu'ont ses découvertes pour la diagnose et pour le traitement. Comment p. ex. on n'est pas en état de diagnostiquer avec sûreté une fracture donnée et encore moins de la traiter rationnellement, si on ne connaît pas à fond la situation et l'action des muscles qui s'attachent aux fragments. Ce fait, d'une évidence éclatante aujourd'hui, n'était pas généralement reconnu alors. Il y avait à coup sûr des médecins qui faisaient de leur mieux pour tirer profit de l'anatomie et tout spécialement de la myologie et de l'anatomie topographique, soit pour parvenir à une diagnose exacte, soit pour instituer le traitement le plus correct; mais très souvent ils furent déçus des résultats à cause du développement singulièrement retardé de ces deux branches de l'anatomie. D'autres, et ce furent les médecins savants, les humoristes qui croyaient que toutes les maladies sont dues aux altérations pathologiques des humeurs de l'organisme, méprisaient toute connaissance d'anatomie, et tel était leur mépris, qu'on discutait bien sérieusement si l'anatomie était après tout d'aucune utilité pour la médecine. On trouvait même souvent des thèses de médecine intitulées à peu près comme celle de Nicolas Brun Winsløv (Copenhague 1709): An Medicus debeat esse Anatomico-Chymicus?

Les recherches de Winslow sur les muscles de l'homme eurent donc pour but de préciser la situation et l'action des muscles particuliers. Il ne tarda pas à comprendre que presque tout ce qu'en avaient dit jusqu'alors les anatomistes, regardés comme autorités, avait besoin d'une correction des plus fonda-

mentales surtout où il y avait question de la fonction des muscles. Si l'on examinait de près p. ex. les muscles appelés fléchisseurs on verrait qu'ils ne servaient quelquefois pas à fléchir de même que ceux appelés supinateurs ne servaient pas toujours à supiner; parfois ils y servaient seulement pendant une partie de leur contraction, ou si l'extrémité en question se trouvait dans une position donnée; ou ils avaient peut-être encore une ou plusieurs autres actions plus importantes que celles dont ils portaient le nom. Parmi d'autres phénomènes de la physiologie générale très importants, mais qu'il serait trop long de mentionner ici, Winslow a démontré le fait essentiel qu'aucun mouvement ne se fait jamais par la contraction d'un muscle isolé ou d'un groupe de muscles isolé, mais que les muscles antagonistes prennent toujours part au dit mouvement, et qu'enfin beaucoup de mouvements sont en effet les résultats non pas de la contraction d'un groupe de muscles mais du relâchement des muscles antagonistes. L'illustre Borelli avait appliqué les lois de la statique et de la dynamique à ses expériences sur un grand nombre de muscles particuliers1). Winslow vit le premier, en tout cas il fut le premier à démontrer, que dans les conditions physiologiques normales il ne s'agit jamais de la contraction d'un muscle isolé, mais toujours de la contraction de plusieurs muscles; et de plus, que ce ne sont pas seulement tous les muscles près d'une certaine articulation qui se contractent pour produire un mouvement donné de l'articulation, mais que d'autres muscles bien éloignés de l'articulation en question se contractent en même temps pour fixer les os auxquels ils s'attachent, ou bien pour concourir au mouvement intentionné. Ce sont de telles et bien d'autres observations générales qui ont formé la base du grand nombre

<sup>1)</sup> De Motv Animalivm Io. Alphonsi Borelli ... Opus Posthumum, Roma 1680-81.

de recherches de Winslow sur certains groupes de muscles. On comprend bien que ces recherches le portaient à examiner les mouvements des articulations, et on ne saurait assez louer la description qu'il a donnée de l'articulation du genou et son explication de l'importance des cartilages sémilunaires pour les différents mouvements de cette articulation 1). Ces examens eveillèrent aussi son intérêt pour les questions appelées aujourd'hui orthopédiques2). Winslow s'est ensuite prononcé fortement contre les inconvénients des corsets monstrueux dont se servaient alors les femmes du monde, et sa vive description des souffrances qu'ont endurées ces malheureuses ajoute un trait caractéristique à l'histoire de la civilisation du temps 3). Nous avons aussi à mentionner à cet endroit le bel emploi qu'a fait Winslow de l'anatomie comparée dans un cas où il cherchait à défendre une explication qu'il avait autrefois donnée: que les muscles digastriques servent à abaisser la mâchoire inférieure et à ouvrir la bouche; car il attire l'attention sur le fait que les muscles en question n'ont chez les mammifères, l'homme excepté, et chez les oiseaux qu'un seul ventre, et que par conséquent ces muscles ne peuvent pas, comme l'avait soutenu Monro, participer à l'acte de la déglutination en coopérant avec le muscle stylo-hyoïdien4). Dans un mémoire qui a le long titre: Observations anatomiques sur la disposition naturelle que nous avons à faire certains mouvements avec les deux mains à la fois, ou avec les deux pieds à la fois, plus facilement en sens contraire qu'en même sens. Et sur la difficulté naturelle de faire à la fois avec les deux mains, ou avec les deux pieds, certains mouvements différents, dont l'alternative n'a aucune difficulté 5), Winslow fait la juste remarque que ces observa-

5) Ibid. 1739, p. 14 ss.

<sup>1)</sup> Mém. de l'Acad. d. sc. 1719, p. 157 et 1730, p. 345.

<sup>2)</sup> Ibid. 1740, p. 59. 3) Ibid. 1741, p. 172.

<sup>4)</sup> Ibid. 1742, p. 176 ss. et p. 197 ss.

tions, dont nous apprécions du reste l'exactitude, font partie plutôt de la physiologie des nerfs que de la physiologie des muscles, et il explique les cas observés par le croisement des fibres nerveuses dans le cerveau et dans la moelle épinière, fait qui avait été observé en 1710 par François Pourfour du Petit1). Dans deux mémoires: Observations sur les fibres du cœur, etc.2) et Nouvelles observations anatomiques sur la situation et la conformation de plusieurs visceres<sup>3</sup>), Winslow donne des avis sur la meilleure manière de disséquer le cœur pour voir autant que possible de sa structure. Il montre qu'il est possible de séparer les deux ventricules, l'un de l'autre, sans incision, si l'on a écarté d'abord la couche oblique extérieure des fibres; et de même qu'il rectifie à beaucoup de points essentiels les conceptions générales quant à la situation des organes dans les cavités thoracique et abdominale, il démontre aussi que l'axe longitudinal du cœur n'est pas vertical, mais que le cœur est presque tout à fait et transversalement couché sur le diaphragme. Quant à la situation de l'estomac il est porté à se déclarer d'accord avec les anciens qui avaient enseigné que le cardia est situé en haut et le pylore en bas, et il s'éloigne des modernes qui soutenaient que le cardia et le pylore sont situés dans la même ligne transversale. La conclusion qu'il en tire est pourtant fausse: c'est par son poids, dit-il, que les aliments passent de l'estomac dans les intestins sans avoir recours à ces mouvements extraordinaires, qu'on n'imagine, que parce qu'on ne s'est pas avisé de douter que la situation de l'Estomac qu'on avoit décrite n'etoit pas la vraye4). C'est dans ce même mémoire que Winslow a pour la première fois donné la description de l'ouverture qu'on

<sup>1)</sup> Trois lettres d'un médecin... sur un nouveau système du cerveau, Namur 1710.

<sup>2)</sup> Mém. de l'Acad. d. sc. 1711, p. 151 ss. 3) Ibid. 1715, p. 226 ss.

<sup>4)</sup> L. c. p. 233.

a nommée d'après lui l'hiatus Winslowii¹). On doit ensuite à Winslow la redécouverte de la valvule à l'embouchure de la veine-cave inférieure, trouvée par le célèbre Eustache, il y avait plus d'un siècle et demi³). Personne n'avait réussi à vérifier la découverte, qui était presque tombée dans l'oubli. Cette valvule ou membrane, comme l'appelle Eustache, Winslow l'a découverte de nouveau, et il l'a démontrée d'une manière très élégante. Quant à l'explication qu'il avait donnée de la fonction de cette structure il en a reconnu plus tard l'inexactitude³).

Parmi le grand nombre de traités de Winslow dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences il faut faire un groupe à part de ceux qui traitent des monstres et qui ont été publiés de 1733 à 1743. Winslow fut conduit à ces examens par une observation qu'il eut l'occasion de faire quelques ans avant 1733. Il écrit lui-même à ce propos4): Je fus appellé, il y a quelques années, à l'Hôpital général pour voir une Fille malade [âgée de douze ans] qu'on disoit avoir deux corps, & pour délibérer si l'on administreroit l'Extrême-Onction à une seule ou à deux, etc. Ce fut un cas de thoracopagie, et quelques-uns croyaient qu'il y avait deux petites filles et que la plus petite avait enfoncé la tête, les bras et la poitrine dans le corps de la plus grande. De ce cas et de plusieurs autres observations Winslow conclut que les malformations et les monstres venaient d'un seul germe primitivement monstrueux, tandis que Lémery, au contraire, les attribuait à la confusion de deux germes, qui s'étaient unis en perdant chacun plus ou moins de leurs parties, en d'autres mots à une altération accidentelle des germes

<sup>1)</sup> L. c. p. 234-35.

<sup>2)</sup> Mém. de l'Acad. d. sc. 1717, p. 211 ss.

<sup>3)</sup> Ibid. 1725, p. 23 ss. et p. 260 ss.

<sup>4)</sup> Ibid. 1733, p. 366.

originairement naturels. L'hypothèse de Winslow occasionna une dispute avec Lémery qui dura dix ans et ne finit que par la mort de ce savant en 1743. Grandjean de Fouchy a raison lorsqu'il dit dans son Éloge: Cette dispute produisit d'excellens Mémoires de part & d'autre, mais elle eut le sort ordinaire des disputes; chacun persista dans son

sentiment, & la question resta indécise.

Dans un mémoire de 1722¹) Winslow fait observer que les muscles interosseux du métacarpe, dont il avait donné auparavant la description²), et qu'il croyait avoir découverts, avaient été décrits déjà dans un livre antérieur qu'il n'avait pas connu³). Cet aveu, qui nous donne un exemple de plus de la sincérité bien connue de Winslow, excita l'admiration de ses contemporains à un tel point qu'on se doute que cette action a éveillé autant de surprise que d'admiration. Grandjean de Fouchy écrit même: Cette généreuse franchise étoit [une preuve] sans replique de sa candeur & de son exacte probité.

L'ouvrage principal de Winslow, l'Exposition anatomique de la structure du corps humain, se distingue non seulement par tout ce qu'il contient de nouveau spécialement au sujet de l'anatomie et de la physiologie des muscles, mais aussi et surtout par l'exactitude, la minutie et la probité scientifiques dont il est empreint. Il est aussi, comme tous les ouvrages de Winslow, écrit dans un style clair et concis et, chose nouvelle mais caractéristique du temps, Winslow a abandonné la langue commune du monde savant et son Exposition anatomique est peut-être le premier manuel d'anatomie écrit originairement en français.

1) Ibid. 1722, p. 320 ss.

<sup>2)</sup> Ibid. 1720, p. 85 ss.
3) [Nicolas Habicot] Semaine ou pratique anatomique, par laquelle est enseigné par leçons le moyen de les assembler les parties du corps humain les unes avec les autres, sans les intéresser, Paris 1610.

Outre le grand nombre de traités dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences et le manuel d'anatomie dont il a été tout à l'heure question, Winslow a publié pas mal de petits écrits depuis sa première thèse à Copenhague en 1694 jusqu'à un petit traité à Paris en 1755. Trois thèses écrites à Copenhague 1694-961) ne sont que des travaux d'élèves tout impersonnels et du type général. Une thèse qu'il a soutenue à Paris en 17032) est d'un certain intérêt parce qu'il y prétend que les céréales et les légumes des environs de Paris forment une nourriture aussi saine que ceux qu'on trouve ailleurs. Winslow se fit ici le champion de l'Église catholique contre certains médecins qui avaient eu assez de hardiesse pour prétendre le contraire, et qui avaient ainsi élévé des difficultés pour l'observation du jeune. La plupart des mémoires de Winslow datant des années suivantes traitent, à en juger aux titres, de différentes questions de la chirurgie3). Nous regrettons de ne pas avoir eu l'occasion de les connaître; par conséquent nous ne sommes pas à même de nous prononcer sur leur valeur. Une petite dissertation de 1740 sur l'incertitude des signes de la mort 1) fait seule exception. Cette thèse, toute naive qu'elle est et sans aucune importance au point de vue scientifique a été précisément au goût du grand public. Elle a été traduite en français (Paris, 1742), en italien (Bologne, 1744), en suédois (Stockholm, 1751), en allemand (Leipsic et Copenhague, 1754) et en danois (Sorø, 1868). Cet ouvrage, le plus insignifiant des écrits de Winslow, est le seul qui ait été traduit dans sa langue maternelle.

4) An mortis incertæ signa minus incerta a chirurgicis qvam ab aliis experimentis.

<sup>1)</sup> Voir p. 20, note 3.

<sup>2)</sup> Voir p. 169. 3) Voir la liste des œuvres de Winslow dans: Vilhelm Maar, Lidt om Jakob Benignus Winsløv, etc. p. 171.

Après avoir donné ainsi une description bien sommaire de la carrière scientifique de Winslow nous nous sentons porté à dire deux mots sur lui en sa qualité de médecin, bien qu'il soit clair qu'il nous sera difficile de l'apprécier selon son mérite sous ce point de vue. Nous savons que ses confrères le consultaient souvent s'il s'agissait de déterminer le siège exact d'une maladie; sa parfaite connaissance de l'anatomie topographique lui valut à juste titre cette marque de confiance de la part de ses collègues. Mais abstraction faite de ce côté accessoire de son activité, Winslow a eu lui-même une grande clientèle dans toutes les classes de la société, bien qu'il soit probable qu'il a été surtout recherché par le clergé et par les pauvres. Winslow était doux et complaisant de nature, toujours prêt à secourir et très charitable. Il était aussi un catholique très orthodoxe qui disait con chapelet et invoquait la Sainte Vierge à tout propos, et comme il était en même temps un médecin extrêmement consciencieux et scrupuleux il avait toutes les qualités requises pour être apprécié par le grand public. On a de même accentué qu'il témoignait autant de bonté et de soins à ses pauvres malades qu'à sa riche clientèle, chose rare alors aussi bien qu'à présent. Les contemporains de Winslow furent pourtant assez honnêtes pour l'admirer; de nos jours les pauvres au moins ne lui en auraient certainement pas été reconnaissants. On a fait à Winslow non moins de mérite d'avoir distribué aux pauvres ce qui lui revenait de ses visites des jours de fête, et s'il y avait de la pédanterie dans sa manière de considérer la question, tout porte à croire qu'il a agi ainsi de bonne foi pour concilier le travail d'un médecin avec les commandements de la religion sur l'observation du sabbath, et que sa vanité n'y est entrée pour rien. Si les clients de Winslow ne lui ont pas toujours su gré de son traitement c'est dû surtout à son extrême complaisance. Qu'ils aient ou non l'intention de

suivre les prescriptions de leur médecin, les malades désirent toujours qu'on leur ordonne d'une manière catégorique ce qu'ils ont à faire. Il semble que Winslow leur ait été en ce point trop sincère et qu'il ne se soit jamais prononcé positivement sans raison. On lui a reproché non seulement cette extrême complaisance mais aussi, et à plus forte raison, sa timidité scrupuleuse. Il a poussé en effet ses scrupules jusqu'à l'excès. Le fameux médecin et philosophe La Mettrie, dont les satires impitoyables ont frappé les savants de la Faculté de médecine de Paris, n'a pas non plus épargné Winslow qu'il nous présente sous le nom d'Anodin1); mais tout en se moquant de lui il lui rend pleinement justice comme l'anatomiste habile et honnête qu'il était. C'est le petit médecin pincé, bigot et scrupuleux qui est le point de mire des plaisanteries, et la description fort amusante que donne La Mettrie de son extrême timidité n'est pas trop exagérée, à en juger par les exemples que nous fournit l'autobiographie même. Winslow raconte ainsi2) qu'il éprouvait une difficulté presque insurmontable pour l'opération de la saignée et qu'il lui en coûtait beaucoup de se décider à faire cette petite opération, exploit qu'il n'osait jamais réitérer. Cet exemple est d'autant plus frappant que la saignée était alors une opération des plus usitées, et qu'il ne se passait pas un jour où elle ne fut pas pratiquée ou en tout cas ordonnée par les médecins. On ne comprend pas comment Winslow ait jamais eu l'idée de se faire chirurgien. Comme anatomiste il a rendu des services inappréciables à la chirurgie, mais il n'aurait sans doute jamais réussi à exercer cet art. Abstraction faite des qualités individuelles qui lui valurent de bon droit l'affection de sa

<sup>1)</sup> Politique du Medecin de Machiavel, Amsterdam s. a. (Lyon 1746), p. 45 ss. -Ouvrage de Penelope ou Machiavel en medecine par Aletheius Demetrius, Berlin 1748-50, vol. I p. 194. 2) Voir p. 23-24.

clientèle, et abstraction faite de ses connaissances d'anatomie toutes particulières grâce auxquelles son secours a été souvent très précieux, il faut dire que Winslow n'a nullement mérité le nom d'un médecin distingué. Il faut même admettre qu'il fût quelquefois inférieur à ses contemporains. A une époque où la plupart des médecins avancés regardaient l'aliénation mentale comme une maladie de l'esprit, Winslow s'en est tenu à l'opinion que ces malades étaient de vrais obsédés ou possédés; aussi ne les soignait-il pas sans l'autorisation et le secours du clergé. Il mérite d'être remarqué que La Mettrie, sans partager les idées surannées de Winslow ni la conception de la plupart des médecins de son temps a été le premier à maintenir qu'on devait regarder l'aliénation non comme une maladie de l'esprit, mais comme une affection du cerveau, même dans les cas où on n'était pas encore en état de démontrer une altération pathologique de cet organe1). La Mettrie devança ainsi ses contemporains encore plus que Winslow n'était en arrière du temps.

A plusieurs reprises – en 1715, en 1722 et en 1728 – par l'intermédiaire de son ami Jean de Buchwald Winslow fut invité à revenir dans sa patrie; mais il resta à Paris, comme cela était à attendre, et il fut même inexorable lorsque le roi de Danemark Frédéric IV, tombé dangereusement malade en 1730, demanda son assistance et lui fit faire des propositions très avantageuses par l'ambassadeur danois à Paris Chrétien Sehested. Il ne revit jamais sa patrie depuis qu'il l'avait quittée en 1697; néanmoins il gardait jusqu'à sa mort un vif intérêt à tout ce qui regardait le Danemark, et il était toujours prêt à être utile aux compatriotes qui venaient

le voir à Paris ou qui suivaient ses cours.

Winslow mourut le 3 avril 1760 et fut enterré dans

<sup>1)</sup> L'homme machine de La Mettrie parut en 1748. — Voir: Oeuvres philosophiques de Mr. de la Mettrie, Berlin 1775, vol. III p. 17-37, surtout p. 34.

l'église de Saint-Benoît. L'église fut vendue pendant la Révolution (en 1796) et depuis lors elle changeait de propriétaire et d'emploi à plusieurs reprises. Après avoir servi de dépôt, de lieu de plaisir, d'usine et de boutique elle fut rasée en 1854, lors du percement de la rue des Écoles. La pierre tombale de Winslow, déplacée plusieurs fois, a trouvé un port provisoire dans la cour du couvent de l'église Saint-Étienne-du-Mont. Le marbre blanc est resté intact, mais un écusson dont il a été orné a été perdu<sup>1</sup>).

En 1711 Winslow avait épousé une jeune parisienne, sans fortune et de modeste extraction, Anne Françoise Gilles<sup>2</sup>). Il eut avec elle un fils, Louis Pierre, et une fille, Marie Angélique. Le fils devint capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes et mourut encore jeune à Pondichéry. La fille épousa un médecin parisien, Jacques François Le Chat de la Sourdière. Le médecin Lullier-Winslow, petit-fils de

Mme de la Sourdière, a été déjà mentionné ci-dessus.

<sup>1)</sup> Émile Raunié, Epitaphier du vieux Paris, vol. I. Paris 1890, p. 355.

<sup>2)</sup> Toutes les biographies depuis l'Éloge de M. Grandjean de Fouchy jusqu'aux biographies les plus récentes s'accordent à nommer la femme de Winslow Marie Cathérine Gilles. Il y a là sans doute une erreur. Cf. les extraits des registres des baptêmes de l'église de Saint-Séverin et de l'église de Saint-Benoît publiés dans: Hamy, Winslow et Helvetius. — Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, Paris 1906, p. 358—60. — Dans l'Autobiographie on lit que le mariage de Winslow eut lieu en 1711 (voir p. 175). Probablement c'est une erreur pour 1714. Cf. Ibid.

### ABRÉVIATIONS.

- B. L. Biographisches Lexikon der hervorragenden Aerzte (August Hirsch), Wien und Leipzig 1884—88.
- B. U. Biographie universelle ancienne et moderne (MICHAUD), Paris 1843 et ann. suiv.
- B. W. d. N. Biographisch Woordenboek der Nederlanden (A. J. VAN DER AA), Haarlem 1852—78.
- D. B. L. Dansk biografisk Lexikon (C. F. BRICKA), Kjøbenhavn 1887—1905.
- D. E. d. S. M. Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales (A. Dechambre), Paris 1864—89.
- E. d. S. R. Encyclopédie des sciences religieuses (F. Lichtenberger), Paris 1877—82.
- Eloy. Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne (N. F. J. Eloy), Mons 1778.
- N. B. G. Nouvelle biographie générale (FIRMIN DIDOT FRÈRES), Paris 1855—66.

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O B. M. A. Miographisch Woordenbook dec Nederlanden (A. Block N. Encyclopedic des ciences veligiouses (1

### ÉCRITS A CONSULTER POUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE WINSLOW.

- LUDOVICI HOLBERGII ad Virum Perillustrem \*\*\* Epistola [Copenhague 1727], p. 64.
- [LA METTRIE] Politique du Medecin de Machiavel, Amsterdam [Lyon 1746], p. 45.
- [LA METTRIE] Ouvrage de Penelope ou Machiavel en Medecine, Berlin 1748—50, vol. I p. 194.
- JOHANN GEORG ZIMMERMANN, Das Leben des Herrn von Haller, Zurich 1755, p. 44.
- [GRANDJEAN DE FOUCHY] Éloge de M. Winslow. Histoire de l'Académie royale des sciences 1760, Paris 1766, p. 165.
- [GRANDJEAN DE FOUCHY] Lobspruch des Herrn Winslow. Dänisches Journal, vol. I 2, p. 307, Kopenhagen, Odensee und Leipzig 1768.
- [Antoine Portal] Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie, Paris 1770—73, vol. IV p. 466.
- JENS WORM, Forsøg til et Lexicon over danske, norske og islandske lærde Mænd, vol. II p. 597, Kiøbenhavn 1773.
- J. B. WINSLOW, Exposition anatomique de la structure du Corps Humain, Paris 1775, l'Éloge p. XIX.
- JACQUES ALBERT HAZON, Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, etc., Paris 1778, p. 203.
- N. F. J. ELOY, Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, Mons 1778, vol. IV p. 583.

- RIEGELS, Forsøg til Chirurgiens Historie, Kiøbenhavn 1786, l'Appendice.
- J. C. Bloch, Den Fyenske Geistligheds Historie, Odense 1787— 90, vol. I p. 491.
- [R. NYERUP] Om de lærde Winslöver, etc. Det skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter, Kjöbenhavn 1815, p. 133.
- A. C. P. CALLISEN, Medicinisches Schriftsteller-Lexicon, Copenhagen 1830—45, vol. XI p. 523 et vol. XXX p. 146.
- C. F. W. Bendz, Authentiske Efterretninger om Jacob Benignus Winsløvs Overgang til den catholske Kirke. — Horsens lærde Skoles Program, Horsens 1846.
- Biographie universelle ancienne et moderne, vol. XLIV p. 702, Paris et Leipzig, s. a.
- Nouvelle biographie générale, vol. XLVI col. 774, Paris 1866.
- V. Heise, Jacob Benignus Winsløvs Thesis om Dødstegnene. Sorø Akademis Skoles Program, Sorø 1868.
- JUL. PETERSEN, Om Anatomen Jacob Benignus Winsløw. Det kjøbenhavnske medicinske Selskabs Forhandlinger 1891—92, Kjøbenhavn 1892, p. 67.
- Jul. Petersen, Den danske Lægevidenskab 1700—1750, Kjøbenhavn 1893, p. 14.
- Jul. Petersen, Om Lægen og Filosofen La Mettrie. Ugeskrift for Læger, 1895, p. 145.
- Jul. Petersen, Bartholinerne og Kredsen om dem, Kjøbenhavn 1898, p. 145.
- H. F. Rørdam, Kirkehistoriske Samlinger, IVe série, vol. VI p. 562, Kjøbenhavn 1899—1901.
- CH. URBAIN, Un prosélyte de Bossuet: J. B. Winslow. Revue du Clergé Français, vol. XXXII p. 113, Paris 1902.
- Dansk biografisk Lexikon, vol. XIX p. 44, Kjøbenhavn 1905.
- HAMY, Le buste de Winslow au Muséum d'histoire naturelle. Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, Paris 1905, p. 49.
- HAMY, Winslow et Helvetius. Ibid. 1906, p. 358.

- PAUL DELAUNAY, Le monde médical Parisien au dix-huitième siècle, 2e éd., Paris 1906.
- JOH. B. METZLER, Jakob Benignus Winsløw. Nordisk Ugeblad for katholske Kristne, København 1910, p. 227.
- VILHELM MAAR, Lidt om Jakob Benignus Winsløv som Videnskabsmand og Læge. — Festskrift til Julius Petersen, København 1910, p. 145.
- MARTINE RÉMUSAT, Un Converti de Bossuet. La Revue de Paris, Paris 1911, p. 839
- J. W. S. JOHNSSON, Relations médicales entre la France et le Danemark. — Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, Paris 1911, p. 423.
- JOHANNES BAPT. METZLER, Nogle Bidrag til Winsløwernes Slægtshistorie. — Personalhistorisk Tidsskrift, VIe série, vol. II p. 42. København 1911.

I. W. S. JOHNSSON, Relations offdicales entre la France et le Danemark, a Bulletin de la Bociete Mandaise d'histoire de la mede-

AND THE PERSON NAMED AND POST OF THE PARTY O

Con Charles of the State of the

MARINE IN THE

HARRY WINDOW OF PERSONS AS THE PARTY OF THE

Nous tenons à témoigner notre gratitude très vive à tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leur secours précieux à la publication de cet ouvrage, et nous adressons des remerciements tout particuliers à MM. O. V. Amundsen, professeur à l'Université de Copenhague, V. Kuhr, agrégé de l'Université de Copenhague, Alf Larsen, Gentofte, Danemark, l'abbé Levesque, Paris, le R. P. Joh. Metzler, S. J., Valkenburg, Hollande, le pasteur P. J. v. Schaumburg, Jyderup, Danemark, l'abbé Schænher, Paris, le docteur C. A. Er. Wickersheimer, Paris, H. Winge, inspecteur du Musée zoologique de l'Université de Copenhague, dont les renseignements nous ont été souvent extrêmement utiles.

M<sup>lle</sup> Ellen Meyer, agrégée de l'Université de Copenhague, a bien voulu nous aider à la revision du texte, de même qu'elle a traduit la plupart des notes. Nous lui exprimons notre vive reconnaissance de ses soins infatigables et du grand intérêt qu'elle a porté à notre travail.

VILHELM MAAR.

Nons tenons à témoigner notre gratitude très vive à tous éeux qui ont bien vouln nous prêter leur secours précieux à la publication de cet ouvrage, et nous adressons des rémercieusents tout particuliers à MM. O. V. Amuspasse, professeur à l'Université de Copenhague, V. Kuns. agrégé de l'Université de Copenhague, Alt Lansux, Gentofie, Danemark, l'abbé Lavesque, Paris, le R. P. Jos. Marsuxa, S. J., Valkenberg, Hollande, le pasteur P. J. v. Schaumaun, Jyderup, Daniemark, l'abbé Schausen, Paris, le docteur C. A. Er. Wieckssensung, Paris, il Winos, inspecteur du Musée ments nous ont été souvent extrêmement utiles renseignements nous ont été souvent extrêmement utiles.

Mile Etten Mevies, agrégée de l'Université de Copenhague, a bien voulu nous aider à la revision du texte, de même qu'elle a traduit la plupart des notes. Nous lui exprimons notre vive reconnaissance de ses soins infinigables et du grand

intérêt qu'elle a porté à potre travail.

VIEHELM MAAR.

## LA VIE DE JACQUES BÉNIGNE WINSLOW RACONTÉE PAR LUI-MÊME

# LA VIE DE JACQUES BÉNIGNE WINSLOW RACONTÉE PAR LUI-MEME

LA VIE DE M. JACQUES BÉNIGNE WINSLOW, DOCTEUR EN MEDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, COPIÉE SUR SON MANUSCRIT [ÉCRIT PAR LUI-MÊME. CE 10 JUILLET 1764] 1) QU'IL EN AVOIT FAIT PAR ORDRE DE FEU M. D'AGUESSEAU, 2) CHANCELIER DE FRANCE.

e suis né et élevé dans la religion luthérienne à Othensé ou Odensé, ville metropolitaine de la province de Fionie en Dannemarc. Mon pere étoit M. Pierre Winslow<sup>3</sup>), alors recteur ou premier pasteur

de la paroisse de Notre Dame en cette ville et assesseur consistorial de l'évêque luthérien du diocese et ensuite par

1) Les mots entre [] sont insérés plus tard dans le manuscrit.

écrivain supérieur et orateur éloquent. — B. U. I p. 252.

<sup>2)</sup> Henri François d'Aguesseau (1668—1751) naquit à Limoges. A l'âge de 22 ans il fut nommé avocat général au parlement de Paris et dix ans plus tard (1700) procureur général. L'administration des hôpitaux fut améliorée par ses soins. Il s'est surtout distingué pendant la famine qui se joignit en 1709 aux désastres de la guerre. Sur la fin du règne de Louis XIV sa position fut affaiblie à cause de sa résistance à l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, dans laquelle il voyait une atteinte aux droits de la monarchie. Chancelier de France par intervalles, il passa en tout dix ans de sa vie dans l'exil. Il fut homme honnête, habile et instruit et de même grand magistrat,

<sup>3)</sup> Pierre (Peter) Jakobsen Winsløv (1636—1705), pasteur, philologue et archéologue, a tiré son nom de sa ville natale Vinsløv dans la province de Scanie, qui appartenait alors au Danemark et où le père était pasteur. Il quitta l'École de Roskilde pour étudier à l'Université de Copenhague en 1655, passa sa licence en théologie en 1658 et prit part à la défense de Copenhague contre Charles-Gustave. Après un petit voyage à l'étranger il fut nommé sous-principal à Odense et deux ans après coadjuteur du pasteur de l'église de Notre-Dame (Frue Kirke) à Odense, Nicolas Pedersen Brun. Il en épousa la fille Marthe (1646—1721) le 20 octobre 1667, et trois ans plus tard il fut nommé successeur de son beau-père, mort en 1670. Winsløv fut transféré à Præstø dans l'île de Sélande en 1692, et en 1703 il fut nommé prévôt de la doyenné de Baarse. Il mourut le 13 janvier 1705. Winsløv faisait des études sur les langues et les antiquités scandinaves, mais il n'a publié qu'une petite partie de ce qu'il avait recueilli: Spicilegium arctoum en 1695 et Farrago arctoa en 1704. La plupart ont été perdus. — D. B. L. XIX p. 48.

permutation pasteur de l'église de Prestøe, ville de la province de Sélande et prévôt de la nomarchie ou doyenné de Baarse dans la même province. (Avant la prétendue Réforme de Luther, on disoit le diocese d'Othensé et l'évêque d'Othensé, Episcopus Othoniensis, mais après on a changé de langage en disant Superintendens ou Episcopus Fioniæ). Ma mere s'appelloit Marthe Brun, fille du prédecesseur, qui étoit aussi

prévôt de la nomarchie ou doyenné d'Othensé.

Je naquis le 27 avril de l'année 1669, qui dans ce pays étoit alors selon l'ancien style le 17 avril, le samedi de Pâques ou veille du dimanche de Quasimodo et jour de Saint Rodolphe<sup>1</sup>) en Allemagne. Je fus baptisé le vendredi suivant, 3 mai, fête de l'exaltation de la Croix, mais à ces endroitslà selon l'ancien style le 23 avril, jour de Saint Georges. On m'a dit plusieurs fois que je vins au monde les mains jointes comme pour prier, et qu'on avoit regardé cela comme un présage que je devois un jour être ecclésiastique. Depuis l'âge de deux ans jusqu'à treize, j'ai été presque toujours valetudinaire, extrémement foible, prenant peu de nourriture, souvent allité et deux fois prêt à être enseveli2), sçavoir au commencement et à la fin de cette époque. Nonobstant ces infirmitez qui m'ont même empêché d'atteindre la grandeur de pere et mere, j'avois beaucoup d'inclinations pour les études et pour differentes sciences proportionnées aux degrez de l'âge.

<sup>1)</sup> On raconte qu'en 1288 les juis de la ville de Berne, par haine pour les chrétiens, ont emprisonné et tourmenté à mort (le 17 avril) un garçon chrétien, nommé Rodolphe. Il fut enterré dans l'église principale de Berne. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologies. Voir p. ex. Henricus Murer, Helvetia Sancta, seu Paradisus Sanctorum Helvetia Florum, Lucerne 1648, p. 299. — Cfr. Acta Sanctorum Aprilis II p. 504.

2) Ces mots signifient seulement que deux fois Winslow a été sur le point de mourir.

<sup>2)</sup> Ces mots signifient seulement que deux fois Winslow a été sur le point de mourir. Il en parle aussi lui-même dans sa thèse de 1740: An mortis incertæ signa minus incerta a chirurgicis, quam ab aliis experimentis? § V. Le fait s'est transformé peu à peu en l'idée que deux fois Winslow aurait été enterré vivant. Voir V. Heise, Jacob Benignus Winsløvs Thesis om Dødstegnene, Sorø 1868, p. V ss.

Je suis l'aîné de treize enfans, sçavoir de neuf freres et de quatre sœurs. Le quatriéme, dont le nom étoit Louis, mourut heureusement à l'âge de deux ans. Tout le reste vivoit, quand je sortis du pays; depuis tous sont morts excepté deux sœurs, qui peut-être vivent encore. Voici les noms de tous, suivant les âges: Nicolas Bruno, Jean, Louis, Laurent, Christian, Henry, Karin (Catherine), Marie, Jean Jacques, Catherine, Anne Magdeleine 1).

Mon pere n'a rien negligé pour cultiver mes premieres dispositions, tant par lui-même, que par les précepteurs et differens maîtres. Il avoit grand soin [de] m'instruire, de même que les autres enfans, dans la religion et les bonnes

Jean (Hans) Winsløv, homme lettré et versé dans la médecine, fut administrateur de l'hôpital de Slagelse dans l'île de Sélande. Il mourut en 1740.

Louis (Ludvig) Winsløv mourut à l'âge de deux ans.

Louis (Ludvig) Winsløv (vers 1674—1712), antiquaire intéressé, traducteur de différents ouvrages historiques et religieux et auteur lui-même. En 1707 il fut nommé pasteur des paroisses Vaaler et Svedal en Norvège. — Det skand. Litt. selsks. Skrifter 1815, p. 157 ss. — D. B. L. XIX p. 47.

Laurent (Laurids) Winsløv étudia le droit et mourut en 1714.

Chrétien (Kristian) Winsløv, pasteur de Baarse et de Beldringe dans l'île de Sélande périt à l'incendie de son presbytère en 1720.

Henri (Henrik) Winsløv mourut, encore étudiant, peu de temps après son frère Chrétien. Cathérine (Karin) Winsløv épousa Jean Antoine Poggense, pasteur des paroisses de Strøby et de Varpelev en Sélande. Elle mourut en 1759, âgée de 80 ans.

Marie Winsløv mourut demoiselle en 1716.

Jean Jacques (Jens Jakob) Winsløv alla demeurer en Norvège chez son frère Louis et mourut encore jeune étudiant.

Abel Catharine Winsløv mourut des petites véroles, à l'âge de 8 ans.

Anne Madeleine (Anna Magdalene) Winsløv épousa M. Holm, pharmacien de la ville de Fredericia en Jutlande et mourut en 1752.

<sup>1)</sup> Nicolas Bruno (Niels Brun) Winsløv (1670—1711) fréquenta le Gymnase d'Odense et sut inscrit en 1690 à l'Université de Copenhague. Il étudia la théologie et passa la licence en 1694. Puis il s'adonna à l'étude de médecine. Revenu d'un voyage d'étude en Hollande et à Paris de 1701 à 1704, il pratiquait la médecine à Copenhague, où il sut reçu docteur en 1709. Sa thèse, bien écrite, concise et sobre, eut pour titre: Quastio medica inauguralis: an Medicus debeat esse Anatomico-chymicus? Il mourut de la peste, âgé de 41 ans. — D. B. L. XIX p. 47 ss. (Jul. Petersen). — Det skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter 1815, Kjøbenhavn, p. 168 ss. (R. Nyerup). — Sur N. B. Winsløv et sa famille voir aussi: J. C. Bloch, Den Fyenske Geistligheds Historie, Odense 1787—90, I p. 491 ss.

mœurs. Il menoit lui-même continuellement une vie fort exemplaire dans sa maison et partout ailleurs. Tout étoit reglé chez lui: la priere en commun matin et soir, le repas, le travail et la récréation aux heures marquées. Tous les dimanches il fit distribuer du pain à un très grand nombre de pauvres, qui se trouvoient vers l'heure de midi dans le vestibule de l'appartement. Trois fois par semaine il donnoit à dîner en particulier à quelques pauvres honteux. Les mardis il visitoit les pauvres malades, les vendredis il alloit dans un certain nombre de maisons en ville pour mettre la paix entre mari et femme et pour voir si l'on avoit soin de l'éducation des enfans et du salut des domestiques; il étoit fort severe pour faire garder la modestie, le silence et le respect dans les églises; il avoit un très grand soin de faire faire le catechisme et dans l'église paroissiale et dans les maisons particulieres. Il étoit également aimé et respecté de tout le monde, car il étoit naturellement gai et de bonne humeur, mais ne souffroit pas la moindre chose contre la modestie et l'honnêteté, ni aucune façon de jurer; il regardoit le jeu de cartes comme une invention diabolique, étant pour l'ordinaire cause de juremens, de colere, de ruine &c., et n'en vouloit point du tout permettre l'entrée dans sa maison. Il avoit une attention particuliere de faire écarter des yeux et des oreilles de la jeunesse tout ce qui pouvoit être capable de faire la moindre mauvaise impression, même les expressions équivoques dans les entretiens familiers, comme aussi d'écarter les conversations des libertins, la lecture des livres suspects, des histoires ou contes impertinens, les peintures immodestes &c. Il avoit un si grand respect pour l'Écriture Sainte, qu'il ne pouvoit pas souffrir qu'on en employât quelque chose pour dire un bon mot en causant, et encore moins qu'on en appliquât des passages aux choses mondaines et profanes. (Cela s'accorde avec le Decret du Saint Concile de

Trente touchant l'usage des livres sacrez. Sess. IV.) 1). Il haïssoit la calomnie et ne pouvoit pas même souffrir qu'on parlât avec aigreur ou raillerie à ceux et de ceux d'une autre religion. Il étoit communément aimé des catholiques qui par occasion et en passant séjournoient dans sa ville, de même que des officiers catholiques des troupes militaires. Cela me fait souvenir qu'un jour en me donnant l'Histoire de Sulpice Severe à lire par rapport à la latinité dans mes premieres études, il me dit de la lire uniquement pour cela sans avoir égard à ce qui s'y trouveroit de contraire à la religion prétendue évangelique, surtout dans l'histoire et les dialogues touchant la vie de Saint Martin<sup>2</sup>). Cependant la lecture de cette vie m'occupoit plus que le reste et m'inspiroit une certaine veneration. Cela me fait aussi souvenir qu'environ ce tems-là un officier catholique, demeurant dans le voisinage, se mettoit à genoux le soir avant que de se retirer parmi les protestans, pour faire ses prieres en particulier, et qu'on étoit touché de sa dévotion, quoiqu'on l'entendit invoquer les saints et entre autres Saint Dominique.

En 1683, ayant fait mes études jusqu'à la rhétorique dans la maison paternelle sous des précepteurs particuliers et sous la direction de mon pere, il me fit aller an college appellé la Grande École d'Othensé ou l'École de Saint Canut <sup>3</sup>)

<sup>1)</sup> Canones et Decreta Concilii Tridentini. Sess. IV. Decretum de canonicis scripturis.

2) Sulpice Sévère (vers 363-429?), né dans l'Aquitanie, était le disciple de Saint Martin (vers 316-400), évêque de Tours. On a de Sulpice Sévère une Histoire sacrée (Historia sacra), qui s'étend depuis la création du monde jusqu' à l'an 410. Elle fut publiée pour la première fois en 1556 à Bâle - B. U. XI. p. 425 ss.

publiée pour la première fois en 1556 à Bâle. — B. U. XL p. 435 ss.

3) Knud IV (Saint Canut), roi de Danemark, commença à la fin du 11ième siècle la construction d'une nouvelle église de Saint-Albain pour remplacer la vieille en bois. Il fut assassiné devant l'autel de l'église en 1086 et canonisé en 1100. Ses restes se trouvent au jour d'aujourd'hui dans la crypte de l'église de Saint-Canut à Odense. — Le roi Erik Ejegod fonda à Odense un monastère de bénédictins et y fit venir douze moines du couvent anglais Evesham. Le monastère était voué à Notre-Dame, à Saint-Albain et à Saint-Canut, mais d'ordinaire on l'appela d'après ce dernier, de même

pour y achever les humanitez dans les deux classes superieures, ce que je fis en trois ans. Mon pere avoit été autrefois *Con-rector* ou, comme on dit ici, sous-principal de ce College.

En 1686, au sortir de là, il me fit étudier une année dans le Gymnasium de la même ville. C'étoit un college particulier, très distingué, où ceux, qui après avoir achevé leurs classes dans l'École de Saint Canut veulent passer avec plus de distinction à l'Université de Copenhague, étudient pendant une année, au bout de laquelle ils sont examinez en présence de l'évêque par ceux qui en sont professeurs, et reçoivent ensuite chacun, selon leur capacité, une attestation signée par un de ces professeurs. Ce Gymnasium a été autrefois annexé à un grand monastere de religieux bénédictins lequel, après la prétendue Réformation, est devenu une espece de seigneurie laïque, retenant toujours le nom de Cloître de Saint Canut, soit qu'il ait été fondé par ce roi de Dannemarc et martyr, soit que ce soit à cause du voisinage de la cathedrale qui porte le nom d'Église de Saint Canut. Les professeurs qui le gouvernoient dans mon tems étoient: le docteur Jacques Bircherod 1), professeur de theologie et

qu'on en trouve le portrait dans le sceau du couvent. L'École d'Odense s'établit, attachée au couvent. Le Gymnase au contraire ne fut fondé qu'en 1618 par décret de Chrétien IV. Il fut inauguré en 1623. En 1802 il fut supprimé ou plutôt uni avec l'École. — C. T. Engelstoft, Odense Byes Historie, 2me Éd., Odense 1880, entre autres passages pp. 232—222.

<sup>1)</sup> Jacques (Jakob) Jensen Bircherod (1624—88) naquit de parents danois à Varberg, ville de Suéde. En 1644 il fut nommé régent à l'École de Copenhague, partit en 1648 pour l'étranger, où il passa un an étudiant surtout les langues orientales. De retour en 1649 il fut agrégé de l'Université. Après un autre voyage à l'étranger il fut, en 1655, nommé professeur de philosophie et de mathématiques au Gymnase d'Odense et professeur du même Gymnase en 1662. En 1675 il fut reçu docteur en théologie, et en 1682 il obtint le rang d'assesseur au conseil de l'Université. Bircherod s'intéressa fort aux langues orientales, à l'histoire de la littérature, aux mathématiques et à l'astronomie, en même temps qu'il fut un théologien très érudit. Il n'a laissé que peu d'ouvrages imprimés. Homme honnête et charitable, il fut très aimé par ses contemporains. — D. B. L. II p. 291 ss.

de la langue hébraïque, le docteur Hahne ou Hannæus¹) medecin, professeur d'éloquence, et M. L. Edinger²), professeur en mathématique et de la langue grecque. Je parvins dans ce *Gymnasium* à faire non seulement des themes extemporannés et des vers en grec dont je sçavois aussi plusieurs dialectes, mais encore des themes, des traductions et des vers en hébreux. J'y appris une bonne partie d'Euclide, la theorie et la pratique des deux globes, la geographie, et ce qui regarde le calendrier, dont je fis (le seul de mes collegiens) l'essai pour l'année suivante avec grand contentement du professeur; et comme, pendant le cours de la même année, chaque étudiant du *Gymnasium* devoit faire une prédication en présence d'un des professeurs qui en fait le jugement, je la fis à mon tour sur l'Évangile de l'entrée triomphante du Sauveur en Jerusalem (*Matth*. XXI).

Au bout de l'année, ayant subi l'examen ordinaire, je reçus l'attestation signée du professeur d'éloquence George Hannæus, docteur en medecine, connu par plusieurs observations rapportées dans les *Acta Hafniensia* de Thomas Bartholin <sup>8</sup>)

<sup>1)</sup> George (Jørgen) Hahn ou Hannæus (1647—99) naquit à Odense; il étudia la philosophie, la théologie et la médecine à l'Université de Copenhague. En 1668 il fut nommé sous-principal du Gymnase d'Odense, passa l'agrégation en 1669, et fut adjoint à George Taulov, professeur d'éthique et d'éloquence, en 1672. Six ans plus tard il fut nommé professeur ordinaire, pratiquant en même temps la médecine à Odense. Il fut reçu docteur en médecine en 1684. Transféré à Rendsbourg en 1692 il revint à Odense en 1697, nommé médecin de la ville et de la province. Il fut un professeur savant et un brave médecin. Sa production littéraire n'a point d'importance. — D. B. L. VI p. 484.

<sup>2)</sup> Laurent (Lorents) Edinger (1631—91), né à Copenhague, partit en 1650 pour faire ses études à l'étranger. En 1654 il fut nommé principal du Gymnase de Slagelse et maître ès arts l'année suivante. Le Gymnase n'étant pas en état de faire ses frais après la guerre contre la Suède, Edinger quitta Slagelse, étudia à Copenhague la science introductive du Nouveau Testament et fut, en 1667, nommé professeur en philosophie et en rhétorique au Gymnase d'Odense et plus tard, en 1672, professeur en grec. — D. B. L. IV p. 419 ss.

D. B. L. IV p. 419 ss.

3) Thomas Bartholin (1616—1680), né à Copenhague, fils de Gaspard Bartholin aîné, fut un des médecins et des naturalistes les plus célèbres de son temps. Les relations qu'il avait liées pendant ses longs voyages, son énorme productivité scien-

et dans les Ephemerides de l'Academie des curieux d'Allemagne<sup>1</sup>); je garde encore l'original de cette attestation, autrement dite Testimonium scholasticum, dont voici la copie.

Copie de l'attestation du College d'Othensé en Fionie, pour entrer dans l'Université de Copenhague.

#### SALVE

NOBILISSIME SENATUS REGIÆ ACADEMIÆ HAFNIENSIS.

Jacobum Winslowium optimi patris bonum filium sine litteris vialibus dimittere noluimus, scientes verissima esse, quæ scripsit quondam Triario suo Plinius De Rusone Epist. 23. Libr. VI p. 389²): Non est cuiquam tam clarum statim ingenium, ut possit emergere, nisi illi materia, occasio, fautor etiam commendatorque contingat. Magna sunt hæc et quidem admodum necessaria emersuro subsidia, quibus omnibus gaudet Winslowius noster. Materiam emergendi ingenio debet, proætate sat claro, facili et expedito. Occasionem emergendi pensiorem non potuisset habere, quam habuit intra parietes natalium conscios, ubi laudabili exemplo præluxit filio pater clarissimus dominus magister Petrus Winslowius, olim Scholæ Othiniensis con-rector solertissimus, nunc ad Templum Divæ Virginis pastor primarius. Quæ igitur in animo habuit honestarum rerum semina Winslowius noster, suis

tifique et sa découverte du système lymphatique (1652—53) lui valaient une réputation européenne. Il exerça un grand pouvoir sur l'Université de Copenhague, et ce furent ses parents qui en occupaient la plupart des chaires. Thomæ Bartholini Acta Medica & Philosophica Hafniensia furent publiés en cinq volumes à Copenhague en 1673—80. Elle fut la première revue des sciences médicale et naturelle et jouit d'une grande renommée. — D. B. L. I p. 564 ss. — B. U. III p. 194.

renommée. — D. B. L. I p. 564 ss. — B. U. III p. 194.

1) Miscellanea Curiosa, Sive Ephemeridum Medico-Physicarum Germanicarum Academiæ Naturæ Curiosorum Annus I etc.

<sup>2)</sup> Le MS. a: Triario Plinius de suo Rusone etc. — Voir: C. Plinii Cacilii Secundi Epistolarum Libri X... recensiti A Johanne Veenhusio... Lugd. Batav. Roterodami 1669, p. 389.

admonitionibus magnus qvotidie excitavit pater, suisqve præceptis aluerunt cum alii informatores, tum Regii nostri Gymnasii professores. Ipse docilis et diligens artes liberales tam avide arripuit in hac nostra bonarum artium officina, ut licet staturæ mensura parvus de palma cum majoribus certare valeat. Cumqve inania capita, qvæ ad Lunæ decrescentis modum odiosa tornavit desidia, longius infra se reliquerit Winslowius, dignum ipsum judicamus, cui fautor etiam commendatorqve contingat. Ego itaqve, qvod mearum est partium facturus, Nobilissimo Senatui Academico nostrum hunc sancte commendo Winslowium; qvi totus id aget, ut vestro favore, ut nostra commendatione dignum se præstare possit. Favete huic, viri illustres, et plures ipsius fratres propediem a nobis expectate.

Othoniæ anno 1687. Die 17 Junii.

## Georgius Hannæus. m. mea.

L. S.

En 1687, incontinent après la sortie du Gymnasium, mon pere me conduisit lui-même à Copenhague, où après avoir subi avec plusieurs autres en public les examens ordinaires par les professeurs de l'Université royale j'y fus reçu (ce qu'on y appelle) Civis academicus et cela avec des ceremonies très singulieres, qui alors étoient en usage 1). Parmi ces pro-

t) Avant d'être admis à l'Université, l'étudiant avait à déposer ses manières ignobles et brutales, voici l'origine de sa qualification de depositurus. Les jeunes gens étaient déguisés bien grotesquement et devaient se conduire le plus grossièrement possible. Puis le bedeau aîné, déguisé lui aussi, les rouait de coups, après quoi on les dépouillait de leurs chamarrures et les habillait décemment. Ensuite l'aîné entre eux sollicitait en latin le doyen de les admettre dans le corps académique, au nombre de Cives academici. Le doyen leur accordait cette faveur, tout en leur expliquant dans un discours la signification symbolique de la cérémonie par laquelle ils avaient passé. Il leur versa du vin sur la tête en signe de joie, parce que Dieu les avait appelés à une instruction supérieure, etc., etc. Dans les statuts universitaires de Chrétien III, cette cou-

fesseurs je m'attachai principalement à MM. Olaus Borrichius 1), Casp. Bartholinus 2) et Olig. Jacobæus 3), docteurs en

tume a été ainsi motivée: Il faut que les jeunes gens apprennent qu'il y a une grande différence entre le lettré et l'illettré, et qu'ils s'habituent à souffrir des affronts et à être payés d'ingratitude, très souvent la seule récompense accordée aux braves gens savants, en reconnaissance de leurs bonnes œuvres et de leurs justes conseils. — Les étudiants les plus jeunes à l'Université de Copenhague sont encore appelés Russer, dérivation de depositurus. — H. F. Rørdam, Kjøbenhavns Universitets Historie, Kjøbenhavn 1868—74

I p. 364 ss. II p. 415 ss.

1) Ole Borch (Olaus Borrichius) (1626-1690) naquit à Nørre Bork en Jutlande, passa, en 1644, de l'École de Ribe à l'Université de Copenhague, où il suivit par préférence les cours des professeurs en médecine Ole Worm, Simon Paulli et Thomas Bartholin. Il se voua surtout aux études d'anatomie, de botanique et de chimie, mais se fit aussi déjà remarquer comme philologue, philosophe et poète. En 1650 il fut nommé régent à l'École de Notre Dame, et pendant cinq ans (1655-60) il fut le précepteur des fils du grand sénéchal Joachim Gersdorph. Ole Borch prit une part glorieuse à la défense de Copenhague, en 1659, et peu de temps après il fut nommé professeur de philologie, de botanique et de chimie à l'Université. Il partit pour l'étranger la même année (1660), fut reçu docteur en médecine à Angers, en 1664, et retourna à sa chaire deux ans plus tard. L'année suivante il fut nommé médecin du roi. En 1681 on lui chargea de l'administration de la bibliothèque de l'Université, le nomma assesseur de la cour suprême en 1686 et conseiller de chancellerie en 1689. Ole Borch était non seulement un savant fort érudit et fort habile, auteur de bien des ouvrages scientifiques, il fut aussi très considéré et très aimé par tout le monde. Non marié et riche, comme il l'était, il a fondé un collège à seize étudiants. Voir p. 14, notes 2 et 3. — D. B. L. II p. 500 ss. — B. U. V p. 97 ss.

2) Gaspard (Kaspar) Bartholin le jeune (1655—1738) naquit à Copenhague. Son père, Thomas Bartholin, lui fit obtenir, à l'âge de 19 ans, une chaire de philosophie à l'Université de Copenhague (1674). Le jeune professeur partit sur-le-champ pour l'étranger. Il passa 3 ans en Hollande, en France, en Italie et en Allemagne, et c'est de ce voyage que datent plusieurs de ses ouvrages sur la médecine et l'archéologie classique. En 1678 Gaspard Bartholin fut reçu docteur en médecine à Copenhague, en 1680 nommé membre de la faculté de médecine, et à partir de 1704, pendant 34 ans, il remplit la charge de doyen de la faculté. En 1687 il fut élu recteur de l'Université et en 1691 nommé assesseur de la cour suprême, et peu à peu, passant dans l'administration civile, il fut conseiller des conférences (1722) et chevalier du cordon blanc (1729); enfin deux ans plus tard il fut anobli. Comme anatomiste Gaspard Bartholin était l'élève de Sténon. Il fut un savant de grandes espérances, et il a le premier démontré chez la femme les glandes qui portent son nom, et dont l'existence chez la vache avait été démontrée par Duverney. En 1682 il découvrit le canal de la glande sublinguale, appelé encore

le canal de Bartholin. - D. B. L. I p. 557 ss. - B. U. III p. 194 ss.

3) Oliger (Holger) Jacobæus (1650—1701), né à Aarhus en Jutlande, fréquenta l'École de Notre-Dame à Copenhague et se livra aux études de théologie et de médecine à à l'Université. Il étudia à Leyde en 1671 et à Copenhague en 1672—74 sous Sténon, partit ensuite pour l'étranger: la Hollande, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, et ne revint qu'en 1679. En 1674 il avait été nommé professeur d'histoire et de géographie à l'Université de Copenhague et en 1681 Secundus anatomicus; il n'avança à la chaire de méde-

medecine et assez connus des sçavans en physique et en medecine. Je choisis selon le reglement de cette Université pour mon professeur particulier M. Borrichius et après sa

mort M. Jacobæus.

L'année suivante, après avoir encore subi en cette Université ce qu'on appelloit Examen philosophicum¹), je retournai à Othensé, où je restai avec mon pere environ trois ans, pendant lesquels je m'appliquai principalement à la theologie, mon pere m'ayant destiné à l'état ecclésiastique; et comme on permettoit aux étudians en theologie de prêcher dans les paroisses de la campagne, j'allois de tems en tems m'y accoutumer. Il arriva une fois pendant le sermon que je fis dans l'annexe de Notre Dame d'Othensé²) le jour de Saint Estienne³), ayant pris pour texte ces mots: Qvoties volui &c.⁴), qu'une poule entra par la fenêtre près de la chaire et voltigea sur la tête des auditeurs; c'étoit, à ce qu'il me semble, le dernier sermon de dix ou douze que je fis en differens endroits, avant que de retourner à l'Université.

Dans cet intervalle on celebra au mois d'avril plusieurs jours de suite la naissance du roi de Dannemarc 5) par un

cine qu'en 1698. En 1677 Jacobæus fut reçu docteur en médecine à Leyde, quoique absent. Il remplit trois fois la charge de recteur de l'Université de Copenhague et fut nommé assesseur de la cour suprême et conseiller de justice. Sa production médicale et surtout anatomique est assez étendue, mais n'a guère de conséquence. Son nom est surtout attaché à l'œuvre magnifique Museum Regium, catalogue descriptif, richement illustré, sur les objets du musée du roi de Danemark. L'Itinéraire de Jacobæus fut publié d'après son manuscrit, à Copenhague en 1910. — D. B. L. VIII p. 376 ss. — B. U. XX p. 452. — L'Itinéraire (Préface).

I) Examen élémentaire que doivent passer tous les étudiants de l'Université de Copenhague avant de passer leurs examens définitifs. Il existe encore.

<sup>2)</sup> Probablement Seden, village situé à 4 km. au nord-est d'Odense.

<sup>3)</sup> Le lendemain de Noël, vingt-six décembre, un des jours où se faisaient les offrandes dans les églises.

<sup>4)</sup> Matth. XXIII 37: Jerusalem, Jerusalem, qvæ occidis Prophetas, et lapidas eos, qvi ad te missi sunt: qvoties volui congregare filios tuos, qvemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas: et noluisti? — Cfr. Luc. XIII 34.

<sup>5)</sup> Chrétien V naquit le 15 avril 1646. Il régna de 1670 à 1699.

opera particulier dressé exprès dans le jardin royal à Copenhague. Me disposant pour y aller, dans l'esperance d'y avoir entrée, qu'on n'accordoit qu'à certaines personnes, je fus mordu à un doigt par un chien familier dans le jardin de mon pere, voulant le débarrasser d'un os qui s'étoit arrêté entre ses dents et le tourmentoit. La durée du pensement de cette morsure interrompit mon voyage, ce que je regardai ensuite comme un trait particulier de la divine Providence pour me préserver de mourir dans l'hérésie par l'incendie qui arriva à ce fameux opera et qui réduisit presqu'en cendres environ deux cens personnes de distinction 1).

En 1691, étant revenu à Copenhague, j'eus place dans un college illustre nouvellement fondé par le docteur Borrichius pour seize étudians, distinguez par des preuves publiques de capacité et d'application. Il le fit appeller Collegium Medicœum pour marquer seulement au public que le fondateur étoit medecin²), car des seize il n'y en avoit que deux pour la medecine et un pour les mathématiques, tous les autres étoient pour la theologie ³). J'y fus d'abord un de ces derniers, et y travaillai particulierement pour me mettre en état de subir un examen en public en theologie, sans néanmoins quitter le goût que j'avois toujours eu dès la jeunesse pour la medecine et pour l'histoire naturelle. A peine y avois-je passé une

<sup>1)</sup> Ce fut le 19 avril 1689, pendant la représentation d'une troupe allemande, que le feu se déclara dans la petite baraque qui leur servait de théâtre et qui était érigée près du château d'Amalienborg à Copenhague que la reine-mère Sophie Amélie avait fait dernièrement construire. La baraque et le château furent réduits en cendres et plus de deux cents personnes y périrent. — Carl Bruun, Kjøbenhavn, Kjøbenhavn 1887—1901. Il p. 248 ss.

<sup>2)</sup> Ole Borch donna au collège le nom de Collegium Medicaum, en mémoire reconnaissante de la bienviellance que lui avaient témoignée pendant son séjour à Florence les Médicis. Il existe toujours, nommé le plus souvent Borchs Kollegium (Le collège de Borch).

<sup>3)</sup> Ceci n'est pas tout à fait juste. Un boursier devait étudier la médecine et la botanique, un autre la chimie, un troisième les mathématiques, trois la philologie et dix la théologie.

bonne partie de la premiere année, que mon pere m'écrivit d'Othensé qu'un curé environ deux lieues de là, étant dangereusement malade, me demandoit pour successeur avec l'agrément du seigneur ou patron de la cure et le souhait des paroissiens qui m'y avoient entendu prêcher une fois. Mon pere me fit vivement sentir ceci comme une marque évidente d'une vraie vocation et m'exhorta d'y faire une attention serieuse, et une réponse prompte. Je récrivis sur le champ que veritablement je ne me sentois pas encore porté à m'engager, mais que cependant je me soumettois à sa décision, s'il croyoit effectivement que Dieu le demandoit. En attendant le rescrit je consultai là-dessus le docteur Jean Bircherod 1), un des professeurs royaux en theologie de l'Université de Copenhague, fils du professeur qui dans le Gymnasium d'Othensé m'avoit enseigné les premiers instituts de la theologie et m'avoit perfectionné dans la langue hébraïque, proche parent du susdit patron ou seigneur, et ami très particulier de mon pere. Il me donna avis de ne me pas presser, étant encore jeune, et qu'il se trouveroit peut-être dans la suite quelque chose de mieux; il ajouta que je pouvois marquer à mon pere qu'il m'avoit conseillé cela en ami. Ainsi on n'y pensa plus. Ce professeur de Copenhague devint quelque tems après évêque d'Aarhus2) en Jutlande.

En 1692, une place d'étudiant en medecine venant à vaquer

borg. Voir la note ci-dessus.

<sup>1)</sup> Jean (Jens) Bircherod (1658-1708), né à Odense, fils de Jacques Jensen Bircherod (voir note 1 p. 8) étudia, à partir de 1674, à l'Université de Copenhague, où il se fit l'élève de Ole Borch. En 1676 il passa l'examen de théologie et en 1683 il commença à faire un cours de droit au lieu de Pierre Resen. En 1684, Bircherod fut nommé professeur d'hébreu, en 1687 adjoint à la faculté de théologie, en 1692 professeur ordinaire de théologie et en 1693 évêque du diocèse d'Aalborg en Jutlande. Il porta un vif intérêt à l'archéologie et à l'histoire de la noblesse du Danemark. Auteur habile, narrateur plein d'esprit. — D. B. L. II p. 292 ss.

2) Winslow se trompe. Bircherod ne fut pas nommé évêque d'Aarhus, mais d'Aal-

dans le College de Borrichius, le parent d'un grand seigneur¹), favori du roi, fut reçu sous ce titre qu'il s'étoit donné
seulement pour profiter de l'occasion, esperant de trouver
dans la suite le moyen de le permuter avec un autre pour
celui d'étudiant en theologie. Peu de tems après il s'ennuya
de passer pour ce qu'il n'étoit point, et ayant vû dans plusieurs rencontres mon inclination pour l'anatomie et l'histoire
naturelle comme aussi mon attachement à MM. Bartholin
et Jacobæus, il me fit un jour la proposition de changer ma
place pour la sienne, m'assurant que non seulement je ferois
grand plaisir à son parent, mais que je pouvois compter sur
sa protection particuliere. Je consultai d'abord mon professeur
en theologie, le docteur Jean Bircherod qui m'y exhorta, et
j'en écrivis à mon pere qui y consentit à condition de ne
pas quitter entierement la theologie pour obtenir l'attestation

Selon la liste sur les boursiers du Collège de Borch Winslow changea sa place avec Chrétien Frédéric (Kristian Frederik) Winterberg. Winslow a dans la liste le numéro 4, est appelé théologien et a demeuré au Collège du 29/5 91 au 11/6 96. On trouve Winterberg comme le numéro 18, sous le titre d'étudiant en médecine et en botanique. Il à demeuré au Collège du 28/11 91 au 11/4 96. Voir: Festskrift i Anledning af Borchs Kollegiums 200-Aars Jubilaum, Kjøbenhavn 1889, p. 164. — Winterberg fut nommé successivement vicaire à Nykøbing de l'île de Sélande (1696) et pasteur à Sakskøbing de l'île de Laaland (1698). Il mourut en 1706. Voir: S. V. Wiberg, Almindelig dansk Præstehistorie, Odense 1870—71, III p. 18. — P. Rhode, Samlinger til de Danske

Øers Laalands og Falsters Historie, Kiøbenhavn 1776-94, I p. 460.

<sup>1)</sup> Le grand seigneur 5: Matthias Moth (vers 1647—1719), probablement né à Odense, fit ses études à l'Université de Copenhague. Il commença par étudier la médecine et fut reçu bachelier en 1666. Ayant passé la plupart des années suivantes jusqu'en 1673 à l'étranger, il revint en Danemark et abandonna l'étude de médecine pour entrer dans l'administration civile. En peu de temps il avança aux postes les plus importants de l'État. En 1679 il fut anobli, eut le titre de conseiller d'État en 1684 et celui de conseiller intime en 1695. Magistrat supérieur et actif, Matthias Moth a joué un grand rôle et a rendu bien des services au développement de plusieurs branches de l'administration civile. Très instruit lui-même il a porté un grand intérêt à la science et il fut l'appui de beaucoup de savants particuliers, aussi bien qu'il a profité aux différentes institutions scientifiques. Il était en possession d'une grande bibliothèque, et il est l'auteur d'un dictionnaire en 60 volumes in folio de la plus grande valeur, et qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque royale de Copenhague. Matthias Moth fut le frère de la fameuse Sophie Amélie Moth, comtesse de Samsø, la maîtresse de Chrétien V. — D. B. L. XI p. 485 ss.

d'en avoir achevé mes études selon les regles de l'Université, et je m'étois même fait inscrire pour cela sous les plus rigides examinateurs de tous les docteurs, Wandalinus¹) et Masius²). Mais ayant cedé ma place de theologie dans le College de Borrichius et accepté celle de medecine, je ne me pressai pas pour cet examen, mais au lieu de cela je me portai très vivement pour l'étude en medecine sous la direction des professeurs royaux MM. Casp. Bartholin, Jacobæus et Wormius³), petit-fils de l'auteur⁴) du Musæum

<sup>1)</sup> Jean (Hans) Wandal (1656—1710), né à Copenhague et fils de l'évêque du même nom, étudia depuis 1671 les langues orientales et la théologie à l'Université de sa ville natale. Le père mort en 1675, il alla en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, et ce fut pendant son séjour dans ce dernier pays qu'il subit une forte influence du champion de l'orthodoxie luthérienne, Abraham Calov. Revenu en 1678, Wandal fut nommé principal de l'École de Sorø en 1680, maître-ès-arts en 1682, professeur en langues orientales à l'Université de Copenhague en 1683 et l'année suivante professeur de théologie; en 1687 il fut reçu docteur en théologie. Grand controversiste et homme de la plus rigide orthodoxie, Wandal s'engagea en plusieurs disputes; aussi fut-il pour Masius contre les calvinistes (voir la note suivante). Il a laissé une grande production scientifique. — D. B. L. XVIII p. 248 ss.

<sup>2)</sup> Hector Geoffroi (Hektor Gotfred) Masius (1653—1709), naquit à Schlagsdorf en Mecklembourg. Il fut reçu maître-ès-arts à Giessen en 1675 et alla continuer ses études en Hollande. Quelque temps après il vint à Copenhague, où il avait des parents, et prêcha dans l'église de Saint-Pierre (Petri Kirke). En 1682 on lui fit espérer une chaire à l'Université de Copenhague, et en attendant il partit pour Paris en qualité de prédicant de l'ambassadeur danois. Pendant les persécutions des huguenots il se déclara dans plusieurs écrits le défenseur des protestants. En 1686 il revint à Copenhague, nommé chapelain du roi et professeur en théologie, et l'année suivante il fut reçu docteur en théologie. Il se fit maintenant l'adversaire borné et zélé des réformés, et les vifs écrits qu'il publiait contre eux furent d'une haute portée à l'étranger non moins qu'en Danemark. Masius, apprécié et actif comme professeur, fut en outre l'auteur d'écrits ascétiques, de psaumes, etc. Il était très riche. En 1712 ses enfants furent anoblis sous le nom de van der Maase. — D. B. L. XI p. 179 ss.

<sup>3)</sup> Ole Worm le jeune (1667—1708), naquit à Copenhague. Il était le fils du président de tribunal Villum Worm et le petit-fils de Ole Worm aîné (voir la note suivante). En 1688 il fut nommé professeur en philosophie à l'Université de Copenhague avec le droit de monter dans la faculté de médecine, et la même année il partit pour l'Allemagne et la Hollande. A son retour en 1691 il eut la charge de professeur d'éloquence. Ayant déjà depuis longtemps fait des cours de médecine en qualité de l'assistant particulier de son père, il lui succéda comme professeur de médecine en 1704. Ole Worm le jeune n'a eu aucune importance pour la science. — D. B. L. XIX p. 195.

<sup>4)</sup> Ole Worm aîné (1588-1654) naquit à Aarhus. Il fréquenta l'école de cette ville et alla continuer ses études en Allemagne et en Hollande. En 1607 il commença

Wormianum. M. Bartholin me fit son assistant particulier dans ses démonstrations d'anatomie dans l'amphitheatre public, et même, s'y trouvant une fois incommodé, il me chargea de faire le reste. M. Jacobæus qui m'affectionnoit très fort, m'encouragea très particulierement sur ma disposition et mon attachement pour l'anatomie et me fit esperer la charge d'anatomiste royal, qui avoit été établie en faveur de feu mon grand-oncle, le docteur Sténon 1), et vacante depuis son départ

à Strasbourg l'étude de médecine qu'il alla ensuite continuer à Bâle, à Padoue et ailleurs en Italie, à Montpellier et à Paris. Il revint en Danemark en 1610 en passant par la Hollande. L'année suivante il alla encore visiter l'Allemagne, la Suisse (reçu docteur en médecine à Bâle) et l'Angleterre. De retour à Copenhague en 1613, il fut nommé Padagogicus, plus tard professeur en grec (1615), en physique (1621); enfin, en 1624, il obtint la chaire de médecine qu'il remplit une trentaine d'années jusqu'à sa mort. Ole Worm fut un savant très érudit et un professeur consciencieux. Vrai polymathe, la médecine et l'archéologie scandinave furent pourtant ses intérêts principaux. Comme médecin il s'est bien distingué pendant les épidémies de peste qui ravageaient Copenhague au commencement du dix-huitième siècle. Comme professeur il ne travaillait pas avec moins de zèle pour améliorer les conditions relatives aux études de l'Université, en fondant un jardin botanique, des musées, etc., et le musée qui portait son nom, était à cette époque parmi les choses les plus remarquables de Copenhague. Thomas Bartholin lui rendit honneur en nommant d'après lui les os Wormiens, qui ont gardé leur nom jusqu'à nos jours. Comme archéologue et surtout par ses interprétations des inscriptions runiques, Ole Worm a acquis la plus haute réputation, et ses œuvres fondamentales sur ces sujets, en premier lieu l'ouvrage publié en 1643 sous le nom de Danicorum monumentorum libri sex, sont toujours les sources importantes où puisent les runologues. — D. B. L. XIX p. 186 ss. — B. U. XLV p. 71.

1) Nicolas Sténon (Nicolaus Steno ou Stenonis; en danois Niels Steensen) (1638-1686), anatomiste, géologue, théologien et évêque catholique, naquit à Copenhague de parents considérés et aisés. Il fréquenta l'École de Notre-Dame où, entre autres, Ole Borch fut son maître. En 1656 il fut inscrit à l'Université de Copenhague et s'appliqua à l'étude de médecine sous Thomas et Érasme Bartholin et Simon Paulli. Les cours furent interrompus par la guerre entre le Danemark et la Suède et par le siège de Copenhague, et immédiatement après la conclusion de la paix, Sténon partit continuer ses études en Hollande. Il y étudia la médecine et spécialement l'anatomie sous Blasius à Amsterdam et plus tard sous van Horne et de la Boë Sylvius à Leyde et les mathématiques sous Golius, et il se procura bien des amis intimes, entre autres Spinoza et Swammerdam. A peine arrivé en Hollande, Sténon avait fait sa première découverte anatomique, le canal excréteur de la glande parotide, ou canal de Sténon. Beaucoup d'autres découvertes extrêmement importantes suivirent celle-ci, et ce fut à bon droit que Sténon s'attendit à être nommé professeur à l'Université de Copenhague dès son retour en Danemark en 1664. Néanmoins, malgré sa promesse formelle, le tout-puissant Thomas Bartholin réussit à le faire négliger en faveur d'un de ses neveux, très

### pour l'Italie, ajoutant même, qu'au lieu de son honoraire

médiocre. Sténon abandonna cette même année le Danemark et partit pour Paris où sa renommée lui avait déjà frayé le chemin et où Thévenot surtout lui témoigna un grand intérêt et une grande amitié. Il fut aussi introduit dans le monde, spécialement dans les cercles ecclésiastiques, et il paraît que Bossuet a exercé sur lui une grande influence personnelle. L'année suivante (1665), Sténon continua son voyage et alla à Florence, où on lui fit un accueil peut-être encore plus excellent qu'à Paris. Le grand-duc Ferdinand II l'attacha à sa personne, lui assurant un sort agréable, et il put se réjouir de l'intimité de tous les hommes supérieurs qui donnaient de l'éclat à la cour du grand-duc, comme Malpighi, Borelli, Magalotti, Viviani, Dati, etc. C'est de ces années heureuses, passées à Florence, que datent les recherches les plus brillantes de Sténon. Maintenant il ne lui fallait plus des efforts pour obtenir une chaire à l'Université de Copenhague; on vint la lui offrir sous forme d'un rappel de la part du roi de Danemark. Mais ce rappel lui arriva juste au jour où, certainement influencé de plusieurs manières différentes, il venait d'abjurer la foi luthérienne pour professer la foi catholique (1667). Pendant les premières années qui suivirent sa conversion, Sténon ne fournit à la science que des ouvrages de peu de valeur; il se sentit de plus en plus divisé et bientôt il renonça à toute œuvre scientifique. Il ne revint en Danemark qu'en 1672, et comme les catholiques étaient alors exclus des chaires de l'Université, on le nomma à Copenhague anatomiste royal. Sténon ne se sentit pourtant pas à son aise en Danemark après sa conversion, et déjà en 1674 il retourna à Florence où Cosme III, le fils de Ferdinand II, l'accueillit avec la même bienveillance que son père l'avait fait et le fit le précepteur de son fils. Il s'en fallut encore beaucoup que l'esprit mal satisfait de Sténon ne se calmât. Ses exigences à lui-même allaient toujours en augmentant, et il finit par se faire ordonner en 1675. Dès ce moment, il se dévoua exclusivement à l'Église catholique, fut l'auteur d'écrits polémiques théologiques, et s'adonnant à une vie toujours plus ascétique il travailla à convertir le plus grand nombre possible de ses connaissances. Nommé évêque de Titiopolis i. p. i. et vicaire apostolique de l'Allemagne septentrionale et des royaumes scandinaves il se distinguait comme un ecclésiastique fervent, à Hanovre (1677-80), à Munster (1680-83) et à Hambourg (1683-85) et mourut dans la plus grande misère à Schwerin en 1686, épuisé et ruiné par les tortures, qu'il s'était volontairement imposées. Son corps fut transporté à Florence et déposé dans la crypte sous l'église de Saint-Laurent. - Les découvertes anatomiques et physiologiques de Sténon sont nombreuses, surtout si l'on met en ligne de compte que ce ne fut que pendant treize ans qu'il se vouait à la science. Sténon a découvert partout dans le corps un grand nombre de glandes jusqu'alors inconnues; il a démontré que le cœur est composé de fibres musculaires, que la langue aussi est un organe musculaire, et il a appliqué les lois de la mécanique et de la physique à la physiologie des muscles. Il est l'auteur de dissertations excellentes sur le cerveau, il a démontré l'existence du canal vitello-intestinal dans le fœtus, et il a reconnu, avant de Graaf et plus exactement que lui, le rôle physiologique des follicules de l'ovaire. Ensuite il nous a fourni des études excellentes sur l'anatomie et sur la physiologie des raies et des requins. Mais il ne suffit pas de regarder le grand nombre de découvertes de Sténon pour se faire une idée de son génie. On saurait seulement l'apprécier pleinement, si l'on considère les conclusions nettes et vastes qu'il tire toujours de ses trouvailles. On ne le voit jamais mieux qu'en regardant ses découvertes géologiques. Elles sont le résultat des recherches qu'il a faites dans un terrain tellement restreint que l'est la Toscane, et néanmoins elles l'ont porté à rien

de quatre cens écus, j'en pourrois esperer l'augmentation de deux cens. Je soutins des theses publiques 1), une sous la présidence d'un jeune medecin et une autre sous M. le professeur et conseiller de justice Paul Vinding 2), Ephorus du Collegium Medicæum, pour recevoir le degré de baccalaureat qui donne le droit de présider in cathedra inferiori. Je disputai aux actes publics de doctorat en medecine, et enfin je présidai moi-même dans le College à trois theses ou disputations en medecine dont la premiere étoit De machina plantanimali, la seconde De diarrhæa ex ira et tristitia et la troisiéme sur la même matiere 4). M. Rø-

moins qu'à fonder la géologie scientifique moderne. Ses ouvrages sur la formation des couches de la terre, sur les fossiles et sur les configurations des cristaux et leur production sont tellement en avance sur l'époque que ce ne sont que les savants du dixneuvième siècle qui ont su les apprécier selon leur mérite. Ses contemporains ne tardèrent pas à les oublier. La première édition complète des œuvres scientifiques de Sténon n'a paru qu'en 1910: Nicolai Stenonis Opera Philosophica, Copenhagen 1910. — D. B. L. XVI p. 310. — B. U. XL p. 209. — Voir aussi la préface de l'édition de 1910.

1) 1. Qvid opportune potuerit dicere filius prodigus a patre receptus. 25 nov. 1691. —
2. Salomon de arboribus et stirpibus a cedro Libani disseruit usque ad hyssopum, qvi egreditur a pariete. 14 septb. 1692. — Cf. Luc. XV 11—32 et I Rois. IV 33 (III Rois selon les catholiques).

2) Paul (Povl) Vinding (1658—1712), né à Copenhague, inscrit à l'Université de cette ville en 1675, fut en 1677 nommé *Professor designatus*. De retour en 1681 d'un voyage en Hollande, en Angleterre, en France et en Allemagne il eut la charge de professeur en grec qu'il remplit jusqu'à sa mort. En 1686 il fut nommé assesseur du conseil aulique et de la chancellerie, deux ans plus tard assesseur de la cour suprême, en 1693 conseiller de justice et en 1706 conseiller d'État. Vinding était regardé le meilleur latiniste de son pays après Ole Borch et fut un auteur assez fertile. Pratique dans les affaires et d'une intelligence concise et claire, comme il l'était, Borch le nomma éphore de son Collège, charge qui lui valut l'estime et l'amour des boursiers. — D. B. L. XIX p. 25 ss. — Festskrift, etc. p. 44 ss.

3) I. Spicilegium Anatomico-Botanicum Generale De Machinæ Plantanimalis Oeconomia Analogica, Qvod . . . . In Collegio Mediceo die 20 Junii Anno 1694. h. p. m. proponit Jacobus Winslow. Respondente Christiano Willichio. Hafniæ, . . Dédié aux professeurs Gaspard Bartholin, Oliger Jacobæus, Jean Mule et à son père Pierre Winslow.

2. Exercitii Anatomico-Pathologici, Circa Historiam De Solenni Alvi Solutione Ex Ira Et Moerore, Particula I Anatomica... submissa à Jacobo Winslow tuente Johanne Thoma Trojel. Anno 1695 d. 26 Junii ante meridiem h. s. Hafnia...

3. ... Particula II Pathologica ... Respondente Canuto Spormaker Bernhardi F. In Auditorio Anno 1696. d. [17 ajouté par écrit] Junii. Horîs post meridiem consvetis. Hafniæ ...

mer 1), celebre professeur en astronomie 2) et autrefois attaché pendant plusieurs années à l'Observatoire royal de Paris, qui alors demeuroit attenant le dit College 3) et m'honoroit de sa bienveillance à cause de mon assiduité à le voir et à lui proposer avec simplicité mes idées sur les experiences dont il me parloit pour l'ordinaire avec plaisir, me conseilla de dédier la derniere de mes theses au seigneur, avec le parent de qui j'avois permuté ma place; il en étoit un ami particulier, et il lui parla de tems en tems de ma disposition

<sup>1)</sup> Olaus (Ole) Kristensen Rømer (1644-1710) naquit à Aarhus. Dès son enfance il s'intéressait fort aux mathématiques et à la métrologie. En 1662 il fut inscrit à l'Université de Copenhague et logeait chez Érasme Bartholin dont il était pendant neuf ans l'assistant particulier et avec qui il travaillait pendant les derniers quatre ans à préparer une édition complète des observations de Tycho Brahe. En 1671 le Danemark reçut la visite de l'abbé Picard qui venait de la part de l'Académie des sciences à Paris faire des observations nouvelles sur la situation exacte d'Uranibourg et d'autres points voisins. Érasme Bartholin et Rømer l'assistaient en son travail, et le dernier eut à faire la plupart des observations. Picard amena Rømer à Paris en 1672. Il fut reçu membre de l'Académie et eut son logement à l'Observatoire, établi en 1667, et dont Cassini était le directeur. Tout en prêtant son concours aux travaux de Picard, Rømer travaillait pour son propre compte. Une suite d'observations sur les éclipses des satellites de Jupiter le menaient à la découverte importante que la lumière met un certain temps pour se propager dans l'espace, et par les calculs de ses observations il réussit à déterminer la vitesse de la lumière (1675). Rømer fut nommé Professor designatus mathematum superiorum à l'Université de Copenhague, mais il resta encore six ans en France. Il profitait de ces ans pour construire avec Picard les grandes eaux à Versailles et à Marly, mais il alla aussi, en astronomiste, à Londres, où il fit la connaissance de Newton et de Harley. Il trouva encore le temps pour inventer quantité des appareils les plus importants aux observations astronomiques, et dont on se sert encore le jour d'aujourd'hui. De retour à Copenhague en 1681, il entra en fonction comme professeur à l'Université. Il fit encore beaucoup d'observations d'une valeur extrêmement grande, mais il n'en a publié que très peu, la plupart ont été perdus. Rømer s'est encore chargé de plusieurs tâches pratiques, il a amelioré le pavé, l'éclairage des rues et les conduits de l'eau à Copenhague, etc. En outre, le Danemark doit à Rømer un meilleur système de monnaies et de poids, de l'impôt cadastral, etc. Il a pris aussi grande peine pour faire adopter dans sa patrie le calendrier grégorien; il a fondé l'École de navigation de Copenhague, etc., etc. En 1694 Rømer fut nommé assesseur de la cour suprême, en 1705 directeur de la police et premier bourgmestre, et en 1706 conseiller d'État. Il se montrait toujours le protecteur intéressé des étudiants habiles de l'Université de Copenhague. - D. B. L. XIV p. 490 ss. — B. U. XXXVI p. 303 ss.

<sup>2)</sup> Le MS. a: anathomie.

<sup>3)</sup> Le Collège de Borch est situé à Store Kannikestræde numéro 12. La maison de Rømer se trouvait où sont maintenant les numéros 14 et 16.

et du progrez que je faisois. Ce seigneur étoit conseiller privé du roi de Dannemarc, secretaire d'Etat, sur-intendant des postes et dispensateur general des graces dans tout le royaume. Il avoit autrefois lui-même étudié en medecine, et avoit alors traduit en latin une lettre que mon grand-oncle, M. Sténon, avoit écrit en italien au grand-duc de Toscane, touchant l'anatomie d'un veau hydrocephale; la traduction en est inserée dans les Acta Hafniensia de Thomas Bartholin sous le titre Matthiæ Mothii &c. 1), qui étoit le nom du seigneur, et en langue vulgaire M. Moth. Il avoit toujours conservé de l'amour pour la profession et en particulier pour la chirurgie, en faveur de laquelle il avoit même fait établir une chaire royale dans l'Université de Copenhague pour un parent ou allié, nommé M. Aagaard<sup>2</sup>), qui quelque tems après, par une longue absence dans une autre province, laissa pour ainsi dire tomber cet établissement. Cela ne contribua pas peu à me faire inspirer par un ami de m'appliquer aussi en particulier à ce qui concerne les operations chirurgicales. Ainsi pour ne rien negliger, j'employai la derniere année de ma demeure dans cette Université à la chirurgie et me

1) Voir: Thomæ Bartholini Acta Medica & Philosophica Hafniensia Ann. 1671 & 1672, Hafniæ 1673, No. CXXXI p. 245: De Vitulo Hydrocephalo ad Sermum Magnum Etruriæ Ducem Ferdinandum II Epistola. — Nicolai Stenonis Opera Philosophica,

Copenhagen 1910, II p. 227 (dans cette édition une planche).

2) Le MS. a: Rugaard ou Ragaard. — André Nicolas (Andreas Nikolaj) Aagaard naquit environ 1664. En 1683 il quitta l'École de Kalundborg dans l'île de Sélande pour se livrer aux études de médecine et de chirurgie et fut nommé Professor designatus en médecine et chirurgie en 1688 à l'Université de Copenhague. Il reçut le titre de conseiller de chancellerie en 1696 et celui de conseiller de justice en 1698. Au mois d'octobre l'année suivante, Aagaard quitta le Danemark, et de Hambourg il demanda par une lettre la démission de sa charge. Il fut découvert qu'il avait abusé des legs qu'on lui avait confiés, mais probablement ce n'a pas été la seule raison de son départ. La dernière nouvelle qu'on ait de sa part est une lettre, envoyée de la Haye sous la date du 30 avril 1700. Il était un parent de la femme de Matthias Moth, Christine Aagaard; qu'il ait été son frère est pourtant peu probable. — Kristian Carée, Den Danske Lægestand, Doktorer og Licentiater 1479—1788, København og Kristiania 1909, p. 1. — K. Carée, Anders Aagaard dans Bibliotek for Læger, København 1910, fasc. 2.

logeai exprès chez M. Buchwald 1), très habile et très exercé en cette partie qu'il avoit très cultivée à Paris à la Charité des hommes 2). J'assistai à toutes les operations qui se présenterent, j'y mis même la main dans les occasions, et à la fin j'y avançai tellement que les jeunes gens m'engagerent à leur faire une espece de cours. Il me resta seulement une difficulté presqu'insurmontable pour l'operation de la saignée à laquelle je n'avois jamais pu assister sans être prêt plus ou moins de tomber en foiblesse. Un ancien maîtrecompagnon en chirurgie me donna là-dessus un avis dont l'execution m'en délivra, en faisant moi-même en sa présence

2) L'Hôpital de la Charité fut fondé par Marie de Médicis en 1601. On n'y acceptait que des hommes. Le premier local fut situé rue de Petite-Seine, mais déjà en 1606 l'établissement fut transporté à l'hôtel de Sansac, à l'angle de la rue Saint-Pierre (actuellement rue des Saints-Pères) et de la rue Taranne. — Paul Delaunay, Le Monde Médical Parisine en die buité le Sille Parisine en die buité le Saints-Pères.

dical Parisien au dix-huitième Siècle, Paris 1905, p. 89.

<sup>1)</sup> Jean (Johannes) de Buchwald (1658-1738), né à Meldorf du pays des Dithmarses, vint à Copenhague en 1674 comme l'apprenti de son oncle maternel Nicolas (Niels) Boye, maître-barbier assez connu. Reçu aspirant à la maîtrise en 1680 il partit passer quatre ans en Allemagne, en Hollande et en Autriche. Il resta un an à Vienne dans le service de M. Hawelant, chirurgien ordinaire de l'empereur; il était ensuite le chirur-gien de l'ambassadeur de Danemark et demeura chez lui pendant le siège des Turcs en 1683. Il revint à Copenhague la même année, fut nommé chirurgien de la marine, mais alla de nouveau en Hollande et à Paris pour commencer l'étude de médecine. De retour à Copenhague en 1689 il fut nommé chirurgien de l'hôpital de la marine, Kvæsthuset, et il ne tarda pas à se faire un nom comme opérateur. En 1692-93 il accompagna Frédéric IV, alors prince royal, à l'étranger où il continua ses études. Revenu à Copenhague il y menait une vie paisible de barbier-chirurgien jusqu'en 1697 où il partit pour la Hollande de compagnie avec Winslow. Le 15 mars il fut immatriculé dans l'Université de Leyde. En Hollande de Buchwald suivait les cours de Bidloo, de Hotton et de Deckers, et la même année, en 1697, il passa sa licence en médecine. De retour à Copenhague il étudiait l'anatomie sous Gaspard Bartholin le jeune, fut reçu docteur en médecine en 1700 et la même année nommé médecin en chef à l'hôpital de la marine. Sept ans plus tard il eut le titre de médecin du roi, fut nommé en 1711 chirurgien en chef des forces militaires, en 1717 conseiller de justice et professeur de la faculté de médecine, et conseiller d'État en 1728. Esprit positif, habile, ambitieux et très intelligent, de Buchwald a été d'une influence durable pour la chirurgie et pour l'obstétrique en Danemark. Rømer et Winslow l'ont fort estimé, mais le monde savant ne lui pardonnait pas son origine et le regardait toujours d'un œil jaloux. Deux fils se sont distingués comme médecins et un d'eux, Balthasar Jean de Buchwald, fut le successeur de son père à l'Université. - D. B. L. III p. 225 ss. - Sur les ouvrages de Buchwald, voir: V. Ingerslev, Danmarks Læger og Lægevæsen, Kjøbenhavn 1873, II p. 160.

2) L'Hôpital de la Charité fut fondé par Marie de Médicis en 1601. On n'y accep-

dans l'hôpital militaire 1) 15 ou 16 saignées tout de suite un des premiers jours du mois de mai aux matelots qui s'y présentoient alors pour l'ordinaire, lesquelles saignées je fis heureusement, excepté deux que je fus obligé de réïterer, même sans aucun accident. C'est l'unique fois que j'ai fait cette operation, très content d'avoir été par ce moyen gueri de ma foiblesse.

En 1696, vers la fin de la cinquiéme année de toutes ces applications M. le conseiller privé de Moth, à qui j'avois dédié ma derniere these ou dissertation et que je n'avois osé aller voir depuis, me fit venir chez lui, et après m'avoir interrogé sur plusieurs cas de medecine et de chirurgie me parla en ces termes: Vous êtes celui que je cherche depuis quatorze ans; et là-dessus me mit d'abord entierement sous sa protection, m'exhortant de continuer mes applications. Ceci étoit encore un trait de la Providence divine, car depuis plusieurs années auparavant mon pere avoit été desservi auprès de ce seigneur par les mains de qui presque tout passoit dans le royaume. La cause de cette disgrace étoit, autant que je puis m'en souvenir, le refus que mon pere dans une maladie considerable avoit fait de résigner sa charge à un de ses favoris qui en avoit fait la sollicitation. En me rappellant cela, j'adore la divine misericorde qui par des voies si singulieres, contre toute attente, m'a fait embrasser avec tant de succez une profession qui m'a procuré cette faveur inopinée sans laquelle je ne serois peut-être pas sorti de mon pays; et qui pis est, je serois resté dans ma religion natale, contraire à celle hors laquelle personne ne peut être sauvé.

Ceci me rappelle encore le souvenir d'un autre trait de

<sup>1)</sup> Le Kvæsthus dont il est ici question, était fondé exclusivement comme l'hôpital de la marine. Il était situé où se trouve maintenant Kvæsthusgade. La première pierre fut posée en 1684. L'hôpital fut remué à Kristianshavn (faubourg de Copenhague) en 1777.

misericorde: pendant que je demeurois au College de Borrichius, mon pere avoit permuté avec une personne 1) protegée du même seigneur sa charge pastorale d'Othensé en Fionie pour celle de Prestøe, ville de Sélande. Quelque tems après son démenagement à cet endroit, je voulus y aller avec un de mes freres qui étoit alors aussi à Copenhague, et comme il faisoit beau tems, au lieu d'y aller par terre, nous nous embarquâmes dans un vaisseau tout prêt avec une provision ordinaire pour un trajet de dix à douze heures au plus<sup>2</sup>). Mais étans en pleine mer, le vent, devenu contraire, nous fit naviguer pendant environ quatre jours, de sorte que nous eûmes pour nourriture le pain bis des matelots, et la derniere nuit, le vaisseau étant près d'un rocher, il s'éleva une tempête si violente que le pilote, après avoir mis tout en œuvre, nous avertit qu'il n'osoit plus rien esperer et nous exhorta de nous recommander au Seigneur. Quelques momens après arriva subitement un calme extraordinaire et le ciel qui étoit auparavant tout noir devint dans un moment éclairé par les étoiles. Je regarde encore ceci comme un trait particulier de la grande misericorde divine, qui n'a pas permis que je mourus hors de la religion catholique et qui m'a sauvé du peril des eaux, comme elle m'avoit quelques années auparavant préservé de perir par le feu.

Je composai en cette année un memoire raisonné sur des observations particulieres que j'avois faites depuis quelque tems et je le présentai à M. de Moth, mon nouveau patron, qui le reçut avec marques de plaisir et de contentement.

En 1697, au commencement de l'année, je reçus très inopinément ses ordres de me mettre au plus tôt en état de voyager pour voir en differens pays étrangers ce qui pour-

2) La distance par mer de Copenhague à Prestø est une 80aine de kilomètres.

<sup>1)</sup> Frédéric Chrétien (Frederik Kristian) Mikkelsen v. Haven permuta sa charge pastorale avec celle de Pierre Winsløv le 19/7 1692. — S. F. Wiberg, l. c., II p. 521.

roit contribuer à me perfectionner de plus en plus dans la profession qu'on m'avoit fait embrasser, avec assurance d'avoir

soin du necessaire pour ce voyage, &c.

A peine avois-je le tems d'aller prendre congé de mon pere et de ma mere, qui avec la famille étoient alors dans la même province, sçavoir à Prestøe, dont j'ai fait mention ci-dessus. Mon pere qui malgré mes frequentes infirmitez onereuses m'avoit toujours cheri particulierement, après m'en avoir encore donné des preuves dans cette occasion des plus sensibles, m'inculqua plusieurs instructions salutaires pour me conduire et me comporter en toutes sortes de rencontres parmi le monde des differens pays étrangers; en les finissant il me dit qu'il ne me parloit point de religion, ne doutant pas que par mes études précedentes en theologie je ne sçusse bien la conduite que je devois garder parmi les religions étrangeres; et il ajouta que je pouvois en passant entrer dans les églises de ces religions et y prier Dieu dans un coin en particulier seulement. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici, uniquement pour l'édification de ma famille, qu'étant sur le point de nous separer il témoigna à mes freres et à mes sœurs alors présens, que je ne lui avois fait de peine par desobeïssance excepté une seule fois; je m'en souviens toujours très bien, de même que du châtiment aussi rude que salutaire que j'en reçus, n'ayant alors qu'environ sept ans.

Ayant ensuite préparé ce qui étoit necessaire pour le voyage, je partis environ le 22 fevrier de cette année 1697, malgré la rigueur extraordinaire de l'hiver. La mer Baltique étoit prise très avant et le fleuve Elbe vers Hambourg l'étoit entierement; je fus pourtant obligé de traverser cette riviere d'un bord jusqu'à l'autre sur la glace dans un traîneau avec un seul cheval qu'on fit aller à grand galop pour ne pas enfoncer la glace qui se rompoit à mesure d'espace en espace

avec un bruit qui faisoit peur. M. Buchwald chez qui j'avois demeuré l'année précedente, ayant aussi à faire en Hollande, m'accompagna, et nous arrivâmes ensemble à Leide le 7 mars. Je me souviens qu'ayant vû de loin aux environs des frontieres [d'Hollande Nord-d'Hollande]¹) marcher deux religieux qu'on disoit être franciscains, et cela la premiere fois de ma vie, le seul aspect de leur habit me fit pâlir et presqu'évanouir, sans sçavoir pourquoi.

Incontinent après mon arrivée à Leide, je me fis d'abord immatriculer <sup>2</sup>) dans l'Université chez le recteur qui étoit alors, autant que je puis m'en souvenir, M. Volder <sup>3</sup>), professeur en mathématique; et cela par l'avis d'un bon compatriote que je fus assez heureux d'y trouver, sçavoir M. Foss <sup>4</sup>), fils d'un ancien premier medecin <sup>5</sup>) du roi de Dannemarc, avec

1) Les mots entre [] sont insérés plus tard dans le manuscrit.

2) Le 15 mars 1697, le même jour que de Buchwald. — Album Studiosorum Aca-

demiae Lugduno-Batavae, Hagae Comitum 1875, col. 745.

<sup>3)</sup> Burchardus de Volder (1643—1709) naquit à Amsterdam, faisait ses études dans cette ville, fut reçu maître-ès-arts à Utrecht et docteur en médecine à Leyde. En 1670 il fut nommé professeur de philosophie à Leyde, et en 1682 professeur de mathématiques.

il fut nommé professeur de philosophie à Leyde, et en 1682 professeur de mathématiques. Il fut un savant très estimé. — B. W. d. N. XIX p. 316 ss.

4) Jean (Jens) Foss le jeune (1674—1757), baptisé à Lund de la Scanie, fut reçu étudiant à Copenhague en 1693 et inscrit à l'Université de Leyde en 1696 et en 1700. L'année suivante il fut nommé professeur désigné en philosophie et en médecine à l'Université de Copenhague; pourtant on lui fit un passe-droit et donna la charge vacante à G. F. F. de Frankenau. Foss partit de nouveau pour la Hollande et fut immatriculé encore une fois dans l'Université de Leyde en 1702. Nous le trouvons en 1708 pratiquant la médecine à Schoonhoven en Hollande, et il refusa maintenant la chaire de mathématiques à l'Université de Copenhague. Cependant il revint à sa patrie en 1712 et fit partie d'une commission, chargée de faire une motion sur l'établissement d'un collège de médecine. — Kristian Carpe, Den danske Lugestand, Doktorer og Licentiater 1479—1788, p. 41.

<sup>5)</sup> Chrétien (Kristian) Foss (1626—1680), né à Lund, père du médecin ci-dessus nommé. Ayant fréquenté l'École de Sorø il fut immatriculé dans l'Université de Copenhague en 1644, se livrant aux études de théologie et plus tard à celles de médecine. Il fit deux voyages à l'étranger, visita la Hollande, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche et reçut le doctorat en médecine à Utrecht en 1652. Trois ans plus tard il eut la charge de médecin provincial dans la Scanie. Quand cette province fut cédée à la Suède, il fut nommé, en 1669, professeur en médecine dans l'Université de Lund, récemment initiée, et en 1672 assesseur de la cour aulique de Jönköping. Pendant la guerre de 1675 on le soupçonnait

qui je liai une grande amitié, que nous gardâmes réciproquement sans interruption pendant notre sejour en Hollande et ensuite en France.

Je profitai le reste de cet hiver de plusieurs cours particuliers: sçavoir en anatomie et chirurgie chez M. Bidloo 1), en pharmacie et chimie chez M. Le Mort<sup>2</sup>), sans negliger les exercices de la medecine pratique, étant conduits par M. Deckers<sup>3</sup>) dans l'hôpital destiné pour cela en faveur des étudians et des jeunes medecins. J'assistai aux experiences publiques et ordinaires de M. Volder et de M. Senguerd 1).

de sympathie avec le Danemark, il se vit obligé de s'enfuir et obtint la charge de médecin ordinaire du roi de Danemark, Chrétien V. En 1678 Foss fut nommé assesseur de la cour suprême à Copenhague. Il avait dans son vivant un grand renom comme

2) Jacques (Jakob) Le Mort (1650-1718), né à Arnheim, étudia pendant trois ans la théologie à Leyde, et partit ensuite pour Amsterdam travailler dans une pharmacie. En 1672 il retourna à Leyde et établit un laboratoire où il faisait des cours de pharmacie, ce qui finit par lui valoir une amende; mais six jours après sa condamnation il fut déjà reçu docteur en médecine à Utrecht, en 1676. En 1690 Le Mort fut nommé directeur du laboratoire de chimie de l'Université de Leyde, et deux ans après on lui donna la permission de tenir des Collegia medica. Enfin en 1702 il fut nommé professeur ordinaire de chimie et de médecine. Le Mort fut un professeur habile et un chimiste très con-

sidéré. — B. W. d. N. XII 2 p. 1064 ss. — B. L. d. h. A. IV p. 289.

4) Wolfgang Senkward (Wolferdus Senguerdius) (1646-1724) naquit à Utrecht. Il fit ses études à Leyde, y reçut le doctorat en philosophie en 1667 et fut nommé pro-

médecin. — D. B. L. V p. 262 ss.

1) Geoffroi (Govard ou Godefried) Bidloo (1649—1713) naquit à Amsterdam. Il se livra aux études de médecine et surtout d'anatomie, fut reçu docteur en médecine et s'établit pour exercer la médecine dans sa ville natale. En 1688 il fut nommé professeur adjoint d'anatomie et de chirurgie à la Haye et obtint ensuite de hautes postes en qualité de médecin militaire sous Guillaume d'Orange. En 1694 Bidloo eut la chaire d'anatomie et de médecine à Leyde et reçut, en 1701, la charge de médecin ordinaire de Guillaume III d'Angleterre. Il fut un anatomiste célèbre, renommé surtout par sa grande œuvre Anatomia humani corporis, qui parut à Amsterdam en 1685. Bidloo était encore auteur de bien d'autres œuvres d'anatomie; il cultivait aussi la poésie et composait des pièces de théâtre. — B. W. d. N. II 2 p. 522 ss. — B. U. IV p. 290. — B. L. d. h. A. I p.

<sup>3)</sup> Frédéric (Frederik) Deckers (1648-1720) naquit à 's Hertogenbosch. Il suivait à Leyde les cours de François de la Boë Sylvius, y fut reçu docteur en 1668 et s'y établit pour exercer la médecine. Il publia un ouvrage de Paul Barbette, et donna en 1673 son œuvre Excercitationes practica circa methodum medendi. En 1694 il fut nommé professeur de médecine pratique à Leyde et en 1697 Professor collegii practico-medici in nosocomio. Deckers était un professeur très intéressé, et ses cours de chirurgie clinique étaient fort appréciés. - B. W. d. N. IV p. 81 ss. - B. L. d. h. A. II p. 142.

A l'entrée de l'été je suivis les démonstrations botaniques de M. Hotton 1) dans le jardin de l'Université où se voyoit alors le très grand *Cereus* qui a produit celui du Jardin royal à Paris. Mais comme mon inclination dominante étoit toujours pour l'anatomie, j'allai ensuite à Amsterdam pour y voir deux illustres en cette science, M. Ruysch 2) et M. Rau 3).

fesseur en philosophie à l'Université en 1676. En 1701 il obtint la charge de Præfectus bibliothecæ Universitatis Leidensis. — B. W. d. N. XVII 1 p. 614 ss. — B. L. d. h. A. V p. 365.

1) Pierre (Petrus) Hotton (1648—1709) naquit à Amsterdam, fit ses études à Leyde, où il fut reçu docteur en 1672. Il pratiquait la médecine à Amsterdam et y fut nommé Præfectus secundarius du Jardin botanique. 1679—80 Hotton fit fonction de professeur en botanique à l'Université de Leyde et en fut nommé professeur ordinaire en 1695. Sa production scientifique est sans conséquence. — B. W. d. N. VIII 2 p. 1299. — B. L.

d. h. A. III p. 285 ss.

3) Jean Jacques (Johannes Jacobus) Rau (1668—1719) naquit en Souabe. A l'âge de quatorze ans il entra en apprentissage chez un barbier, mais bientôt il partit parcourir l'étranger, vint aussi en Hollande et ensuite, à bord d'un vaisseau de guerre hollandais, en Angleterre. Peu à peu il réussit à faire de petites économies qui devraient lui servir à étudier l'anatomie et la chirurgie à Leyde et à Paris. En 1694 il fut reçu docteur en médecine à Leyde, s'établit à Amsterdam pour y pratiquer la médecine et obtint en 1696 la permission de faire des dissections publiques dans l'amphithéâtre anatomique de la ville. A cette époque-là frère Jacques Beaulieu faisait grand nombre d'opérations de la taille à Amsterdam. On prétend, que Rau a réussi à lui surprendre la méthode, à le faire chasser et à le remplacer chez sa clientèle. En 1705 Rau eut la permission de tenir des cours d'anatomie à l'Université de Leyde, et en 1713, après la mort de Bidloo, il fut nommé professeur en médecine, en anatomie et en chirurgie. Anatomiste supérieur

<sup>2)</sup> Frédéric (Frederik) Ruysch (1638—1731) naquit à la Haye, où il se fit pharmacien en 1661. Tous les jours il allait à Leyde suivre les cours de médecine et d'anatomie à l'Université, et en 1664 il y fut reçu docteur en médecine. En 1666 on le nomma Pralector anatomiæ au Corps des chirurgiens (Chirurgynsgild) d'Amsterdam, en 1672 professeur adjoint des élèves sages-femmes, en 1679 médecin légal et en 1685 professeur en botanique à l'Athenœum. Mais c'est surtout comme anatomiste que Ruysch s'est distingué, et on lui doit entre autres choses la découverte des artères bronchiques, des valvules des vaisseaux lymphatiques, etc. Ruysch a bien mérité de la technique de l'anatomie, et l'injection des vaisseaux, inventée par Swammerdam, a été portée par lui à un tel degré de perfection, que les anatomistes de la postérité l'ont à peine égalé. Le tsar Pierre prenait un grand plaisir à étudier le cabinet de Ruysch, et il acheta, en 1717, sa collection anatomique trente mille florins. Ce ne fut du reste qu'une petite partie de la collection qui parvint en Russie, car chemin faisant les matelots burent l'alcool, dans lequel étaient conservées les préparations. Plus tard une partie de la nouvelle collection de Ruysch fut vendue à Jean Sobieski qui la paya vingt mille florins. — B. W. d. N. XVI p. 579 ss. — B. U. XXXVII p. 143 ss. — B. L. d. h. A. V p. 131.

Je fus fort surpris à la premiere vûe du fameux cabinet de M. Ruysch, je le fus encore davantage en assistant à un cours public dans lequel, entre plusieurs autres belles pieces d'anatomie, il montra deux corps entiers d'enfans qu'il avoit tellement conservés par son secret particulier qu'ils paroissoient avec leur embonpoint et le coloris naturel. Le grand czar de Moscovie étoit alors incognito à Amsterdam et assistoit en particulier à ces exercices; il me semble l'avoir vû un matin seul et sans suite dans une chaise roulante avec M. Ruysch pour aller à l'amphitheatre de cette ville.

Pendant ce tems-là, M. Rau, docteur en medecine et pensionnaire de la ville d'Amsterdam pour l'anatomie et les operations de chirurgie, annonça un cours particulier de chirurgie pour lequel je ne manquai pas de me faire inscrire avec quelques autres étrangers, en payant l'honoraire qu'il exigeoit. Il le commença le 15 juillet 1697 et le finit le 8 août suivant, après y avoir presque tous les jours démontré et enseigné environ quatre-vingts operations, outre les bandages en grand nombre. Il recommença un pareil cours au mois de septembre suivant auquel je m'engageai aussi, ayant trouvé tant de contentement dans le premier que je ne croyois pas devoir épargner la dépense pour celui-ci, dont je profitai d'autant mieux que non seulement il me servit d'une répetition entiere de ce que j'avois si avidement appris dans l'autre, mais encore par les marques continuelles de mon attention à toutes les circonstances et de mon application à imiter ce que je voyois, ce qui me procura l'affection de ce docteur, d'ailleurs assez fier et difficile. Parmi les étrangers de distinction qui assistoient à ces cours particuliers avec moi,

et grand opérateur, il a su éveiller l'intérêt de ses élèves; comme auteur il a été très peu fertile. -- B. W. d. N. XVI p. 90 ss. -- B. U. XXXV p. 228 ss. -- B. L. d. h. A. IV p. 674 ss. -- Ces trois biographies de Rau divergent beaucoup l'une de l'autre.

étoient M. Ettmüller 1), fils du celebre auteur de ce nom, et depuis son successeur dans l'Université de Leipsic, M. Schacher 2), aussi ensuite professeur très celebre là même, et M. Albrecht 3), fils du docteur de ce nom de Hildesheim, &c.

Au milieu d'octobre suivant je commençai sous le même M. Rau un cours entier d'anatomie qui dura tout le reste de cette année. Nous ne fûmes que quatre pour ce cours, sçavoir M. Paolson, docteur anglois, M. Frampton ), aussi anglois, un apoticaire d'Amsterdam et moi; car, comme dans ces cours particuliers où il s'agit d'avoir l'œil sur tout pour en profiter avec satisfaction, le nombre d'assistans empêche chaque particulier de voir et le prive d'une partie de l'avantage de profiter, nous quatre prîmes donc le parti d'y assister en petit nombre pour éviter cet inconvenient, pour y tout remarquer à notre aise et de faire seuls la dépense qui étoit reglée pour le nombre proportionné à l'amphitheatre particulier de M. Rau.

1875—1900(10), VI p. 401.

2) Polycarpe Théophile (Gottlieb) Schacher (1674—1737) naquit à Leipsic, y étudia, fut reçu docteur en 1698 et partit ensuite pour la Hollande, l'Angleterre et la France. En 1701 il fut nommé professeur extraordinaire d'anatomie et de chirurgie à Leipsic et successivement professeur ordinaire de physiologie, d'anatomie, de chirurgie et de pathologie. Schacher était un savant très érudit, mais ses nombreux opuscules sont seulement d'un intérêt historique. — Allgemeine deutsche Biographie, XXX p. 480.

4) Matthieu (Matthew) Frampton, Anglais, immatriculé dans l'Université de Leyde le 15 mars 1698. Il avait alors l'âge de vingt ans. Album Studiosorum etc., col. 749.

<sup>1)</sup> Michel Erneste (Michael Ernst) Ettmüller (1673—1732) naquit à Leipsic, fit ses études dans cette ville, en Hollande et en Angleterre, fut reçu docteur en médecine à Leipsic en 1699 et y fut nommé, en 1702, professeur extraordinaire dans la faculté de médecine, en 1709 professeur ordinaire de physiologie, et professeur de pathologie en 1724. Il fut très habile et jouissait d'une grande estime, ce qu'il devait en partie au renom de son père, le célèbre Michel Ettmüller, dont il a publié les œuvres. A part ceci ses productions scientifiques ont peu de valeur. — Allgemeine deutsche Biographie, Leipzig 1875—1900(10), VI p. 401.

<sup>3)</sup> Jean (Johann) Gruter Albrecht fut immatriculé dans l'Université de Leyde le 30 septembre 1697; il avait alors vingt-deux ans. Le père Jean Pierre Albrecht (1647—1724) fut reçu docteur en médecine à Francfort-sur-l'Oder en 1673, pratiquait la médecine à Hildesheim et fut nommé, en 1681, membre de l'Academia Cæsarea Leopoldina. Il était un auteur scientifique très fertile. — Album Studiosorum Academiae Lugduno-Batavae, col. 747. — B. L. d. h. A. I p. 94.

Parmi les évenemens de cette année à mon égard, je me crois très obligé de rapporter ici le plus précieux monument de l'affection particuliere de mon pere qui à l'occasion de l'anniversaire de ma naissance du 17 avril selon l'ancien style et du 27 selon le moderne, me fit l'honneur de m'envoyer par la poste dans une lettre des vers latins qu'il avoit composés là-dessus et dont je conserve l'original, écrit de sa propre main. Il faut observer que dans ce pays on est toujours appellé candidat jusqu'au degré de docteur ou de licencié.

Copie de ces vers.

Dilectissimo et desideratiss. filio meo Jacobo Winslow medic. candidato Lugduni Batavorum præsenti tempore degenti natalem quæ 17 Aprilis est S. Rudolphi sacra dies anni 1697 voveo felicissimam Petrus Winslow.

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolpho¹),

Svevorum scripsit talia papa duci;

Ast ego, nunc absens, tibi scribo seqventia, fili,

Cujus natalem concelebrabo diem:

Petra dedit Petro, sacrata luce Rudolpho²),

Hunc primogenitum, cui diadema precor;

Sed medicum diadema precor mitramqve decentem

Pro merito simul et conditione tua.

In Batavis aliisqve, Deus qvo ducet, Athenis,

Perge Machoniis³) invigilare viis,

<sup>1)</sup> Petra (sc. Christus) dedit Petro (sc. vicario Christi, papæ), Petrus (sc. papa) diadema Rudolpho (sc. duci Svevorum). — Il est question de Rodolphe de Rheinfelden, duc de Souabe, qui fut élu antiroi du roi d'Allemagne, Henri IV, à Forchheim en 1077. Selon le récit de Sigebert de Gemblours (1030—1112), et selon le rapport conforme qui nous est donné cinquante ans plus tard par le célèbre historiographe Othon de Freisingen, le pape Grégoire VII aura envoyé au roi Rodolphe une couronne avec l'inscription ci-dessus citée.

<sup>2)</sup> Voir p. 2, note 1.

<sup>3)</sup> Machaon, médecin célèbre, fils d'Asclèpe. - Hom. Il. II 732.

Ac magnum magni patroni imitare parentem Et vita et studiis (æqvi parare neqvis). Mothius ille pater, nostri Podalirius 1) ævi, Maximus et carus regibus ipse fuit, Quo nihil aspexit nostra hæc vel sanctius ætas, Vel theïa felix vidit in arte magis! Aut saltem vita tu magnum imitare Rudolphum, Haud potis2) es studiis maribus atque piis, Magni qvippe tui frater fuit ille patroni Delicium patriæ, præsul amorque tuæ. At pro patrono (Deus huic benedicat) et ejus Funde ter illustri vota præcesque domo, Incolumi ut rediens per multos jugiter annos Condignas grates reddere nate queas, Et sic patrono, fautoribus atque parenti Et laudem patriæ, salvus ovansque redi. Natalem faustam tibi det Deus Optimus hornam Et multas cæli mittat ab arce pares. Die 15 Aprilis 1697.

En 1698, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, je demeurai alternativement à Leide et à Amsterdam, pour ne pas laisser passer les occasions favorables à mon avancement, gardant néanmoins toujours aux deux endroits ma demeure chez les mêmes gens qui m'avoient donné continuellement des marques évidentes d'affection, de desinteressement et de fidelité.

Pendant mon séjour à Amsterdam je me trouvai à plusieurs operations de M. Rau dont je viens de parler et qui par une faveur particuliere me permit d'être auprès de lui quand il feroit l'operation de la taille, que je l'ai vû faire plusieurs

2) Le MS. a: haud e potis, etc.

<sup>1)</sup> Podalirius, médecin célèbre, frère de Machaon. — Hom. II. II 732.

fois et avec beaucoup de succez même après les tentatives inutiles d'autres. Il operoit si adroitement que les assistans les plus proches ne s'appercevoient pas de son secret. J'y ai vû le fameux Cyprianus¹) faire la taille. J'y fis ensuite particulierement connoissance avec le grand praticien en chirurgie M. Verduyn²) qui avoit publié une belle édition latine de l'Armamentarium Sculteti avec une addition de ses propres observations et cures très remarquables et la maniere de faire l'amputation de la jambe par lambeaux. J'ai vû des cas extraordinaires et des cures surprenantes en chirurgie chez ce M. Verduyn qui partageoit sa pratique avec son fils de même nom et son gendre appellé, si je ne me trompe, M. Borderet³), de maniere que lui-même alloit le plus sou-

3) Winslow se trompe cependant sur le nom du gendre de Verduyn; il s'appelait Gomare van Bortel. Celui-ci épousa, peu de temps après avoir passé son examen de chirurgie, le 30 avril 1684, la fille de Verduyn, Marie, âgée de dix-neuf ans. Van Bortel mourut à Amsterdam en 1725. — L'éditeur doit ces détails à la bienveillance de M. le docteur C. E. Daniëls à Amsterdam.

<sup>1)</sup> Abraham Cyprianus (né entre 1656 et 60, mort probablement après 1724) naquit à Amsterdam, fut reçu docteur en médecine à Utrecht en 1680 et exerçait la médecine à Amsterdam, où il ne tarda pas à se faire un nom comme opérateur, surtout par les opérations de la taille, dont il a fait quatorze cents. En 1693, Cyprianus fut nommé professeur d'anatomie, de médecine et de chirurgie à l'Université de Francker, se démit de sa charge déjà en 1695 et partit l'année suivante pour l'Angleterre. Probablement bien vite de retour, il a dû pratiquer la médecine à Amsterdam en 1698. Il fut un homme d'une grande capacité, et très sympathique. Sur ses ouvrages voir: B. W. d. N.

III p. 949 ss. — B. U. IX p. 603 ss. — B. L. d. h. A. II p. 119 ss.

2) Pierre (Pieter) Adriaanszoon Verduyn (1625?—?) naquit à Amsterdam, se sit chirurgien dans cette ville et ne tarda pas à se faire un renom. Il publia à Amsterdam l'Armamentarium chirurgicum, XLIII tabulis ornatum de Scultet (Johann Schultes) en 1661 (v. Haller, Bibliotheca chirurgica, I p. 528, donne 1693). Entre autres ouvrages Verduyn publia aussi, en 1696 (v. Haller, I. c. p. 527 donne 1697) à Amsterdam, Dissertatio epistolica de nova artuum decurtandorum ratione, dans laquelle il expose son nouveau principe sur les amputations, sans avoir connaissance des autres auteurs qui ont proposé la même méthode. En outre Verduyn a publié en collaboration avec van Bortel et Guenellon (voir les notes suivantes) une traduction en hollandais de La pratique des accouchemens de Paul Portal (Paris 1685): De Praktyk Der Vroed'meesters, En Vroed' vrowen, t'Amsterdam 1690. Verduyn jouissait, et de bon droit, d'une grande renommée comme chirurgien. — B. L. d. h. A. VI p. 90 ss. — E. Ingerslev, Fragmenter af Fødselshjælpens Historie, Kjøbenhavn og Kristiania 1906—07, II p. 163 ss. — Quant à Scultet comp. B. L. d. h. A. V p. 298 ss.

vent hors d'Amsterdam pour les malades qui le demandoient, pendant que l'un des jeunes restoit dans la boutique pour y penser ceux qui se présentoient, et que l'autre avoit soin des malades en ville. Je ne negligeois pas de profiter de la pratique des sages-femmes et des faiseurs de bandages dans cette ville. J'y fis aussi connoissance avec le sçavant medecin françois M. Guenellon¹), grand amateur de l'anatomie, ancien ami de feu M. Sténon, selon la methode de qui il avoit poussé plus loin plusieurs observations sur les muscles et en avoit commencé un traité, accompagné de plusieurs figures, à ce qu'on m'a dit.

Dans les intervalles, je fis un voyage à la Haye pour me trouver à un cours public d'anatomie par M. Reverhorst<sup>2</sup>), auteur du traité de la circulation de la bile et successeur du fameux M. Nuck<sup>3</sup>), dont il montra alors de belles injections des vaisseaux lymphatiques avec le mercure luisant.

J'allai exprès à Haarlem pour m'assurer de la fameuse experience du medecin M. Amman 4), qu'on disoit avoir trouvé

<sup>1)</sup> Pierre Guenellon, médecin et anatomiste à Amsterdam, où il publia, en 1680, Epistola ad Munikium de genuina medicinam instituendi ratione, dans laquelle il s'étend sur la méthode indiquée par Sténon pour les recherches scientifiques, en la désignant comme extrêmement digne d'être suivie. Sur l'œuvre, commencée par Guenellon, dont parle Winslow, nous ne sommes pas à même de donner aucune information. — [Antoine Portal] Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, Paris 1770—73, III p. 576 ss.

<sup>2)</sup> Maurice (Maurits) van Reverhorst (1666—1722) naquit à la Haye, fit ses études à Leyde et y sut reçu docteur en 1692. Sa thèse de doctorat, bien remarquable, Dissertatio anatomico-medica de motu bilis circulari ejusque morbis, a été insérée plus tard dans les Opera omnia, publiées par Nuck. En 1694, van Reverhorst sut nommé professeur d'anatomie au Collegium anatomico-chirurgicum de la Haye. Il n'a rien publié excepté la thèse ci-dessus nommée. — B. W. d. N. XVI p. 282. — B. L. d. h. A. IV p. 718.

<sup>3)</sup> Antoine (Anton) Nuck (1650—1692) naquit à Harderwijk, fit ces études dans ce lieu-là et à Leyde, où il obtint le grade de docteur en 1677 par une thèse: De diabete. En 1683 il obtint la charge de professeur adjoint d'anatomie au Collège anatomico-chirurgique de la Haye, et en 1687 il devint professeur d'anatomie et de médecine à Leyde. Il fut supérieur comme chirurgien, comme physiologiste et avant tout comme anatomiste, et la science lui doit un grand nombre de découvertes importantes, relatives surtout aux glandes et aux vaisseaux lymphatiques. Nuck fut le premier qui injectât avec du mercure les vaisseaux dans les préparations anatomiques. — B. W. d. N. XIII p. 342. — B. L. d. h. A. IV p. 388 ss. — Surtout: B. U. XXXI p. 107.

4) Jean (Johann) Conrad Amman (1669—1724), natif de Schaffhouse, étudia la méde-

le moyen de faire parler une sourde de naissance et de la faire répondre juste, en regardant le mouvement des levres de ceux qui lui parloient. J'y fus accompagné de M. Frampton, un des trois qui avec moi avoient fait chez M. Rau ce cours particulier d'anatomie dont j'ai parlé ci-devant. Nous vîmes avec certitude la réussite de la sourde qui parloit, non seulement hollandois, sa langue maternelle, mais même un peu latin et françois, autant que je m'en puis souvenir, et comme je sçavois m'exprimer en hollandois mieux que M. Frampton, elle me fit présent de l'édition hollandoise du traité latin qu'avoit fait là-dessus M. Amman, sous le titre de Surdus loqvens.

J'ai oublié de dire qu'à la Haye je fus assez heureux en mon particulier de gagner l'amitié de M. Deventer 1), alors

cine à Bâle, où il fut reçu docteur en 1687. Après avoir refusé un professorat dans sa ville natale il s'établit à Amsterdam pour y exercer la médecine. Il était le premier qui basât sur des principes physiologiques et méthodiques l'enseignement des sourdsmuets, et il a bien mérité de la physiologie de la voix. Le premier de ses deux livres, Surdus loquens seu methodus qua, qui surdus natus est, loqui discere possit, parut en 1692 à Schaffhouse et à Amsterdam et fut traduit en plusieurs langues. Il fut dédié à Pierre Kovlaert, un grand commerçant à Haarlem. Amman avait appris à parler à sa fille unique, la belle demoiselle Kovlaert, qui était sourde-muette. C'est elle, sans doute, que Winslow a visitée. Amman a encore publié Dissertatio de loquela, Amsterdam 1700, et on lui doit une bonne édition des œuvres de Cælius Aurelianus. — B. W. d. N. I p. 256 ss. — B. L. d. h. A. I p. 123. — B. U. I p. 589.

<sup>1)</sup> Henri (Hendrik) van Deventer (1651—1724) naquit à la Haye. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans il faisait le métier d'orfèvre. Agé de dix-neuf ans il quitta la Hollande et s'attacha aux labadistes, mais, à partir de 1674, nous le trouvons encore en Hollande, à Wieuwerd dans la Frise, où il s'était établi en chirurgien et accoucheur. En 1688 il fut appelé à Copenhague par le roi, Chrétien V, pour traiter avec des bandages orthopédiques les enfants royaux, souffrant de difformités rachitiques. Van Deventer fut reçu docteur en médecine à Groningue en 1694, mais comme on tardait toutefois à lui donner la permission de pratiquer la médecine à la Haye, il fonda hors de la ville un établissement d'orthopédie, basé sur des principes rationnels. Il était le premier vrai orthopédiste, au moins le premier de la Hollande. C'est pourtant l'obstétrique, qui lui est surtout redevable, et sur laquelle il a eu la plus grande influence. Ses études sur la conformation normale et les rétrécissements pathologiques du bassin ont eu une valeur durable, et on lui doit l'emploi fréquent de la version dans les accouchements, à une époque où le forceps inoffensif n'était pas encore universellement connu et employé. Son œuvre principale, Operationes chirurgicæ novum lumen exhibentes obstetricantibus, parut à Leyde

très recherché à cause de la methode heureuse et douce de secourir les accouchemens penibles et extraordinaires. Il me fit voir son cabinet et quelque chose de son secret qu'il gardoit encore pour lui-même et dont je ne pus pas m'empêcher de demander instamment la publication comme un devoir indispensable; ce qu'il fit aussi la même année 1).

Étant retourné dans un de ces intervalles à Leide, j'assistai à la démonstration anatomique d'un cœur de fœtus que M. Bidloo fit dans son cours particulier. Je fus surpris de l'entendre expliquer la circulation du sang dans le fœtus d'une maniere très opposée à l'idée qu'en avoient donnée en tout tems jusqu'alors les auteurs et tous les experts en anatomie. Et comme il m'avoit déja donné dans d'autres rencontres quelques marques de consideration, il me demanda devant tout le monde ce qu'il m'en sembloit, ce que j'en pensois. Je répondis naïvement que je n'y entendois rien, et que sa démonstration ne me paroissoit pas même s'accorder avec son explication, ce qui le mit en colere, car il étoit extrémement vif, et me fit perdre son amitié. Je ne compris l'occasion de cette nouvelle idée qu'après mon arrivée à Paris, où feu M. Méry<sup>2</sup>) de l'Academie royale des sciences l'avoit avancée depuis peu.

en 1701 et fut, de même que ses œuvres postérieures, traduite en plusieurs langues. -

B. W. d. N. IV p. 143. — B. U. X p. 580. — B. L. d. h. A. II p. 172 ss. — Surtout: E. Ingerslev, Fragmenter af Fødselshjælpens Historie, II p. 233 ss.

1) On ne comprend pas bien à quoi pense Winslow. Il n'y a guère question de la version, plutôt de certains arcanes et remèdes (des pilules sudorifiques ou des pilules d'opium), sur la composition et préparation desquels van Deventer n'a pas voulu donner des détails.

<sup>2)</sup> Jean Méry (1645-1722) né à Vatan, commença ses études à l'Hôtel-Dieu de Paris, fut nommé, en 1681, chirurgien de la reine et, en 1683, chirurgien-major des Invalides. Il partit pour Lisbonne en 1684 et fut envoyé en Angleterre en 1692 pour exécuter une mission secrète. Pendant quelque temps il était le chirurgien du duc de Bourgogne, et dès 1700 premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Il se consacrait entièrement à son hôpital et à l'étude d'anatomie, et se faisait un grand nom comme anatomiste. Les Mémoires de l'Académie des sciences contiennent de lui un grand nombre de dissertations intéressantes, parmi lesquelles celle qu'il publia en 1692 (Mém. d. l'Acad. d. sc. p. 65), De la manière

Je continuai toujours par des lettres très détaillées de rendre compte de mes observations et de mes progrez à mon patron, M. Moth, qui après cela m'honora d'une commission pour consulter les plus fameux praticiens sur une incommodité arrivée, en chassant, à une personne illustre qu'il ne me nommoit pas alors. Je conseillai là-dessus, selon l'exposé du cas, particulierement M. Rau, M. Verduyn pere et M. Roonhuisen¹), autre chirurgien renommé d'Amsterdam. Après avoir envoyé les consultations écrites de ces messieurs, M. Verduyn fut appellé pour aller en Dannemarc, où il se transporta et entreprit la personne qui étoit le roi lui-même, et je reçus ordre d'aller à Paris.

Pendant mon séjour en Hollande je n'omettois pas d'assister aux offices et exercices publics de la religion natale. J'allois à confesse et recevoir la communion dans l'église luthérienne à Amsterdam. Je fus d'abord surpris d'y devoir faire ces deux actes de religion d'une maniere très differente de celle de mon pays. J'en demandai la raison. J'en parleroi plus au long dans un autre endroit.

dont la circulation du sang se fait dans le fætus, dans laquelle il soutient que chez le fœtus le sang des veines caves ne passe pas de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche par le trou ovale, mais qu'au contraire celui-ci livre passage au sang de l'oreillette gauche vers l'oreillette droite, d'où le sang va dans le ventricule droit. Méry fondait cette conception erronée sur de nombreuses observations, très belles du reste, du cœur du fœtus, de celui des poissons et des tortues, et il la maintenait dans plusieurs mémoires des ans suivants, lesquels il réunit dans un seul volume qui parut à Paris en 1700. Peu à peu Méry gagnait du terrain pour sa théorie, et plusieurs savants se rangeaient de son parti. Entre ceux-ci on trouve aussi Winslow, qui d'ailleurs ne tardait pas à l'abandonner. — B. U. XXVIII p. 82 ss. — Oeuvres complètes de Jean Méry . . . réunies et publiées par le Dr. L. H. Petit, Paris 1888 (préface).

<sup>1)</sup> Roger (Rogier) van Roonhuisen pratiquait la chirurgie à Amsterdam à la fin du XVIIIe et au commencement du XVIIIe siècles. Il fut célèbre surtout comme accoucheur, et il faisait dans sa pratique un usage étendu du forceps. Jusqu'au dernier temps on a cru que Roonhuisen avait acheté le forceps à Hugh Chamberlen, qu'il le conservait comme un secret, et qu'il en a tiré un très grand profit pécuniaire (B. L. d. h. A. V p. 76 ss). Mais de nos jours le savant docteur hollandais, M. Geijl, a maintenu des opinions toutes différentes dans son ouvrage: De Geschiedenis van het Roonhuysiaanschen Geheim, Rotterdam 1905 (cité d'après E. Ingerslev, Fragmenter af Fødselshjælpens Historie, II p. 219).

Je me mis en voyage pour Paris à la fin du mois de mai 1698, accompagné de M. Foss, mon ami dont j'ai parlé cidevant. Nous fûmes obligés de nous arrêter à Bruxelles pendant quelques jours, à cause du concours extraordinaire d'étrangers pour aller en France après la paix qui venoit d'être conclue à Riiswich 1). Notre hôte, s'étant apperçu que j'étois curieux de voir les églises et les monumens d'antiquité, se fit un plaisir particulier de me mener partout. J'observai avec attention les marques de respect qu'il donnoit continuellement de sa religion, mais toujours sans aucune affectation et sans me rien dire. C'est à cette occasion que je vis la premiere fois de ma vie les ceremonies de la messe, qui étoit alors en vert2), et une grande messe. Je vis aussi de loin une procession avec un dais, &c., que je pris alors pour une marche nuptiale, selon l'idée qui m'étoit restée d'une ancienne coutume du pays, où après la noce on conduisoit les nouveaux mariez chez eux avec plusieurs rangs de flambeaux ornez, &c.; mais j'ai pensé depuis que c'étoit le Saint Sacrement qu'on portoit, ce qu'alors je n'avois jamais vû auparavant, et je n'avois pas même remarqué, à cause de l'éloignement, si le monde se mettoit à genoux.

Dans le carrosse avec lequel nous partîmes pour Paris se trouva un religieux dominicain à côté de moi, qui m'appelloit toujours son fils, et sans parler de religion il me dit avec

un air de gaieté: Vous serez un jour des nôtres!

Il arriva un jour pendant ce voyage que, faute d'une place

1) Les Impériaux furent les derniers à signer le traité de Rijswijk. Ils le signèrent le 30 octobre 1697. Il paraît que la foule d'étrangers sont restés passer l'hiver en Hollande et ne l'ont quittée qu'au printemps.

<sup>2)</sup> Le vert est dans l'Église catholique la couleur liturgique dont on fait usage depuis l'octave de l'Épiphanie jusqu'à la Septuagésime, et depuis l'octave de la Pentecôte jusqu'à l'Avent exclusivement, et cela à l'office du temps; en exceptant toutefois d'abord le dimanche de la Trinité, ensuite les dimanches qui tombent pendant les octaves et qui par conséquent conservent la couleur de l'octave; enfin les Vigiles et les Quatre-temps.

dans le carrosse, nous fûmes obligés pour ne pas nous arrêter de prendre avec quelques autres particuliers une petite voiture et un cheval que chacun devoit monter alternativement pour aller devant et tenir tout prêt dans les hôtelleries. Étant monté à mon tour, et ayant passé le coin d'une haie ou d'un mur qui empêchoit de voir la campagne qui étoit derriere, deux cavaliers, armés de pistolets, m'abordent de côté et d'autre, ce qui me fit grande peur à cause de la quantité de voleurs qui rodoient dans les champs après la paix de Riiswich. Cependant je leur parlai avec toute apparence de gaieté. Et quelques momens après, m'étant tourné avec un air fâché et comme en grondant contre la lenteur de ma compagnie qui étoit encore au-delà du coin, ils me quitterent.

Enfin nous arrivâmes à Paris au milieu du mois de juin 1698; et nous demeurâmes les premiers jours dans la rue de Seine, quartier de Saint Germain des Prez chez l'hôte de notre ancien ami à Leide, M. Fricke¹), medecin d'Hambourg; mais comme nous ne voulions pas rester dans ce quartier, à cause du grand nombre d'étrangers qui étoient alors à Paris, pour ne pas perdre notre tems par leur compagnie et pour avoir plus d'occasions de converser avec les François, nous cherchâmes à nous loger plus près de l'Hôtel-Dieu et du Jardin royal, sans nous éloigner trop de l'envoyé de Dannemarc, alors M. Meyercrone²), qui demeuroit rue

1) Probablement le médecin Paul Fricke de Hambourg, qui à l'âge de vingt et un ans fut immatriculé dans l'Université de Leyde le 14 février 1697. — Album Studio-sorum Academia Lugdung-Batana, col. 744.

sorum Academiæ Lugduno-Batavæ, col. 744.

2) Henning Meier (1645—1707), né à Copenhague de parents aisés; il reçut dans sa ville natale une instruction classique, continua ensuite ses études à l'étranger et fit son droit à Leyde. En 1670 il obtint la charge de secrétaire de la Chancellerie allemande à Copenhague (à peu près ce qu'on appelle maintenant le Ministère des affaires étrangères), et trois ans après on l'envoya en délégué danois au congrès de paix à Cologne. Anobli en 1674 sous le nom de Meyercrone, il fut envoyé comme ambassadeur à Paris. Mais les négociations entamées furent interrompues l'an suivant, et Meyercrone fut déplacé à la Haye. En 1679 on l'envoya de nouveau à Paris, mais, tombé en disgrâce, il fut rappelé la même année. Toutefois il fut réhabilité et passait les années

Cherche-Midi. M. Christiani, medecin allemand, et aussi un de nos anciens amis en Hollande, qui demeuroit rue Saint Jacques, attenant les Mathurins à l'enseigne de la ville d'Anvers chez un marchand imagier, M. Monbard 1), qui nous procura dans la même maison chez un tailleur pour femmes, nommé M. Vincent, un appartement comme de pour être chacun en particulier quand nous le voulions. Nous renouvellâmes amitié et liaison avec M. Christiani et M. Fricke, tous deux sages et très attachés à tout ce qui pouvoit contribuer à les perfectionner dans la profession, et nous nous engageâmes à faire entre nous quatre une societé particuliere de conference et de conseil, en évitant la familiarité d'autres étrangers.

C'étoit alors la saison ordinaire des exercices d'été au Jardin royal, lesquels je frequentai, m'attachant en particulier à ceux du celebre professeur en anatomie et en chirurgie, M. Duverney<sup>2</sup>), et aux démonstrations manuelles que le fameux chirurgien M. Arnaud<sup>3</sup>) faisoit en même tems. J'assistai par

3) Roland Paul Arnaud (1651-1723), né à Paris, était un des plus célèbres chirur-

de 1681 à 1706 comme l'ambassadeur de Danemark à Paris, où il jouissait d'une grande considération et où il se montrait toujours prêt à assister ses compatriotes, quand ils passaient quelque temps dans la capitale de France. Peu à peu la position politique du Danemark rendait sa situation très difficile, et lorsqu'il quitta la France, il fut même attaqué à l'improviste, et peu s'en fallut qu'il ne fût tué. Déjà en 1695 Meyercrone avait été nommé conseiller intime. — D. B. L. XI p. 300 ss.

<sup>1)</sup> Ou: Monbord. Ce nom est écrit de plusieurs manières aux pages suivantes du manuscrit. Nous ne pourrons donner aucune information sur la personne en question.

<sup>2)</sup> Joseph Guichard Duverney (1648—1730) naquit à Feurs, en Forez. Après avoir étudié pendant cinq ans la médecine à Avignon, où il fut reçu docteur en 1667, il vint à Paris et se livra avec ardeur à l'enseignement de l'anatomie. Ses talents dans cette science ne tardèrent pas à lui faire une réputation, qui fut surtout augmentée par la manière éloquente dont il professait. Il se distinguait le plus dans l'anatomie comparative et se vouait avec préférence à l'étude de l'appareil auditif, dont il a enrichi l'anatomie, la physiologie et la pathologie par bien des observations nouvelles et précieuses. En 1674, Duverney fut élu membre de l'Academie des sciences, et en 1679 il obtint la charge de professeur d'anatomie au Jardin royal. Il mourut à l'âge de 82 ans, travaillant avec Winslow à une seconde édition de son Traité sur l'organe de l'ouïe. — Jacques Albert Hazon, Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, depuis 1110, jusqu'en 1750, Paris 1778, p. 151 ss. — B. U. XII p. 174 ss. — D. E. d. S. M. XXX p. 729 ss.

intervalles aux autres cours publics des medecins et chirurgiens de Paris comme aussi aux operations qui se faisoient dans les hôpitaux. M. Tournefort¹) étoit alors professeur en botanique au Jardin royal, M. Saint Yon²) l'étoit en chimie, dont M. Boulduc³) de l'Academie des sciences y montroit les operations. J'assistai aussi aux exercices de ces messieurs. J'allai encore de tems en tems entendre M. Enguehard⁴), professeur en chirurgie au College royal et M. Varignon⁵),

giens du dix-huitième siècle, prévôt de Saint-Côme, chirurgien ordinaire du roi en la cour du Parlement, chirurgien consultant dans les hôpitaux des armées, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin royal pendant vingt-sept ans, etc. Mais si Arnaud fut un habile chirurgien, son honorabilité peut être mise en doute, et les mémoires du temps le représentent comme un mauvais confrère, disposé à tout sacrifier à l'appât du gain et

à son ambition. - D. E. d. S. M. VI p. 145 ss.

1) Joseph Piton de Tournefort (1656—1708), né à Aix, étudia la médecine à Montpellier, mais se livra surtout aux herborisations, et en 1683 il eut la place de démonstrateur de botanique au Jardin royal. Nommé, en 1692, membre de l'Académie royale des sciences, il publia en 1694 son premier ouvrage, Les éléments de botanique, qui obtint plusieurs éditions revues et augmentées et fut traduit en plusieurs langues. Tournefort fut reçu docteur en médecine à la Faculté de Paris en 1698 et la même année publia son Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris. En 1700 il fit un voyage en Orient, d'où il revint en 1702, et peu après devint professeur au Collège de France. — B. U. XLII p. 41 ss. — D. E. d. S. M. 3e série. XVII p. 709.

2) Antoine de Saint Von fut reçu docteur à la Faculté de médecine à Paris en 1672. Professeur de chimie au Jardin royal et médecin par quartier de Louis XIV, il fut élu doyen de la faculté en 1704. — [Baron] Qvæstionum medicarum... series chronologica, Parisiis 1752, II p. 55 et III p. 18 (dans ce lieu de Saint Yon est appelé François

au lieu d'Antoine).

3) Simon Boulduc, professeur de chimie au Jardin royal, pharmacien, juge consul au tribunal de commerce de Paris, fut reçu de l'Académie royale des sciences en 1694, et mourut en 1729. Il était l'auteur de plusieurs mémoires et observations, qui sont imprimés dans la collection de cette Académie. Ces travaux lui acquirent une grande réputation dans son temps, et ont fait faire quelques progrès à l'histoire de la matière médicale. — B. U. V p. 241.

4) André Enguehard ou Anguehard était de Constance. Après ses humanités, sa première occupation fut l'enseignement, et de former la jeunesse dans la littérature qu'il possédait. Il se présenta ensuite à la Faculté de Paris et reçut le doctorat en 1678. Il fut professeur au Collège royal de 1680 à 1710 et médecin de l'Hôtel-Dieu. C'était un homme fort appliqué à l'étude, d'une vie austère, sans ambition, éloigné de la cour et

grand praticien. Il mourut en 1710. - Hazon, l. c., p. 159.

5) Pierre Varignon (1654—1722) naquit à Caen. Il commença par étudier la théologie, mais l'abandonna bientôt pour se livrer aux mathématiques. En 1686 il partit pour Paris y continuer ses études. Il se fit l'élève et l'ami de Duverney et lui témoigna sa recon-

qui y étoit professeur en mathématique et qui alors expliquoit la mecanique et la force des muscles. Vers l'hiver, je m'engageai à un cours particulier d'anatomie que M. Duverney, demeurant au bout du Jardin du roi, commença alors et continua pendant trois mois environ; et ensuite à un cours particulier d'operations de chirurgie qu'il fit aussi, et dont M. Arnaud montroit en même tems les meilleures manieres de les executer selon l'exigence des differens cas. Et comme il falloit s'y trouver deux fois par jour, mon hôte M. Vincent eut soin de me faire dîner avec les trois camarades dans une maison près du Jardin du roi. Je continuai toujours de rendre, par des lettres détaillées, compte de tout à mon patron, M. Moth.

Ce M. Vincent, mon hôte, étoit fort curieux en livres et avoit une petite bibliotheque bien arrangée, dont une bonne partie consistoit dans le recueil des Journaux des Sçavans jusqu'alors 1). Il avoit été autrefois un de ceux qui alloient à Charenton attaquer les ministres de la religion prétendue réformée 2), et il étoit actuellement sacristain de messieurs les congreganistes au College de Louis le Grand. C'étoit un homme de bien, fort officieux, d'une conversation agreable et des manieres au-dessus de son état. Il avoit voyagé

naissance en appliquant au mécanisme des muscles le raisonnement mathématique. En 1688 Varignon fut nommé membre de l'Académie royale des sciences et professeur de mathématiques du Collège Mazarin, en 1704 professeur de philosophie du Collège de France. Il fut un grand mathématicien et l'auteur de nombre d'ouvrages anatomiques. — B. U. XLII p. 637 ss.

<sup>1)</sup> Le premier numéro du Journal des Savants parut à Paris en 1665.

<sup>2)</sup> En 1606 les protestants furent autorisés à transférer leur église d'Ablon à Charenton bien que ce village ne fût situé qu'à une demi-lieue de Paris et que l'Édit de Nantes eût défendu aux protestants de s'établir à moins de cinq lieues de la capitale. Parmi des chicanes et des dangers continuels, le culte protestant y persista jusqu'à ce que l'irrévocable Édit de Nantes fut révoqué (le 22 oct. 1685). Dès le soir même, trois commissaires, délégués par le lieutenant de police La Reynie se rendaient à Charenton, accompagnés de cinquante compagnons menuisiers et faisaient commencer la démolition du temple, qui fut achevée en cinq jours, tant on y travailla avec ardeur, en présence de la foule des curieux accourus de la capitale. — E. d. S. R. III p. 66 ss.

en Italie, &c., et comme il me voyoit très attaché à ma religion natale et en même tems fort discret en parlant des catholiques, il prit de tems en tems occasion de m'entretenir sur un mal-entendu dans les differentes religions. Dans la suite il me montra dans la *Chronologie* du P. Gaultier que Luther avoit eu une conference avec le Diable 1), ce que je

traitai sur-le-champ de calomnie.

Un jour, j'allai avec mes trois camarades, nommés cidessus, à Versailles pour voir la cour de France, et comme on nous dit que le roi étoit à la messe, nous entrâmes dans la chapelle pour le voir. Quelques momens après la garde avertit tout le monde de se mettre à genoux. Mes camarades, qui étoient de la même religion que moi, se mirent sans façon à genoux pour ne pas manquer à leur curiosité; j'en sortis aussitôt, très mécontent de leur lâcheté et ensuite leur en fis des reproches. D'ailleurs, suivant l'idée d'un compatriote ancien, j'avois depuis longtems souhaité de pouvoir joindre à la prétendue verité de ma religion natale, la simplicité qui paroissoit dans celle des calvinistes et la dévotion touchante des catholiques dont j'avois vû moi-même des marques édifiantes dans les chapelles des ambassadeurs catholiques à Copenhague.

J'assistai aux exercices de ma religion dans l'hôtel de l'envoyé de Dannemarc, M. Meyercrone, dont le prédicant étoit un Holstenois, nommé M. Krahe ou Krag<sup>2</sup>). Un jour, M.

<sup>1)</sup> Jacques Gaultier (1562—1636), jésuite, recteur du Collège de Grenoble. publia à Lyon: Table Chronographique De L'Estat Dv Christianisme, Depuis la naissance de Iesus-Christ, iusques à l'annee M.DCVIII, A Lyon 1609. Page 401, col. I § LI on lit sur Luther: Vray est qu'au commencement du liure qu'il a escrit contre la Messe priuee, il confesse franchement, que c'est le Diable, qui l'a esmeu à guerroyer la Messe, etc.

<sup>2)</sup> Bonaventura Krahe, fils du prévôt du doyenné, Christophe (Kristoffer) Krahe, de Haderslev dans la province de Slesvig, naquit à Meldorf dans le pays des Dithmarses. A partir de 1693, il était prédicant à l'ambassade danoise à Paris. En 1702, il vint à Oldenbourg et y fut nommé prévôt du doyenné. Malgré sa santé délicate, il a travaillé beaucoup pour l'école et l'église de son doyenné. Il mourut en 1709, âgé de trente-neuf

Foss, un autre étranger luthérien et moi, ayant marqué à ce prédicant que nous souhaitions faire nos dévotions par la confession et communion, il nous fit venir quelque tems après dans sa chambre où, nous tenant debout sans rien dire devant lui, il nous fit une espece d'exhortation ou instruction, après laquelle il demanda si nous confessions d'avoir offensé Dieu, si nous en avions regret, &c.; et nous lui ayant répondu oui à chaque demande, il nous donna l'absolution en general, et ensuite après avoir récité le Pater et l'Institution de la Cene devant les petits pains et la coupe de vin qui étoit là sur une table, il nous les fit recevoir sans autres ceremonies. Je trouvai cela fort different de l'usage du pays natal, n'en étant pas cependant alors si surpris que j'avois été à Amsterdam en voyant, dans la grande église luthérienne, la premiere fois la confession et la communion se faire tout autrement que dans mon pays, où chacun en particulier, étant à genoux au bord d'un confessional, disoit une espece de Confiteor, à la verité sans être obligé d'en dire davantage, et tout le monde recevoit la communion à genoux. D'ailleurs j'y avois déja remarqué quelque varieté dans ce pays par rapport à la confession; car à Copenhague, m'étant présenté pour la premiere fois dans un confessional et voulant dire le Confiteor à mon ordinaire, le confesseur ou ministre m'en empêcha, et le fit pour ainsi dire pour moi par quelques demandes accompagnées d'exhortations, instructions, &c.

En 1699 au printems, M. Foss, mon compatriote, ami et associé d'appartement, reçut ordre de retourner en Dannemarc. Quelques jours avant son départ étoit arrivé d'Angle-

ans. Krahe est l'auteur d'une thèse, Dissertatio de erroribus pictorum contra historiam sacram, Altorsii 1684, réimprimée dans Joh. Fabricii Amoenitates theologica, Helmstadii 1699. — [V. E. Löscher] Unschuldige Nachrichten Von Alten und Neuen Theologischen Sachen, Leipzig 1716, p. 160 s. — Johannis Molleri . . . Cimbria Literata, Havniæ 1744, I p. 315.

terre à Paris un autre compatriote, M. Worm 1), fils du président de Ripe en Jutlande2), petit-neveu de l'auteur de Musæum Wormianum, luthérien comme moi alors et aspirant à une chaire de theologie dans sa province. Après le départ de M. Foss, comme il demeuroit dans la même rue que moi, nous [nous] rendions de tems en tems visite, d'autant plus qu'il ne cherchoit pas grande compagnie et que, les deux autres amis s'en étant aussi allés, je restois souvent seul, en attendant les ordres de mon patron. Il me dit un jour qu'il avoit assisté à des conferences publiques sur les controverses en matiere de religion que M. l'abbé de Cordemoy 3) faisoit alors chez les Grands Augustins. Il me proposa à l'occasion de cela d'établir entre nous en particulier à quelques heures de la journée un entretien pour nous mettre en état de tenir ferme dans les rencontres avec les catholiques. Il m'engagea ensuite, pour se fortifier davantage,

2) Matthias Worm (1636—1707), fils de Ole Worm aîné (voir p. 17, note 4), naquit à Copenhague. Il fut reçu étudiant à l'Université en 1654, passa son examen de théologie en 1657 et partit passer onze ans à l'étranger, en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie et en Allemagne. De retour, il obtint la charge de premier bourgmestre, avec le titre de président, à Ribe en Jutlande. En 1681, il fut nommé assesseur extraordinaire de la cour suprême et en 1694 conseiller de justice. Bel esprit, il cultivait les lettres et s'est aussi mêlé un peu de faire des vers. — D. B. L. XIX p. 185 ss.

<sup>1)</sup> Ole Worm (1672—1743), fils puîné de Matthias Worm ci-dessous nommé, naquit à Ribe. Après avoir fréquenté l'École de Kolding en Jutlande, il partit en 1691 pour Haderslev y étudier le latin sous le docteur Grubben. A Copenhague, il se livra ensuite à l'étude de théologie sous les professeurs Jean (Hans) Bartholin et Lintrup. En 1696, Worm partit pour l'étranger, visita la Hollande, l'Angleterre et la France et, dès son retour en Danemark en 1701, fut nommé Lector theologiæ à Aarhus et, en 1703, Assessor consistorii. Il fut le dernier lecteur en théologie au Chapitre de Aarhus. — Jens Worm, Forsøg til et Lexicon over danske, norske og islandske lærde Mænd, Kiøbenhavn 1771—84, II, table généalogique à la page 636. — Christian Vest Hertel, Forsøg til en antiqvarisk-historisk Beskrivelse over Aarhuus Dom-og Cathedral-Kirke, Haderslev et Aalborg 1809—10, II 3 p. 462 ss.

<sup>3)</sup> Louis Géraud de Cordemoy (1651—1722), né à Paris, fut docteur de Sorbonne et abbé de Ferrières. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des ouvrages des controversistes et fit plusieurs missions en Saintonge. Il composa différents ouvrages contre les erreurs des protestants. On a de lui, entre autres écrits, un Récit de la conférence du Diable avec Luther, fait par Luther lui-même dans son livre de la Messe privée et de l'onction des prêtres, Paris 1681. — B. U. IX p. 195.

de prendre dans ces entretiens le parti des catholiques, que nous appellions papistes, me faisant souvenir que j'avois autrefois fait mes études en theologie et sçu les controverses, et ajouta que par là je l'exercerois pour répondre plus aisément aux objections qu'on lui feroit dans les rencontres, et qu'en même tems je me fortifierois aussi moi-même de plus en plus en notre religion natale. J'approuvai fort sa proposition; mais je ne promis de m'embarquer qu'après avoir achevé quelqu'affaire touchant la medecine, &c.

Peu de tems après il m'apporta comme en plaisantant un petit imprimé sur la conference de Luther avec le Diable¹) et un livre intituté la Conference de M. Bossuet, évêque de Meaux, avec le ministre Claude, &c.²) et encore un manuscrit dont je ne me souviens plus. Je rejetai d'abord le premier comme un ouvrage de pure calomnie et lui dis de le mépriser. L'autre traité n'attira pas alors ma curiosité, mes autres applications ne me laissant pas encore de loisir

pour cela.

Pas longtems après il me tomba entre les mains un catalogue des livres de feu M. Desprez<sup>3</sup>), pere et grand-pere de MM. Desprez d'aujourd'hui, dont la boutique étoit vis à vis ma demeure. Je vis dans ce catalogue un livre en 12° avec ce titre: Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matieres controversées, &c. 4). Je fus très ravi de trouver un traité si court pour ménager mon tems, en me rappel-

2) La Conférence avec M. Claude, Ministre de Charenton, sur la matière de l'Église parut en 1682. — Oeuvres complètes de Bossuet, publiées... par F. Lachat, Paris 1862—66, XIII p. 499. — E. d. S. R. II p. 370 s.

4) L'Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse parut en 1671. — Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 1.

<sup>1)</sup> Voir la note ci-dessus sur Cordemoy.

<sup>3)</sup> Desprez, libraire-éditeur, maison qui publia surtout des écrits de théologie; ce fut néanmoins là que parut l'Exposition anatomique de Winslow en 1732. Sur le titre on lit: Guillaume Desprez; Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi. La famille Desprez jouissait d'une certaine estime et était du parti des jansénistes.

lant par là mes anciennes idées sur les erreurs des papistes, afin de me rendre à l'empressement de M. Worm lequel je trouvois d'ailleurs très juste et même conforme aux anciennes raisons de mon pere. J'eus néanmoins pendant quelque tems ensuite peine d'aller demander un tel livre dans une boutique, ordinairement pleine d'ecclésiastiques. Le nom de l'auteur, qui étoit M. Bossuet, évêque de Meaux, ne me toucha point du tout alors, n'en ayant d'autre idée que d'auteur des ouvrages

qui n'étoient plus de mon ressort.

Le 11 juillet de cette année, 1699, la boutique de M. Desprez n'étoit qu'entr'ouverte à cause de la fête de la translation de Saint Benoist, patron de la paroisse, et le voyant être seul, j'y entrai pour acheter le livre de l'Exposition de la foi, &c. Lui, appercevant que j'étois étranger, me demanda aussitôt si j'étois catholique. Ayant répondu que non, il me demanda si j'étois calviniste. Je répondis, que Dieu merci je n'étois pas si méchant; et comme il persistoit à demander ma religion, je lui dis, que j'étois bon luthérien. Sur quoi il me dit qu'on m'avoit apparemment fait à croire que la religion catholique est composée de toute sorte de superstitions, de bigoteries, &c., mais que je verrois le contraire dans ce petit livre, et il me pria de lui en dire mon sentiment quand je l'aurois lû. Je parcourus après cela en peu de tems ce livre, et je fus d'abord surpris de n'y pas trouver ce grand nombre d'erreurs papistiques dont les docteurs et les auteurs en theologie de ma religion natale m'avoient donné idée, et d'y trouver les autres points controversez moins mauvais que je les avois vûs rapportez dans mes auteurs. Là-dessus je fus d'abord porté à penser que l'auteur de ce livre n'étoit pas vrai papiste, et qu'il tâchoit d'adoucir sa religion pour faire des proselites; car les approbations du pape, des cardinaux, &c. ne firent pas grande impression sur moi; elles me parurent même suspectes et comme ajoutées après coup au corps du livre qu'ils

n'avoient peut-être pas vû tel qu'il étoit.

Plusieurs jours après avoir acheté ce livre, je rencontrai M. Desprez à la place de Saint Michel. Il m'arrêta et me demanda si j'avois lû le livre, et ce que j'en pensois. Je lui dis que je l'avois parcouru et que, si la religion catholique étoit réellement telle, je la trouvois moins mauvaise que je n'avois cru. Aussitôt ce bon vieillard fit de joie un claquement des mains et un grand saut devant tout le monde et marqua qu'il avoit dans l'esprit que je n'en resterois pas là. l'admirai ses manieres et pensai tout autrement. Le lendemain au soir, comme il me vit assis dans la boutique de mon hôte (alors M. Montbar) vis à vis, il s'y transporta pour s'entretenir avec moi, ce qui parut fort extraordinaire aux voisins. Il me parla d'abord de choses indifferentes; et ensuite il m'indiqua, comme pour me faire plaisir, un autre ouvrage de l'auteur de ce petit livre que j'avois lû, insinuant que j'en trouverois la lecture divertissante: sçavoir l'Histoire des variations des Églises protestantes 1). Je l'achetai aussitôt en 4 volumes in 12º de l'année 1691. La lecture du premier volume et du commencement du second me fit d'abord de la peine par rapport à l'occasion et aux premiers pas du luthéranisme, surtout après avoir lû la préface de ce traité dans laquelle l'auteur assure qu'il s'est exprès tenu à ce qu'il avoit trouvé dans les ouvrages authentiques des protestans<sup>2</sup>). J'y vis effectivement plusieurs citations que je me souvenois avoir lûes dans mon pays sans y avoir fait l'attention que je venois de faire. M. Desprez prit encore de tems en tems occasion de demander de mes nouvelles et ensuite me fit voir un petit traité intitulé: Préjugez legiti-

2) L. c., p. 10 § XIX.

<sup>1)</sup> L'Histoire des variations des Églises protestantes parut en 1688. — Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 1.

mes contre les calvinistes, attribué à feu M. Nicole 1). Je l'achetai aussi, et selon ma coutume j'en lus d'abord la préface avec beaucoup d'attention. La lecture de ce livre me fit ensuite sentir très vivement quatre points: 1°. L'incertitude réelle des protestans sur la voie du salut selon les principes de leur croyance. 2°. Le danger et le crime de cette incertitude. 3°. L'impossibilité d'en sortir et de faire son salut selon les principes des protestans. 4°. La necessité absolue d'une autorité éminente, perpetuellement visible et perpetuellement infaillible. Le huitiéme chapitre de ce traité est comme un abregé du traité de Saint Augustin Sur l'unité de l'Église<sup>2</sup>); le neuvième avec le précedent démontre clairement que cette autorité éminente est dans la seule Église catholique et qu'elle réside, non pas dans un petit nombre, mais dans la multitude des évêques de tout l'univers, et que l'Église est toujours visible dans son étendue et par son étendue.

L'impression de cette lecture et les frequentes sollicitations de mon compatriote M. Worm pour nos conferences concoururent ensemble à m'engager à un plus serieux examen de ma religion. Pour cet effet je relus avec plus d'attention l'Exposition de la doctrine catholique et l'Histoire des variations par M. Bossuet, &c., et pour m'assurer de la sincerité de l'Exposition, je la confrontai avec le Concile de Trente sur lequel l'auteur la dit avoir été fondée. L'ayant trouvée bien conforme à ce Concile, je sentis et blâmai en moi la calomnie des protestans, et j'en fus d'autant plus fâché que mon pere m'avoit inspiré par son exemple une aversion particuliere pour ce vice. Au reste je me contentai encore seulement d'avoir vû et trouvé que la religion catho-

 <sup>[</sup>Pierre Nicole] Prejugez legitimes contre les Calvinistes parurent en 1671.
 L'œuvre de Aurelius Augustinus (Saint-Augustin) De unitate Ecclesiæ (Epistola ad Catholicos contra Donatistas) parut en 411.

lique n'étoit pas si mauvaise que je l'avois cru, et qu'il y avoit en cela du mal-entendu, comme mon hôte M. Vincent m'avoit déja dit plusieurs fois, et comme l'auteur de l'Exposition lui-même dans la préface ou son avertissement sur ce livre, en parlant de ceux de la prétendue religion réformée, le marque en ces termes: Ils doivent enfin avouer qu'on a raison de leur dire que la foi que nous professons est plus irréprochable qu'ils n'avoient pensé1). A l'égard de l'Histoire des variations, je connus de plus en plus par la lecture que ma religion natale n'étoit pas tout à fait si sainte que j'avois cru selon les theologiens du pays. Je lus ensuite le Traité de M. Bossuet sur la communion sous les deux especes<sup>2</sup>) [et] sa Conference avec le ministre Claude. Celle-ci, la préface et le quinzième livre de l'Histoire des variations m'ont paru montrer incontestablement à tout homme sincere et de bon sens que la prétendue Église invisible, que les adversaires de l'Église romaine vantent si souvent, n'est qu'une chimere, et que l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut, est une Église toujours visible dans son étendue et par son étendue, comme le dit l'auteur des Préjugez legitimes. Je lus après cela avec beaucoup de satisfaction une bonne partie du grand traité de La perpetuité de la foi catholique touchant l'Eucharistie en 3 volumes in 4° dont le premier est dédié au pape Clement IX 3) par une épître latine du fameux Arnauld4) et approuvé par M. Bossuet, étant encore doyen

1) Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 29.

3) Clément IX était pape de 1667 à 1669.

<sup>2)</sup> Le Traité de la communion sous les deux espèces parut en 1682. — Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XVI p. 245.

<sup>4)</sup> Antoine Arnauld (1612—1694) naquit à Paris. Il suivit les cours de la Sorbonne et devint docteur en 1641; il se dépouilla alors de tous ses biens en faveur du monastère de Port-Royal, et fut ordonné prêtre. D'humeur querelleuse, comme il l'était, il s'emporta facilement et fut comme auteur d'une fécondité maladive; il a publié 45 volumes in-quarto, tous tombés dans l'oubli aujourd'hui. Arnauld a joué un grand rôle, d'abord comme le défenseur zélé des jansénistes, mais leur cause perdue, il se mit à

de Metz1), qui, étant évêque, en a aussi approuvé le second tome conjointement avec le traité des Préjugez legitimes. L'approbation du premier tome par M. Bossuet et l'épître dédicatoire au pape par M. Arnauld m'ont depuis fait faire très souvent des attentions et des réflexions particulieres. Voici ce qu'y dit M. Bossuet après avoir loué l'habilité et l'érudition de l'auteur: Mais ce qui me touche le plus dans tout son ouvrage, c'est qu'il y a répandu et appuyé partout les saintes et inébranlables maximes qui attachent les enfans de Dieu à l'autorité sacrée de l'Église, toujours présente pour les enseigner dans tous les siecles, et a fait voir clairement aux ennemis de la foi, que tout édifice, qui n'est pas bâti sur ce fond solide, est de ceux qui sont emportés par les pluies et les orages2). Voici comme M. Arnauld s'exprime dans son épître au pape: Sic enim Romanam Ecclesiam veram esse patet unitatis et concordiæ domum, in qua tametsi pax ad tempus concuti et aliquantisper interturbari possit, post tamen, remotis discussisque suspicionum nebulis, eo, quo intus animatur, spiritu devinciente coalescat3).

Peu de tems après, je me déterminai à la fin d'accorder la conference que M. Worm m'avoit demandée. Pour cet effet nous convînmes d'abord de plusieurs points, sçavoir : 1°. Que hors de l'Église nul salut; extra ecclesiam nulla salus. 2°. Que, comme plusieurs societez contraires les unes aux

3) Ibid. I, la quatrième page de la préface.

poursuivre les protestants. Ses contemporains, poussant leur reconnaissance et leur admiration un peu au delà des bornes de la justice et de la vérité, le nommèrent Le grand Arnauld. Il fut, selon Sainte-Beuve, un homme médiocre et sans talents. Pendant ses dernières années il menait une vie très errante et mourut en exil, à l'âge de 82 ans. — B. U. II p. 249 ss. — E. d. S. R. I p. 608 ss. — La perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, défendue contre le livre du Sieur Claude, ministre de Charenton, etc. parut pour la première fois à Paris en 1669, dans un volume. Les trois volumes de la seconde édition portent les dates de 1670, 72 et 73.

Bossuet vivait à Metz de 1652 à 1658 en qualité d'archidiacre de l'église de cette ville.
 L'approbation de Bossuet est datée de Paris le 2 janvier 1669. — Voir l'édition de 1670—73, I p. XX.

autres se donnent le nom d'Eglise, nous nous en tiendrions à trois religions capitales, scavoir celle qui se dit catholique, la luthérienne et la calviniste, pour examiner en quelle de ces trois seroit l'Église, hors laquelle nul salut. 3°. Que nous suivrions la définition d'Église que nous avions apprise selon la Confession d'Ausbourg, scavoir: que c'est une assemblée des fideles ou saints, où la parole de Dieu est enseignée purement et les sacremens sont administrés droitement 1). Nous étions cependant d'accord que, par rapport à la foi, il falloit seulement prendre pour parole de Dieu la parole écrite, sçavoir l'Écriture Sainte. 4°. Que pour sçavoir à laquelle de ces religions les marques énoncées dans la définition conviendroient le mieux, nous examinerions seulement ce qui dans chaque religion étoit reçu comme article de foi, et que nous passerions par-dessus ce qui y étoit réputé ceremonial ou indifferent. 5°. Que la premiere de ces marques, sçavoir la doctrine ou prédication pure de la parole divine, demanderoit un examen trop long, trop embarrassant, et même impossible en si peu de tems; car il faudroit pour cela examiner en quelle des trois religions toute l'Écriture Sainte étoit traduite le plus conformément aux originaux, sçavoir : l'ancien à l'hébreux et le nouveau au grec, que nous sçavions tous les deux passablement. 6°. Qu'ainsi nous nous contenterions de nous tenir à la seconde marque, en examinant par l'Écriture Sainte, selon le Nouveau Testament en grec, l'administration des sacremens dans chacune de ces trois religions, avec ce raisonnement que celle dans laquelle nous trouverions l'administration des sacremens entierement conforme à l'Ecriture Sainte selon son original doit être censée enseigner la parole divine ou l'Écriture Sainte purement dans ce point qui renferme une partie considerable de la doctrine

<sup>1)</sup> Conf. Aug., art. VII: Est autem ecclesia congregatio sanctorum, in qua evangelium recte docetur et recte administrantur sacramenta.

chrétienne, et que par consequent les plus grandes preuves de la pureté de doctrine d'une de ces religions préferablement aux autres par la conformité entiere à l'original du Nouveau Testament peuvent aussi être censées les plus grandes preuves de la pureté du reste de sa doctrine par la conformité aux originaux de toute l'Écriture Sainte. 7°. Que nous n'admettrions que ce qui se trouveroit en terme exprès dans l'Écriture Sainte. 8°. Que, comme les catholiques croient sept sacremens et que les luthériens comme aussi les calvinistes n'en croient que deux 1), il faudroit examiner tous les sept selon l'Écriture Sainte, se borner à ce qui est cru comme essentiel et laisser passer ce qui n'est réputé que comme ceremonial et comme indifferent. 9°. Que nous agirions bonnement, naïvement, en allant au fait sans détour, et uniquement pour nous éclaircir sur les difficultez réelles en matiere de religion. 10°. Que nous ne prendrions pour doctrine réelle de chacune de ces religions que ce qui se trouve authentiquement énoncé dans leurs décisions synodales, leurs professions de foi, leurs catechismes autorisez et autres monumens authentiques de religion, &c.

Nous commençâmes par le nombre des sacremens, et nous convînmes que ce nom commun ou general de sacrement ni celui de mystere, selon le grec, ne se trouvant nulle part dans le Nouveau Testament pour les deux sacremens des protestans, et s'y trouvant à la lettre pour le mariage <sup>2</sup>), un des cinq autres des catholiques, on ne pouvoit rien conclure par la Sainte Écriture seule, pour le nombre des deux seuls, ni contre celui des sept. Ainsi il parut nous suffire que par ce nom ou terme on entend en general, et chez les catho-

2) Eph. V 32.

<sup>1)</sup> L'Église catholique admet sept sacrements: le baptême, l'onction ou confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'ordre, le mariage et l'extrême-onction. L'Église protestante n'en a conservé que deux sacrements: le baptême et la sainte cène.

liques, et chez les protestans, une sainte action ecclésiastique qui avec signes visibles opere une grace invisible, et nous prîmes le parti de ne pas nous y arrêter, mais d'examiner par les expressions pures et nettes de l'Écriture Sainte, selon la maniere établie entre nous, ces sept actions sacrées que les catholiques appellent sacremens, sçavoir: le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la penitence, l'ordre, le mariage et l'extrême-onction, dont il n'y a que deux que les protestans admettent comme tels.

A l'égard du baptême, ayant consideré que dans les trois religions nommées, on est réciproquement d'accord sur ce qui en est l'essentiel, puisque dans aucune des trois on ne fait rebaptiser ceux qui ont été baptisez dans les autres, et étant convenu que cet essentiel dans toutes les trois étoit conforme à l'Écriture Sainte, nous passâmes par-dessus le ceremonial different comme nous nous étions proposez, et sans pousser plus loin la conference sur le baptême nous

en arrêtâmes la suivante pour la confirmation.

Je commençai cette conference par faire des reproches aux protestans, surtout aux luthériens, d'avoir aboli l'action sacrée que les catholiques appellent sacrement de confirmation; puisqu'elle est très précisément marquée dans les Actes des Apôtres en deux endroits, sçavoir au chapitre VIII, et au chapitre XIX de ces Actes. Et même actuellement, plus je considere l'évidence de ces deux endroits, plus je trouve d'aveuglement par opiniâtreté dans les séducteurs, et d'aveuglement par prévention dans les séduits. Car dans le VIIIe chapitre vv. 12, 14 et les suivans il est très clairement rapporté: que les apôtres envoyerent exprès Pierre et Jean en Samarie, pour que ceux qui y avoient été baptisez par Philippe, un des sept disciples choisis dont il est parlé dans le chapitre VI v. 5 et dans le chapitre XXI v. 8, reçussent le Saint Ésprit par l'imposition des mains de ces deux

apôtres; et dans le XIXe chapitre vv. 5, 6 on lit évidemment que Paul, qui avec Barnabé avoit été envoyé par le Saint Esprit et conjointement avec lui est nommé apôtre dans le chapitre XIV v. 14<sup>1</sup>), ayant fait l'imposition des mains sur les baptisez, le Saint Esprit vint sur eux, et ils

parloient des langues et prophetisoient.

Ceci me rappelle encore aujourd'hui ce qui m'avoit dans ces tems-là si vivement frappé dans la préface du traité des Préjugez legitimes à l'occasion d'un argument par lequel le ministre Claude prétendoit prouver que les articles de la créance Romaine n'étoient pas dans les Peres, &c. L'on ne scauroit guere, dit l'auteur, avancer un plus faux principe dans la philosophie et dans la religion, que prétendre que ce que certaines personnes ne voient point, n'est point. Et c'est néanmoins celui qui sert de fondement à cet étrange argument que M. Claude propose . . . Si ce raisonnement est bon, continue l'auteur, voilà tous les heretiques du monde justifiez avec la derniere évidence. Car ils n'auront qu'à emprunter l'argument de M. Claude et dire comme lui: Si les veritez que l'on nous veut faire croire, étoient dans l'Écriture Sainte en termes formels, nos yeux les y verroient, les y découvriroient; et si elles y étoient en termes équivalens, ou qu'elles s'en tirassent par des consequences évidentes et necessaires, notre sens commun les y connoîtroit. Or nous déclarons que ni nos yeux ni notre sens commun ne les y découvrent pas. Elles n'y sont donc pas . . . .

Mais pour revenir à la conference sur ces deux chapitres des Actes des Apôtres que j'avois cités en faveur du sacrement de la confirmation, mon compatriote, selon la coutume alors assez commune dans notre pays, croyant nous tirer d'embarras par quelque distinction, en produisit une selon

<sup>1)</sup> Le MS. a: v. 13.

laquelle il prétendoit que cette imposition des mains, faite par les apôtres et non par les disciples, n'avoit lieu que dans l'Église naissante et qu'elle n'étoit d'aucune utilité dans l'Église adulte, et avança, pour faire valoir la distinction, que dans ces premiers tems de l'Église ceux qui recevoient cette imposition des mains des apôtres recevoient aussi les dons des miracles de parler des langues et de prophetiser; ce que l'on ne voit point depuis arriver aux catholiques par leur confirmation. C'est pourquoi, ajouta-t-il, cette imposition particuliere des mains ayant cessé dans la suite de l'Église d'être accompagnée de pareils dons miraculeux, on a eu raison d'en conclure l'inutilité et la non-necessité dans l'Église avancée ou adulte, et par consequent de l'abroger. Cette réponse de M. Worm nous parut de part et d'autre très fondée, et après nous nous quittâmes pour nous préparer à la conference sur la matiere importante touchant l'eucharistie, la transsubstantiation, la communion sous une espece, le sacrifice de la messe, &c. Mais avant ensuite réflechi en mon particulier chez moi sur ce qui s'étoit passé dans la conference précedente, il me vint en pensée de lire la fin du dernier chapitre de Saint Marc où, incontinent après l'institution du baptême, il est parlé encore de plusieurs signes qui suivront les baptisez croyans 1). De là je tirai en moimême cette consequence: la réponse que M. Worm donna touchant la confirmation, et dont je fus assez content, pourroit aussi bien être appliquée au baptême, et on pourroit de la même maniere dire que comme les signes dont parle Saint Marc n'ont pas depuis si longtems suivi le baptême, ce sacrement aura seulement été institué pour le commencement de l'Église chrétienne, mais n'est pas necessaire dans la suite, et par consequent pourroit être abrogé comme celui

<sup>1)</sup> Marc. XVI 16-20.

de la confirmation; ou il faudrait necessairement conclure de là que, si le baptême doit être encore retenu quoiqu'aucun de ces signes ne le suivent, la confirmation doit aussi être retenue quoique les dons des anciens tems ne la suivent plus. Cela m'embarrassa fort et je ne trouvai aucun moyen de résoudre cette difficulté, voyant que la distinction de M. Worm n'étoit point du tout valable, à moins que d'abolir le baptême de même que la confirmation, ou de retenir la confirmation aussi bien que le baptême. Je rapportai ceci à M. Worm, avant que d'entrer en matiere pour la conference suivante. Il en fut très surpris, avouant avec une simplicité sincere qu'il ne sçavoit comment on pourroit y faire une réponse satisfaisante et raisonnable; et pour toute conclusion il dit qu'il ne falloit pas parler de cela aux catholiques, mais que lui-même en demanderoit la solution aux professeurs en theologie de Copenhague; il en fit même une note à la marge d'un livre de theologie. Cela me fit une grande impression, et je n'ai jamais scu ce qu'on lui a répondu làdessus. Je rapporterai dans la suite ce que mon pere et un de ces messieurs les theologiens m'en ont écrit.

Notre seconde conference se fit ensuite, par laquelle nous entreprîmes les controverses sur la présence réelle du corps et du sang de Notre Seigneur dans le sacrement de l'autel, sur la doctrine des catholiques touchant la transsubstantiation, la communion sous une espece, le sacrifice de la messe, &c. Nous passâmes d'abord le premier de ces points en general, comme nous avons vû les deux sentimens du parti des luthériens qui l'admettent avec les catholiques contre les calvinistes selon les paroles claires et expresses de l'Écriture Sainte là-dessus. Cependant je fis sentir l'incompatibilité de l'impanation les luthériens et la conformité entiere de la

<sup>1)</sup> L'Impanation est un terme employé par les catholiques pour désigner la doctrine luthérienne de la consubstantiation. — E. d. S. R. VI p. 510.

transsubstantiation des catholiques avec la vraie réalité, et que les catholiques me paroissoient mieux enseigner et croire plus simplement les paroles de l'institution de l'eucharistie selon leur son naturel, et avec une vraie foi sans mélange d'interprétation humaine respecter dans l'Instituteur, non seulement sa toute-puissance divine, de pouvoir réellement faire ce qu'il avoit si expressément dit, mais aussi sa verité divine, d'avoir si expressément fait ce qu'il avoit énoncé si expressément par des paroles claires et inalterables dans son dernier testament avant que d'aller mourir. A l'égard des autres points, la lecture appliquante que mon engagement selon notre convention d'agir en papiste dans ces controverses m'avoit fait faire là-dessus de l'Exposition de M. Bossuet, de son second livre de son Histoire des variations des protestans, de ses traitez Sur la communion et Sur la messe 1) et d'une partie du grand traité, intitulé Perpetuité de la foi, &c., m'avoit fourni des argumens si forts et avec cela si simples que M. Worm, ni moi-même ne pûmes rien trouver pour les combattre d'une maniere entierement satisfaisante à tout homme sincere et sensé, soit simple soit scavant.

Après cela nos conferences se rallentirent insensiblement et furent à la fin interrompues par des incidens survenus, jusqu'à rester sans être achevées. Cependant l'impression considerable que la force des argumens pour la doctrine catholique et la foiblesse des raisonnemens contraires, par l'observance exacte du dernier article de notre convention préliminaire, avoient faite sur moi, jointe à l'impression que la préface et les autres endroits citez ci-devant du traité des *Préjugez legitimes* avoient déja commencée, m'inquieta de plus en plus par rapport au salut éternel, et cela si fort

<sup>1)</sup> L'Explication de quelques difficultés sur les prières de la messe, à un nouveau catholique parut en 1689. La deuxième édition parut en 1691 et eut pour titre: Explication des prières de la messe. — Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XVII p. 1.

que je me mis de nouveau à examiner de la même maniere les principaux points controversez de ma religion natale. La seule lecture de l'Exposition de la foi catholique par M. de Meaux, de son Histoire des variations des Églises protestantes, confrontée avec ce que les docteurs et les auteurs et pasteurs de ma religion natale m'avoient appris, me découvrit manifestement le mal-entendu des protestans sur la doctrine des catholiques touchant la justification, les bonnes œuvres, l'invocation des Saints, la priere pour les morts, &c., et je fus très particulierement touché par la lecture du XVe livre de l'Histoire des variations, où, après les Variations des protestans sur l'article du symbole: JE CROIS L'ÉGLISE CATHOLIQUE, l'illustre auteur fait voir la Fermeté inébranlable de l'Église romaine 1), sur laquelle il parle ainsi dans la préface, No. XXIV: Il n'y a qu'une controverse dont je fais l'histoire à part, et c'est celle qui regarde l'Église; matiere si importante, et qui seule pourrait2) emporter la décision de tout le procès, si elle n'étoit aussis) embrouillée dans les écrits des protestans, qu'elle est claire et intelligible en ellemême4). L'embarras que cette lecture et le peu de satisfaction de ma conference avec mon compatriote avoient causé à mon esprit, augmenta encore davantage, quand je fis une attention particuliere et très serieuse sur le XVIIe chapitre du traité des Préjugez legitimes, où il est démontré : qu'aucun protestant ne sçauroit par les principes de sa secte être assuré de la validité de son baptême 5). Surtout la préface de ce même traité, déja citée ci-devant, m'engagea à songer à ma conscience et aux moyens de m'assurer de la voie du

<sup>1)</sup> Ibid. XV p. 59 ss. 2) Le MS. a: pouvait.

<sup>3)</sup> Le MS. a: pouvait

<sup>4)</sup> Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 12.

<sup>5)</sup> Préjugés légitimes. L'avertissement du chap. XVII dit: Que M. Claude, ni aucun calviniste, ne saurait avoir par les principes de sa secte aucune assurance légitime de la validité de son baptême, etc.

salut. Et comme après tout je vis que, sans être assuré d'une autorité infaillible, il seroit impossible de trouver ces moyens, j'examinai de la même maniere avec grand soin ce qui regarde l'autorité de l'Église romaine et particulierement le pape, que toutes les autres religions de la chrétienté haïssent si cruellement et en cela s'accordent si unanimement toutes ensemble, quelle que soit leur discorde et leurs contrarietez mutuelles dans d'autres points capitaux. Pendant tout cela je fis continuellement à Dieu cette priere: Domine illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte (Ps. XII) 1). Par cet examen je trouvai clairement, que pas une de toutes les religions qui dans la chrétienté sont contraires à l'Église romaine ne peut avec droiture assurer infailliblement un homme sincere et sensé du vrai chemin d'acquerir le salut éternel et d'éviter la damnation éternelle. Je trouvai que dans toutes les religions tous crient à l'Écriture, quoiqu'ils lisent et voient expressément dans cette Écriture que toutes les écritures peuvent être dépravées par les ignorans et les inconstans à leurs propres perditions (2 Petr. III 16), quoique la plupart de leurs adherens ne sachent pas même lire en leur propre langue maternelle, quoique la plus grande partie de ceux qui sçavent lire ne puissent avoir aucune certitude de la vraie traduction de leur Bible conformément à l'hébreux et au grec, et enfin, quoique les plus sçavans dans chacune de ces religions ne puissent, selon leur doctrine, trouver aucun moyen d'être sûrs eux-mêmes et d'assurer d'autres de la droite, vraie et infaillible intelligence de l'Écriture et des passages qu'ils en alleguent, non seulement contre les catholiques, mais aussi contre eux-mêmes mutuellement. Je trouvai que tous blâment et méprisent l'autorité de l'Église romaine et tiennent son infaillibilité dans la doctrine de la foi et dans l'inter-

<sup>1)</sup> Ps. XII 4.

pretation de l'Écriture pour une fantaisie humaine, quoique l'Écriture parle si évidemment et si expressément d'une Église toujours visible, toujours infaillible, à laquelle son divin Fondateur a promis son assistance perpetuelle, qu'il a commandé exprès d'écouter sous peine d'être tenus pour païens, &c. Je trouvai au contraire par cet examen, que tout ce que l'Écriture Sainte dit expressément de l'Église de Jesus-Christ sur la terre étoit entierement accompli dans l'Église romaine et catholique, laquelle parmi toutes les autres Églises ou religions de la chrétienté est la seule dans laquelle existe manifestement tout ensemble une étenduë par toute la terre, une visibilité non interrompuë, une succession perpetuelle sans discontinuation depuis le tems des apôtres jusqu'aujourd'hui, une doctrine publique sans variations dans les matieres de foi, une déclaration constante de son infaillibilité pour juger de la vraie interpretation de la veritable Écriture, et pour condamner toutes les doctrines contraires, une autorité inébranlable pour être obeïe sans aucune réplique dans les dogmes de la foi, et cela autant pour le plus sçavant cardinal que pour le plus ignorant peuple. Je trouvai par là que chaque simple, qui d'ailleurs soit bien instruit de l'éminente autorité de l'Église catholique selon l'institution de notre tout-puissant Sauveur et de sa verité qui ne passera jamais, selon la promesse divine qu'il a faite; un tel simple, dis-je, peut être aussi assuré d'avoir la vraie foi salutaire, que le docteur le plus sçavant, et peut, dans l'angoisse même de la mort, avoir par là une conscience tranquille sur la religion, et esperer certainement une heureuse mort, pourvu que d'ailleurs il ait vecu selon cela jusqu'au dernier moment de ses jours. Enfin, le tout bien consideré, je ne trouvai d'autres ressources que de quitter la religion nouvelle dans laquelle j'avois été élevé, et de suivre l'ancienne dans laquelle mes ancêtres pendant tant de siecles avant Luther sont

morts saintement, pour laquelle Saint Canut, roi de Dannemarc, ma patrie, a été martirisé¹), et laquelle les autres Saints, dont plusieurs églises du même pays portent encore aujourd'hui publiquement les noms, ont confessée et deffenduë constamment jusqu'à la mort. Je trouvai que, pour éviter le chemin de damnation et suivre le chemin qui seul conduit au salut, il falloit, selon l'avertissement exprès de Notre Seigneur, quitter pere, mere, freres, sœurs, parens et amis, patrons et protecteurs, et tout ce que je pouvois esperer dans la patrie. J'avoue, que selon la nature il me fut dur de quitter un si bon pere et une si bonne mere qui m'avoient si bien élevé, qui m'avoient donné une si bonne éducation, qui s'étoient donné tant de peines pour moi dans mes maladies et dans mes frequentes infirmitez auxquelles j'étois sujet depuis l'enfance jusques vers l'âge de quinze ans.

Un jour, dans le fort de mes inquietudes sur la religion, je demandai M. Desprez s'il y auroit moyen de voir, seulement de loin, cet évêque dont les ouvrages m'avoient fait tant d'impression. Il me répondit qu'on l'attendoit bientôt pour présider à une these publique en Sorbonne, où je pourrois le voir aisément, et qu'il m'avertiroit du jour. J'y fus très incognito, et son air de douceur sans affectation me plut très fort. M. Desprez, s'étant apperçu de ce contentement, m'exhorta de le voir de plus près et de l'entendre en conversation; et comme ce prélat n'étoit plus à Paris quelques jours après, étant parti pour son diocese, M. Desprez m'exhorta même d'aller le voir à Meaux, m'offrant, pour m'en faciliter l'accez, une lettre à son ami le theologal de Meaux <sup>2</sup>).

<sup>1)</sup> Le meurtre de Saint-Canut était dû avant tout aux sentiments hostiles des sujets que le roi avait excités contre lui, en favorisant outre mesure l'Église et le clergé. Mais décidément il n'a pas souffert le martyre pour le christianisme ni spécialement pour le catholicisme. Il faut se rappeler que tous ses sujets étaient chrétiens et catholiques. Voir aussi p. 7, note 3.

<sup>2)</sup> Simon Michel Treuvé ou Trouvé (1651-1730), né à Noyon en Bourgogne, entra

Il y avoit déja longtems que j'avois fait connoissance avec M. Duhamel¹), ancien secretaire de l'Academie royale immediatement avant M. de Fontenelle²), et très connu de réputation depuis plusieurs années dans les pays étrangers à cause de ses ouvrages de physique. La premiere occasion de cette connoissance m'étoit venue par la seule coutume ordinaire des étrangers curieux d'aller voir les personnes illustres et de leur faire réverence, afin de pouvoir, après le retour au pays, s'en faire gloire. Comme j'avois déja trouvé en lui des marques particulieres de bonté, de candeur, de simplicité

d'abord dans la congrégation des doctrinaires, d'où il sortit en 1673. Après avoir été ordonné prêtre à Châlons-sur-Marne, il fut aumônier du comte de Guitaut et de madame des Lesdiguières, puis vicaire de Saint-André-des-Arts, à Paris, chanoine et théologal de Meaux. Il occupa cette dernière place pendant plus de vingt ans et travailla, sous Bossuet, au bréviaire de Meaux. Trouvé s'était appliqué à l'étude de l'Écriture sainte et se fit connaître par des ouvrages dont quelques-uns ont eu de la vogue. Il était un janséniste de marque et persista dans son appel de la bulle *Unigenitus* jusqu'à sa mort. — B. U. XLII p. 134.

1) Jean Baptiste Duhamel (1624—1706), né à Vire en Normandie, commença ses études à Caen et les termina à Paris. Ses progrès, dans ce qu'on nommait alors la philosophie, furent rapides, et à dix-huit ans, il publia une explication des Sphériques de Théodore, avec une Trigonométrie. Il entra en 1643 à l'Oratoire, et il y passa dix années; ensuite il fut nommé curé de Neuilly-sur-Marne. Nommé aumônier du roi en 1656, il obtint, en 1663, la dignité de chancelier de l'église de Bayeux. A la création de l'Académie des sciences, Colbert en nomma Duhamel secrétaire perpétuel. Outre d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques d'un grand mérite, Duhamel est aussi l'auteur de quelques œuvres théologiques, fort appréciées par ses contemporains. — B. U. XI

p. 464 ss.

<sup>2)</sup> Bernard le Bovier de Fontenelle (1657—1757) naquit à Rouen où il étudia dans le collège des jésuites. Il fit son droit par déférence pour son père, mais renonça au barreau pour la culture des lettres. Pendant ses séjours à Paris, en 1674 et en 1679, il se lia avec l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé de Vertot et le mathématicien Varignon. Ses débuts furent difficiles, mais il obtint un grand succès avec les Dialogues des morts et surtout avec l'Entretien sur la pluralité des mondes en 1686, où il chercha à vulgariser les sciences exactes. En 1691, Fontenelle fut admis dans l'Académie française. Membre de l'Académie des sciences, en 1697, il en est le secrétaire à partir de 1699. Il a aussi écrit l'Histoire de cette Académie, dès son origine en 1666 jusqu'à 1699. Pendant les dernières années de sa longue vie, ses études furent partagées entre la philosophie, l'éloquence, les mathématiques et les sciences physiques et naturelles. C'était un homme du monde exquis et bien apprécié de ses contemporains, une forte tête, mais sans profondeur. — B. U. XIV p. 358 ss.

et de probité, je lui communiquai cette affaire. Il en fut tout à la fois et surpris et ravi et m'ayant conseillé aussi de faire le voyage à Meaux, il en écrivit au prélat lui-même et me mit sa lettre entre mes mains. Je tins tout ceci fort secret, et il n'y avoit que M. Desprez et M. Duhamel qui le sçavoient et en gardoient aussi le silence.

J'arrêtai la place au carrosse de Meaux, et, le matin, sortant pour y aller, je laissai seulement un billet sur la table de ma chambre pour avertir qu'on ne se mît pas en

peine si je ne revenois pas le même jour.

Je trouvai en chemin, dans le même carrosse et auprès de moi, un étranger qui me prit pour un Allemand et me questionna beaucoup en allemand sans avoir pu venir à bout de sçavoir qui j'étois. Cette circonstance est à remarquer par rapport à une autre dont je parlerai dans la suite.

Étant arrivé à Meaux, je donnai la lettre de M. Desprez à M. Trouvé, le theologal, son ami. Il me reçut avec beaucoup d'accueil, et me dit que le prélat étoit alors à Germigny 1), où il me conduiroit et me présenteroit lui-même; ce qu'il fit le même jour avec toute l'amitié possible, et M. de Meaux, à qui je remis aussitôt la lettre de M. Duhamel, me reçut d'une maniere si gracieuse, qu'il me parut pour ainsi dire plutôt un pere qu'un prélat. C'étoit, autant que je m'en puis souvenir, un dimanche. Je lui dis en peu de mots les motifs de ma démarche, et le priai de me permettre de lui proposer quelques difficultez. Il me répondit sur-lechamp avec une bonté qui me toucha au vif, que je ferois mieux de rester quelques jours chez lui et qu'il me donneroit une heure ou deux heures par jour pour m'écouter et répondre à ce que je proposerois. Il ordonna en même tems d'accommoder une chambre pour moi.

<sup>1)</sup> Germigny-l'Évêque, Seine et Marne, à 9 kilomètres de Meaux.

Le lendemain, à l'issue du dîner, M. de Meaux me donna une audience particuliere dans laquelle je lui exposai une bonne partie de mes difficultez, et cela plus en latin qu'en françois. Il répondit à tout très nettement et très clairement: mais ne pouvant m'empêcher de lui dire que ses réponses n'étoient pour la plupart que ce que j'avois déja appris avec beaucoup de satisfaction par la lecture de ses ouvrages, il me fit entendre que la pure verité se présente dans toutes les rencontres de la même maniere.

Le surlendemain j'apportai des difficultez dont j'avois fait une liste à part sur un papier, et j'avois pris exprès avec moi le Nouveau Testament en grec, pour pouvoir, suivant mon ancienne idée, assurer l'authenticité des passages qui pourroient en être alleguez de part et d'autre. Je fus encore pleinement satisfait de ses réponses et des instructions dont il les accompagna; et ce qui me toucha surtout, en même tems, étoit de mon côté la liberté entiere de parler naïvement avec la simplicité du fonds de mon cœur, et de son côté la patience, la douceur, la clarté et la précision, en me répondant sur chaque point, de quelque façon que je trouvai à propos de faire mes demandes là-dessus.

Après quelques entretiens pareils, je déclarai à M. de Meaux que j'étois pleinement satisfait sur les articles contestez, et entierement penetré des veritez de la doctrine catholique; mais qu'il me restoit un seul point dont les preuves apportées me paroissoient à la verité absolument convaincantes, et contre lesquelles je ne trouvois que de pures chicanes; que cependant ce point ne me touchoit pas encore assez vivement pour pouvoir dire avec sincerité que j'en étois absolument persuadé, et que je n'osais pas dire ce qui me rouloit là-dessus au fonds du cœur. Aussitôt, le bon prélat, avec un air paternel, m'ordonna de m'expliquer à cœur ouvert et sans réserve; après quoi je lui parlai à peu

près en ces termes: Monseigneur, je vous demande devant Dieu tout-puissant, qui voit tout, &c., et en présence de nos saints anges, si dans le fonds de votre cœur vous êtes sincerement persuadé de la verité du purgatoire, que vous en avez parlé d'une maniere incontestable. Il me répondit sur-le-champ, les larmes aux yeux, que, si pour m'assurer de la réalité parfaite de sa créance entiere de la verité de cet article, il lui étoit permis de se faire percer le cœur et de verser son sang, il seroit prêt de le faire dans ce moment devant moi. A peine avoit-il prononcé ces mots, que je fus saisi, et que je sentis même une impression momentanée, comme si j'avois été frappé très rudement avec une barre de fer à travers le devant de la poitrine. En même tems le reste d'inquietudes que j'avois eues sur cet article s'évanouit, de maniere que, depuis ce moment-là jusqu'à présent, il ne s'est jamais présenté à mon esprit la moindre ombre de difficulté làdessus, et qu'au contraire j'ai toujours eu, depuis ce tems, une dévotion particuliere pour ce qui regarde les âmes du purgatoire. Je lui dis alors que c'en étoit assez, que je ne demandais plus rien, sinon ce qu'il falloit faire à présent. Il faut abjurer, &c., dit M. de Meaux; et lui ayant répondu que j'étois tout prêt de le faire à l'heure même, il me fit entendre qu'il y avoit une ceremonie particuliere à faire pour cela; et que, comme il étoit sur le point d'aller à Fontainebleau pour une huitaine de jours, il me mettroit pendant ce tems-là entre les mains d'un de ses amis, qu'il me montra. C'étoit M. de Saint André 1), alors curé de Vareddes, et qui

<sup>1)</sup> André Chapperon de Saint-André (1654—1740) était docteur en théologie de Bourges. Il était né à Lizy sur Ourq, Seine et Marne, dans le diocèse de Meaux; mais par son ordination sacerdotale il appartenait au diocèse d'Arras, où il avait obtenu un canonicat, qu'il conserva pendant vingt ans. En 1685, il se retira, mais sans y prendre l'habit religieux, à la Trappe. C'est là que Bossuet, l'ayant vu, le détermina à venir exercer le saint ministère dans son diocèse. Il avait resté dans l'appartement abbatial

ensuite devint grand-vicaire et archidiacre du diocese de Meaux. Le prélat étant monté en carrosse pour partir et parlant encore à quelqu'un, je revins dans le moment comme d'une extase, et ayant senti que mon hôte et mes amis à Paris seroient trop en peine de moi, je fus assez heureux d'avoir encore le tems de faire dire par M. de Saint André à M. de Meaux que je n'osais pas m'absenter si longtems de Paris, n'en avant averti personne. Lui-même me dit là-dessus de m'en aller et de revenir dans huit jours, m'exhortant de faire en attendant une bonne revue des difficultez et de bien réflechir sur nos conferences. Cette réponse naïve me fit encore une impression très heureuse, en me faisant voir la fausseté d'une ancienne idée, que les papistes étoient à peu près comme les diables, pour attraper une âme et pour ne la pas laisser échapper.

Je ne restai que très peu de tems chez M. de Saint André à Vareddes, où il me fit présent d'un livre intitulé: La verité de la religion catholique prouvée par l'Écriture Sainte, par M. Desmahis 1), chanoine de l'église d'Orléans et ci-devant

gion protestante, et devint ministre de Biogne. Il se convertit au catholicisme, en 1681, et fut un champion zélé de sa nouvelle foi. Il réussit à convertir son père, sa mère et un de ses frères. Desmahis embrassa l'état ecclésiastique et a écrit plusieurs ouvrages d'une catholicité prononcée. Son œuvre ci-dessus nommée, La vérité de la religion catholique prouvée par l'Écriture sainte, parut en 1697, trois ans après sa mort. - B. U.

XVII p. 611.

seize mois. L'abbé de Saint-André fut d'abord nommé curé de Bannost, en 1688, puis de Vareddes près de Germigny, en 1698, et enfin archidiacre de Brie en 1706. Il fut particulièrement goûté dans les couvents du diocèse et gagna de plus en plus la confiance de Bossuet. Dans sa dernière maladie, l'évêque de Meaux, retenu loin de sa ville épiscopale, lui demanda de faire chaque mois le voyage de Paris; tellement il tenait à s'entretenir avec lui. Après la mort de Bossuet, en 1707, le curé de Vareddes fut nommé chanoine par le nouvel évêque de Meaux, Bissy. Il devint grand-vicaire et le confident de ce prélat et mourut en 1740. — L'Abbé Le Dieu, Mémoires & Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet publiés par M. l'abbé Guettée, Paris 1856—57, I p. 263, III p. 392. — Bausset, Histoire de Bossuet, Paris 1830 (5° éd.), IV p. 292.

1) Marin Grosteste Desmahis (1649—1694) naquit à Paris. Il était élevé dans la reli-

ministre de la religion prétenduë réformée, auquel M. Bossuet

avoit donné son approbation 1).

Étant revenu à Paris et ayant tiré mes amis de leur inquietude, comme je ne répondois pas précisement aux questions qu'ils me firent, mon compatriote, M. Worm, dit en plaisantant, que les medecins ne rendent pas toujours compte de leurs voyages, et que le mien avoit peut-être été pour quelque malade caché. Je me servis de l'occasion, et je dis que M. Worm avoit raison, et que, dans peu de tems,

je devois repartir.

Je me donnai aussitôt après à la lecture du livre de M. Desmahis, dont la methode, la clarté et la maniere convenable à mon ancien souhait de voir tout prouvé par l'Écriture Sainte, et cela composé par un tel converti, sçavant, sincere, zelé et très vertueux, selon l'histoire de sa vie qu'on a mise au commencement de ce livre, me causerent une joie extrême et mirent comme le dernier sceau à ma parfaite conviction. J'y trouvai d'abord une instruction très importante à laquelle je ne m'attendois point, et qui plusieurs années après m'a servi très efficacement contre les intrigues des nouveautez modernes: sçavoir que l'auteur, avant que de parler des vraies marques de l'Église, fait le dénombrement de plusieurs marques équivoques, qui sont quelquefois du côté de la verité et quelquefois du côté de l'erreur: L'Ecriture Sainte, dit-il, nous oblige de mettre dans ce rang les afflictions, les prosperitez, les prédictions de quelques évenemens qui sont du cours de la Providence, quelques miracles particuliers et apparemment vrais 2) des docteurs sçavans, éloquens, zelez et suivis des peuples, l'usage des punitions temporelles, la constance dans les souffrances ou dans

L'approbation de Bossuet est datée de Germigny, 4 novembre 1695.
 Les mots entre [] manquent dans le MS. Ils ont été ajoutés d'après La vérité de la religion catholique, I p. 2.

la mort qu'on endure pour la religion, la bonne foi, le zele, les aumônes et les autres bonnes œuvres, la prétention d'être fondé sur la parole de Dieu. Après ce dénombrement il apporte fort au long de l'Écriture Sainte les exemples de toutes ces marques équivoques en particulier, et de l'alternative de chacune par rapport à la verité et à l'erreur. Je parlerai encore de cet ouvrage de M. Desmahis dans la suite, à l'occasion de quelques remarques interessantes que j'ai faites sur les differentes éditions.

Mais pour revenir à mon abjuration; les huit jours d'attente étant passés, je retournai à Meaux et à Germigny, sans encore dire chez moi où j'allois, mais que je pourrois être quelques jours absent. Ayant appris à mon arrivée que M. de Meaux n'étoit pas encore revenu, je m'addressai à M. de Saint André qui me dit que le retour du prélat étoit encore differé de quelques jours, et que je demeurerois chez lui en attendant. Il me recut avec une bonté et tendresse paternelle, m'instruisit sur le sacrement de confirmation et pour me préparer à une confession generale. Le prélat étant ensuite arrivé me fit venir demeurer chez lui à Germigny et assigna pour mon abjuration le 8 octobre 1699, veille de la fête de Saint Denis et jour de Sainte Brigitte. Il me fit lire auparavant à haute voix dans son cabinet la Profession de Foi en françois, afin de la bien lire en public. Dans le moment que j'en avois prononcé ces paroles: Je reconnois l'Église catholique et apostolique romaine mere et maîtresse de toutes les Églises 1), le secretaire du prélat, M. Ledieu 2), qui étoit

<sup>1)</sup> Le MS. a: Je reconnois l'Église catholique et apostolique Église romaine mere, etc.

2) François Ledieu (?—1713), naquit à Péronne. En 1674 il étudiait à l'Université de Paris. Engagé dans les ordres, il fut attaché depuis 1684 à Bossuet en qualité de secrétaire particulier, resta près de lui pendant les vingt dernières années de la vie du grand évêque, et devint chanoine et chancelier de l'église de Meaux. Il commença en 1699 un Journal personnel qu'il continua jusqu'en 1713 et qui embrasse les quatre dernières années de Bossuet. Il composa pour l'abbé Bossuet, le neveu du prélat, des

assis vis à vis de lui, interrompit la lecture en répetant avec une apparence de mécontentement le mot *maîtresse*; le prélat, sans dire mot, le regarda avec un certain coup d'œil très serieux, et me dit de continuer. Cela me toucha un moment sans avoir eu autre suite.

Je fis la ceremonie de l'abjuration dans la chapelle de Germigny en présence de plusieurs personnes distinguées de Meaux, de M. Bossuet, maître des requêtes, de M. l'abbé Bossuet, depuis évêque de Troyes¹), de M. Chasot²), président de Metz, tous trois neveux de M. de Meaux, de M. de Saint André, du pere de Riberolles³), alors superieur du Seminaire de Meaux et ensuite abbé de Sainte Genevieve à Paris, et d'autres. M. de Meaux, étant assis devant l'autel dans un fauteuil, et m'ayant fait me mettre à genoux devant lui avec un cierge allumé en main, qu'il m'avoit fait porter

Mémoires sur la vie et les œuvres de l'évêque de Meaux, et il revit et mit au net les manuscrits de plusieurs des œuvres de Bossuet. Les œuvres de Ledieu ont été publiées par l'abbé Guettée en 1856—57 à Paris (voir p. 67, note 1). — N. B. G. XXX col. 262. — La grande Encyclopédie, XXI p. 1118.

<sup>1)</sup> Antoine Bossuet (1624—1699), frère de l'évêque de Meaux, intendant de Soissons, maître des requêtes, laissa deux fils. L'aîné, Louis Bossuet (1663—1740), d'abord conseiller au parlement de Metz, devint président en 1696. Comme son père il remplit la charge de maître des requêtes. Le cadet, Jacques Bénigne Bossuet (1664—1743), né à Dijon, demeura longtemps à Rome. De retour en France, il obtint l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais et, en 1716, l'évêché de Troyes, dont il se démit en 1642. On lui doit la publication de bien des écrits de son oncle. L'abbé Bossuet fut un homme très ambitieux et très peu sympathique. — L'État de la France, Paris 1696, III p. 52. — Bausset, l. c. III p. 347. — B. U. V p. 143.

2) Bénigne Chasot, fils d'Isaac Chasot et de Marie Bossuet, la sœur aînée de l'évêque

<sup>2)</sup> Bénigne Chasot, fils d'Isaac Chasot et de Marie Bossuet, la sœur aînée de l'évêque de Meaux, naquit à Metz le 14 octobre 1662 et devint premier président au parlement de Metz. — Em. Michel, Biographie du Parlement de Metz, Metz 1853.

<sup>3)</sup> Gabriel de Riberolles (1647—1734), né à Paris, fils d'Abraham de Riberolles, conseiller au Châtelet, entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et, après avoir occupé différents postes, fut prieur de charge à Meaux. C'est là qu'il connut Bossuet, qui l'apprécia et le nomma supérieur de son séminaire. Après la mort de Bossuet il quitta le séminaire de Meaux, en 1705, pour devenir prieur du Val-des-Écoliers, dans la ville de Liège; il fut nommé second assistant du général de sa congrégation, puis élu prieur ou abbé général de Sainte-Geneviève en 1715, continué et réélu jusqu'au 10 septembre 1733. Esprit hautain, entreprenant et peu sûr, dit Ledieu. — Ledieu, l. c. III p. 203, IV p. 28, 259, etc.

ainsi allumé depuis la porte jusques-là, fit d'abord une instruction assez ample sur l'Évangile de la fête selon le diocese de Meaux¹): Attendite a fermento Pharisæorum, qvod est hypocrisis (Luc. XII)²), et ensuite fit la ceremonie à l'ordinaire. Je ne puis m'empêcher de dire ici par parenthese que le préambule de la Constitution Unigenitus de Clement XI³) fut pour moi dès le premier jour que je l'avois lû et est encore toujours comme le sommaire ou abregé le plus parfait de cette instruction.

Le lendemain et le surlendemain de mon abjuration, le prélat eut la bonté d'entendre lui-même ma confession generale, à laquelle M. de Saint André m'avoit préparé par ses instructions, comme j'ai dit ci-dessus. Le 11 octobre, qui étoit un dimanche, fête de Saint Saintin<sup>4</sup>), évêque de Meaux et disciple de Saint Denis, après avoir achevé ma confession generale et m'être disposé pour la confirmation et pour ma premiere communion, il me confera d'abord le matin le sacrement de la confirmation, ayant pour parrain M. de Saint André qui m'y présenta. Je fus surpris dans la ceremonie d'entendre le prélat ajouter à mon nom de baptême, qui

<sup>1)</sup> Ici, Winslow doit se tromper de jour: ce n'est pas le jour de Sainte-Brigitte, mais le lendemain, jour de Saint-Denis, que l'évangile de la messe contient le texte développé par l'orateur. — Ch. Urbain, Un prosélyte de Bossuet, J. B. Winslow dans Revue du Clergé Français, Paris 1902, XXXII p. 120, note 4.

<sup>2)</sup> Luc. XII 1.

<sup>3)</sup> La bulle *Unigenitus* du pape Clément XI, en date du 8 septembre 1713, était dirigée contre les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du P. Quesnel. Ce livre avait été jugé depuis une trentaine d'années un ouvrage pieux et très méritoire, et il avait été recommandé par des ecclésiastiques de qualité, comme le futur cardinal de Noailles, archévêque de Paris. La bulle frappa le livre d'anathème et le condamna au feu et fut une des armes des jésuites dans leur lutte contre le jansénisme. — *E. d. S. R.* VII p. 144—155, surtout p. 150—152.

<sup>4)</sup> Le MS. a: Sintin. — Saint Saintin (Sanctinus), évêque de Verdun, vivait environ 346. Il n'est pas martyr. C'est surtout dans le diocèse de Meaux qu'on lui rend culte. Sa fête est célébrée le 11 octobre. Voir: Acta Sanctorum Octobris V p. 585—603. Pour juger, An S. Sanctinus Meldensis exstiterit S. Dionysii Parisiensis discipulus, et an cum S. Sanctino Verodunensi unus idemque sit, voir ibid. p. 590—594.

étoit Jacques, celui de Bénigne, sans que j'en fusse prévenu. Ensuite il dit la messe, dans laquelle il me donna la sainte communion après une exhortation très pathetique qu'il me fit, tenant la sainte hostie entre ses doigts. Après que tout fut fini, je demandai à M. de Saint André la raison du nom ajouté au mien sans m'en avoir parlé auparavant; il me répondit que le prélat l'avoit fait par pure affection. C'est ce qu'il marqua aussi lui-même quelques momens après par sa propre écriture sur la feuille blanche vis à vis la premiere page du frontispice de son Catechisme 1), qu'il me donna et que je garde encore comme un monument très précieux. Il me donna en même tems son livre d'heures, intitulé Prieres ecclésiastiques, &c.2).

Je restai encore quelques jours chez ce bon prélat, mon apôtre, qui, après m'avoir donné le certificat d'abjuration signé de sa main et muni du sceau épiscopal, eut la bonté de me donner pendant ce séjour mille marques d'une affection paternelle. Il s'entretint avec moi, tantôt en particulier, tantôt à table, sur differentes matieres, sur la religion, sur les sciences, sur l'histoire de mon pays, sur le grec et sur l'hébreu, &c. Je n'oublie jamais ce qu'il me dit un jour étant à table vis à vis de lui et parlant des prérogatives de Rome et de l'éminence du siege de Saint Pierre dans des termes d'une veneration particuliere. Un jour, le voyant dans son cabinet tenir en main un vieux petit livre qu'il me parut avoir tiré de sa poche, il me fit connoître que c'étoit une ancienne édition du *Concile de Trente*, qu'après l'Évangile c'étoit son livre favori, et que la sainteté, la sagesse et la

<sup>1)</sup> Le Catéchisme du diocèse de Meaux parut en 1687. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, V p. 1 ss.

<sup>2)</sup> Prières ecclésiastiques pour aider le chrétien à bien entendre le service de la paroi sse aux dimanches et aux fêtes principales parurent en 1689 et, après correction, en 1701. — Ibid., V p. 206 ss.

force sçavante de ce *Concile* lui paroissoit éclater de plus en plus chaque fois qu'il le relisoit. Cela répond parfaitement à ce qu'il en a dit en peu de mots dans son *Exposition* 

de la foi catholique.

Entre autres avis pour me conduire à Paris, il me dit de m'addresser à M. l'abbé de Cordemoy pour la direction et pour le consulter dans les cas et rencontres de difficultez en matiere de religion. Je lui exposai mon inquietude pour mon pere qui m'avoit toujours si tendrement aimé, et que je craignois très fort que si l'on lui annonçoit tout à coup mon changement, sa grande sensibilité ne lui en occasionnât une impression funeste et peut-être une mort subite, et que je voudrois moi-même peu à peu le disposer à ne pas être inopinément saisi; et cela en lui proposant par degrez quelques difficultez, jusqu'à ce qu'il m'en donnât des marques de soupçon ou de crainte, &c., et qu'alors je puisse moimême être le premier à lui tout déclarer; mais qu'il faudroit aussi pour cet effet que les étrangers, et surtout mes compatriotes à Paris, n'en sçussent rien jusques-là. Le digne prélat approuva fort mon dessein et dit qu'en ce cas-là il n'étoit pas necessaire d'annoncer exprès à tout le monde mon changement, et que je pouvois, en attendant, éviter les rencontres; mais que cependant, si quelqu'un par occasion me demandoit si c'étoit ainsi, je serois en conscience obligé de le confesser ouvertement et de ne pas rougir, &c.

Ayant pris congé de mon cher apôtre à Germigny, M. de Saint André me fit encore rester un peu de tems chez lui à Vareddes. Il me fit lire les six premiers versets du second chapitre de l'Ecclésiastique<sup>1</sup>): Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in justitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem, &c., &c. Il m'avertit que parmi les

<sup>1)</sup> En danois: Jesu Sirachs Visdom.

catholiques quelques particuliers suivoient les sentimens d'un évêque nommé Jansenius1), mort depuis plusieurs années et auteur d'un traité deffendu, intitulé Augustinus, &c., que je ne devois point m'en embarrasser à présent, mais que je devois m'en tenir à ma Profession de Foi et me bien munir contre les attaques des protestans auxquelles je serois alors exposé. Il me découvrit après cela une particularité qu'il m'avoit cachée jusqu'alors, sçavoir que dans l'intervalle de mes deux voyages on étoit venu pour avertir le prélat de se tenir sur ses gardes, en cas qu'un étranger qu'on avoit rencontré dans le chemin de Paris à Meaux se présentât à lui, mais que ni le prélat, ni lui n'avoient eu lieu de me soupçonner. M. de Saint André me dit ensuite que ce dénonciateur étoit un Danois nouvellement converti, qui s'étoit trouvé dans le carrosse avec moi et, sans pouvoir me connoître, étoit porté à me prendre pour un jeune ministre protestant. Il se nomma, disant qu'il étoit de la famille de M. Muller de Christianshafn à Copenhague<sup>2</sup>); mais comme il me parloit de concerts, des divertissemens de la chasse, de la comedie, &c., je n'eus d'autres attraits pour son amitié

2) Il s'agit probablement d'un parent de Fridrich Anthoni Møller ou Müller, propriétaire de la maison enregistrée du n° 14 à Kristianshavn. — O. Nielsen, Kjøbenhavns Diplomatarium, III p. 748 ss. et VII p. 84—85, Kjøbenhavn 1877 et 1886.

<sup>1)</sup> Corneille Jansen (Cornelius Jansenius) (1585—1638) naquit au village d'Aquoi, près Leerdam, en Hollande. Il prit le bonnet de docteur de théologie en 1619 et devint, en 1630, professeur d'Écriture sainte en Louvain. Nommé évêque d'Ypres en 1635, il occupa ce siège peu de temps, étant mort de la peste en visitant ses diocésains. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages. Un de ses écrits, Augustinus, qui ne parut qu'en 1640, deux ans après sa mort, suscita la colère des jésuites et sut condamné par le pape. Jansen sut le promoteur d'une doctrine théologique sur la grâce divine et la liberté humaine, qui troubla prosondément le monde catholique durant tout le cours d'un siècle, et dont l'influence indirecte se sit sentir plus longtemps encore en dehors du domaine des controverses ecclésiastiques. Entre les armes les plus connues contre le jansénisme on peut nommer les deux bulles papales: Vineam Domini, 15 juillet 1705 et Unigenitus, 8 septembre 1713. Sur Jansen et le jansénisme voir: Biographie nationale de Belgique, Bruxelles, X col. 105 ss. — B. U. XX p. 551 ss. — E. d. S. R. VII p. 144 ss.

2) Il s'agit probablement d'un parent de Fridrich Anthoni Møller ou Müller, proprié-

que pour le menager en cas de besoin de quelque protection par le credit dont il se vantoit. Il avoit été converti par M. l'évêque de Perpignan, M. de Flamenville 1), qui le protegeoit, et parmi la famille de qui il s'étoit tellement insinué que rien ne lui manquoit. Il éclipsa peu de tems après au grand mécontentement de son protecteur et de plusieurs personnes qui lui avoient fait plaisir et à qui il devoit; il m'avoit aussi attrapé.

A mon retour à Paris, je rendis compte de toutes mes démarches et de mon abjuration, &c., non seulement à M. Desprez et à M. l'abbé Duhamel, mais aussi à mon hôte, M. Vincent, et au principal locataire de la maison où je demeurois, M. Montbart, marchand imagier, rue Saint Jacques, à l'enseigne de la Ville d'Anvers, attenant les Mathurins. Je priai fort ces messieurs de n'en rien dire à personne jusqu'à ce que je l'eusse déclaré à mon pere moi-même le premier. Je fus ensuite voir M. l'abbé de Cordemoy, à qui le prélat m'avoit addressé par rapport à la conscience et aux affaires de religion.

La premiere occasion d'avoir recours à lui fut une dissertation sur la messe contre le Pere Dez<sup>2</sup>), jesuite, faite par un docteur luthérien d'Allemagne, et que j'avois lûe, par la permission que M. de Meaux m'avoit donnée de lire ces

<sup>1)</sup> Jean Hervée Basan de Flamenville fut sacré évêque de Perpignan en 1696 et mourut en 1721. — Series Episcoporum Ecclesiæ catholicæ, ed. P. Pius Bonifacius Gams, Ratisbonæ 1873, p. 601.

<sup>2)</sup> Jean Dez (1643—1712) naquit à Chaude-Fontaine près de Sainte-Ménehould. Il était jésuite, fut d'abord recteur du Collège de Sedan mais passa ensuite à Strasbourg, fut fait le premier supérieur du nouveau séminaire, et mourut recteur de l'Université de Strasbourg. Il était un homme ardent, né pour la controverse. Dez a publié plusieurs écrits dont c'est surtout La Réunion des protestants de Strasbourg à l'Église romaine qui est restée fameuse. La première édition de ce livre parut en 1687 à Strasbourg, la seconde à Paris en 1701. — B. U. X p. 597 ss. — Pour les rapports de Dez avec Bossuet voir Urbain, l. c., p. 124, note 1.

La dissertation sur la messe, dont parle Winslow, est: Declaratio Lutherana super admonitione de Reunione Jesuitæ Gallicani Joannis Déz, Leipsic 1700. Titre donné d'après le livre de Dez, seconde édition, p. 445.

sortes d'ouvrages. J'y avois trouvé une expression de ce pere rapportée par le docteur luthérien de façon à en pouvoir tirer avantage contre les catholiques, et qui m'avoit disposé à soupçonner quelque manque de sincerité dans l'auteur, d'autant plus que, par les catholiques mêmes, j'étois alors un peu prévenu contre les jesuites, sans sçavoir pourquoi. Je portai cette dissertation à M. l'abbé de Cordemoy et lui en montrai l'endroit qui m'avoit frappé. Il me donna aussitôt le traité même, dont l'endroit en question étoit tiré par le docteur luthérien, et me fit voir au contraire l'infidelité du luthérien. Il avoit mal rapporté. Ce traité étoit intitulé: Réunion des protestans de Strasbourg à l'Église romaine, également necessaire pour leur salut, et facile selon leurs principes, par le R. P. Dez, de la Compagnie de Jesus, et c'en étoit la premiere édition, imprimée à Strasbourg. Je fus d'abord très fâché du mauvais procedé du docteur luthérien, et en même tems très ravi de trouver un traité fait exprès contre la Confession d'Ausbourg, surtout voyant qu'il étoit approuvé par mon cher patron et premier pere spirituel, M. de Meaux, en ces termes: Ce livre contient une pure et saine doctrine . . . On peut esperer un grand fruit d'un ouvrage, où l'on trouve tant de tresors ramassés dans un si petit volume. La lecture de ce livre me fortifia en particulier contre la religion natale que j'avois quittée, et détruisit entierement une espece d'aversion qu'on avoit commencé à m'inspirer contre les jesuites, sans néanmoins m'en avoir encore rien dit touchant la doctrine, mais me les avant représenté comme intrigans, hautains, d'une morale relâchée, &c. Ce M. l'abbé de Cordemoy étoit celui même dont mon compatriote M. Worm avoit frequenté les conferences publiques aux Grands Augustins et de là prit occasion de faire entre nous des conferences sur la religion, comme je l'ai rapporté ci-devant.

Un de mes premiers soins ensuite fut de faire demander

à l'Université royale de Copenhague une attestation authentique. On en parla à M. le docteur Oliger Jacobæus, professeur en medecine et mon ancien professeur particulier, qui me fit aussitôt expedier une attestation en bonne forme de la Faculté de medecine, munie du sceau de cette Faculté et signée du professeur Olaus Wormius, alors secretaire de la Faculté. Je la reçus par la poste, au commencement de l'année 1700, dans une lettre de feu M. Buchwald qui m'avoit conduit de mon pays en Hollande et qui, dans la suite, a été professeur en medecine et recteur de la même Université de Copenhague. Et comme j'avois menagé ce que j'avois reçu l'automne précedent par une bonne lettre de change, quoiqu'avec ordre de retourner en Dannemarc au lieu d'aller, comme je l'avois esperé, en Angleterre ou en Italie 1), je crus devoir en profiter pour me mettre pendant l'hiver en pension chez le celebre M. Duverney, professeur au Jardin royal, pour me perfectionner de plus en plus dans l'exercice d'anatomie. J'en écrivis auparavant à M. de Meaux qui l'approuva par une réponse vraiment paternelle écrite de sa propre main, que je garde encore très précieusement. J'y entrai au mois de novembre 1699, peu après mon retour de Germigny et de Vareddes. Il y eut deux autres pensionnaires avec moi, dont l'un étoit M. Frick, medecin d'Hambourg, un de mes anciens amis et associés d'études à Leide et à Paris, l'autre M. Areskine<sup>2</sup>), medecin écossais, qui dans

1) Chrétien V mourut le 25 août 1699, et sa mort mit fin à la grande influence de Matthias Moth. C'est pour cette raison sans doute que Winslow, ce même automne, reçut l'ordre de revenir en Danemark au lieu de continuer son voyage.

<sup>2)</sup> Robert Areskine ou Erskine (?—1718), médecin d'une illustre famille écossaise. En 1699, it fit ses études à Paris et partit pour la Russie en 1706 où il fut nommé médecin ordinaire de Pierre le Grand. Il profita de son influence auprès du tsar pour le rendre favorable à la dynastie des Stuarts et l'accompagna dans son voyage en France, en 1717. — Sbornik imperatorskago russkago istoritscheskago obschtschestva, Saint-Pétersbourg 1888, LXII p. 550. — E. Schuyler, Peter the Great, London 1884, II p. 377 ss., 387, 519.

la suite fut premier medecin et favori particulier du grand

czar et le suivit en ses voyages de France.

Peu de tems après, j'y tombai dans une grande maladie qui dura jusques vers Noël. M. de Meaux eut la bonté d'y envoyer M. Ledieu, son secretaire, pour sçavoir de mes nouvelles. Étant revenu de cette maladie, sans néanmoins être en état de pouvoir bientôt après profiter de ma pension, je pris le parti de retourner à mon ancienne demeure, rue Saint Jacques, vis à vis M. Desprez, à l'enseigne de la Ville d'Anvers, non pas chez mon ancien hôte, M. Vincent, mais chez le principal locataire de la même maison, M. Montbart, marchand imagier.

J'avois déja envoyé à mon pere une lettre dattée le 30 octobre 1699, dans laquelle, après avoir parlé de l'Exposition de la foi de M. de Meaux comme d'un livre qui m'étoit tombé entre les mains, je lui proposai quelques difficultez touchant l'abolition du sacrement de la confirmation par les protestans et lui en demandai la solution, le priant avec cela de ne se point inquieter ou allarmer à l'occasion d'une telle demande, &c. C'est ainsi que je commençai à suivre le parti de l'accoutumer par degrez, comme j'ai dit ci-dessus, obser-

vant en tout l'avis de M. de Meaux.

Voici la copie de l'attestation de la Faculté de medecine de Copenhague que j'avois demandée et qui m'a été envoyée au commencement de l'année 1700.

## Facultas Medica Regiæ Universitatis Haffniensis. L. S.

Nullis se gyris¹) circumscribi patitur generosus animus, nullis se claudi limitibus industria mens, qvæ expiatis la-

<sup>1)</sup> Le MS. a: Gyaris.

borum opera superis totum orbem sibi patriam credit, nullumque tam barbarum populum, nullam ab humanitate tam remotam gentem, gvin ubique liceat conando et sperando fortunam sibi fabricari. Habent qvippe sibi proprium illustria ingenia, ut, cum humi serpere nequeant aut inter obscuros latitare parietes, semper emergere conentur et in vita interdum sorte obnitentibus licet difficultatibus non prius proposito desistant, quam doctarum frontium adoreas consequuta sublimi tandem vertice sidera tangant1). Hic animus, hoc studium ab ineunte ætate fuit clarissimo et experientissimo juveni Jacobo Winslowio, medicinæ candidato dignissimo, ideogve quam ipsi parentes reliquerant optimam nascendi sortem ita a primis tenerisque excoluit annis, ut litterarum artiumque nobiliorum studio ad magna quæque et sublimia sibi aditum straverit. In continuo gvippe Musarum consortio junctam pueritiæ adolescentiam consumpsit, ut eadem in serperastris tractasse studiis visus sit, in quorum exercitio suo olim tempore consenescere optabat. Ita jactis politioris litteraturæ fundamentis tandem anno M.DC.LXXXVII e Gymnasio Otthiniano manumissus Regiæ huic Universitati se suosque profectus commendavit et amplissimæ Facultati Philosophicæ tales exhibuit ut dignissimus judicatus, qvi in Civium Academicorum numerum admissus incaptam semel studiorum telam pertexeret. Infixa desideriis ejus totique animo fuit ars servandorum hominum, quam cum ab ipsis veneratus fuisset ungviculis, gaudebat, se ea tandem in statione positum, ubi posset avido tantæ artis animo et cupidis desideriis satisfacere. Et ne sine filo Ariadnes in hoc difficili versaretur labyrintho, ducem sibi præfecit immortalis memoriæ et vastissimæ famæ virum D. Olaum Borrichium, S. R. M.2)

Horat. Carm. I 1, 29, 36.
 Serenissimæ Regiæ Majestatis.

consiliarium, supremi tribunalis assessorem et medicinæ professorem regium, in arte Machaonia si qvis unqvam Roscium1), ex cujus consiliis numqvam nisi doctior recessit, et quo studiis ejus prælucente nova quotidie accessione penu litterarum auxit. At postquam tantum trionibus nomen crudele fatorum abstulisset decretum orbumque præceptore reliqvisset Winslowium, ut factam in tanto funere jacturam sibi restitueret, totum se conatusque suos commendavit nobilissimo ac amplissimo viro D. Oligero Jacobæo, S. R. M. consiliario et medicinæ professori regio, cujus auspiciis quæ sub priore inceperat conamina feliciter nec sine laude perfecit. Sed hactenus saltem emergendi studium, sedulam diligentiam et laborum catenatas exposuimus series, qvibus qvantum huc usque sibi ipsi profuit et aliis in posterum profuturum auguramur, brevissimis annectemur: non leviter quippe exqvisitæ, qvam suo olim ipsi tempore gratulabimur, eruditioni prælusit, qvi perorando, disputando, controversias componendo toties cathedras nostras animavit, ut inter civium nostrorum exempla numerata fuerit aliis ad exemplum proponendus. Ob has et alias vulgaris ingenii superantes dotes dignus tandem judicatus fuit, qvi inter illustris Collegii Medicæi alumnos cooptatus medicinam profiteretur, quo beneficio ita usus, ut numqvam abuti visus, sed et vitæ morumqve modestia et indefessa industria censorum omnium notas et ceras rapuerit. Interea sodalibus omnibus facem diligentiæ prætulit, secreta anatomes chirurgiæ artificiosa, utilia botanices, abstrusa et recondita chemiæ, pharmaceutices amæna non saltem cum publico omnium applausu perscrutatus est, sed et cæteras Musarum delicias numquam otiosa diligentia excoluit. His munitus præsidiis, tantoque rei litterariæ apparatu instructus, ne semper patrii agelli videretur incola, penates reliqvit,

Q. Roscius, le plus grand acteur de son temps à Rome, l'ami et le maître de Cicéron.
 Le nom de Roscius ne s'emploie ici que pour indiquer un homme supérieur dans son métier.

ut orbi litterato melius innotesceret decusque suum ubique circumferret. In hoc rerum hodie statu vixit, dum datis Lutetia Parisiorum litteris testimonium nostrum et vitæ et eruditionis expetierit, quod ipsi eo libentius tradimus et concedimus, quo certiores sumus, nos numquam melius merenti concessisse. Publicis itaque his tabulis et sigillo Facultatis nostræ munitis notum testatumqve facimus omnibus, quos dictus Winslowius adierit, ita eum vixisse, ut vivendum erit omnibus, qvibus virtus curæ, qvibus studium cordi, et qui suum arti pretium statuunt, ad cujus axpay nemini nisi per labores et catenas pertingere vigilias licitum. Et cum hæc omnia virtute sua clarissimus candidatus meruerit, ut ex proprio quoque aliquid ipsi impertiamur, commendationem addimus, qua bonis eum omnibus litterarum imprimis fautoribus amandum favendumqve tradimus cum voto omnigenæ felicitatis et prosperrimi eventus, ut, quos hodie in peregrino orbe colligit artis Machaoniæ fructus, patriæ aliquando suæ salutares ferat, novam Asclepiadeæ familiæ lucem, novam sibi decoris gloriam allaturus.

Haffniæ Kalendis Januarii M.DCC.

Sub Facultatis Medicæ sigillo.
O. W. WORM
Universitatis Secretarius.

1700. – Je reçus au commencement de cette année, outre l'attestation [de] la Faculté de medecine de l'Université de Copenhague, dont je viens de rapporter la copie, une lettre de mon pere dattée le 1 janvier en réponse à la mienne du 30 octobre précedent et dont j'ai aussi indiqué le contenu ci-dessus. Elle étoit en general très affective, mais non pas suffisante par rapport aux difficultez proposées, et selon la fausse idée qu'on lui avoit donnée de l'Exposition de la

foi de M. de Meaux, il m'y avertit très serieusement d'enfuir la douceur seduisante, &c., fistula dulce cantus 1), et de ne pas regarder en arriere à l'exemple de Sténon, qui avoit, dit-il, été un celebre Lucas<sup>2</sup>) mais ensuite devint un Demas<sup>3</sup>) blâmable non pas pour des plaisirs mondains mais pour des sentimens erronés. Le reste de cette lettre étoit rempli de tout ce que la plus grande tendresse d'un bon pere pouvoit dicter, m'appellant son bénin Jacob, &c., et par d'autres titres semblables d'affection paternelle, le tout pour m'engager de revenir: car outre sa crainte de l'exemple de M. Sténon il marquoit qu'on lui avoit dit que j'avois déja un emploi de six cens écus et la table; il ajouta qu'on lui avoit dit que si j'avois été de retour, j'aurois déja été professeur royal, &c. Je restai du tems sans répondre, ce qui contribua à disposer ce bon pere peu à peu et comme par degrez à recevoir sans surprise et sans saisissement la déclaration de tout par moi-même.

Environ le tems de Carême de cette année, M. de Meaux par le conseil de M. de Saint André me fit faire une retraite chez les Peres de l'Oratoire dans la maison de leur Institution, où je fus pendant treize jours 4). Le superieur s'appelloit le P. de Saint Palais 5). Il y eut en même tems un autre laïc en retraite. On y donna à chacun de nous un novice ou confrere pour avoir soin de nous et de nous conduire aux offices et aux exercices ordinaires, sous le nom de pasteur. Le mien s'appelloit le confrere Bonnaire 6), qui

I) Ainsi dans le MS. - Cf. Horat. Carm. I 17, 10. 2) L'évangeliste Luc était aussi médecin. — Colos. IV 14.

<sup>3)</sup> Demas fut d'abord le disciple de l'apôtre Paul, mais l'abandonna plus tard. — Colos. IV 14, 2 Tim. IV 9 (10), Philem. 24.
4) Winslow est entré aux Pères de l'Oratoire, à l'Institution, le 12 mars 1700. —

Ledieu, l. c., I p. 232.

<sup>5)</sup> Guillaume d'Esterling, fils de François d'Esterling, sieur de Sainte-Pallaye au diocèse d'Auxerre entra à l'Oratoire en 1668, âgé de 18 ans.

<sup>6)</sup> Peut-être Louis de Bonnaire ou Débonnaire (vers 1680-1752), né à Ramerupt-

étoit d'une grande douceur en parole, très posé, et qui me donna plusieurs marques considerables de science et d'érudition. J'en fut très content, et quelque tems après ma sortie de la retraite je le perdis entierement de vûe et je n'en ai jamais eu de nouvelles depuis. L'autre s'appelloit le confrere Boyer¹), plein d'esprit et de vivacité, très gracieux et insinuant, qui, étant devenu Pere de l'Oratoire, m'avoit toujours pendant plusieurs années temoigné beaucoup d'amitié, dont je me trouvois fort honoré, jusqu'à son écart de la catholicité, qui me surprit très fort et m'en détourna entierement. Le dessein de M. de Saint André au sujet de ma retraite étoit de voir de quel côté tourneroit ma vocation, ou pour continuer la medecine ou entrer dans l'état ecclésiastique, auquel cas on auroit songé à me donner un canonicat comme M. de Saint André me l'avoit fait entendre.

Pendant que j'étois encore dans ma retraite, M. Montbart, mon nouvel hôte depuis ma sortie de chez M. Duverney, m'apporta une lettre de mon pere du 9 fevrier, par laquelle entre autres choses il me marquoit son mécontentement d'avoir appris que j'avois reçu une relation historique de la vie de M. Sténon<sup>2</sup>) par une lettre de M<sup>me</sup> Kitzerow<sup>3</sup>), sœur de M.

sur-Aube, diocèse de Troyes, qui entra à l'Oratoire à 22 ans le 3 octobre 1699. Il a publié un grand nombre d'écrits polémiques sur des matières religieuses et fut un adversaire acharné de la bulle *Unigenitus* et des jésuites. — B. U. V p. 16.

1) Pierre Boyer (1677—1755), né à Arlane, oratorien, se montra très opposé à la bulle *Unigenitus*; aussi fut-il persécuté et ensuite emprisonné au mont Saint-Michel, puis pendant 14 ans à Vincennes où il mourut. Il joua un rôle dans les Convulsions, et entre autres ouvrages il a publié, en 1731, une *Vie de M. de Pâris, diacre.* — B. U. V

p. 377 ss.

3) Anne, la sœur unique de Sténon, avait épousé Jacques (Jakob) Kitzerow, orfèvre à Copenhague. — O. Nielsen, Kjøbenhavns Diplomatarium, II p. 835, III p. 727.

<sup>2)</sup> La susdite relation des dernières années de Sténon, écrite par un converti, Jean Rose ou Rosen, se trouve en manuscrit en italien dans la Bibliothèque nationale à Florence (Manoscritti IX 6, 101). La Bibliothèque royale de Copenhague en possède un manuscrit français (Ny kongelig Samling 2124, 4°), et une copie en français précède aussi l'autobiographie de Winslow dans le manuscrit 1167 de la Bibliothèque Mazarine à Paris. Une traduction en danois a été publiée en 1906: Johannes Rose, Nicolaus Stenos Liv og Død, København 1906.

Sténon, que s'il l'avoit sçu auparavant il ne me l'auroit pas laissé donner avant mon retour au pays; et comme je lui avois écrit mon dessein sur une édition particuliere des opuscules anatomiques de M. Sténon avec une augmentation par quelques manuscrits de lui posthumes que j'avois trouvés 1), il m'exhorta aussi par la même lettre de ne pas me mêler dans cette édition que de ce qui étoit purement anatomique et de passer entierement ses écrits theologiques, et même d'abandonner et le projet et l'execution de tout, si l'on me pressoit pour ces derniers. Au reste, après des marques de soupçon et d'inquietude, par rapport à ces écrits, &c., il me dit de ne pas changer ni quitter la medecine. Ainsi, me croyant devoir obeir à un si bon pere en tout ce qui n'étoit pas contraire à la religion catholique, me souvenant de ce que Saint Paul ajoute au commandement: Filii, obedite parentibus vestris in Domino, ces paroles: hoc enim justum est (Ephes. VI 1), je pris le parti de poursuivre mon état, comme aussi le P. de Saint Palais qui, à l'occasion de ma retraite, étoit devenu mon confesseur, écrivit à M. de Meaux, qu'il me jugeoit plus utile à mes compatriotes et à d'autres de mon ancienne religion, en restant comme j'étois, qu'en habit long, pour lequel ils ont naturellement aversion. Ce fut alors le tems du Carême que je soutins fort bien, quoique nouvellement rétabli de ma maladie, et la premiere fois de toute ma vie.

Étant sorti de ma retraite et de la maison de l'Institution des PP. de l'Oratoire, je revins demeurer chez mon hôte, M. Montbard, peu de tems, et vers la fin du Carême j'allai à Vareddes chez M. de Saint André, et ensuite je passai la Semaine Sainte à Meaux chez mon patron et prélat, qu'on me fit exprès suivre de près à la procession et aux autres

<sup>3)</sup> Cf. p. 94.

ceremonies du Dimanche des Rameaux, comme on eut encore soin de me bien placer pour voir la consecration des saintes huiles le Jeudi Saint. J'y fis mes Pâques, et je me souviens qu'étant revenu quelque tems après la messe le jour même de Pâques, M. de Meaux, en me rencontrant, m'ordonna exprès de déjeuner, quoique peu de tems avant le dîner, me disant par bonté qu'il n'est pas permis de jeûner le jour de Pâques. Il me semble que c'étoit pendant ce même séjour que je vis le prélat donner la prêtrise à M. l'abbé Bossuet, son neveu 1).

J'avois déja au mois de mars, dans l'intervalle de ma retraite et de ce petit voyage, fait réponse à mon pere; et comme une lettre exprès de M. Buchwald du 2 mars touchant la grande inquietude de mon pere m'avoit fait craindre qu'il ne fût pas encore en état de soutenir sans saisissement

la nouvelle de ma propre déclaration, j'avois pris le parti d'étendre ma lettre par quelque récit pour parvenir peu à peu à pouvoir l'y disposer. Je lui fis d'abord excuse du retardement de ma réponse, occasionné par mon absence pendant quelque tems hors de Paris, où j'irois encore bientôt pour une quinzaine de jours. Ensuite je l'assurai que la nouvelle touchant la charge et la pension de 600 écus outre la nourriture, dont on lui avoit parlé, étoit très fausse, et que j'avois moi-même payé la pension chez M. Duverney. Après avoir dit après cela ce que je pouvois de respectueux,

de reconnoissant et même l'avoir encouragé le mieux qu'il me fût possible contre les assauts de tristesse, je lui fis comme par occasion ou en passant le récit de la conversion d'un luthérien. Je lui rapportai sous ce titre le précis de toute l'histoire de ma propre conversion avec un petit

<sup>1)</sup> L'abbé Bossuet fut ordonné prêtre par son oncle à Meaux dans la chapelle de l'évêché, le dimanche de Quasimodo, 18 avril 1700. — Ledieu, l. c., II p. 28.

détail sur les principaux motifs particuliers de conviction sur differens points, les combats du cœur par rapport aux parens, aux amis, à la perte d'un poste considerable dans le pays, &c., sur la conversion entiere après un examen très laborieux de toutes les difficultez pendant six semaines accompagné souvent de cette priere: Domine illumina oculos meos, ne umqvam obdormiam in morte1), et enfin sur le contentement et la tranquillité entiere de l'âme après l'abjuration du luthéranisme et la réception dans l'Église catholique, sur l'abandon à la divine Providence et sur la seule affliction de ne pas revoir ses chers parens dans cette Église, hors laquelle nul salut, &c. Je finis ce rapport en y ajoutant que le nom de ce luthérien converti étoit en latin comme celui que mon pere par sa grande bonté m'avoit donné, en m'appellant vers la fin de sa lettre son bénin Jacob, Jacobus Benignus, et qu'il en scauroit le reste par M. Buchwald à qui j'avois en même tems écrit à part sur d'autres affaires, sans rien marquer de tout cela dans ma lettre que j'avois signée Jacques Bénigne W. Mon pere ayant reçu ma lettre, et M. Buchwald n'ayant pu lui donner pour éclaircissement que ma signature extraordinaire de mon nom, eut tout lieu de soupçonner, d'abord que c'étoit de moi que j'avois fait l'histoire dans ma lettre, et de sentir que j'avois ainsi agi par pur devoir à cause de sa grande sensibilité paternelle dont j'avois eu tant de preuves pendant toute ma vie. Je n'eus sa réponse sur ceci que quelques mois après, comme je dirai dans la suite.

Après m'être ainsi déclaré à ce bon pere moi-même, je ne craignis plus la rencontre de mes compatriotes et de ceux de la religion que j'avois quittée. Presque aussitôt après cela, deux domestiques luthériens, dont l'un étoit de

<sup>1)</sup> Ps. XII 4.

mon pays aussi bien que son maître, M. Moiller 1), gentilhomme de Jutlande en Dannemarc, vinrent me consulter sur
une dispute qu'ils avoient entre eux sur quelque chose qui
regardoit la religion, ne sachant rien de mon changement.
La réponse que je fis sur leurs differens, fit dire à l'un d'eux
qu'elle pourroit faire croire à ceux qui ne me connoissoient
pas, que j'étois catholique. Ayant répliqué que je l'étois, il
rougit de saisissement et demandoit si son maître le sçavoit,
et s'il le lui pourroit dire. Je leur dis, qu'ils étoient à Paris
les premiers à qui je m'étois déclaré, et qu'ils pouvoient le
dire à tout le monde.

L'envoyé de Dannemarc, M. Meyercrone, avoit alors un ministre ou aumônier, nommé M. Krag ou Krahe, qui non seulement avoit été mon ami, à qui j'avois rendu des services particuliers, mais aussi mon confesseur à la façon luthérienne, mais que je n'avois pas été voir depuis un tems considerable. Celui-ci vint quelques jours après me rendre visite, et après des politesses réciproques me dit qu'il avoit entendu dire de moi quelque chose dont il seroit bien fâché s'il en étoit ainsi, et qu'il n'auroit pas été surpris de telle nouvelle à l'égard de quelques libertins du pays, mais qu'il ne pouvoit pas le croire de moi : sçavoir de m'être rendu catholique, et enfin qu'il me le demandoit en qualité de confesseur. Sur quoi, lui ayant répondu que cela étoit vrai et que je souhaitois qu'il le fût aussi, il en parut si surpris qu'il parla comme en tremblant, et après avoir marqué son étonnement qu'un homme de bon sens, si bien instruit et

<sup>1)</sup> Le MS. a ici: Moiller, plus tard (p. 90): Muller. Winslow se sert très souvent du mot gentilhomme pour désigner tout simplement un monsieur. Si c'est là le cas ici il est impossible de savoir qui est le monsieur en question. Si au contraire il s'agit d'un vrai gentilhomme on pourrait penser au bailli Selio Møller, conseiller d'État, seigneur de Lønborggaard (1669—1750) ou à un de ses parents. — Hiort-Lorenzen og Thiset, Danmarks Adels Aarbog, Kjøbenhavn 1905, p. 337 ss.

si bien soutenu que moi pouvoit faire pareille chose, il me demanda si je communiois comme les catholiques sans participer du calice, contre ce que dit Saint Paul, que celui qui mange et boit indignement, &c. Je lui répondis qu'oui, que j'avois eu ce bonheur depuis quatre jours, et que l'apôtre dans le passage cité ne dit pas mange et boit, mais mange ou boit, lui montrant là-dessus le texte grec du Nouveau Testament. Là-dessus, ayant dit qu'il ne se fioit pas à cette édition, étant imprimée chez les catholiques, et qu'il seroit [très facile] 1) de mettre ou au lieu de et, je lui montrai surle-champ une édition faite en Hollande des protestans de Hollande et dans une de Geneve la même chose, pour lui faire voir en même tems, que j'étois plus instruit qu'il ne croyoit2). Enfin, ne pouvant plus rien dire là-dessus, il me pria de venir le voir chez M. l'envoyé, &c. Je lui répondis qu'il m'étoit deffendu d'aller chez eux, mais qu'on m'avoit permis de les recevoir chez moi; qu'ainsi ma porte lui seroit toujours ouverte, et que j'étois prêt à conferer avec lui sincerement et simplement et sans aucun détour, et même que j'avois permission de lire les livres protestans; ce qui lui ayant paru extraordinaire, je lui dis que la religion catholique étoit une religion d'obeïssance. Là-dessus il me promit de s'entretenir avec moi chez moi, et m'envoya des livres. Je le rencontrai de tems en tems après dans les rues et dans les promenades publiques, et chaque fois il me fit excuse de ce qu'il n'étoit pas venu et qu'il étoit occupé par Mme l'envoyée<sup>3</sup>), &c., mais il ne vint jamais.

1) Les mots entre [] sont écrits deux fois dans le MS.

3) Henning Meyercrone épousa en 1674 Christine Schrøder (vers 1652-1737), la fille de Herman Schrøder, bourgmestre à Roskilde, et Eve Motzfeldt, la sœur de la mère de

<sup>2)</sup> Winslow, qui paraît avoir été plus versé dans l'Écriture sainte que ne l'était le prédicant luthérien, a déconcerté ce dernier en lui désignant le texte du 1 Cor. XI 27; mais il s'est bien gardé de lui indiquer le 1 Cor. XI 29: Qvi enim manducat, et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini (Vulgate).

Bientôt après, le bruit courut partout, non seulement parmi les étrangers à Paris, mais on en écrivit d'Angleterre, de Hollande. Les uns disoient que j'avois obtenu une charge considerable, d'autres que c'étoit un riche mariage, &c.; enfin ne trouvant aucune marque de tout cela chez moi et me voyant au contraire vivre dans la plus grande simplicité, on dit que j'avois été malade et que la tête m'étoit tournée. Chacun me parloit de sa maniere sur la religion, les uns sur un article, les autres sur un autre. Ces sortes de rencontres se firent de tems en tems le reste de cette année et l'année d'après, ce qui m'obligea de porter continuellement sur moi le Nouveau Testament et le Concile de Trente, lesquels m'ont plusieurs fois suffi.

Un jour M. Muller, gentilhomme danois, dont j'ai parlé ci-devant à l'occasion des deux domestiques, vint me voir, et d'abord en entrant me demanda l'explication de la folie qu'il dit qu'il avoit vûe en passant dans une église avec de grandes ceremonies, et qu'il y avoit entendu parler comme d'une fête de la Croix. Je le fis asseoir, et sans rien dire je pris le Nouveau Testament, et y ayant cherché le passage de Saint Paul (1 Cor. I 18)1), je le priai de le lire à haute voix: La parole de la Croix est une folie pour ceux qui périssent; sur quoi je l'interrompis en lui disant: Voilà pour vous! Continuez le reste du même verset qui est pour moi! Il resta tout court.

Une autre fois un capitaine luthérien de mon pays, M. Buchwald 2), cousin de celui dont j'ai parlé ci-dessus, m'étant

Griffenfeldt. Après la mort de son mari, Christine Meyercrone établit à Roskilde la fondation qui porte encore le nom de Meyercrone. — D. B. L. XI p. 300 et 302.

<sup>1)</sup> I Cor. I 18: Verbum enim crucis pereuntibus qvidem stultitia est, iis autem, qvi salvi fiunt, id est nobis, Dei virtus est (Vulgate).

<sup>2)</sup> Il s'agit peut-être ici de Jean Christophe (Hans Kristoffer) ou Chrétien Buchwald. On sait qu'en 1693 son nom fut retranché de la liste des lieutenants de l'armée danoise, et il aurait pu suivre en France les troupes mercenaires, tout en passant au grade de capitaine (J. C. W. Hirsch og Kay Hirsch, Fortegnelse over danske og norske Officerer,

venu voir, regarda de tems en tems, pendant notre conversation, un petit morceau de ruban rouge attaché à sa veste, et cela avec un air d'estime, et me marqua que c'étoit par rapport à une personne très estimable d'où cela venoit, et non pas par rapport à ce morceau même. C'est à peu près, lui dis-je, dans ce sens que nous honorons les images. Ce qu'il comprit parfaitement bien et approuva conformément à ce qu'il venoit de faire.

Un compatriote sçavant, nommé M. Meisan¹), grand ami de MM. Mathesius²), dont l'aîné fut depuis président à Copenhague, m'ayant attaqué sur l'invocation des saints disant qu'ils ne sçavoient rien de ce qui se passe sur la terre, je lui fis remarquer [que les anges]³) suivant l'Évangile sçavoient bien la conversion d'un pécheur⁴); selon le même Évangile que ceux qui sont morts en Notre Seigneur deviennent semblables aux anges⁵) [et qu'ainsi les saints peuvent sçavoir]³) ce qui se passe sur la terre, de même que les anges.

J'embarrassai encore, autant que je puis m'en souvenir, le même M. Meisem au sujet du baptême des enfans, en lui disant un jour que selon la religion luthérienne il n'étoit

1) Le MS. a ici: Meisan et ci-dessous (ligne 3 d'en bas): Meisem. La vraie leçon est probablement Meisen, et le monsieur dont parle Winslow est peut-être un parent de Bendix Meisen, adjoint du bourgmestre à Copenhague. — O. Nielsen, Kjøbenhavns Diplomatarium. III p. 673, 674, 746 et 768.

MS. dans la Bibliothèque royale de Copenhague, Ny kongelig Samling, in-folio, n° 1586, II p. 311). On pourrait aussi supposer qu'il s'agisse de Chrétien Henri (Kristian Henrik) Buchwald (*ibid.* p. 306), ou peut-être du capitaine Frédéric Buchwald (1673—1738 ou 40), seigneur de Gudumlund. En 1702 ce dernier fut en Brabant à la solde des Anglais et des Hollandais sous les ordres de Christophe Bjelke. Il fut blessé à la prise de la citadelle de Liège le 23 octobre 1702 (*ibid.* p. 309). Il est incertain toutefois qu'aucun de ces messieurs ci-dessus nommés ait été le cousin de Jean de Buchwald.

Diplomatarium, III p. 673, 674, 746 et 768.

2) Daniel et Jacques (Jakob) Mathesius. Daniel, l'aîné, était conseiller de justice et, en 1711 et 1712, président de la cour inférieure de l'amirauté à Copenhague. — Programma funebre Sophiæ Faber, Havniæ 1694 (le 16 avril). — O. Nielsen, l. c., VIII p. 227, 241 et 246.

<sup>3)</sup> Les mots entre [] sont écrits deux fois dans le MS.

<sup>4)</sup> Luc. XV 10. 5) Luc. XX 36.

pas même sûr d'être chrétien; sur quoi il me répondit qu'il avoit été baptisé comme le sont tous les enfans pour l'ordinaire chez eux. C'est-là, dis-je, le point dont je vous demande la raison; pourquoi, contre vos principes de ne rien admettre qui ne se puisse prouver clairement par l'Écriture Sainte, on baptise chez vous les petits enfans, puisque Notre Seigneur a dit d'enseigner et baptiser, docete... baptizantes, &c.¹), et que dans les Actes des Apôtres on voit partout qu'ils ont enseigné avant que de baptiser, sans qu'il s'y trouve aucun exemple d'avoir baptisé les petits enfans?

Je tins toujours à cette simplicité dans les conversations sur la religion, et je ne me laissai jamais détourner d'un point commencé pour parler d'un autre, avant que d'avoir entierement fait terminer celui-là par oui ou non, ce qui desarmoit même les plus sçavans; et je fis d'abord convenir de ne rien imputer qui n'étoit pas réputé universellement pour article de foi, et encore moins les erreurs de quelques ignorans ou mal instruits. J'observai la même chose dans mes réponses par lettres à tous ceux qui m'écrivoient sur cette matiere, à mon pere, à mes freres et autres de differens pays, comme je dirai plus amplement dans un autre endroit.

A la fin, comme je n'osois pas esperer de pouvoir subsister en France, étant privé du secours de la patrie à cause du changement de religion, et que je ne voulois point m'exposer à devenir incommode à d'autres dans la suite, je dis un jour à mon protecteur, M. de Meaux, que je pourrois me tirer d'affaire par ma profession en Hollande, où la religion catholique étoit libre et où j'avois fait des amis pendant un an avant de venir ici, à moins qu'il ne me conseillât d'aller à Florence avec une recommandation de sa part à M. le grand-duc de Toscane, qui avoit tant protegé

<sup>1)</sup> Matth. XXVIII 19.

feu mon grand-oncle, M. Sténon, évêque de Titiopolis et ci-devant professeur royal en anatomie à Copenhague 1). M. Bossuet me répondit simplement de rester en France et que la Providence auroit soin de moi. Effectivement M. de Saint André, mon parrain de confirmation, me mit sous la protection de feu M. Le Peletier 2), ministre d'État, pere de feu M. le premier président et grand-pere de M. le premier président d'aujourd'hui, qui, étant grand ami de mon patron M. Bossuet, évêque de Meaux, et de M. de Saint André, eut la bonté par son propre mouvement de pourvoir de tems en tems à mes necessitez jusqu'à sa mort, étant fort âgé. Il me reçut toujours avec une bonté non pareille, non seulement dans son hôtel, Vieille rue du Temple, mais aussi dans son appartement aux Chartreux, où il passoit le Carême.

Un jour, rendant visite à M. l'abbé Duhamel, dont j'ai parlé ci-devant, il me dit qu'un de ses amis, M. Mercier 3), ancien curé de Saint Germain l'Auxerrois, et superieur du Seminaire des Trente-trois, à qui il avoit rapporté l'histoire de ma conversion, désiroit fort me voir à cause de mon grand-oncle, M. Sténon, avec qui il avoit eu grande relation

<sup>1)</sup> Voir p. 18, note 1.

<sup>2)</sup> Claude Le Peletier (1630—1711), né à Paris, remplit d'abord plusieurs charges dans la magistrature, et se distingua surtout comme prévôt des marchands en 1668. Il fut fait conseiller d'État en 1673, et en 1683 il fut appelé à la cour et nommé contrôleur général à la place de M. Colbert. Le Peletier fut fait en même temps ministre d'État, et en 1686 il devint président à mortier au parlement de Paris. Au bout de six ans il se démit de sa charge et en 1697 il se retira complètement de la vie publique. Le Peletier était un homme circonspect et complaisant. Il a publié plusieurs écrits entre autres des ouvrages de loi. — Louis Moréri, Le Grand Dictionnaire Historique, Paris 1759, VIII P. p. 163. — N. B. G. XXX col. 832.

Le fils de Claude Le Peletier, Louis Le Peletier, seigneur de Villeneuve-le-Roi, etc., fut d'abord avocat du roi au Châtelet de Paris, puis conseiller au parlement, et président en 1689, enfin premier président en 1707. Il mourut en 1730. — L'État De La France, Paris 1699, III p. 289 et 1712 III p. 277.

Un fils de Louis Le Peletier fut lui-même premier président en 1736. — Urbain, 1. c., p. 127, note 3.

<sup>3)</sup> Léon Mercier, principal du Collège de la Marche, puis curé de Saint-Germainl'Auxerrois.

par lettres. J'allai avec grande joie chez lui. Il me reçut à bras ouverts et me montra une liasse de plusieurs lettres écrites toutes entieres de la main de M. Sténon, trois manuscrits latins qu'il lui avoit envoyés peu de tems avant sa mort pour les faire examiner, son portrait tiré sur lui après son decez et son anneau pastoral qu'un gentilhomme nouveau converti et son éleve, appellé M. Rosen 1), lui avoit apporté. Il eut la bonté de me prêter le portrait pour en faire une copie en miniature, laquelle se conserve encore; il me confia même les lettres et les manuscrits pour les lire, après quoi je les lui rendis avec beaucoup de remerciemens. Ce sont ces manuscrits dont il étoit question dans la lettre de mon pere du 9 fevrier de cette année, et dont j'ai fait mention ci-devant. Ce bon curé avoit environ 86 ans et non seulement lisoit encore sans lunettes, mais se rasoit lui-même, tandis que son valet de chambre tenoit devant lui le miroir; ce que j'ai vû moi-même. Quelque tems après il tomba dans une espece d'apoplexie dont il revint après douze ou quinze heures, pendant lesquelles on l'avoit tenu pour moribond et on avoit fait rouler le cierge béni auprès de lui; il vécut encore près d'un an. Il me laissa par testament ce qu'il m'avoit montré de M. Sténon: sçavoir son portrait, son anneau épiscopal, les lettres et les trois manuscrits dont voici les titres:

I. Demonstratio falsæ persvasionis omnium acatholicorum<sup>2</sup>) de evidentia divini in Sacris Scripturis mandati, omnes fideles rationis usum habentes ad calicem sumendum obligantis.

II. Experimenta naturalia ad Sacræ Scripturæ et Christi

<sup>1)</sup> Jean Rose ou Rosen, gentilhomme livonien, fut capitaine de la garde du duc de Hanovre Jean Frédéric (Johann Friedrich). Pendant son séjour dans cette contrée, Sténon le convertit au catholicisme. Rose fut l'aumônier de Sténon et son compagnon dévoué. Voir p. 4, note 2.

<sup>2)</sup> Le MS. a: catholicorum.

divinam authoritatem agnoscendam non parum conferentia pro illis, qvi vel omnino non credunt, vel ex non credentium sermonibus gravia dubia experiuntur.

III. Pro libertate voluntatis ex natura et Scriptura desumpta experimenta et argumenta contra modernorum quorumdam necessitatem absolutam æternæ concatenationis¹) causarum secundarum.

J'eus le grand chagrin d'en perdre l'anneau dans un démenagement plusieurs années après. J'en conserve le portrait, les lettres, qui sont très édifiantes, et les manuscrits que je fais traduire en françois pour les faire imprimer avec le latin à côté<sup>2</sup>). Il avoit outre cela pendant sa vie eu soin de me secourir.

Je ne me souviens pas par quelle occasion j'eus, cette même année 1700, la connoissance de M. Mathon, secretaire du roi, âgé de soixante et dix ans, très homme de bien et très zelé. Il me donna avis de quitter la chambre garnie pour me mettre à moi-même, et me prêta des meubles pendant une année et que je rendis après sa mort à M<sup>11e</sup> sa niece. Il me proposa de faire un voyage à la Trappe avec lui et un bon ecclésiastique de Lion, nommé M. Bigot <sup>3</sup>). En ayant parlé à M. de Meaux, il me donna une lettre pour M. Bouthillier de Rancé <sup>4</sup>), abbé de la Trappe, en

2) Ces écrits n'ont jamais été publiés et sont probablement perdus.

<sup>1)</sup> Le MS. a: concatenatis. — Sur les titres des trois écrits de Sténon comparez encore: Wilhelm Plenkers, Der Däne Niels Stensen, Freiburg im Breisgau 1884, p. VIII.

<sup>3)</sup> Charles Bigot, du diocèse de Lyon, fit profession à la Trappe le 24 mai 1702 et mourut le 24 janvier 1705. — Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe, Paris 1755, V p. 293. Les dites dates ne s'accordent pas avec celles que donne Winslow ci-dessous.

<sup>4)</sup> Armand Jean Le Bouthillier de Rancé (1626—1700) naquit à Paris d'une famille de Bretagne, qui remplissait les premiers emplois dans l'État et dans l'Église. A dix ans il reçut la tonsure. Il partagea néanmoins toute sa jeunesse également entre l'étude et les plaisirs, mais tout à coup il se fit une révolution dans sa vie, surtout après la mort de sa maîtresse, la duchesse de Montbazon. Il se débarrassa de tout son avoir et dès ce moment ne se préoccupait que du salut éternel de lui-même et du prochain. Bou-

partie pour me recommander en cas de besoin au grandduc de Toscane avec qui l'abbé avoit grande liaison. J'y fus pendant quelques jours et eus une conversation particuliere avec l'abbé dans l'infirmerie, où il étoit dans des souffrances extrêmes d'un bras qui me parut presque de la grosseur de mon corps, et nonobstant cela montroit un visage très serein. Il me donna sa bénediction, et je conserve encore une petite croix de bois qu'il avoit bénie. Il y avoit alors à la Trappe quantité de postulans, dont je vis plusieurs avec de beaux habits porter des civieres de fumier, &c. M. Mathon m'ayant vû m'en tenir aux alimens des religieux [et laisser ceux] 1) qu'on y ajoutoit dans l'hospice, au lieu que M. Bigot qui étoit avec nous en marquoit beaucoup de répugnance, m'offrit de me faire accommoder une cellule pour moi, si je m'y sentois porté. Je le remerciai fort en disant qu'une affaire si serieuse demandoit beaucoup de réflexion. Six mois après, M. Mathon m'apprit que ce M. Bigot étoit allé de nouveau à la Trappe, où il mourut religieux deux ans après. J'avois déja été presque porté pour être chartreux.

J'avois à peu près à ce tems fait connoissance avec un religieux de l'ordre de Saint Dominique, nommé le P. Krattman<sup>2</sup>), natif de Dannemarc, d'où il étoit venu en France

thillier de Rancé doit sa renommée avant tout à sa réforme sévère de l'abbaye de la Trappe par laquelle il défendit aux habitants, même la parole et le travail intellectuel. Bouthillier de Rancé, qui possédait des qualités brillantes, un zèle ardent, une piété vive et une grande fermeté de caractère, fut l'auteur de nombreux écrits religieux. Il mourut sur la paille et sur la cendre. — B. U. XXXV p. 166 ss.

<sup>1)</sup> Les mots entre [] sont écrits deux fois dans le MS.

<sup>2)</sup> Quant à Herman Krattman, né en Danemark, mort en 1704 (?) à Paris, on n'en sait guère d'autres détails positifs que ceux que nous donne ci-dessus Winslow. Il était l'ennemi implacable du protestantisme et il a publié en allemand, en hollandais et en danois les deux traités suivants, dont nous donnons les titres danois: 1) En Liden Kort oc enfoldige Catholiske Catechismus, I korte Spørsmaal oc giensvar, som en Hver Christen er plictig til at Vide. Tilsammen skreffven oc fordansket aff R. Patre Herman Krattman... For de Danske som vil antage den Romerske Catholiske Tro i Paris

environ trente ans auparavant par l'entremise de M. de Terlon 1), ambassadeur de France dans ce pays-là. Ce religieux qui avoit aussi été autrefois luthérien étoit prédicateur du roi à Paris pour les Allemans et Flamans catholiques et prêchoit en leur langue, pour l'ordinaire à une heure les dimanches dans l'abbaye Saint Germain des Prez. Il étoit aussi confesseur ordinaire des Cent Suisses. Il avoit fait imprimer en allemand et en flamand un petit catechisme pour les nouveaux convertis et des Heures avec un petit discours sur les marques de l'Église catholique, à la fin duquel il a mis dans ces mêmes langues la Profession de la foi catholique. Il avoit outre cela composé un grand ouvrage de controverses contre un livre de ce Masius, dont j'ai déja parlé, mais cet ouvrage n'a pas été imprimé. Ce P. jacobin avoit obtenu des lettres patentes du roi de Dannemarc en faveur de M. de Terlon, ambassadeur du roi de France, pour pouvoir faire bâtir à Copenhague une chapelle et y joindre un cimetiere; j'en ai tiré copie et l'ai mis en françois, car l'original étoit en danois, et cet original avec la traduction est dans la bibliotheque du college des jesuites de Louis le Grand à Paris. On a trouvé après sa mort la liste de plusieurs cens de personnes dont il avoit recu l'abjuration. Il est mort en 1702 ou 1703, après avoir gagné sa mere et l'avoir fait venir à Paris, où elle est morte et enterrée par

i Frankerige. Strasbyrg... Aar 1693. — 2) Catholiske Haandbog Indholdende mange andæctige Bønner, Betractninger under Messen, de Siuf Pænitentzis Psalmer, Litanier, og Vesper paa alle Søndage og hellige Dage i Aaret.. af den Ærværd. P. H. Krattman... For de Danske som hafver antaget den Catholiske Religion her i Franckrige. Straszburg. [1696. Voir p. 276 du livre]. On a supposé, mais assurément à tort, que Krattman fût identique à un certain Bertel Eriksen de Odense, un parent de Winslow. — D. B. L. IX p. 463.

I) Hugues de Terlon (1620—1690 environ), né à Toulouse. Pendant les années de 1655 jusqu'en 1675 il était la plupart du temps ambassadeur de France, tantôt à la cour de Danemark, tantôt à celle de Suède. Il joua un rôle dans l'histoire de Danemark en favorisant l'établissement du gouvernement absolu héréditaire. — B. U. XLI p. 163 ss.

lui-même dans la chapelle dans l'église des jacobins rue Saint Jacques 1). J'ai son portrait tel qu'il étoit les premieres années de sa religion; mais rien ne lui ressembloit mieux dans ses dernieres années que celui du tableau de Saint Dominique sur l'autel de sa chapelle, qui est au bas de l'église près la

porte; j'en parlerai encore dans la suite.

J'avois encore reçu en cette année, 1700, deux lettres de mon pere. La premiere étoit du 4 mai en réponse à la mienne de mars précedent, sur laquelle il me manda qu'il m'avoit écrit le 11 avril précedent et mis là-dedans la relation que je lui avois demandée du cours de ma vie dans le pays. Il y marque ses inquietudes et sa tristesse en continuant sa tendresse paternelle pour m'engager à revenir au pays; et après avoir marqué son sentiment sur les motifs allegués dans ma lettre il continue ses souhaits pour mon retour, ajoutant ceci: *Interim si qvid novisti rectius istis*, mi fili, imperti rediens, et tecum candidus utar! A la fin de la lettre il m'appelle son cher Joseph qu'il souhaite voir encore une fois avant que de mourir, et le laisseroit très volontiers alors jouir de l'excellent pays Gosen<sup>2</sup>).

La seconde lettre de mon pere étoit du 23 septembre par laquelle il déclare ouvertement sa douleur et m'exhorte cependant à trois choses, en me les commandant de la part de Dieu: 1°. De ne sçavoir pour le salut que Jesus-Christ, 2°. de continuer la medecine, 3°. de me tenir à la religion

dans laquelle j'étois né et élevé.

Je ne me rappelle pas dans laquelle de ces deux lettres il me dit, à l'occasion de la fête de la Croix dont j'avois apparemment fait mention, qu'il avoit veritablement trouvé

Ceci ne s'accorde pas non plus avec la supposition que le P. Krattman serait identique à Bertel Eriksen, la mère de ce dernier, Anne Bertelsdatter Wichmand, étant morte déjà en 1642, à l'âge de 29 ans.
 Gen. XLVI et XLVII.

la croix, en présageant que j'aurois peut-être heurté le pied contre cette pierre, &c., faisant allusion au nom de Sténon dont l'original en danois signifie pierre 1). Quelques incidens me firent differer la réponse à ces deux lettres jusqu'au commencement de l'année suivante.

Il me semble que c'étoit environ ce tems-là, que M. l'abbé de Saint André m'annonça qu'une religieuse, qui avoit eu une pension sur la cassette de Mgr le Dauphin<sup>2</sup>), étant morte, M. de Meaux me procuroit cette pension<sup>3</sup>). Après la mort de Monseigneur, elle me fut renouvellée sur la cassette de Mgr le duc de Bourgogne<sup>4</sup>), et cela en partie par les soins du R. P. de Ligniere<sup>5</sup>), jesuite, alors confesseur de Mme de Monthery, veuve de feu M. de Monthery, écuyer de M. le Dauphin, qui demeuroit aux Dames de Miramion<sup>6</sup>), vis à vis leur chapelle, et dont j'étois le medecin. Cette pension fut entierement éteinte par la mort de Mgr le duc de Bourgogne.

Suite de 1700. – En cette même année parut la premiere Instruction pastorale de M. Bossuet sur les promesses de

des pauvres et des malades et fonda, en 1661, une communauté de douze filles, qu'elle

réunit plus tard aux filles de Sainte-Geneviève. - E. d. S. R. IX p. 182.

I) Le mot danois Sten est pierre en français.

<sup>2)</sup> Louis, né en 1661, mort en 1711.

<sup>3)</sup> La pension était de 400 livres. — Ledieu, l. c., I p. 223. 4) Le fils du dauphin Louis, né en 1682, mort en 1712.

<sup>5)</sup> Claude Bertrand Tachereau de Lignière (ou Linières) (1658—1746), né à Tours, admis dans la Compagnie de Jésus en 1673, professa la grammaire, les humanités, la rhétorique et les mathématiques, prêcha pendant deux ans, fut procureur des missions de Chine et confesseur de la duchesse d'Orléans, mère du Régent, de 1705 à 1710. Malgré le cardinal de Noailles, Lignières devint confesseur du roi Louis XV en 1722, mais sans feuille, ni crédit, rapporte Saint-Simon. Il fut un des rares jésuites à qui le cardinal, brouillé avec leur Compagnie en 1716, ne retira pas leurs pouvoirs de confesseurs. — Bibliothèque de la Compagnie de Jésus . . . Nouv. Éd. par Carlos Som-

mervogel, Première Partie, IV col. 1848, Bruxelles et Paris 1893. — Urbain, l. c., p. 128, note 2.

6) Marie Bonneau (1629—1696) perdit en 1645 son mari Jean Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion. Dès lors elle se consacra à Dieu et se voua au soulagement

Jesus-Christ à l'Église 1), qu'il me donna lui-même. Il me tomba aussi entre les mains sa Lettre pastorale aux nouveaux convertis sur la communion pascale2) et la lettre pastorale de M. le cardinal de Noailles 3) aux nouveaux réunis. Ces traitez me firent grand plaisir comme contenans des principes generaux très solides contre toutes sortes de nouveautez, de même que le Discours de M. de Meaux sur l'Histoire universelle\*) et ses Avertissemens contre les Lettres du ministre Furieu 5).

1) L'Instruction pastorale sur les promesses de l'Église parut en 1700. — Oeuv. compl.

de Bossuet, publ. par Lachat, XVII p. 83.

2) La Lettre pastorale de Mer L'Évêque de Meaux, aux nouveaux catholiques de son diocèse, pour les exhorter à faire leurs Pâques, etc. parut en 1686. - Ibid. XVII p. 243.

4) Le Discours sur l'histoire universelle à Mer Le Dauphin parut en 1681. - Oeuv.

compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XXIV p. 260.

5) Les Avertissemens aux protestans sur les Lettres du Ministre Jurieu contre l'Histoire des variations parurent en 1689, 90 et 91. - Ibid. XV p. 181, XV p. 364 et

Pierre Jurieu (1637-1713) naquit à Mer, dans l'Orléanais, où son père était ministre. Il reçut le degré de maître-ès-arts à l'Académie de Saumur et fréquenta ensuite les universités de Hollande et d'Angleterre, d'où il fut rappelé pour succéder à son père. En 1674, il reçut une des chaires de l'Académie de Sedan, mais l'Académie supprimée en 1681, il dut s'enfuir en Hollande, où il obtint bientôt après une chaire de théologie à Rotterdam. Jurieu fut l'auteur d'un grand nombre d'écrits polémiques, commença par

<sup>3)</sup> Louis Antoine de Noailles (1651-1729) entra dans l'état ecclésiastique et prit successivement les grades de licencié et de docteur de Sorbonne (1676). En 1679 il fut nommé évêque de Cahors et en 1680 évêque de Châlons-sur-Marne. En 1695, élevé par Louis XIV à l'archevêché de Paris, il y rencontra des oppositions et eut à y soutenir des luttes pour lesquelles il n'était point fait. Sa timidité, la douceur de son caractère porté naturellement à la bonté et à l'indulgence, le firent souvent hésiter sur la position qu'il devait prendre... En 1700 il devint cardinal. Dès l'année suivante, l'affaire du fameux Cas de conscience plaça le cardinal de Noailles dans une fausse position. La bulle Vineam Domini étant survenue en 1705, Noailles ne l'accepta qu'avec des restrictions équivalant à un refus. Poussé par la cour qui elle-même était excitée par les jésuites, le faible cardinal ordonna que la bulle fût acceptée par les religieuses de Port-Royal, mais celles-ci ne signèrent qu'en ajoutant une clause dont on se servit pour les perdre. Le roi sollicita de Rome une bulle contre ce monastère qui fut, comme on le sait, détruit en 1709. Noailles aimait Port-Royal, mais sa faiblesse ne sut pas le protéger... Plus tard (1713) la fameuse bulle Unigenitus ayant paru, le cardinal refusa de l'accepter, puis rétracta son refus, rétractation qu'il chercha à affaiblir dans la suite ... Noailles était un homme pieux, plein de charité ... Ses connaissances théologiques étaient très étendues. -- Extrait de l'article dans: E. d. S. R. IX p. 680. - Voir aussi: B. U. XXX p. 617.

Je passai dans mon petit particulier une bonne partie du courant de cette année 1700, en ménageant, pour ne pas incommoder mes protecteurs et mes amis, ce que la Providence m'avoit procuré; car je puis le dire, que je me contentois quelquefois plutôt de pain seul et d'eau que de me plaindre. M. Desprez le grand-pere, M<sup>me</sup> sa femme et sa famille avoient grand soin de moi et me menoient avec eux

à leur campagne, à Vitry.

1701. - Au commencement de l'année 1701 je fis réponse à ce que mon pere avoit écrit l'année précedente par cette lettre dattée en partie du 3 janvier, fête de Sainte Genevieve, et en partie le 10 janvier. Je l'assurai, que je n'étois arrêté ni attaché ici par aucun emploi ni par aucun interêt ou engagement temporel, dont on avoit tant fait courir le bruit. Et comme dans une de ses lettres il m'avoit exhorté à trois choses, que j'ai rapportées ci-dessus, je répondis qu'à l'égard de la premiere je la sçavois bien mieux que dans ma religion natale, où il n'y a qu'illusion en ce point; que je lui promettois volontiers la seconde, scavoir de continuer la medecine; et à l'égard de la troisiéme chose, je me contentai de lui représenter le grand défaut de ma religion natale par la seule contradiction grossiere de leur prétendue Oraison jubilée1). Ensuite je m'y étendois sur la mauvaise foi de Luther par rapport à l'eucharistie, et après avoir répeté mes motifs particuliers touchant le purgatoire, la communion sous une seule espece, la transsubstantiation, en citant même

attaquer les doctrines et les abus de l'Église catholique, mais finit par tout combattre. Ses Lettres pastorales aux sidèles qui gémissent sous la captivité de Babylone parurent en 1686—89. — B. U. XXI p. 347.

I) A la première fête séculaire de la Réforme en Danemark, en 1617, il fut décidé de célébrer dorénavant à la Toussaint (le I novembre), tant à l'Université de Copenhague que dans les églises, l'anniversaire de la Réforme, et l'évêque Jean (Hans) P. Resen composa la prière obligatoire de l'Église. Voir: Forordnet Alterbog udi Danmark og Norge, Alle Helgensdags Bøn, Kiøbenhavn 1688. Cette édition est la dernière avant que Winslow quittât le Danemark.

la croyance des paysans du pays, &c., les traditions sans lesquelles nulle preuve de la validité du baptême des petits enfans, &c., je finis ma lettre en souhaitant que son zele très notoire en pieté, en prieres et en aumônes pût lui attirer la même grace que Corneille le centurion, de même que toute sa maison, avoit obtenu par là 1); et en souhaitant aussi à mon égard en ceci l'accomplissement de ce qu'il avoit luimême écrit dans une lettre, neuf ou dix mois auparavant, m'appliquant de l'histoire d'Esther: De fonte parvo qvi crevit in fluvium 2).

Je fis mes Pâques à Saint Severin, ma paroisse, le jour de *Qvasimodo*, ayant été remis pour huit jours par le P. Saint Palais, superieur de l'Institution de l'Oratoire, à qui j'allais à confesse. Le curé étoit alors feu M. Lizot<sup>3</sup>), qui quelque tems après me donna un certificat de catholicité signé de sa main

fort tremblante, lequel je garde encore.

Il y avoit dans cette paroisse un bon prêtre habitué, nommé M. Hamot <sup>4</sup>), qui me montra, me prêta, et même me donna le traité intitulé Securis evangelica <sup>5</sup>) dont parle M. de Meaux dans l'avertissement sur son Exposition de la foi.

Il y avoit un autre prêtre habitué appellé M. Langevin<sup>6</sup>), qui quelque tems après publia un traité de L'Infaillibilité de l'Église, à l'occasion d'un petit traité luthérien et d'une

I) Act. X.

<sup>2)</sup> Esth. X 6 et XI 10.

<sup>3)</sup> Jean Louis Lizot, de Normandie, devint curé de Saint-Séverin, en 1677, par la résignation de François Le Tellier, nommé évêque de Digne. Il était frère de Nicolas Lizot, premier médecin du duc d'Orléans. Il mourut en 1705.

<sup>4)</sup> Ou: Hamol.

<sup>5)</sup> François (Francis) Porter (?—1702), franciscain irlandais, publia à Rome, en 1674, Securis Evangelica ad Hæresis radices posita, ad Congregationem Propagandæ Fidei. — Dictionary of National Biography, London 1896, XLVI p. 175. — Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 7.

<sup>6)</sup> Léonor Antoine Langevin (1653—1707), docteur en Sorbonne, s'est fait connaître surtout par un ouvrage intitulé: L'Infaillibilité de l'Église dans tous les actes de sa doctrine touchant la foi et les mœurs, etc., Paris 1701. — N. B. G. XXIX col. 408.

rencontre avec un jeune homme à Strasbourg, où il avoit fait un voyage, autant que je m'en puisse souvenir avec M. le cardinal d'Estrées 1). Le récit qu'il me fit de cette occasion et de cette rencontre me donna lieu de croire que le jeune homme étoit le même M. Worm, mon compatriote, dont j'ai parlé par rapport aux conferences entre lui et moi avant ma conversion, et que le petit livre luthérien étoit de M. Masius 2), professeur royal en theologie à Copenhague, qui autrefois avoit été ministre ou prédicant à Paris chez l'envoyé de Dannemarc, M. Meyercrone.

Le nom de la paroisse de Saint Severin dont je viens de parler et qui fut toute ma premiere à mon entrée dans le giron de l'Église catholique m'a fait souvenir d'une paroisse d'un village appellé Holmstrup dans la province de Sélande en Dannemarc qui portoit encore le nom de Saint Severin 3), où le curé luthérien m'avoit autrefois montré plusieurs antiquitez qui étoient autant de marques de l'ancienne catholicité

<sup>1)</sup> César d'Estrées (1628—1714), cardinal et diplomate supérieur, fut toujours du parti de la France et du roi quand leurs intérêts étaient contraires à ceux du saint siège. Il a joué un grand rôle dans les relations entre la France et Rome. — B. U. XIII p. 124.

<sup>2)</sup> Sur Masius voir p. 17, note 2. Quant aux titres de ses nombreux écrits contre le catholicisme voir: D. G. Zwergius, Det Siellandske Clerisie, Kiøbenhavn 1754, p. 715 ss. et Jens Worm, Forsøg til et Lexicon over danske, norske og islandske lærde Mænd, Kiøbenhavn 1771—84, II p. 15. On ne pourrait dire auquel des traités, mentionnés dans ces deux ouvrages, pense Winslow.

<sup>3)</sup> L'église de Holmstrup dans l'île de Sélande, à 22 kil. environ à l'ouest de Holbæk et à 18 kil. environ à l'est de Kalundborg, date en partie de 1492. Pendant le temps catholique elle était consacrée à Saint-Séverin (en danois: Søren). Dans la table d'autel, construite en briques, on trouve sous une plaque détachée un os provenant dit-on d'un doigt du pied de Saint-Séverin. M. Winge, le savant inspecteur du Musée zoologique de l'Université de Copenhague, a bien voulu me déterminer l'os en question. C'est le troisième métatarsien gauche d'un jeune cochon, duquel os manque pourtant l'épiphyse proximale. C'est celle-ci peut-être que Winslow dit avoir conservée. Le curé de l'église de Holmstrup a été, sans doute, Mads Jensen Blanx, qui mourut le 13 avril 1696. Saint-Séverin, évêque à Cologne, mort en 400 environ, fut le saint par excellence du paysan danois, le saint de l'agriculture. Aussi Søren ou Sørensen (le fils de Søren) est-il un nom très commun chez les Danois. — Wiberg, l. c., II p. 41. — J. P. Trap, Kongeriget Danmark, 3<sup>me</sup> Éd., Kjøbenhavn 1896—1904, II p. 495.

de cet endroit. Entre autres il me montra un petit creux sur le milieu du grand autel, où étoient renfermés quelques osselets qu'il me dit y avoir été mis par les anciens catholiques sous le nom d'un doigt de Saint Severin. J'en ai un petit bout que je conservois, étant encore luthérien, avec veneration quoique seulement comme une antiquité précieuse; ce fut environ huit ans avant ma sortie du pays, et comme je l'avois laissé dans ma cassette pour le retrouver à mon retour, j'en écrivis après ma conversion à un de mes freres pour me l'envoyer par occasion, mais je n'eus pas de réponse.

M. Desprez m'engagea un jour à faire un voyage avec lui à Port Royal des Champs 1), où il me fit tout voir. La simplicité de l'église, l'air extrêmement modeste et respectueux que j'y voyois de tout le monde, tant dans le couvent, où j'entrai comme medecin, que parmi les externes, dont je voyois les chambres marquées des noms de M. Arnauld, de M. Nicole 2), de M. Hamon 3), medecin de la Faculté, &c., me firent paroître cet endroit une retraite de saintes âmes et une habitation angelique, n'ayant alors aucune connoissance du venin caché. On m'y montra un petit livre allemand que quelqu'un y avoit laissé et dont un particulier

<sup>1)</sup> Port-Royal-des-Champs, à deux heures de Versailles, couvent cistercien de femmes fondé en 1204, joua pendant le XVIIIe et le commencement du XVIIIe siècles un rôle principal dans la vie religieuse de la France. Il devint un asile à bien des hommes les plus cultivés de la France, les solitaires de Port-Royal. Comme centre du jansénisme l'abbaye encourut la colère des jésuites, et ceux-ci ne cessèrent leurs persécutions que lorqu'ils avaient porté Louis XIV à faire chasser par les armes les religieuses, et que le couvent fut rasé (1710). — E. d. S. R. X p. 684 ss.

<sup>2)</sup> Pierre Nicole (1625—1695), célèbre moraliste, naquit à Chartres. Attaché par la reconnaissance et par l'estime aux solitaires de Port-Royal, il passa plusieurs années dans cette maison, occupé à enseigner les belles-lettres. Il fut un des écrivains les plus illustres de Port-Royal. Doué d'un caractère simple et naïf, il montra toute sa vie une timidité presque maladive. D'autre part il avait une étendue et une justesse d'esprit admirables.

<sup>—</sup> B. U. XXX p. 554 ss.

3) Jean Hamon (vers 1618—1687), né à Cherbourg, fut reçu docteur en médecine à Paris en 1646 et passa la plupart de sa vie comme médecin de Port-Royal. Ce fut un homme très pieux et un médecin très dévoué. Il a publié plusieurs écrits de morale.

— B. U. XVIII p. 414.

qui y étoit, nommé M. Bottin, me fit présent. C'étoit un livre de controverses intitulé *Nordstern*, c'est à dire l'Étoile du Nord, très excellent et fait pour les protestans du Nord par un jesuite sous un nom caché 1). Nous n'y fûmes qu'un jour.

Quelque tems après, M. Deprez me pria de voir un ami malade, vis à vis le College de Beauvais, dont trois fameux medecins de Paris avoient soin, sçavoir M. Dodart<sup>2</sup>), le pere du Premier medecin du même nom<sup>3</sup>), M. Enguehard, professeur au College royal, et M. Morin<sup>4</sup>), de l'Academie des sciences, tous deux medecins de l'Hôtel-Dieu. Ce malade s'appelloit M. Willart<sup>5</sup>), correspondant, &c. du P. Quesnel<sup>6</sup>),

2) Denis Dodart (1634—1707), naquit à Paris. Reçu docteur en 1660, il fut nommé six ans après professeur de pharmacie, et ensuite conseiller-médecin de Louis XIV. En 1673, il fut élu membre de l'Académie des sciences. Ce fut un homme de grands talents et un médecin supérieur, de plus un savant remarquable qui étudiait avec zèle l'histoire des végétaux, la transpiration insensible et l'histoire de la musique. — Hazon, l. c., p. 135 ss. — B. U. XI p. 131.

3) Claude Jean Baptiste Dodart (1664—1730), fils de Denis Dodart, reçu docteur en médecine à Paris en 1688, fut nommé premier médecin de Louis XV en 1718. Il n'a laissé aucun écrit. — B. U. XI p. 131. — N. B. G. XIV col. 412.

4) Louis Morin (1635—1715), né au Mans, pratiquait la médecine à Paris, menant une vie complètement ascétique. Il fut reçu docteur vers 1662 et fut fait plus tard médecin de l'Hôtel-Dieu. En 1699 il fut nommé associé botaniste de l'Académie des sciences et succéda à Dodart en 1707. Sur ses ouvrages voir: B. U. XXIX p. 331.

5) Germain (Germanus) Willart (1639—1715) fut l'ami des grands hommes de Port-Royal et assista aux derniers moments de Racine. Il expia par douze années de prison à la Bastille le crime d'avoir servi d'intermédiaire entre Quesnel et ses amis de Paris (1705—1715), et encore ne fut-il délivré qu'après la mort de Louis XIV, et un mois seulement avant de mourir lui-même. Note d'Urbain, l. c., p. 129—30.

6) Pasquier Quesnel (1634—1719) naquit à Paris, fut maître-ès-arts en 1653 et entra quatre ans après dans la congrégation de l'Oratoire, où il reçut bientôt les ordres ecclésiastiques, en 1659. Ce fut un savant très religieux, renommé surtout comme auteur des Réflexions morales sur le Nouveau Testament, qui parurent en 1687 et furent con-

<sup>1)</sup> Henri (Heinrich) Kircher (1608—1676), né à Neuss, fut admis dans la Compagnie de Jésus en 1629. Il enseigna les humanités et la philosophie, et obtint ensuite les missions des Indes. Un obstacle s'opposa à son départ et il retourna dans sa province et devint supérieur de Saint-Goar. Pendant les années 1673—74 il demeurait à Copenhague, probablement sous un autre nom, et travailla à propager l'Église romaine. Il est l'auteur de plusieurs écrits outre celui dont parle Winslow: Nord-Stern Führer zur Seeligkeit durch drey Kräftige Wirckungen Beten, Psallieren, Lesen... Amsterdam 1672. — Jens Worm, l. c., I p. 528—29. — Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Première Partie, IV col. 1077. — Allgemeine deutsche Biographie XVI p. 6.

2) Denis Dodart (1634—1707), naquit à Paris. Reçu docteur en 1660, il fut nommé

dont je n'avois aucune connoissance alors. Il avoit son appartement chez M. Varot de Fonteny, de même que Miles Tourneur et de Roquemont 1), tous amis du Port Royal, et des personnes très renommées pour leur pieté, leur charité, leur simplicité en meubles et en habits, et leur modestie édifiante. On m'engagea d'avoir soin de faire executer exactement tout ce que ces messieurs les medecins ordonnoient, et comme on vit mon attention particuliere de tout regler selon la varieté des incidens, on m'engagea d'y coucher pour être prêt aux besoins; car la maladie étoit grieve et le malade très cher. Enfin mes manieres d'agir auprès de ce cher malade, mes petits raisonnemens avec ces messieurs, me procurerent tellement leur affection jointe à leur consideration pour mes deux patrons, M. Bossuet et M. Peletier, dont celui-ci avoit déja parlé de moi à M. Enguehard, qui étoit son medecin, qu'on me parla de la licence en medecine qui devoit commencer l'année prochaine<sup>2</sup>). Ce qui parut les toucher le plus, fut un petit avis que je proposai vers la fin de la maladie. Il restoit à ce convalescent, qui étoit extrêmement affoibli et amaigri, une secheresse de poitrine qui non seulement gênoit la respiration, mais aussi la rendoit douloureuse quand le malade la vouloit pousser au degré ordinaire. Après qu'on eut employé plusieurs pectoraux, je proposai comme une voie plus immediate à la partie affligée, de lui faire respirer la fumée d'une infusion tiede de quelques plantes pectorales et vulneraires, ce qu'ils approuverent fort, et ce qui, après quelques jours d'usage, tira le conva-

damnées en 1708 par Clément XI. Quesnel fut l'objet d'une persécution acharnée de la part des jésuites, fut emprisonné à plusieurs reprises et mourut dans l'exil à Amsterdam. Cf. p. 72, note 3. — E. d. S. R. XI p. 62 ss. — B. U. XXXIV p. 633.

1) Il y a à l'Oratoire un Jean de Roquemont et Senlis, fils de Théophile Leblanc

<sup>1)</sup> Il y a à l'Oratoire un Jean de Roquemont et Senlis, fils de Théophile Leblanc de Roquemont. Il y entra le 22 février 1690. La personne en question serait peut-être une sœur ou une parente.

<sup>2)</sup> On se rappelle qu'autrefois, la licence n'était pas un grade, mais un cours d'études qui durait deux ans. Note d'Urbain, l. c., p. 130.

lescent d'affaires. Après quoi, les amis de M. Willart me devinrent très affectionnés et eurent soin de moi jusqu'à leur mort, surtout Miles Tourneur et Roquemont, dont celle-ci

portoit encore un autre nom que j'ai oublié.

M. l'abbé Duhamel sachant mon application particuliere pour l'anatomie, me dit que, comme pensionnaire de l'Academie royale des sciences, il avoit entrepris l'histoire naturelle des animaux 1), dont Aristote a traité; qu'il affectoit en ma faveur de citer là-dessus tout ce qu'il pouvoit trouver y être convenable parmi les observations anatomiques de M. Sténon, mon grand-oncle, et qu'il souhaitoit très fort faire connoître son petit-neveu à l'Academie. M. de Meaux, mon pere et patron, ayant appris cela, me procura la connoissance de M. l'abbé Bignon<sup>2</sup>) par une lettre qu'il me donna pour lui porter moi-même. J'oubliois de dire que ce bon M. Duhamel avoit même exprès, dans le prélude de son Histoire latine de l'Academie, fait mention particuliere de M. Sténon<sup>3</sup>) comme étant un de ceux qui, par leur assemblée chez M. Thévenot<sup>4</sup>), bibliothecaire du roi, avoient jeté les fondemens de cette Academie.

1) Cet ouvrage ne fut jamais publié.

<sup>2)</sup> Jean Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin (1662-1743), naquit à Paris. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire et fut ensuite nommé prédicateur du roi et, en 1718, son bibliothécaire. Bignon fut membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et médailles, conseiller d'État, etc. Il n'a laissé que peu d'ouvrages, mais il tient une place essentielle dans l'histoire scientifique et littéraire de son temps dont les institutions lui sont bien redevables. - B. U. IV p. 302.

<sup>3)</sup> Regiæ Scientiarum Academiæ Historia . . . Autore Joanne Baptista Du Hamel . . .

Parisiis 1701, I 2 § X p. 8. C'est la seconde édition; la première est de 1698.

4) Melchisédech Thévenot (vers 1620—1692) naquit à Paris. Ses études finies il fit plusieurs voyages. Dans les intervalles il vivait à Paris et se livra entièrement à l'étude et aux sciences. Il prenait plaisir à réunir des livres sur toutes sortes d'objets, et il cherchait l'occasion d'entretenir les personnes qui avaient parcouru les pays les plus éloignés et tâchait d'obtenir d'elles des relations et des mémoires. Il connaissait lui-même à fond plusieurs langues européennes et orientales. En 1684, Thévenot fut nommé garde de la bibliothèque du roi. Ce fut chez lui que se continuèrent les assemblées qui s'étaient tenues d'abord chez Montmor et qui ont donné naissance à

J'ai encore eu dans le cours de cette année plusieurs démêlez en matiere de religion, tant par lettre que de vive voix, dont je rendrai compte dans la suite. Mais le plus heureux évenement de cette année 1702 fut le jubilé pour l'exaltation de Clement XI¹). Ravi de voir dans la bulle, publiée par un mandement de M. l'archevêque, M. le cardinal de Noailles, la permission de changer de confesseur, je quittai le P. de Saint Palais, superieur de l'Institution de l'Oratoire, à cause du grand éloignement de sa maison, et m'addressai d'abord au P. Krattman, dominicain du Grand Couvent de Saint Jacques, dont j'ai parlé ci-dessus, et dans la suite à M. Langevin, prêtre habitué de Saint Severin, ma paroisse, dont j'ai aussi parlé.

Ce P. Krattman m'annonça un jour qu'on lui avoit mis entre les mains un jeune étudiant de mon pays. C'étoit l'évêque de Perpignan, M. de Flamenville qui, l'ayant vû s'addresser aux uns et aux autres dans la rue avec un air embarrassé comme un étranger qu'on n'entendoit point, l'avoit fait appeller par un de ses gens et après que ce jeune homme lui avoit dit en latin qu'il avoit été volé en chemin, qu'il étoit Danois, &c., l'avoit fait monter dans son carrosse et mettre comme en dépôt chez le P. Krattman qu'il sçavoit être Danois. Je fus surpris de voir un compatriote que j'avois seulement connu très jeune dans les basses classes du College de Saint Canut à Othensé dans le tems que j'étois sur le point d'aller en philosophie, et que j'avois perdu de vûe depuis. J'avois aussi connu dans ce tems-là, mais uniquement par rencontre, son pere qui étoit curé d'un village à deux

l'Académie des sciences. Sur les nombreux ouvrages publiés par Thévenot voir: B. U. XLI p. 323 ss. — Sténon assistait souvent aux séances chez Thévenot. Ce fut à une telle assemblée, en 1665, qu'il fit son Discours sur l'anatomie du cerveau. Comp. p. 18, note 1.

Jean François (Giovanni Francesco) Albani (1649—1721), pape sous le nom de Clément XI dès 1700 jusqu'à sa mort.

lieues d'Othensé. Ce jeune homme ayant étudié la theologie luthérienne, apprit peu à peu chez le P. Krattman et le françois et la religion, et lui dit que mon exemple seul lui suffisoit pour le rendre catholique. Mgr de Perpignan le fit mettre aux Nouveaux Convertis, et cependant, en faveur du P. Krattman et de son couvent, il fit la ceremonie de son abjuration avec très grande solennité dans l'église des jacobins du Grand Couvent. M. Courcier 1), theologal de Paris, oncle de M. Courcier son successeur<sup>2</sup>), étoit alors superieur de la Maison des Nouveaux Convertis. Il prit ce jeune homme en affection, le fit ensuite entrer au Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet et le poussa aux ordres. Ensuite M. l'abbé Bignon, qui alors demeuroit rue des Bernardins, ayant appris qu'il scavoit plusieurs langues, lui confia sa bibliotheque, d'où il sortit après quelques années et à la fin devint aumônier étranger de l'Hôtel-Dieu, demeurant dans le voisinage, où il est mort l'année 1739. Il s'appelloit M. Bornemann<sup>3</sup>). J'ai fait ce récit pour deux raisons dont voici la premiere.

M. l'évêque de Perpignan, après la ceremonie de l'abjuration de ce M. Bornemann, m'ayant vû parmi les assistans et cela pour la premiere fois, me parla du Danois qui avoit si mal usé de sa bonté et qui m'avoit aussi trompé, de même que plusieurs autres, et me dit qu'il lui avoit procuré une petite pension de cent écus sur le Thresor royal, ajoutant

théologal de Notre-Dame de Paris le 5 mai 1679.

2) Louis Courcier a été chanoine le 6 août 1697. En 1713 il devint théologal, jusqu'en 1740.

<sup>1)</sup> Pierre Courcier, prêtre du diocèse de Troyes, docteur en théologie, a été chanoine

<sup>3)</sup> Le dit Bornemann (vers 1680-1739) est sans doute le fils du pasteur de Marslev, village à environ 9 kilomètres à l'est d'Odense, Jean (Hans) Jensen Bornemann ou Bormann, qui avait 10 enfants et mourut en 1690, vir excellentis ingenii, sed vita nimis dissoluta. Outre les renseignements que nous fournit le texte de Winslow sur le converti Bornemann nous ajoutons qu'en 1715 et 1716 il est dit demeurer chez l'abbé Bignon, cloître et paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, dire la messe chez les chanoines de Saint-Honoré et toucher sur les fonds du clergé une pension de 200 livres. - Wiberg, l. c., II p. 390. — Archives nationales de Paris.

incontinent après qu'il avoit envie de me la faire avoir. A quoi je lui répondis après beaucoup de remerciemens qu'il étoit plus juste de la faire passer à son néophyte, et je le suppliai très instamment de le faire, en lui marquant même que cela répugnoit à ma conscience d'occasionner cette privation à celui que je croyois en avoir beaucoup plus besoin que moi. Cependant il persista de dire qu'il le vouloit ainsi, et qu'indépendamment de cela il auroit soin de son néophyte. Ainsi, de son propre mouvement, il eut encore la bonté, avant d'aller à son évêché, de recommander cela à M. le cardinal de Noailles, à qui M. de Meaux m'avoit déja fait l'honneur de me présenter lui-même, et qui me l'obtint l'année après. C'étoit encore un trait de la divine Providence auquel je ne m'attendois nullement; et c'est tout ce que j'ai eu de fixe pendant toute ma vie en qualité de nouveau converti. M. l'évêque de Perpignan retourna ensuite à son évêché et y mourut quelque tems après. Voilà la premiere raison du récit précedent, et de la digression occasionnée par ce récit; la seconde raison en est un autre trait de la même Providence et de la bonté divine que je rapporterai dans la suite.

Au mois de fevrier 1702 arriva mon frere Nicolas Bruno après avoir passé quelque tems en Hollande. Il se logea d'abord dans un autre quartier, de même qu'un allié de la famille, M. Sparre 1), fils de Matthias Christensen 2), grand-

forestier de la province de Sélande.

Mon frere m'apporta quelques jours après un paquet de lettres de mon pere. C'étoit un écrit en latin environ de

<sup>1)</sup> Il n'est pas possible de donner des renseignements sur M. Sparre. Le nom danois Sparre est un nom de famille et il est peu probable qu'un M. Sparre ait été le fils de Matthias Christensen. Peut-être faut-il lire: M. Sparre et un fils de, etc.

<sup>2)</sup> Matthias (Mads) Christensen fut nommé, en 1675, garde-forestier à Sorø dans l'île de Sélande, inspecteur d'un vaste district dans la même province en 1680, et grand-forestier en 1688. — Paul Bredo Grandjean, Kgl. danske Forstembedsmænd 1660—1790 dans Tidsskrift for Skovvæsen, XIX, série B, Kjøbenhavn 1907, p. 14.

huit pages in-4°, d'un caractere assez menu et de la main propre de mon pere; et comme mon frere m'avoit dit qu'il sçavoit le contenu du paquet qu'il m'avoit apporté cacheté, je l'engageai de rester avec moi pendant que j'y ferois réponse afin d'être temoin oculaire qu'elle étoit de moi-même, ce qu'il fit, se tenant auprès de moi continuellement jusqu'à ce que [je] l'eus achevée et la lui mis entre les mains.

Cette lettre de mon pere étoit une espece de récapitulation de plusieurs matieres de religion dont je lui avois écrit par mes lettres précedentes, très simplement et toujours très respectueusement. Comme elle étoit longue il l'avoit distribuée en sept paragraphes subdivisez en plusieurs points et suivis de quelques additions séparées, le tout sous le titre general de Responsiones, &c. Je gardai aussi dans mes répliques, par une lettre latine d'environ sept pages in-4°, le même ordre, sous ce titre: Responsionum Domini patris solutiones analogitica, à la fin desquelles je mis ma signature en plein, J. B. W., et la datte qui étoit du dimanche Latare, 1702. C'étoit le 26 mars 1).

Comme mon pere étoit encore très prévenu contre les docteurs catholiques, sa lettre commençoit par deux passages de l'Écriture en maniere de préambule, avec un avertissement par une parenthese exprès pour marquer qu'il ne vouloit pas que cela fût dit à son très aimé fils aîné, primogenito filio dilectissimo, mais à ses conducteurs, &c. Le premier passage étoit du Ier Livre des Rois (selon lui le Ier de Samuel) chap. XVII v. 45°); l'autre étoit de l'Épitre de Saint Paul aux Éphesiens, chap. VI 16, 17°). Je répondis à cela que

<sup>1)</sup> Le MS. a: le 24 mars.

<sup>2)</sup> I Reg. XVII 45: Dixit autem David ad Philisthaum: Tu venis ad me cum gladio et hasta et clypeo: ego autem venio ad te in nomine Domini exercituum, Dei agminum Israel, ovibus exprobasti.

agminum Israel, qvibus exprobasti.
3) Ephes. VI 16, 17: In omnibus sumentes scutum fidei, in qvo possitis omnia tela neqvissimi ignea extingvere: et galeam salutis assumite, et gladium spiritus (qvod est verbum Dei).

pour lui faire voir ce que nous croyons unanimement et eux et moi, abstraction faite des opinions privées et des erreurs populaires faussement attribuées à la doctrine catholique, je mettois pour préambule de mes répliques une copie entiere de la Profession de foi qui nous est commune, que j'ai faite publiquement, et que je garderai avec l'aide de Dieu jusqu'au

dernier soupir de ma vie.

Les deux premiers paragraphes de la lettre de mon pere regardoient la transsubstantiation, contre laquelle et contre ce que je lui en avois écrit auparavant il n'y avoit qu'un précis des objections, interprétations, cas supposez, &c. qui se trouvent dans les ouvrages anciens et modernes de la secte. Je répondis à chaque point, très simplement, en très peu de mots, et cela après avoir dit que ceux qui expliquent ainsi les paroles de l'institution du Saint Sacrement ne croient rien moins que ces paroles prises à la lettre, quoiqu'ils le prétendent; et par leurs explications quelconques ils tombent necessairement dans un sens figuré, même par les explications que leur fameux docteur Gerard donne dans son ouvrage, intitulé très improprement Confessiones catholicæ 1).

Je fis sentir ceci plus au long par les remarques suivantes de M. de Meaux, *Histoire des variations*, livre II<sup>2</sup>) 1, 2, 3, 34, 35, 36, 37. Il se trompoit, dit-il de Luther, car encore qu'il montroit bien qu'il falloit deffendre le sens litteral, il n'avoit pas sçu le prendre dans toute sa simplicité; et les deffenseurs du sens figuré lui faisoient voir que, s'il falloit suivre le sens litteral, la transsubstantiation prenoit le dessus. C'est ce que Zuingle, continue-t-il, et en general tous les

2) Le MS. a: livre 1. — Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 50-53 et 82-84.

<sup>1)</sup> Confessionis Catholica, in qua Doctrina Catholica Et Evangelica, Qvam Ecclesia Augustana Confessioni addicta profitentur, ex Romano-Catholicorum Scriptorum suffragiis confirmatur, Autore Johanne Gerhardo D. Liber I Generalis... Liber II. Specialis, Jenæ 1634—37, 4 vol.

deffenseurs du sens figuré démontroient très clairement. Il remarque que Jesus-Christ n'a pas dit: Mon corps est ici, ou: Mon corps est sous ceci ou avec ceci, mais simplement: Ceci est mon corps 1). Ainsi, ce qu'il veut donner aux fideles, n'est pas une substance qui contienne son corps, ou qui l'accompagne, mais son corps sans substance étrangere. Il n'a pas dit non plus: Ce pain est mon corps, qui est l'autre explication de Luther, mais il a dit: Ceci est mon corps, par un terme indéfini pour montrer que la substance qu'il donne

n'est plus du pain, mais son corps.

Et quand Luther expliquoit Ceci est mon corps, c'est à dire le pain est mon corps réellement et sans figure, il détruisoit, sans y penser, sa propre doctrine; car on peut bien dire avec l'Église que le pain devient le corps, au même sens que Saint Jean a dit, que l'eau fut faite vin aux Noces de Cana en Galilée²), c'est à dire par changement de l'un en l'autre. On peut dire pareillement, que ce qui est pain en apparence est en effet le corps de Notre Seigneur; mais que du vrai pain, en demeurant, fut en même tems le vrai corps de Notre Seigneur, comme Luther le prétendoit, les deffenseurs du sens figuré lui soutenoient, aussi bien que les catholiques, que c'est un discours qui n'a point de sens et concluoient qu'il falloit admettre, ou avec eux un changement moral, ou le changement de substance avec les papistes.

N°. 34. Ainsi Luther, qui se glorifioit d'avoir lui seul mieux deffendu le sens litteral que les theologiens catholiques, étoit bien loin de son compte, puisqu'il n'avoit pas même compris le vrai fondement qui nous attache à ce sens, ni entendu la nature de ces propositions qui operent ce qu'elles énoncent. Fesus-Christ a dit à cet homme: Ton fils est vivant (Joan.

2) Jo. II 9.

<sup>1)</sup> Matth. XXVI 26, Marc. XIV 22, Luc. XXII 19, 1 Cor. XI 24. — Voir: E. d. S. R., article Cène (Sainte), II p. 775 ss.

IV 50, 51); Jesus-Christ a dit à cette femme: Tu es guérie de ta maladie (Luc. XIII 12)1); en parlant il fait ce qu'il dit; la nature obeit, les choses changent, et le malade devient sain. Mais les paroles où il ne s'agit que des choses accidentelles, comme sont la santé et la maladie, n'operent aussi que des changemens accidentels. Ici où il s'agit de substance, puisque Jesus-Christ a dit: Ceci est mon corps, ceci est mon sang, le changement est substantiel; et par un effet aussi réel qu'il est surprenant, la substance du pain et du vin est changée en la substance du corps et du sang. Par consequent, lorsqu'on suit le sens litteral, il ne faut pas croire seulement que le corps de Jesus-Christ est dans le mystere, mais encore qu'il en fait toute la substance; et c'est à quoi nous conduisent les paroles mêmes, puisque Jesus-Christ n'a pas dit: Mon corps est ici, ou: Ceci contient mon corps, mais: Ceci est mon corps; et il n'a pas même voulu dire: Ce pain est mon corps, mais Ceci, indéfiniment. Et de même que s'il avoit dit, lorsqu'il a changé l'eau en vin: Ce qu'on va vous donner à boire, c'est du vin, il ne faudroit pas entendre qu'il auroit conservé ensemble et l'eau et le vin, mais qu'il auroit changé l'eau en vin: ainsi quand il prononce que ce qu'il présente est son corps, il ne faut nullement entendre qu'il mêle son corps avec le pain, mais qu'il change effectivement le pain en son corps2).

N°. 35. Faute de l'avoir entendu, ce grand deffenseur du sens litteral tomboit necessairement dans une espece de sens figuré. Selon lui Ceci est mon corps vouloit dire: Ce pain contient mon corps, ou: Ce pain est uni avec mon corps; et par ce moyen les zuingliens le forçoient [à reconnoître] 3)

I) Le MS. a: Luc. XIII II.

<sup>2)</sup> La fin du § 34 ne se trouve pas chez Winslow. Elle dit: Voilà où nous menoit le sens litteral, de l'aveu même des zuingliens, et ce que jamais Luther n'avoit pu entendre.

3) Les mots entre [] ne ne trouvent pas dans le MS.

dans cette expression la figure grammaticale, qui met ce qui contient pour ce qui est contenu, ou la partie pour le tout. Puis ils le pressoient en cette sorte: S'il vous est permis de reconnoître dans les paroles de l'institution la figure qui met la partie pour le tout, pourquoi voulez-vous nous empêcher d'y reconnoître la figure qui met la chose pour le signe? Figure pour figure, la metonymie que nous recevons vaut bien la synecdoque que vous admettez. Ces messieurs étoient humanistes et grammairiens. Tous leurs livres furent bientôt remplis de la synecdoque de Luther et de la metonymie de Zuingle: il falloit que les protestans prissent parti entre ces deux figures de rhétorique; et il demeuroit pour constant qu'il n'y avoit que les catholiques, qui, également éloignés de l'une et de l'autre et ne connoissant dans l'eucharistie ni le pain, ni un simple signe, établissoient purement le sens litteral.

Nº. 36. On voyoit ici la difference qu'il y a entre les doctrines qui sont introduites de nouveau par des auteurs particuliers, et celles qui viennent naturellement. Le changement de substance avoit rempli comme par lui-même l'Orient et l'Occident, entrant dans tous les esprits avec les paroles de Notre Seigneur, sans jamais causer aucun trouble, et sans que ceux qui l'ont cru aient jamais été notez par l'Église comme novateurs. Quand il a été contesté, et qu'on a voulu détourner le sens litteral avec lequel il avoit passé par toute la terre, non-seulement l'Église est demeurée ferme, mais encore on a vû ses adversaires combattre pour elle, en se combattant les uns et les autres. Luther et ses sectateurs prouvoient invinciblement qu'il falloit retenir le sens litteral; Zuingle et les siens ne prouvoient pas avec moins de force, qu'il ne pouvoit être retenu sans le changement de substance: ainsi ils ne s'accordoient qu'à se prouver les uns aux autres que l'Eglise, qu'ils avoient quittée, avoit plus de raison que

chacun d'eux. Par je ne sçais quelle force de la verité, tous ceux qui l'abandonnoient en conservoient quelque chose, et

l'Église qui gardoit le tout gagnoit la victoire.

N°. 37. De là il suit clairement que l'interprétation des catholiques, qui admettent le changement de substance, est la plus naturelle et la plus simple, et parce qu'elle est suivie par le plus grand nombre des chrétiens, et parce que des deux qui la combattent de differentes manieres, l'un, qui est Luther, ne s'y est opposé que par esprit de contradiction et en dépit de l'Église, et l'autre, qui est Zuingle, demeure d'accord que s'il faut recevoir avec Luther le sens litteral, il faut aussi recevoir avec les catholiques le changement de substance.

Après cela je rappellai ce que j'avois écrit dans une lettre précedente et reproché de mauvaise foi les sectateurs de la Confession d'Ausbourg, en ce que dans la suite de leur, ainsi nommé, Livre de Concorde1) ils discutent expressément que leur foi en ceci est fondée sur la verité et la toutepuissance de Jesus-Christ, y ayant même fait imprimer en lettres majuscules ces deux qualitez, qu'il faut se tenir au sens litteral et captiver la raison et les sens, &c., et que cependant ils interpretent les paroles du divin Instituteur par des additions particulieres pour les accommoder avec leur prétendue union sacramentale et consubstantiation. Et comme mon pere dans ce même paragraphe avoit regardé ce reproche comme injuste, je lui fis souvenir de ce que j'avois dit après, sçavoir que ce n'étoit pas seulement à cause de cela que je leur avois fait ce reproche, mais encore parce que dans leur même Livre de Concorde ils n'ont pas craint de dire que les principaux des anciens docteurs de l'Église, Chrysostome, Cyprien,

<sup>1)</sup> Liber Concordiæ fut publié pour la première fois en 1580. Sur son origine et sur son contenu, voir: E. d. S. R. III p. 348 ss.

Leon I, Gregoire, Ambroise et Augustin attestent avec un grand consentement la même chose avec eux; ce qui est cependant très faux. Et pour faire encore sentir plus vivement leur esprit de contradiction et la raison de les soupçonner de mauvaise foi, je rapportai ici ce qu'ils disent de plus dans leur *Concorde*, sçavoir, qu'ils rejettent et condamnent unanimement le dogme, que les paroles du Testament ne doivent pas être entendues comme elles sonnent, étant obscures, et qu'à cause de cela il faut chercher leur vrai sens dans d'autres endroits de l'Écriture.

Dans le second paragraphe mon pere m'avoit demandé, quel rapport l'eau de Cana ou la verge d'Aaron, dont j'avois parlé dans une lettre précedente, avoit avec le dogme de l'eucharistie. Je lui répondis que c'étoit uniquement pour montrer le même langage dans d'autres endroits de l'Écriture, où les choses réellement changées en autres choses très differentes ont été appellées comme elles l'avoient été auparavant, car il y est dit: que la verge d'Aaron devoroit, &c. 1), qu'on ne pouvoit pas boire l'eau du fleuve qui étoit devenue sang<sup>2</sup>); que le maître d'hôtel goûta l'eau qui étoit faite vin<sup>3</sup>). l'ajoutai que je les avois allegués pour montrer l'invalidité de la prétendue preuve de leur consubstantialité par les passages de Saint Paul, où le corps de Jesus-Christ est appellé pain, &c.)4), et là-dessus je citai seulement les nombres 32 et 39 du IIe livre de l'Histoire des variations 5), que l'espace du papier ne permettoit pas alors de rapporter tout au long.

Mon pere avoit encore pour soutenir la prétendue union sacramentale cité de Saint Paul (1 Cor. X 16) le mot grec

<sup>1)</sup> Exod. VII 12.

<sup>2)</sup> Exod. VII 17 ss.

<sup>3)</sup> Jo. II 9. 4) 1 Cor. XI 29.

<sup>5)</sup> Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 81 et p. 86.

κοινωνία, communicatio. Pour réplique je répetai simplement de ma lettre précedente, que les anciens luthériens, auteurs de leur Livre de Concorde, y expliquent ce mot, non comme les luthériens modernes par une prétendue union du corps et du pain, &c., mais par la communication ou participation à ceux qui reçoivent 1). Et comme il avoit encore objecté que l'on ne peut pas conclure validement du pouvoir au vouloir, j'y répondis en rapportant les paroles suivantes de M. de Meaux dans son Exposition, n°. X p. [...]2): Ainsi n'ayant point à nous mettre en peine comment il executera ce qu'il dit, nous nous attachons précisement à ses paroles. Celui qui fait ce qu'il veut, en parlant opère ce qu'il dit: et il a été plus aisé au Fils de Dieu de forcer les lois de la nature pour verifier ses paroles, qu'il ne nous a été aisé d'accommoder notre esprit à des interprétations violentes, qui renversent toutes les lois du discours.

Le troisième paragraphe de la lettre de mon pere étoit pour disculper Luther de la finesse ou ruse que je lui avois attribuée dans sa version allemande de deux passages du Nouveau Testament. Le premier de ces passages étoit de Saint Luc XXII 20<sup>3</sup>): Hic calix est novum testamentum in sangvine meo, qvi pro vobis fundetur. L'autre étoit de Saint Jean II 9: Ut autem gustavit architriclinus aqvam vinum factam.

Selon l'original grec du premier passage Qvi pro vobis fundetur, ces mots se rapportent au mot calix et non pas

<sup>1)</sup> Formula Concordia, VII 35 ss.

<sup>2)</sup> Le numéro de la page est peu lisible dans le MS. Peut-être faut-il lire 49, peut-

étre 99. - Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 76.

<sup>3)</sup> Le MS. a: v. 22. — Cf. le texte grec: Τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἴματί μου, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυννόμενον (Novum Testamentum Græce ed. C. Tischendorf, I, Lipsiæ 1869, 8me éd.). — Cf. le texte latin: Hic est calix novum testamentum in sangvine meo, qui pro vobis fundetur (Vulgate). — Cf. le texte allemand de la traduction de Luther: Das ist der Kelch, das neue Testament in meinem Blut, das für euch vergossen wird.

aux mots sangvine meo; car le participe du grec, auquel le pronom relatif et le verbe du latin répondent, est au nominatif, comme le mot calix, et non pas à l'ablatif, comme celui qui signifie sangvine; de sorte que la traduction purement litterale de ce passage selon le grec seroit: Hic est calix novum testamentum in sangvine meo pro vobis fundendus ou fusus, au nominatif et non pas fundendo ou fuso à l'ablatif. L'expression en grec est favorable à la transsubstantiation, de même que l'interprétation du latin selon cette expression; car comme on ne peut attribuer l'effusion pour nous qu'au sang de Jesus-Christ, on ne peut pas non plus attribuer au calice de l'eucharistie cette effusion sans croire que ce calice ne contient alors que le précieux sang auquel le vin, qui y étoit auparavant, est totalement changé. Dans la version allemande de Luther, le mot qui signifie calice est masculin, celui qui signifie sang est neutre; et le pronom relatif y est neutre comme le mot qui signifie sang, au lieu que dans 1) le sens litteral ou grammatical du grec le pronom relatif devroit être masculin comme le mot qui signifie calice. Par ce moyen il a caché à ses adherens le sens litteral du grec, qui étoit contraire à sa doctrine particuliere.

J'avois dans ma lettre allegué pour preuve de ruse ou finesse de Luther en ceci la traduction allemande qu'il a faite du passage ci-dessus rapporté de Saint Jean<sup>2</sup>). L'expression latine aqvam vinum factam est une version purement litterale de l'expression grecque. L'un et l'autre marquent assez le changement actuel et réel de l'eau en vin; néanmoins dans l'une et l'autre le vin est encore appellé eau après ce changement. Luther a trouvé à propos de traduire en allemand ce passage par des mots qui signifient en latin:

1) Le mot dans ne se trouve pas dans le MS.

<sup>2)</sup> Jo. II 9. — La traduction de Luther dit: Als aber der Speisemeister kostede den Wein, der Wasser gewesen war, und wuszte nicht, von wannen er kam, etc.

Vinum, qvod aqva fuerat ou fuit, au lieu de suivre le grec et le latin, conforme au grec, en retenant le nom d'eau après son changement en vin, et a par là trouvé le moyen d'éluder l'interprétation que les catholiques donnent aux passages de Saint Paul, où, en parlant du corps de Jesus-Christ dans l'eucharistie, il le nomme pain. Voilà la finesse ou ruse dont j'avois accusé Luther et dont mon pere a cru pouvoir le justifier dans ce paragraphe de sa lettre et la faire passer

au contraire pour simplicité.

Je répliquai à cela que les expressions de ces deux traductions de Luther, étant simplement considerées, ne présentent rien contre la verité en general; mais que la notorieté publique de son zele pour sa doctrine contraire à la transsubstantiation ne permettoit pas de faire passer pour simplicité cette maniere de traduire, surtout après l'aveu public qu'il avoit fait dans une lettre : que si quelqu'un avoit pu lui trouver dans l'Écriture le moyen de nier la réalité, il lui auroit fait plaisir, en ce que cela lui auroit pu servir à faire de la peine aux catholiques, qu'il appelle papistes 1). Il eût bien voulu, dit M. de Meaux dans l'Histoire des variations 1. II n°. 1)2), pouvoir donner atteinte à la réalité; et chacun sçait ce qu'il a déclaré lui-même dans la Lettre à ceux de Strasbourg, où il écrit, qu'on lui eût fait grand plaisir de lui donner quelque bon moyen de la nier, parce que rien ne lui eût été meilleur dans le dessein qu'il avoit de nuire à la Papauté.

1) Epist. ad Argentin. - Voir la note suivante.

<sup>2)</sup> Le MS. a: l. 1, n. 1. — Voir Oeuv. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 50. — Voir aussi Epist. ad Argentin. dans Martini Lutheri Opera omnia, Wittebergæ, VII, 1557, feuille 501 b, ss. On lit dans le passage en question, feuille 502 a: Quod si Carolstadius aut alius quispiam ante quinquennium mihi persuadere potuisset in Sacramento prater panem & vinum esse nihil, ille magno beneficio, me sibi deuinctum redidisset. Bossuet continue, toujours en citation, parce que rien... à la Papauté. Mais cette phrase ne se trouve pas chez Luther.

Le quatriéme paragraphe de la lettre de mon pere étoit sur l'article de la Confession d'Ausbourg, où il est dit qu'une sainte Église sera perpetuellement permanente, et que c'est une assemblée dans laquelle la parole de Dieu est enseignée droitement (recte), et les sacremens administrez droitement

(recte)1).

J'avois demandé à mon pere dans ma lettre précedente comment on peut accorder avec cette définition des protestans le langage qu'ils tiennent ensuite de la même Confession sur la communion sous une espece, qui avoit été pendant si longtems établie et pratiquée dans l'Église: sçavoir qu'il faut excuser l'Église, que ce n'a été sa faute, qu'elle ne pouvoit pas faire autrement étant privée de la jouissance de l'autre espece, et que c'étoit la faute de ceux qui étoient dans cette privation. J'avois là-dessus demandé, et si cela n'étoit pas avoir l'apparence de la pieté et d'en nier la vertu, et si l'on pouvoit regarder une telle religion comme un vrai culte de Dieu.

Mon pere y a répondu à la maniere ordinaire des protestans, qui croient se tirer d'affaire par une distinction entre l'Église universelle et une Église particuliere, &c. Pour expliquer comme la réponse de mon pere donnoit lieu de penser que je ne lui avois pas assez fait sentir en ceci l'esprit contradictoire et l'instabilité des protestans, je me contentai de confronter un peu plus en detail leur susdit langage avec le dit article de leur *Confession* et de lui faire observer que cet article marque expressément la durée perpetuelle d'une sainte Église; d'une Eglise visible, par la prédication de la parole de Dieu et par l'administration des sacremens<sup>2</sup>); d'une Église infaillible, par la droiture ou justesse de cette prédication et de cette administration. Après quoi je lui représentai

Conf. Aug., art. VII. — Voir p. 53, la note.
 Ibid., surtout les articles V, VII et XIII.

de la même *Confession* et de leurs autres livres symboliques les endroits évidemment contradictoires à cet article sur l'Église. Je rapportai encore les remarques de M. de Meaux là-dessus dans son *Histoire des variations*.

Dans ce même quatriéme paragraphe mon pere avoit avancé comme en passant: 1°. Que l'Église romaine, étant mere et maîtresse de toutes les Églises qui sous un même pasteur universel professent partout la même doctrine de foi et admettent partout les mêmes sacremens, est veritablement universelle, comme le marque le terme de catholique. 2°. Que les orientaux avoient abandonné la transsubstantiation. A quoi je répondis en le faisant souvenir que l'Apologie authentique de leur Confession dit expressément le contraire de l'Église grecque et qu'elle cite là-dessus le Canon de la messe des grecs 1). 3°. Que la religion des protestans avoit été conservée sous la papauté même. A quoi je répondis:

(M. Winslow a laissé ici en blanc sa réponse).

Le cinquiéme paragraphe roule sur la même matiere que le quatriéme, mais à l'occasion d'un autre sujet particulier. En Dannemarc on fait tous les ans par tout le royaume une espece d'anniversaire par une oraison ou priere particuliere très longue que le pasteur récite en chaire après le prône ou sermon au milieu de la Haute Messe (lequel nom ils conservent toujours) la fête de Tous les Saints, qu'on y celebre aussi le 1 novembre. Cette priere, qu'on nomme Jubilée évangelique, commence par rendre graces à Dieu d'avoir donné son Fils, qui s'est assemblé perpetuellement par le Saint Esprit une sainte Église dans laquelle son très saint nom put être connu droitement (recte), et le culte s'en faire dans la vraie foi pour le salut, ce qu'il a aussi (dit-on ensuite) particulierement fait connoître, quand il délivra, il y

<sup>1)</sup> Apologia Confessionis, art. X.

a cent ... ans, son Église chrétienne de la prison et des tenebres papistiques, et fit si favorablement allumer derechef la vraie lumiere de son Évangile1). J'avois déja par une lettre de 1701 indiqué à mon pere dans cette priere prétendue jubilée évangelique le même esprit contradictoire ou de contradiction que je lui avois fait remarquer en même tems dans la Confession d'Ausbourg. Je l'avois aussi indiqué la même année 1701 à mon frere Nicolas Bruno, porteur de cette derniere lettre de mon pere, pendant qu'il étoit encore en Hollande avant son arrivée en France, et cela par deux lettres differentes dont la seconde étoit une réplique à sa réponse à ma premiere. La réponse de mon pere dans ce cinquiéme paragraphe de sa lettre étoit à peu près semblable à celle de mon frere, qui prétendoit qu'une bonne définition pouvoit faire disparoître le contradictoire que je prétendois y trouver.

Ainsi pour répliquer à mon pere, je pris le parti de lui rapporter en latin ce que j'avois écrit là-dessus en danois à mon frere de la maniere suivante: Vous rendez graces à Dieu d'avoir donné son Fils qui s'est perpetuellement assemblé (voilà une durée perpetuelle et une succession non interrompue depuis le tems du Fils de Dieu) par le Saint Esprit (voilà l'assistance perpetuelle du Saint Esprit, esprit de verité, et non pas d'erreur) une sainte Église (voilà la sainteté perpetuelle d'une Église, non pas d'une Église invisible, suivant leur prétendue distinction, mais d'une Église) dans laquelle Votre très saint nom put être connu droitement (recte) (voilà une Église perpetuellement visible, perpetuellement incapable

pour le salut (la voilà enfin perpetuellement telle qui ne peut pas non plus se tromper ou errer, en un mot : infaillible).

d'induire en erreur) et le culte s'en faire dans la vraie foi

<sup>1)</sup> Voir p. 101 note 1.

Après cela vous continuez votre priere, mais avec un langage tout different quoique par la même bouche, en disant à Dieu: Ce que Vous fîtes aussi connoître particulierement quand Vous délivrâtes, il y a cent et ... ans, Votre Église chrétienne (ce nom marque l'Église universelle, et non pas une Église particuliere) de la prison et des tenebres papistiques. Ce langage n'est il pas entierement contraire à celui par lequel vous avez dit d'abord, sçavoir: Que le Fils de Dieu s'est perpetuellement assemble une sainte Église, &c.? Et quand vous fîtes allumer derechef la vraie lumiere de votre Évangile, comment ceci s'accorde-t-il avec une sainte Église perpetuellement assemblée par le Saint Esprit dans laquelle le très saint nom de Dieu put être connu droitement (recte) et le culte s'en faire droitement (recte) dans la vraie foi pour le salut? Certainement la prétendue distinction entre l'Église universelle et particuliere ne sert point du tout ici; car ces derniers mots addressés à Dieu, Votre Église chrétienne, expriment l'Église universelle, de même que ceux que vous aviez d'abord employés dans cette même priere en disant à Dieu: Votre Fils qui s'est perpetuellement assemblé une sainte Église, &c. Certainement ni les autres distinctions usitées parmi vous, ni distinctions quelconques ne sont pas capables de faire disparoître ce contradictoire de votre prétendue Oraison jubilée évangelique.

Le sixiéme paragraphe de la lettre de mon pere étoit sur le baptême des petits enfans que j'avois allegué dans la mienne parmi d'autres articles touchant la necessité de la tradition pour montrer que les protestans, ne pouvant pas en prouver la validité par l'Écriture Sainte seule et sans la tradition, et étant baptisés dans leur enfance, n'ont aucune certitude d'être baptisés, ni par consequent d'être chrétiens; car on lit seulement dans l'Écriture que Notre Seigneur, en instituant le baptême, a commandé aux apôtres d'enseigner

et de baptiser 1), ajoutant que celui qui aura cru et sera baptisé, sera sauvé, &c.2). On y lit que les apôtres ont ensuite d'abord enseigné et ensuite baptisé ceux qui avoient cru. Voilà ce que l'Écriture en rapporte et d'où les protestans ne peuvent, selon leurs principes, prouver par elle seule le baptême des petits enfans qui ne sont pas en état de pouvoir être instruits, ni de pouvoir donner marque d'avoir cru: de sorte que les protestans ne peuvent pas non plus par la seule Écriture réfuter les anabaptistes, qui alleguent contre le baptême des petits enfans ces mêmes passages pour prouver leurs dogmes sur la necessité de ne baptiser personne avant l'âge capable d'instruction, et sur celle de rebaptiser ceux qui auront été baptisés sans avoir été instruits auparavant.

Mon pere m'a répondu là-dessus par cinq ou six numeros

séparément, sçavoir:

1°. Que Notre Seigneur en mettant la prédication avant le baptême avoit eu égard à l'Église qui seroit constituée, et non pas à l'Église qui est constituée, et que les apôtres n'auroient commencé par baptiser les enfans sans en avoir auparavant instruit et baptisé les parens, ou peres ou meres.

Pour répliquer à ceci je demandai en récrivant à mon pere, où l'Écriture dit cela, et j'ajoutai que selon cette idée on n'auroit pas pu dans ces commencemens baptiser les enfans de ceux qui n'ont pas voulu se convertir ni être baptisés

eux-mêmes.

2°. Qu'étant dit dans les Actes des Apôtres, chap. XVI v. 15, que Lydia a été baptisée et sa maison; et Saint Paul ayant dit dans la Iere Épitre aux Corinthiens, chap. I v. 16, qu'il avoit baptisé la maison de Stephane, on peut en con-

<sup>1)</sup> Matth. XXVIII 19, Marc. XVI 15, Luc. XXIV 47, Jo. XV 16. 2) Marc. XVI 16, Jo. III 18, 36.

clure que les petits enfans, qui auroient fait partie de ces

maisons, auroient été baptisés.

Ma réplique fut que, sans la tradition, on n'en peut rien conclure, quand même on y auroit trouvé ajouté le mot toute (toute la maison), puisque l'Écriture emploie le même langage dans les occasions où il est évident que la totalité n'y étoit pas. Par exemple Saint Fean, chap. IV v. 53, dit que le pere, à qui Notre Seigneur avoit répondu que son fils vivoit, crut lui-même et toute sa maison, ce qu'on ne peut pas appliquer aux enfans de la maison qui n'étoient pas encore en état d'entendre cette nouvelle et de croire. Ainsi dans le Ier Livre des Rois, chap. I v. 21, il est dit qu'Elcana, mari d'Anne, monta et toute sa maison, quoique dans le verset suivant il soit dit qu'Anne ne monta pas, &c. J'avois encore cité deux autres passages, scavoir Genese, chap. XLV v. 16: Pharaon et toute sa maison, et du IVe Livre de Moyse, chap. XX v. 30: Omnis multitudo . . . per cunctas familias.

3°. Qu'en la Genese, chap. XVII v. 10, Dieu avoit commandé de circoncire les enfans pour être de son alliance; qu'ainsi le baptême, qui a succedé à la circoncision et a été institué en sa place, doit aussi être conferé aux enfans.

Ma réplique fut qu'il n'y a pas en cet endroit la moindre mention d'enseignement avant la circoncision, au lieu que dans Saint Matthieu et dans Saint Marc Notre Seigneur a fait expressément mention d'enseignement avant le baptême, et que d'ailleurs la circoncision étoit en general commandée pour un âge incapable d'être enseigné.

4°. Qu'en Saint Jean, chap. III v. 5, Notre Seigneur a fait mandement severe en disant: Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit, &c.; que cela comprend tous sans ex-

ception, et par consequent les enfans aussi.

Ma réplique fut que les anabaptistes y répondroient que

Jesus-Christ en présence de la multitude du peuple, où sans doute il y avoit de petits enfans, puisqu'on en amenoit dans les occasions, a dit aussi: Nisi manducaveritis, &c.¹); et si l'on répliquoit aux anabaptistes que par le passage de Saint Paul, 1 Cor. XI 28²): Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat, &c., l'eucharistie n'est que pour les adultes, et non pas pour les enfans, les anabaptistes répondroient toujours que, selon le commandement exprès de Jesus-Christ d'enseigner et de baptiser, et selon l'execution précise de ce commandement par les apôtres enseignans et baptisans, dont l'Écriture parle uniquement et très expressément, il faut absolument enseigner avant de baptiser.

5°. Qu'en Saint Matthieu, chap. XIX, et en Saint Marc, chap. X³), Notre Seigneur a dit expressément: Sinite parvulos, et nolite prohibere eos venire ad me: talium est enim regnum cœlorum, et qu'on ne peut présenter à Jesus-Christ

les enfans que par le baptême.

Je répliquai à cela que dans ces deux endroits de Saint Matthieu et de Saint Marc il n'y a la moindre marque d'égard au baptême. Notre Seigneur y parle des enfans qu'on lui présentoit (offerebant) pour en demander la bénédiction, et qui sans doute avoient été circoncis, puisqu'il est dit: Talium enim est regnum cœlorum; car ceux-là n'étoient pas tels par le baptême qui n'étoit pas encore institué. J'y ajoutai qu'il ne sert de rien de dire à l'occasion des mots offerebant qu'à présent on ne peut plus offrir les petits enfans à Jesus-Christ que par le baptême, car on peut aussi les offrir après le baptême.

Comme après ces cinq réponses mon pere m'avoit marqué

<sup>1)</sup> Fo. VI 54.

<sup>2)</sup> Le MS. a: 1 Cor. 2. v. 28. 3) Matth. XIX 14, Marc. X 14.

avec une certaine assurance que je pouvois voir par là que l'incertitude attribuée aux protestans par rapport à leur baptême n'étoit qu'une incertitude masquée, incertitudo larvata, je répliquoi simplement que ce que je venois de dire sur chacune de ses réponses montroit évidemment que cette incertitude n'étoit pas masquée, mais réelle pour ceux qui prétendent prouver par la seule Écriture le baptême des enfans. Et j'y ajoutai qu'on leur peut dire la même chose par rapport à l'aspersion, dont ils se servent au lieu de l'immersion qui est si clairement rapportée dans les baptêmes, dont il est parlé dans l'Écriture, et comme le nom originaire le marque. Mais, continuai-je, à nous catholiques, pour n'en avoir pas cette incertitude et pour en être très certains, il suffit de dire avec Saint Augustin: Consvetudo matris Ecclesiæ in baptizandis parvulis neqvaqvam spernenda est, neqve ullo modo superflua deputanda, nec omnino credenda, nisi apostolica esset traditio1). I'v ajoutai encore tout au long ce que M. de Meaux en dit aux protestans dans sa premiere Instruction sur les promesses de Jesus-Christ à son Église2): Il nous suffit d'être baptisés, comme nous l'enseigne celle [l'Église] à qui Jesus-Christ a dit: Je suis avec vous. Vous répondrez: Nous le sommes aussi 3), nous le recevons aussi de la même sorte, et nous ne sommes non plus en peine de notre baptême que vous. C'est ce qui nous surprend, que vous ayez la même assurance sans [en] 1) avoir le même fondement. Ou suivez la parole à la rigueur, ou cessez de vous fier à un baptême que vous n'y trouvez pas. Que si vous reconnoissez la foi des promesses et l'autorité de l'Église, reconnoissez-la

<sup>1)</sup> S. Augustini de Genesi ad litteram libri XII, 1. X chap. 23.

<sup>2)</sup> Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XVII p. 126—127.
3) Les mots Nous le sommes aussi ne se trouvent pas chez Bossuet, en tout cas pas dans l'édition de Lachat.

<sup>4)</sup> Le mot en ne se trouve pas dans le MS.

en tout, et suivez-la dans l'eucharistie, ainsi que dans le baptême. Pourquoi mesurez-vous à deux mesures? Pourquoi marchez-vous d'un pas [incertain] 1) dans les voies de Dieu? Usque quo claudicatis in duas partes? (III Reg. XVIII 21)2).

Je marquai après cela à mon pere que, si l'étendue de ma lettre présente ne m'en avoit pas empêché, j'aurois ajouté à ceci l'excellente démonstration que le même illustre prélat donne de la tradition et de la pratique de l'Église dans les choses qui s'observent necessairement, même par les protestans, par rapport (circa) au baptême et à l'eucharistie, quoique sans (præter) l'Écriture. C'est dans son traité Sur la communion sous les deux especes, part. II n° 6, que cette démonstration se trouve, laquelle il conclut de cette maniere 3): Ainsi, sans le secours de la tradition, on ne scauroit comment consacrer, comment donner, comment recevoir, ni en un mot comment celebrer le sacrement de l'eucharistie, non plus que celui du baptême; et cette discussion nous peut aider à entendre avec combien de raison Saint Basile a dit (Basilius, De Spiritu Sancto, c. XXVII), qu'en rejetant la tradition non écrite on attaque l'Évangile même, et on réduit la prédication à de simples mots4), dont on ne comprend point parfaitement le sens.

A la fin de ce sixiéme paragraphe, mon pere, comme à l'occasion de ce que je venois de lui écrire de l'incertitude des protestans sur leur baptême, m'objecta l'incertitude connue par les catholiques au sujet du salut éternel, et me cita làdessus le XIIIe canon de la VIe session du Concile de Trente,

<sup>1)</sup> Le mot incertain est remplacé dans le MS. par quelques points.

<sup>2)</sup> III Reg. XVIII 21 (Vulgate). — Le MS. et Bossuet donnent: XVIII 23, et Bossuet cite: Usquequò claudicatis inter duas vias.

<sup>3)</sup> Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XVI p. 329. 4) Basilii Magni Opera, Parisiis 1637—38, II p. 351. De spiritu sancto liber, c. XXVII: Nam si consuetudines quæ scripto proditæ non sunt, tanquam haud multum habentes momenti conemur reiicere, imprudentes grauissimum Euangelio detrimentum inferemus, imò potius ipsam fidei prædicationem ad nudum nomen contrahemus.

confronté avec l'article XX de la Confession d'Ausbourg. J'y répliquai par ces paroles de M. de Meaux dans son Exposition, n°. VII1): Cette esperance [en Jesus-Christ] est si forte, qu'elle fait sentir aux enfans de Dieu, qui marchent fidelement dans ses voies, une paix qui surpasse toute intelligence, selon ce qu'a dit l'Apôtre2). Mais encore que cette esperance soit plus forte que les promesses et les menaces du monde, et qu'elle suffise pour calmer le trouble de nos consciences, elle n'y éteint pas tout à fait la crainte, parce que si nous sommes assurés que Dieu ne nous abandonne jamais de lui-même, nous ne sommes jamais certains que nous ne le perdrons pas par notre faute, en rejetant ses inspirations. Il lui a plu de temperer par cette crainte salutaire la confiance qu'il inspire à ses enfans, parce que, comme dit Saint Augustin: Telle est notre infirmité dans ce lieu de tentation[s] et de périls, qu'une pleine securité produiroit en nous le relâchement et l'orgueil3); au lieu que cette crainte, qui selon le précepte de l'Apôtre4) (Phil. II 12) nous fait operer notre salut avec tremblement, nous rend vigilans, et fait que nous nous attachons avec une humble dépendance à celui qui opere en nous par sa grace le vouloir et le faire suivant son bon plaisir, comme dit le même Apôtre (Ibid. v. 13).

Je rapportai encore pour réplique les paroles suivantes du même prélat dans l'Histoire des variations, l. III n°. 39 et 40<sup>5</sup>): Au reste ce qu'on nous oppose, que par l'incertitude où nous laissons les consciences affligées nous les jetons dans le trouble ou même dans le desespoir, n'est pas veritable; et il faut bien que les luthériens en conviennent par cette rai-

<sup>1)</sup> Le MS. a: n°. VIII. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 66. 2) Epist. ad Philip. IV 7.

<sup>3)</sup> S. Augustini ad Marcellinum de civitate Dei libri XXII, l. XIX chap. 10.

<sup>4)</sup> Bossuet a: saint Paul au lieu de l'Apôtre.

<sup>5)</sup> Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 121-22.

son: car quelqu'assurés qu'ils se vantent d'être de leur justification, ils n'osent pas s'assurer absolument de leur perseverance, ni par consequent de leur béatitude éternelle. Au contraire ils condamnent ceux qui disent qu'on ne peut perdre la justice une fois reçue1). Mais en la perdant, on perd avec elle tout le droit qu'on avoit comme justifié à l'héritage éternel. On n'est donc jamais assuré de ne pas perdre ce droit, puisqu'on n'est pas assuré de ne pas perdre la justice à laquelle il est attaché. On y espere néanmoins à ce bienheureux héritage: on vit heureux dans cette douce esperance, selon ce que dit Saint Paul: Nous réjouissant en esperance! (Rom. XII 12)2). On peut donc sans cette assurance derniere, qui exclut toute sorte de doute, jouir du repos que l'état de cette vie nous peut permettre. - N°. 40: ... Encore que pour nourrir l'humilité dans nos cœurs nous soyons toujours en crainte de notre côté, tout nous est assuré du côté de Dieu; de sorte que notre repos en cette vie consiste dans une ferme confiance en sa bonté paternelle, et dans un parfait abandon à sa haute et incomprehensible volonté avec une profonde adoration de son impenetrable secret.

Le septiéme et dernier paragraphe de la lettre latine de mon pere étoit pour donner quelqu'interprétation favorable à ce que j'avois allegué du *Grand Catechisme* de Luther (un des livres symboliques et authentiques de la religion ou Église luthérienne en general, et très recommandé par luimême dans le corps même de ce Catechisme sous le titre de Bible des Laïcs), sçavoir les grossieretez, impertinences, injures et infamies qu'il y répand non seulement contre les religieux et nommément contre les carmes et les chartreux, mais aussi contre le Saint Siege 3). Mon pere voulut me faire

<sup>1)</sup> Conf. Aug. XII 7.

<sup>2)</sup> Le MS. a: Rom. 13. v. 12.

<sup>3)</sup> Catech. maj. I 74, 90, 93, 118-20, 144, 158, 197, 213-16, 278, 314. II 43, 44. III 25. IV 11-13, 48, 51.

entendre que Luther n'avoit ici égard qu'à quelques particuliers blâmables. Je lui répondis qu'il avoit parlé à tous en general puisqu'il dit expressément omnes. Et quant au Saint Siege, je remontrai à mon pere qu'il sçavoit fort bien le grand respect que Jesus-Christ marquoit si expressément dans l'Évangile pour la Chaire de Moyse, en ordonnant de faire ce que ceux qui y étant assis disoient, quoiqu'il blâmât très fort ce qu'ils disoient et faisoient ailleurs 1). Je n'avois pas pu dans ma lettre précedente, pour mieux faire faire attention à la furie extravagante de Luther, m'empêcher de rapporter en particulier, quoiqu'avec peine, l'expression basse, honteuse, pour ne pas dire blaspheme, dont il se sert en parlant des religieux carmes, &c., dans ce Grand Catechisme et cette prétendue Bible des Laïcs, scavoir que tous, &c., &c. ne sont pas dignes de présenter devant [Dieu], coram Deo, et tout l'univers matellam . . . 2). Et comme mon pere, en me répondant là-dessus, selon toute l'apparence pour pallier en quelque façon cette expression impertinente, m'avoit cité de l'Écriture . . . , je lui représentai dans ma réplique l'extrême difference de ce passage d'avec la basse et honteuse expression de Luther dans sa prétendue Bible des Laïcs. Je dois cependant remarquer ici à cette occasion que des livres appellez symboliques, qui composent le corps authentique de la doctrine luthérienne, publié sous le titre de Pia Concordia, scavoir la Confession d'Ausbourg, son Apologie, les Articles de Smalcalde, le Grand et le Petit Catechisme de Luther, la Solide Répetition, &c., le clergé de Dannemarc et de Norvege n'en admettent par ordre exprès de leur roi que

I) Matth. XXIII 2 ss.

<sup>2)</sup> Les lettres suivantes sont illisibles dans le MS. — Cat. maj. I 118: Ubi vero miserandi illi et ærumnosi manebunt homines, qvando coram Deo et universo mundo extreme confundentur, collati ad unum aliquem puerum, qvi hoc in præcepto vixerit, cogenturque fateri, sese cum omni vitæ suæ ratione et operibus non dignos esse, qvi illi vel matellam porrigant!

la Confession d'Ausbourg, non changée, non variée, imprimée en 1530, et le Petit Catechisme de Luther 1). Et comme par la même occasion je m'étois souvenu avec une espece d'étonnement que dans mon tems la plupart des étudians en theologie à Copenhague paroissoient ne pas avoir connoissance particuliere de ce corps de livres symboliques et qu'on n'en faisoit presque pas mention, je finis ma réplique latine ainsi: Sane altum illud in Universitate patriæ de libris symbolicis silentium mirari non desino.

Mon pere avoit ensuite, comme une espece de récrimination, allegué des ouvrages scandaleux et malhonnêtes de quelquesuns des nôtres; à quoi je répliquai simplement, que nous détestons très fort aussi ces écrits détestables des nôtres, en disant: Verum aliter se rem habere cum Bibliis istis Laïcorum, eorumque authore, res ipsa logvitur.

Enfin mon pere termine le septiéme paragraphe en m'exhortant de lire les plaintes, Qværelas condaliorum pontificiorum de dissoluta olim clericorum vita, et entre autres celles

de Saint Bernard<sup>2</sup>) et de Gerson<sup>3</sup>).

Je répliquai à cela, que le très celebre évêque de Meaux en avoit déja parlé dans l'avertissement sur la seconde édition de son Exposition, &c. 4) comme aussi dans son Histoire des variations des Églises protestantes 5), en citant ces mêmes plaintes de Saint Bernard, de Gerson et d'autres illustres auteurs avec leurs admonitions là-dessus addressées au peuple,

I) Danske Lov. II I.

4) Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 22.

5) Ibid. XIV p. 18 ss.

<sup>2)</sup> Voir surtout les ouvrages suivants de Saint-Bernard: De consideratione libri V, Epistola XLII seu tractatus ad Henricum Senonensem Archiepiscopum de moribus et officio episcoporum, et Liber de vita et rebus gestis S. Malachiæ, Hiberniæ episcopi.

<sup>3)</sup> Gerson (Jean Charlier) (1363—1428), dès 1395 chancelier de l'Université de Paris. Réformateur zélé de l'Église, Gerson prit une part active aux conciles de Pise et de Constance tout en affirmant la superiorité des conciles sur le pape. — D. E. d. S. R. V p. 567 ss.

au clergé, aux évêques et aux papes mêmes, et qu'après cela il dit, 1. I n°. 2 de cette Histoire: Ainsi pour autoriser cette réformation prétendue, on a ramassé avec soin ce que les auteurs ecclésiastiques ont dit contre les desordres et du peuple et du clergé1). Mais c'est une illusion manifeste, puisque de tant de passages qu'on allegue, il n'y en a pas un seul où ces docteurs aient seulement songé à changer la foi de l'Église; à corriger son culte, qui consistoit principalement dans le sacrifice de l'autel; à renverser l'autorité de ses prélats, et principalement celle du pape, qui étoit le but où tendoit toute cette nouvelle réformation, dont Luther étoit l'architecte. Je priai aussi mon pere en même tems de remarquer dans la Iere sess. du Concile de Trente ces mots: Ad reformationem cleri et populi christiani, et de lire le Ier chapitre de la Ve session du même Concile, &c.; et je finis ma réplique par ces paroles de M. de Meaux dans l'avertissement sur son Exposition vers la fin 2): Je ne veux point reprocher ici aux prétendus réformez les abus qui sont parmi eux. Cet ouvrage de charité ne permet pas de semblables récriminations. Il nous suffit de les avertir que, pour nous attaquer de bonne foi, il faut combattre, non les abus que nous condamnons aussi bien qu'eux, mais la doctrine que nous soutenons. Que si en l'examinant de près, ils trouvent qu'elle ne donne pas un assez libre champ3) à leurs invectives, ils doivent enfin avouer qu'on a raison de leur dire que la foi que nous professons est plus irréprochable4) qu'ils n'avoient pensé. J'y ajoutai encore du même endroit les paroles qui se trouvent un peu avant celles-là, sçavoir 5): Il ne sert de rien après cela . . .

1) Bossuet a: du clergé même.

4) Le MS. a: impenetrable.

<sup>2)</sup> Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 29. 3) Bossuet a: un champ assez libre.

<sup>5)</sup> L. c. p. 28.

de nous objecter, ni ces pratiques qu'ils prétendent generales, ni les sentimens des docteurs particuliers. Car sans examiner ces faits inutiles, il suffit de dire en un mot que les pratiques et les opinions, quelles qu'elles soient, qui ne se trouvent¹) pas conformes à l'esprit et aux decrets du Concile, ne font rien à la religion, ni au corps de l'Église catholique, et ne peuvent par consequent, de l'aveu même des prétendus réformez, donner le moindre prétexte de se separer de nous²), puisque personne n'est obligé, ni de les approuver, ni de les suivre.

Quant aux additions separées qui suivoient immediatement ces sept paragraphes de la même lettre latine de mon pere en voici l'idée avec mes réponses.

La premiere addition: Sur ce que j'avois écrit que Luther avouoit lui-même avoir appris du Diable, &c., mon pere répondit que Luther n'a pas reconnu Malum Genium, le mauvais genie, pour son informateur, mais qu'il a dit, qu'ayant été tenté de Satan, il en a profité en plusieurs choses<sup>3</sup>). Ma réplique fut que la seule lecture de la relation, qu'il en a laissée exprès dans ses ouvrages imprimez, suffiroit pour en juger, et que dans cette même relation il avoue encore formellement: 1°. Qu'il étoit encore papiste, 2°. qu'il n'avoit nulle connoissance de Jesus-Christ, ni de la vraie foi, 3°. qu'il avoit reçu du Diable une doctrine, jusqu'alors inconnue à l'Église, dans la foi et l'intention de laquelle il avoit jusqu'alors celebré les messes. J'ajoutai à ma réplique ces paroles de M. de Meaux dans son Histoire des variations, l. IV n°. 17<sup>4</sup>): Il me suffit d'avoir remarqué que Dieu, pour la

Bossuet a: trouveront.
 Bossuet a: d'avec nous.

<sup>3)</sup> Von der winckelmesse vnd Pfaffen Weihe. D. Mart. Luther, Wittemberg 1533. Voir les oeuvr. compl. de Luther, éd. allem. de Wittemberg, vol. VII, 1554, feuille 479 ss. et éd. de Erlang, vol. XXXI, 1842, p. 308 ss.
4) Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIV p. 154.

confusion ou plutôt pour la conversion des ennemis de l'Église, ait permis que Luther tombât dans un assez grand aveuglement pour avouer, non pas qu'il ait été souvent tourmenté par le démon, ce qui pouvoit lui être commun avec plusieurs Saints; mais, ce qui lui est particulier, qu'il1) ait été converti par ses soins, et que l'Esprit de mensonge ait été son maître dans les2) principaux points de sa Réforme. — C'est en vain, continue M. de Meaux, qu'on prétend ici que le démon ne disputa contre Luther que pour le jeter dans le desespoir, en le convainquant de son crime; car la dispute n'est pas tournée de ce côté-là. Lorsque Luther paroît convaincu et n'avoir plus rien à répondre, le démon ne presse pas davantage, et Luther croit avoir appris une verité qu'il ne sçavoit pas. Si la chose est veritable, quelle horreur d'avoir un tel maître! Si Luther se l'est imaginée, de quelles illusions et de quelles noires pensées avoit-il l'esprit rempli! Et s'il l'a inventée, de quelle triste aventure se fait-il honneur!

La seconde addition: Mon pere y avoit allegué, pour prouver les prétendues erreurs de la version Vulgate du Nouveau Testament, la préface de celle de l'abbé de Marolles<sup>3</sup>). Je répondis que mon pere n'auroit jamais fait cette objection, s'il ne s'étoit pas fié au rapport de quelques autres, et que pour lui montrer leur mauvaise foi, j'avois transcrit moi-même tout au long les paroles mêmes de cet abbé là-dessus.

La troisième addition étoit une objection sur l'invocation des Saints, à laquelle je répondis par ces paroles de M. de Meaux dans son Exposition, &c., n°. 4\*): Famais aucun catho-

I) Le MS. a: c'est qu'il.

<sup>2)</sup> Bossuet a: un des au lieu de les.

<sup>3)</sup> Michel de Marolles, abbé de Villeloin, (1600—1681) publia en 1649 une traduction en français du Nouveau Testament, basée sur la traduction latine d'Érasme. Des raisons ecclésiastiques l'obligèrent à renoncer à publier une traduction de l'Ancien Testament. — Les Memoires de Michel de Marolles, Paris 1656 p. 178. — B. U. XXVII p. 40. — Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche, Leipzig, III, 1897, p. 135.

<sup>4)</sup> Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 58-59.

lique n'a pensé que les Saints connussent par eux-mêmes nos besoins, ni même les désirs pour lesquels nous leur faisons de secretes prieres. L'Église se contente d'enseigner avec toute l'antiquité, que ces prieres sont profitables 1) à ceux qui les font, soit que les Saints les apprennent par le ministère et le commerce des anges, qui suivant le temoignage de l'Écriture sçavent ce qui se passe parmi nous, étant établis par ordre de Dieu esprits administrateurs pour concourir à l'œuvre de notre salut, soit que Dieu même leur fasse connoître nos désirs par une révelation particuliere; soit enfin qu'il leur en découvre le secret dans son essence infinie, où toute verité est comprise. (Quomodo non vident omnia (Sancti) qvi videntem omnia vident, dit Saint Bernard.) Ainsi l'Église n'a rien décidé sur les differens moyens dont il plaît à Dieu de se servir pour cela. - Mais quels que soient ces moyens, continue le prélat, toujours est-il veritable qu'elle n'attribue à la créature aucune des perfections divines, comme faisoient les idolâtres, puisqu'elle ne permet de reconnoître dans les plus grands Saints aucun degré d'excellence qui ne vienne de Dieu, ni aucune consideration devant ses yeux que par leurs vertus, ni aucune vertu qui ne soit un don de sa grace, ni aucune connoissance des choses humaines que celle qu'il leur communique, ni aucun pouvoir de nous assister que par leurs prieres, ni enfin aucune felicité que par une soumission et une conformité parfaite à la volonté de Dieu2).

La quatriéme addition rapportoit une calomnie contre le Concile de Trente, apparemment présentée par quelque mauvais antagoniste. J'y répondis, que le papier ne permettant pas de m'étendre davantage, il suffiroit pour cette fois de dire avec M. de Meaux dans sa premiere Instruction pasto-

1) Bossuet a: très profitables.

<sup>2)</sup> Bossuet a: divine au lieu de de Dieu.

rale des promesses de Jesus-Christ à son Église, n°. XLII p. 144¹): On tâche en vain de nous aigrir contre ce Concile: on en trouvera²) la vraie deffense, comme celle des autres conciles, dans ses decrets et dans sa doctrine irréprochable³).

Et comme mon pere avoit insinué que le Concile de Trente n'étoit pas reçu en France 1), je finis ma lettre en lui prouvant au contraire la grande estime de l'Église gallicane pour ce Concile par l'approbation unanime qu'elle a donnée au livre de M. de Meaux intitulé Exposition de la foi de l'Église catholique, &c., dans lequel lui-même déclare d'abord qu'il ne s'arrêtera qu'aux decrets du Concile de Trente..., et ce qu'il dira paroîtra manifestement conforme à la doctrine de ce saint Concile 5).

Immediatement après cela je dattai et signai ainsi: Lutetiæ Parisiorum. Dominica Lætare Anni 1702. Jacobus Benignus Winslow. C'étoit alors le 26 mars.

Ayant ensuite en la présence de mon frere enveloppé et cacheté cette lettre, je l'addressai à mon pere, je la mis entre ses mains, et comme il m'avoit marqué son dessein de séjourner quelque tems à Paris, s'étant donné à l'étude de medecine, j'obtins de lui de se loger plus près de moi. Je lui donnai à lire de tems en tems et par intervalle les ouvrages de M. de Meaux, et ceux que je trouvois les plus convenables pour lui, entre autres les traités de controverses. Il les lut avec attention et avoua à la fin que mon changement de religion lui paroissoit bien fondé, et que de luimême il ne voyoit pas ce qu'on put dire de solide contre

2) Bossuet a: trouve.

3) Bossuet a: irrépréhensible.

5) Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 51 et 52.

<sup>1)</sup> XLII manque dans le MS. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XVII p. 130.

<sup>4)</sup> Voir: Martin Philippson, La Contre-Révolution religieuse au XVIe siècle, Bruxelles 1884, p. 591 ss.

quelques-uns de mes motifs; mais qu'il pourroit peut-être en trouver dans la bouche de mon pere à qui il avoit indispensablement promis de revenir et de ne se laisser arrêter par aucune raison avant de le voir et d'en parler à lui-même.

Cette lettre de mon pere fut la derniere que je reçus de lui et celle de mes répliques est aussi la derniere que je lui aie écrite, et non ayant pu après cela obtenir aucune nouvelle, ni sçavoir s'il l'avoit reçue, comment il l'avoit regardée, ce qu'il en avoit dit, &c., malgré les fortes instances, que j'ai faites pour cela de tems en tems par des lettres à mes freres, les ayant même averti expressément, que si on ne la lui donnoit pas, ou si quelqu'un empêchoit de la lui donner, on en seroit responsable au tribunal du Seigneur. Jamais on ne m'a répondu, ni même fait mention de mon pere dans les lettres qu'on m'a écrites depuis, quoique le dernier vivant de mes freres, à qui j'en avois demandé et redemandé des nouvelles, m'ait écrit sur d'autres differentes affaires peu de tems avant sa mort; et ce que j'ai trouvé fort extraordinaire, c'est qu'il m'ait annoncé la mort de tous mes autres freres, sans faire la moindre mention de mon pere; car ce n'a été que par des nouvelles litteraires imprimées que j'ai appris la mort de mon pere, arrivée en 1705 au mois de fevrier 1), c'est à dire environ trois ans après la susdite lettre, que j'avois mise entre les mains de mon premier frere ici à Paris pour la lui donner. On pourroit soupçonner que ce silence continuel jusqu'à la mort de tous, avoit été concerté pour ne pas divulguer les impressions que mes solutions apologetiques auroient peut-être causées à mon pere, ayant été apportées par celui même qui m'avoit apporté sa lettre, qui m'avoit vû écrire la mienne, à qui j'avois entierement ouvert mon cœur là-dessus, qui pendant son séjour à Paris avoit

<sup>1)</sup> Le père de Winslow mourut le 13 janvier 1705. - D. B. L. XIX p. 48.

vû ma conduite en plusieurs occasions, et enfin à qui j'avois donné pour emporter avec lui au pays plusieurs ouvrages concernans la religion catholique après les lui avoir fait lire ici. Ces pensées répondent à ce que feu mon protecteur et apôtre, M. Bossuet, m'a dit un jour sur ce que je lui dis de la science, de la pieté, de la regularité et de la charité de mon pere, sçavoir qu'en cas de mort, supposé que, par le commerce réciproque de lettres sur la religion, il mourût avec des marques de quelques bonnes dispositions, je pouvois con-

ditionellement prier pour lui.

A l'égard de mon frere à qui j'avois donné ma lettre, il passa encore, ce me semble, environ une année à Paris. Il y vivoit assez solitairement avec toutes les marques de pieté selon sa religion et donnoit assez volontairement l'aumône aux pauvres catholiques. Je lui procurai de tems en tems de voir lui-même la conduite des bons catholiques et d'en entendre lui-même les manieres paisibles, discretes et solides de parler sur les veritez de la religion. Je lui fis faire particulierement connoissance avec un bon prêtre allemand, nommé M. Muller, nouveau converti, excellent catholique, fort attaché à l'Hôtel-Dieu, où il avoit converti plusieurs malades religionnaires, même des plus rebelles. Et comme mon frere rejetoit la réalité de la conference de Luther avec le Diable, ce même M. Muller nous conduisit un jour chez les minimes de la Place Royale, et nous fit avoir dans leur bibliotheque l'ancienne édition allemande des ouvrages de Luther 1), où mon frere vit et lut la dite conference si authentiquement rapportée par Luther même, qu'il n'en sçut que dire. Il s'en retourna ensuite à Copenhague où, ayant pris les degrez de docteur et exercé la medecine pendant peu d'années, il mourut de la peste. Il m'avoit cependant écrit quelque tems auparavant,

<sup>1)</sup> Voir p. 135, note 3.

qu'il avoit formé le dessein de revenir me voir à Paris, et cela pour des raisons dont il ne confioit pas le rapport à la plume et que je croyois pouvoir attribuer aux restes de

l'impression de la catholicité.

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore ici que, comme pendant son séjour à Paris je n'étois pas encore desabusé de la bonne opinion que mon voyage à Port Royal des Champs avec feu M. Desprez m'avoit fait avoir de ce monastere, sans que j'en eusse encore la moindre idée du venin caché de cet endroit si édifiant en apparence, j'y menai une fois mon frere qui parut très touché de la grande simplicité et modestie de tout le monde, non seulement dans l'église, mais partout aux environs, car nous n'y vîmes personne en particulier.

Voici une autre rencontre plus salutaire: Mon frere, quelque tems avant son départ, m'avoit temoigné souhaiter que j'eusse une conference sur la religion avec le prédicant ou ministre de l'envoyé de Dannemarc, successeur du prédicant ou ministre M. Krag ou Krahe¹), dont j'ai parlé dans le récit de l'année 1700, et que cette conference se fît chez M. Bornemann²), fils du premier évêque de Dannemarc, qui étoit alors à Paris, et qui vouloit que cela se fît seulement en présence des compatriotes ou d'autres de la même religion, et sans l'assistance d'aucun catholique. J'en parlai à mon apôtre, M. Bossuet, qui y consentit en me donnant des avis sur la maniere de m'y comporter avec simplicité, fermeté,

<sup>1)</sup> Le MS. a: Kraj ou Krae. Urbain, l. c. p. 132, a: Krajonkroe. Cp. p. 44 et la note 2.

<sup>2)</sup> Henri (Henrik) Bornemann (1646—1710), évêque de la Sélande, avait trois fils. C'est l'aîné, Olaus (Ole) Bornemann (1673—1717) que Winslow a rencontré à Paris. Il fut immatriculé dans l'Université de Leide comme étudiant de théologie, le 31 août 1697. Si Winslow ne le connaissait pas de Danemark il a probablement fait sa connaissance en Hollande. En 1701 (?) Bornemann fut nommé conseiller à la cour supérieure de la Sélande et, en 1703, conseiller de chancellerie. — Jens Worm, Forsøg til et Lexicon, &c. I p. 140. — Album Studiosorum Academiae Lugduno-Batavae, col. 746.

&c. Ayant là-dessus donné parole à mon frere, je reçus ensuite de la part de M. Bornemann un billet datté le . . . 1702 1), pour m'avertir que la conference projetée se feroit dans son appartement un tel jour, que le ministre, nommé M. Schrædter<sup>2</sup>), s'y trouveroit, et que je n'y amenasse aucun catholique avec moi. Je m'y rendis, m'étant seulement muni, autant que je m'en puis souvenir, du Nouveau Testament, du Concile de Trente et de l'Exposition de M. de Meaux. La conference roula principalement sur deux articles: la justification et la transsubstantiation; et comme j'insistai toujours avec précision, sans me laisser aller à aucun écrit, et que je ne voulois point écouter quand on prenoit le change, elle ne dura pas longtems. Je fis d'abord sentir le mal-entendu des luthériens sur la doctrine de l'Église au sujet de la justification, en la lui rapportant en propres termes du Concile de Trente et de l'Exposition de la foi de M. Bossuet, de sorte que le ministre convint que ces expressions sur la confiance en la grace de Jesus-Christ seule et non pas aux merites propres de l'homme étoient irréprochables. A l'égard de la transsubstantiation, je représentai d'abord que les catholiques en se rapportant avec toute la simplicité d'une foi vive à la toute-puissance de Notre Seigneur Jesus-Christ et à la verité des paroles qu'il a prononcées en instituant la sainte eucharistie, suivent précisément, expressément et uniquement par la doctrine de la transsubstantiation le sens litteral de ces paroles. Je fis ensuite sentir l'invalidité de la prétention des luthériens de pouvoir par leur dogme de consubstantiation ou union sacramentelle expliquer selon le vrai sens litteral ou le son naturel de la lettre (comme ils parlent) ces mêmes

1) Le MS. a: 1703. Sans doute il faut lire: 1702.

<sup>2)</sup> Le MS. a: Schröder. — Gustave Schrædter, né à Hambourg, ministre de la légation danoise en Espagne et en France, plus tard pasteur à Glückstadt. — Grosses Universal-Lexicon, Leipzig und Halle, XXXV, 1743, col. 1228.

paroles contre le dogme des calvinistes. Le ministre, après avoir produit là-dessus les commentaires accoutumez des docteurs de sa religion, tenta de me persuader la justesse de leur prétention touchant le sens litteral des paroles de l'institution par cet exemple: Si quelqu'un, en présentant à un autre une bourse remplie d'or, disoit : Prenez ceci! C'est de l'or que je vous donne, on entend bien que ce n'est pas la bourse, qu'il appelloit or, mais ce qui est dans la bourse. Je demandois si ce n'étoit une figure de rhétorique de nommer le contenant pour le contenu, dictio figurata continentis pro contento. Le ministre répondit simplement qu'oui, et surle-champ, je ne sçais par quel transport extraordinaire à l'occasion de cet aveu inopiné, je me jetai à genoux devant toute la compagnie, en disant à haute voix Gloria Patri, &c., pour avoir fait avouer au ministre luthérien, que son explication étoit une diction figurée; et en m'étant relevé, je lui marquai tout doucement ma pleine satisfaction et que j'étois très déterminé à en rester là sur cette matiere. Làdessus étant prêt de s'en aller, je lui demandai si avec la simplicité de la vraie foi catholique romaine on pouvoit être sauvé, et comme il vouloit en remettre la réponse pour un entretien particulier, je le pressai si fort sur la conscience, qu'étant sorti de l'appartement et sur le point de descendre, il dit avec un ton embarrassé: Non. Ainsi finit la conference, et personne ne m'en parla dans la suite.

Il y avoit, outre M. Bornemann et mon frere, entre autres M. Poggenberg 1), gentilhomme danois et beau-frere

<sup>1)</sup> Frédéric Poggenberg, douanier à Copenhague, épousa en secondes noces, en 1669 (?), Hélène Hansdatter Haagensen. Il eut avec elle deux filles et un fils. Une fille, Anne Marie, épousa, en 1684 (?), le professeur Jean (Hans) Wandal (voir p. 17, note 1). Le fils s'appelait Frédéric comme le père; c'est lui, sans doute, dont Winslow a fait rencontre. — Programma funebre Univers. Hafn. (en souvenir de Frédéric Poggenberg, le père), Hafniæ IX April. 1679. — D. B. L. XVIII p. 249.

de M. Wandalinus, premier professeur royal en theologie à Copenhague, qui est appellé là communément Summus Theologus. Le souvenir de cette rencontre et de cette conference aura peut-être fait faire des réflexions à mon frere après son retour au pays; et ce rapport qu'il en aura fait à mon pere et à la famille en aura peut-être aussi ébranlé quelques autres, comme on verra dans la suite de mon exposé. J'avois déja écrit à ce même frere, lorsqu'il étoit encore en Hollande pour de là venir à Paris, l'histoire de mon entretien avec le ministre, prédecesseur de celui-ci, comme sur la conference de Luther avec le Diable, &c. Il faut encore ajouter ici, que comme il m'avoit marqué que le susdit M. Bornemann souhaitoit fort de voir le contenu de ma lettre apologetique à mon pere, dont apparemment il avoit oui parler, je lui en donnai une copie pour ce monsieur, qui la garda et sans doute l'aura emportée avec lui au pays, où il s'étoit rendu peu de tems après, et y fut pourvu d'une charge honorable dans la chancellerie royale à Copenhague.

En cette même année, 1702, fut publiée la bulle du jubilé de l'Année sainte 1), que le pape Innocent XII, prédecesseur immediat de Clement XI 2), àvoit suspendu. M. de Meaux fit alors imprimer ses *Meditations sur le jubilé* 3), qu'il me donna lui-même et que je garde encore. A cette occasion, je m'addressai au susdit nouveau converti danois qui étoit placé dans le Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, comme j'ai dit ci-dessus, et je lui demandai, si parmi les

<sup>1)</sup> Winslow doit faire ici une erreur de date, car au 2 [3!] mai 1701, Ledieu note dans son Journal que le jubilé a été envoyé à Meaux, et le 27 décembre de la même année, il nous montre Bossuet préparant pour le carême prochain la réimpression de ses Méditations sur le jubilé. — Note d'Urbain, l. c. p. 132. — Ledieu, l. c. II p. 181 et 259.

2) Innocent XII fut pape de 1691 à 1700, Clément XI de 1700 à 1721.

<sup>3)</sup> Les Méditations pour le temps du jubilé parurent pour la première fois en 1696, puis, après correction, en 1702. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, V p. V et p. 355 ss.

prêtres qui gouvernoient ce seminaire il connoissoit en particulier quelque bon confesseur, bien reconnu pour tel; car moi-même je n'avois aucune connoissance de ce seminaire, ni dans la paroisse. Il me nomma M. Courtin 1) comme un des plus suivis, et me fit faire connoissance avec lui. A la premiere entrevûe, ce bon prêtre me reçut avec tant de marques de paternité, qu'après qu'il m'avoit fait faire de nouveau une confession generale, je me mis avec la plus grande confiance entierement sous sa conduite, et j'ai eu le bonheur d'y avoir été tout de suite pendant environ vingtdeux ans jusqu'à sa mort. Il m'ôta d'abord un livre intitulé Instruction sur la penitence, &c.2), dont on m'avoit dit que l'auteur étoit M. Trouvé, ce theologal de Meaux qui m'avoit présenté la premiere fois à M. Bossuet, évêque de Meaux, et qui auparavant avoit été vicaire de Saint André des Arts à Paris. Quelque tems après, si je ne me trompe, M. Courtin m'ôta le Nouveau Testament en trois colomnes, dont l'une contenoit la Vulgate, l'autre le grec et la troisiéme le françois, imprimé à Mons<sup>3</sup>), m'ayant averti que cette version francoise étoit censurée et deffendue. Il me fit à cette occasion connoître plus à fond ce qui regardoit Jansenius et ses sectateurs dont je n'avois eu qu'une legere idée par l'avertis-

2) Le livre de Simon Michel Trouvé Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de pénitence et d'eucharistie parut en 1676 et fut souvent réimprimé.

<sup>1)</sup> Nicolas Courtin (1649—1724), né au diocèse de Chartres, entra dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet en 1673 ou 74 et fut définitivement agrégé à la communauté en 1682. Il est mentionné comme secrétaire en 1693. L'année suivante il terminait une vie manuscrite de Bourdoise (conservée à la Bibliothèque Mazarine) et rédigeait une édition des Sentences du fondateur; puis il rédigeait, en 1698, une autre vie de Bourdoise pour l'usage exclusif de la maison. Courtin est encore l'auteur de quelques essais de biographie demeurés inédits. — P. Schanher, L'Histoire du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet 1602—1908, Paris 1909, I passim.

<sup>3)</sup> Novum Testamentum Grace, Latine ex vulgata editione, & Gallice ex versione Montensi, Montibus 1673. — Le Long, Bibliotheca Sacra, Parisiis 1723, I p. 46. — Voir Urbain, l.c. p. 133, note 4.

sement general de M. l'abbé de Saint André au commencement de ma conversion, comme j'ai dit ci-devant; et alors je compris aussi la source de la mauvaise idée que certaines personnes m'avoient donnée des jesuites, et qui avoit déja été détruite par la lecture du traité du P. Dez, intitulé Réunion des protestans de Strasbourg, &c., que feu M. l'abbé de Cordemoy m'avoit donné à l'occasion d'une dissertation d'un docteur luthérien contre le livre dont j'ai déja parlé. Le Nouveau Testament en trois colomnes m'avoit été pour la premiere fois mis entre les mains par M. Ledieu, alors secretaire de M. de Meaux; et comme je croyois ces deux livres bons, scavoir le Nouveau Testament et l'Instruction de la penitence de M. Trouvé, je n'en avois jamais parlé à M. de Meaux, qui d'ailleurs m'avoit donné permission de lire les livres des protestans par rapport à mes rencontres avec eux. l'adore ce trait particulier de la divine Providence et de sa misericorde envers moi, de m'avoir fait ainsi addresser à une communauté si catholique, et de m'y avoir fait trouver un si saint homme, directeur si experimenté, après m'avoir aussi, l'année précedente, à la faveur du jubilé pour l'exaltation de Clement XI au pontificat, éloigné de celle où j'avois été exposé imperceptiblement à une nouvelle séduction. C'est l'exposé de ce trait de la divine Providence qui est la seconde raison que j'ai promis ci-dessus à la fin de l'histoire de l'année 1701 de rapporter de ma digression au sujet du nouveau converti danois du Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet.

Sauf à reprendre l'ordre chronologique de mon histoire, je rapporterai succinctement ici de suite les traits particuliers de la Providence et de la misericorde du Seigneur arrivés à mon égard sous la direction de ce saint prêtre pendant le cours de vingt-deux ans, depuis le commencement jusqu'à sa mort. Avant ce tems-là mes livres ordinaires de pieté

étoient l'Écriture Sainte, l'Imitation de Jesus-Christ1) et les Prieres ecclésiastiques de feu M. de Meaux. Peu de tems après me tomba entre les mains par pure rencontre inopinée l'Introduction de Saint François de Sales2), et comme ce petit livre me plut fort, sans que j'en eusse jamais eu la moindre connoissance, je le montrai à ce bon confesseur, qui en fut très ravi et m'en conseilla fort la lecture, laquelle aussi me fut alors très avantageuse, et la premiere qui m'inspira particulierement la dévotion. M. Courtin eut grand soin de m'y entretenir en me faisant de plus en plus frequenter les sacremens. Il me découvrit à mesure par des faits notoires le venin caché et le faux fond des apparences édifiantes de la secte de Port Royal. Il me fit sentir le danger et le malheur de lire sans permission épiscopale et de l'ordinaire du lieu les ouvrages des auteurs contraires à la religion catholique. Feu M. Bossuet m'avoit déja donné cette permission à cause de mes rencontres avec mes compatriotes en matiere de religion et avec autres protestans, néanmoins cela me fit la demander aussi à M. l'archevêque de Paris, alors M. le cardinal de Noailles, qui me l'accorda sans peine.

M. Courtin avait une très grande dévotion pour la Sainte Vierge par rapport à la croyance de son immaculée conception et une confiance particuliere aux prieres du chapelet. Il m'insinua si bien l'une et l'autre que je les ai continuées sans interruption depuis tout ce tems-là, et cela d'autant plus que j'en ai senti très vivement et très visiblement des effets surprenans dans des occasions particulieres, comme on verra dans la suite. Les marques frequentes de sa déference sans réserve et de son oberssance absolue aux décisions du Vicaire de Jesus-Christ, addressées à tous les fideles, me ren-

<sup>1)</sup> Thomas a Kempis, De imitatione Christi, de la première moitié du XVe siècle. 2) (Saint) François de Sales, Introduction à la vie dévote, Lyon 1608.

doient de plus en plus particulierement zelé pour cet article de la Profession de Foi que j'avois jurée entre les mains de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, et dont la divine Providence m'a aussi fait voir la force miraculeuse dans des rencontres inopinées.

Au bout de quelques années, comme j'étois venu demeurer près du Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, M. Courtin m'envoya un soir sur le tard prier d'aller au plus vite voir une personne dangereusement malade, qu'il disposoit lui-même alors à la confession. Y étant arrivé il me pria de bien examiner la malade pendant qu'il se tenoit à l'écart, nous tournant le dos. Je vis d'abord des efforts très violens pour vomir, après lesquels je fus très étonné de voir vomir des morceaux de ruban noir entremêlés de sang ou de caillots de sang, et cela à plusieurs reprises. Je quittai la malade et m'addressai au confesseur en lui marquant mon embarras par rapport aux vomissemens extraordinaires. Il resta toujours au même endroit à l'écart en tournant le dos et me pria seulement d'en bien examiner la suite. A peine m'en étaisje approché de nouveau que je fus effrayé de voir un visage en furie, la tête, les bras et le corps agitez par des mouvemens extraordinaires que je ne pouvois pas arrêter, et dont j'avois peine d'éviter les coups. Je fus en même tems encore plus étonné d'entendre des mots barbares et impertinens, de sorte que je quittai prise et m'addressai de nouveau à M. Courtin. Il me dit alors en particulier que la malade étoit vexée de possession depuis un certain tems, que son état ne se manifestoit pas à un chacun indifferemment, qu'à cause de cela il n'en parloit qu'à ceux qu'il voyoit s'en appercevoir et qu'il connoissoit être discrets. Mon étonnement augmenta très fort ensuite, voyant que la personne obeïssoit aux commandemens interieurs et répondoit aux interrogations ou demandes purement mentales de M. Courtin,

sans qu'il en donna aucun signe externe. Il me pria de la voir de tems en tems sans en parler à personne, et me dit de ne rien craindre, de m'armer de la foi catholique, de l'eau bénite, du signe de la croix, de prieres, &c.; mais ce qui m'encouragea le plus et me confirma pour ainsi dire démonstrativement dans la foi de la religion catholique, étoit le pouvoir qu'il me donna expressément de me faire obeir en ce que je commandois mentalement avec foi, sans en donner la moindre marque externe, ni par les levres, ni par les yeux, ni par aucun geste, n'ayant uniquement en vûe que la gloire du Seigneur, l'abattement du démon, et le soulagement de la malade, dont une des plus grandes incommoditez étoit d'avaler de tems en tems, malgré elle, et sans s'en appercevoir, d'avaler par rencontre indifferemment toute sorte de choses comme clous, grands et petits, morceaux de verre, de fayence, de terrine, aiguilles, ferremens, pierres, cailloux, étoupes, coton, chapelets et ce qui est étonnant, tabatieres garnies de tabac, coupes de fer blanc [considerables et souvent très aiguës et differemment |1) très pliées, chiffons d'étoffes, et ce qui étoit surprenant, une bonne partie de ces choses ainsi avalées, étoit d'un volume si gros et d'une forme si rabotteuse, piquante ou tranchante, que je ne l'aurois jamais cru, si je ne les avois vû vomir immediatement après avoir visité tout le dedans de la bouche jusqu'au fonds de la gorge, sous la langue, entre les gencives et les joues, ce que j'observois toujours quand j'arrivois avant les efforts de vomir, ne faisant point cas de tout le reste sans cette précaution. C'est ainsi que je l'ai vû moi-même pendant le cours de plusieurs années vomir de tems en tems par des intervalles très irreguliers et souvent de peu de jours toutes les differentes choses que je viens de nommer et beaucoup

I) Les mots entre [] sont inserés plus tard dans le MS.

d'autres, desquelles j'en conserve plusieurs. Souvent même après avoir bien visité dans le dedans de la bouche, je prenois la précaution de faire avaler une tasse d'eau avant les efforts, pour m'assurer qu'il n'y avoit rien alors d'arrêté dans le gosier ou æsophagus. Mais voici un phenomene singulier: Quelquefois un moment après avoir visité très soigneusement le dedans de la bouche et fait avaler une bonne tassée d'eau. elle vomissoit une poignée d'étoupes ou de coton sans la moindre apparence d'avoir été touchée de l'eau, tout étant entierement sec en dehors comme en dedans. Dans les accez et avant les efforts de vomir elle étoit toujours en furie, très agitée, entierement hors d'elle-même, prête à battre et à mordre, jargonnant toute sorte de barbarismes de differentes langues, latin, italien, allemand, danois, &c. Malgré tous ces mouvemens j'eus en vertu de la foi catholique ordinairement le bonheur de la tenir comme en bride, en prenant les deux pouces de ses deux mains ensemble dans une de mes mains, pendant qu'avec l'autre main je visitois librement et entierement la bouche et que je faisois ensuite avaler l'eau de la maniere que je viens de dire ci-dessus, et tout cela sans qu'elle fut à elle-même, jusqu'à ce qu'elle eut tout vomi ce qu'elle auroit avalé par occasion; car alors elle devenoit plus tranquille, revenoit à elle-même et restoit extrêmement abattue. J'ai donné à feu M. Courtin, à sa réquisition expresse, un certificat par écrit d'une bonne partie de ce que j'en avois vû avec toute sorte de précaution et je lui avois même donné plusieurs de ces differentes choses revomies; je n'ai pas scu ce qu'on en a fait après sa mort.

Ce seroit trop long de faire l'exposé de plusieurs autres évenemens extraordinaires, cependant je me sens obligé de rapporter les suivans quoiqu'hors de l'ordre chronologique.

1. Je me trouvai un jour chez la même malade ayant mis fort en cachette entre mes habits sur le côté gauche

de ma poitrine l'estampe de Clement XI. En m'approchant d'elle, sa fureur recommença et elle me repoussa avec un air de souffrance, en criant: Palpa, palpa (car c'étoit de cette maniere bizarre qu'elle prononçoit toute sorte de mots dans ces accez) et en faisant des signes continuels pour écarter ce qu'elle sentoit sur moi. Quelques momens après je m'écartai d'elle, en faisant plusieurs tours en differens endroits de la chambre, et je mis avec toutes les précautions scrupuleuses pour qu'elle ne pût s'appercevoir de rien à la place de cette estampe celle d'un grand prélat appellant 1). M'étant ensuite après quelques tournées trouvé près d'elle, il parut tout à coup sur son visage une très grande gaieté et après avoir crié avec éclats de rire: Ami à moi, ami à moi, elle me surprit dans un clin d'œil, en fourrant subitement sa main dans mon habit, en arracha l'estampe qu'elle chiffonna sur-le-champ et la porta à sa bouche avec tout l'air ordinaire de la plus grande friandise pour l'avaler, si je ne l'en avois pas empêchée. Elle n'étoit pas la seule à qui j'ai vû moi-même le portrait de Clement XI, quoique bien caché, avoir causé des horreurs extraordinaires2).

2. Parmi les étrangers qui assistoient dans les cours d'anatomie que je faisois alors chez moi en particulier, il y eut un Constantinopolitain, nommé M. Coraza, le second de trois freres du même nom qui demeuroient tous les trois ensemble à Paris et s'y appliquoient tous à la medecine, qu'ils avoient tous très bien étudiée dans d'autres pays. Ils étoient grecs de religion, et l'aîné étoit comme le pere et le gouverneur

<sup>1)</sup> Appelants est un nom donné aux évêques et autres ecclésiastiques qui avaient interjeté appel au futur concile de la bulle Unigenitus. — D. E. d. S. R. I p. 478 et VII p. 144 ss.

<sup>2)</sup> Cette expérience de Winslow se comprend facilement. Le portrait d'un homme tellement pieux comme l'est le pape Clément XI, étant approché de la possédée, cause de la terreur au diable qui la possède, tandis que le portrait d'un prélat appelant, c'est à dire d'un adversaire du pape et des jésuites, est bien accueilli par le diable.

des autres. Celui-ci, très sçavant, modeste, serieux, fort rangé et très curieux, me demanda un jour en particulier s'il y avoit ici des energumenes, et si j'en avois vû moi-même. Je répondis qu'il y en avoit, mais qu'ils paroissoient rarement et que ces vrais affligés évitoient eux-mêmes d'être connus au public. Il me pria ensuite de lui procurer l'occasion d'en voir. Je lui promis d'en faire mon possible, mais pour lui seul en particulier, comme m'ayant donné des marques de discretion, et sans en parler à d'autres ici. J'avois déja obtenu une fois, quoiqu'avec peine, la permission de mener ce bon prêtre allemand de l'Hôtel[-Dieu], M. Muller, chez la susdite vexée, qui d'ailleurs ne vouloit point du tout qu'on fît connoître son état à d'autres après deux ou trois qui l'avoient vûe. J'obtins cependant [à] la fin, par la confiance qu'elle avoit toujours eue en moi, la permission d'y mener une fois un étranger que j'assurois être d'un grand-secret, qu'ainsi personne n'en scauroit rien, et que pour plus de sûreté j'attendrois pour cela l'approche de son départ. J'avertis quelque tems après le Grec que j'avois trouvé une occasion de satisfaire à sa demande et que si c'étoit sa commodité, quoique la veille de son départ, je l'attendrois chez moi le lendemain sur les huit heures du matin. Je l'avertis en même tems que je ne pouvois pas absolument assurer d'y voir ce qu'il souhaitoit, puisque rien n'y paroissoit à certaines personnes, et qu'outre cela il falloit s'armer de patience en attendant quelquefois plus d'une grande demie-heure l'arrivée de l'accez. Il vint me trouver le lendemain à l'heure nommée et me dit, que ne devant partir qu'à dix heures il profiteroit de cet intervalle. Je l'y conduisis, et à peine y fûmes-nous entrés, que la malade, qui venoit d'ouvrir la porte, se mit sur une chaise basse toute en feu et en fureur avec un visage effroyable et des agitations très violentes à son ordinaire. Je dis à ce monsieur de ne pas avoir peur, et ayant commandé mentalement à l'ennemi caché de ne rien troubler, je m'[en] emparai à mon ordinaire et mis les deux pouces de la malade en ma main gauche pendant que je visitai, que je laissois ce monsieur aussi visiter très à son aise tout le dedans et tous les recoins de sa bouche, et qu'après cela je lui faisois boire suivant ma coutume une bonne tassée d'eau. Je ne quittai ses pouces qu'au moment des efforts pour vomir qui arriv[oi]ent heureusement bientôt, et elle vomit avec une agitation extrême par ces efforts violens à plusieurs reprises des morceaux de terrine et, ce qui étonnoit fort le Grec, un gros tas de cotton entierement sec non obstant l'eau qu'elle venoit

de boire; il ramassa tout et le mit dans sa poche.

Mais voici le plus extraordinaire, que je n'avois jamais vû auparavant et qui m'a fait encore pour ainsi dire trembler toutes les fois que j'y fais réflexion. Voyant ce Grec pleinement satisfait et convaincu, et voyant aussi que le reste du tems permettoit encore quelque chose, je me sentis très poussé à lui dire que s'il vouloit encore rester quelque tems, il pourroit peut-être encore voir quelque chose de plus, sçavoir que s'il vouloit se mettre en état de faire ici, pendant que nous y étions ensemble, une abstraction totale de lui-même par rapport à sa religion et s'unir interieurement et du fond du cœur avec moi dans la foi catholique, principalement par rapport à l'article de la procession du Saint Esprit 1), j'oserois esperer que ce qu'il voudroit alors commander mentalement, sans aucune marque externe, à cet esprit infernal, seroit executé. Il l'accepta d'autant plus qu'il m'avoit vû me faire obeïr ainsi, et que par là il étoit convaincu de la réalité de l'état des énergumenes; je l'avertis derechef de ne rien craindre, de perseverer fortement avec l'intention proposée et de ne don-

<sup>1)</sup> Selon la doctrine de l'Église grecque le Saint-Esprit procède du Père seul; selon la doctrine de l'Église romaine il procède et du Père et du Fils (Spiritus Sanctus a Patre et Filio procedit). — D. E. d. S. R. IV p. 748—49 (article Filioque).

ner ni par les levres, ni par le regard, ni par le moindre geste ou mouvemens particuliers aucun signe de ce qu'il trouveroit à propos de commander interieurement par pure jussion mentale. Il étoit assis sur une chaise à quelques pas du côté gauche de la malade, et je portai ma chaise près de la porte, où l'avant tournée d'un sens opposé à la malade et à lui, je me tins assis de façon que je ne pouvois nullement être regardé en face ni par elle ni par lui, et je me mis à dire mon chapelet sans aucun autre mouvement. A peine l'avois-je achevé que M. Coraza m'appella en me disant: Domine, factum est gvod jussi, à quoi sans me tourner pour le regarder je demandai: Qvid jussisti? Il me répondit, me tenant dans la même situation: Jussi, ut oscularetur poplitem meum. Qvod jussi, fecit. Là-dessus je me tournai vers lui et je le trouvai pâle au visage et comme interdit, me montrant comment la malade s'étoit prosternée à terre en tournant la tête sous son jarret pour le baiser. Nous sortimes ensemble, et en nous accompagnant dans la rue je lui recommandai le souvenir de la force de la vraie catholicité qu'il avoit vûe si manifestement, et je le priai fort d'y faire réflexion. Là-dessus il prit congé de moi et s'en alla joindre ses freres pour partir. Je n'ai eu aucune nouvelle de lui depuis, excepté une lettre de politesse qu'il m'écrivit de Livourne quelque tems après. Son frère qui avoit assisté particulierement à un de mes cours d'anatomie, vint environ six ans après à Paris en qualité de medecin avec l'ambassadeur turc, pere du dernier ambassadeur, mais il ne me donna aucune connoissance d'en avoir rien appris de son frère aîné.

J'avois encore vû sous la direction de M. Courtin plusieurs autres vexés et d'obsession et de possession 1), qui tous évi-

<sup>1)</sup> Possession, en termes de liturgie, l'état d'un homme qu'on dit possédé par le démon.

toient d'être connus excepté à ceux dont il leur avoit assuré la discretion. Il y avoit aussi en ce tems-là quelques autres pieux et sçavans serviteurs de Dieu très connus, qui avoient le don de discerner et de soulager ces sortes d'affligés, mais qui en usoient toujours en secret et avec permission expresse de M. l'archevêque, sçavoir M. Louvier 1), chanoine de Saint Marcel, le R. P. Avrillon<sup>2</sup>) et le R. P. Raffron<sup>3</sup>), tous deux minimes, M. Carpentier, prêtre habitué de la paroisse de Saint Germain l'Auxerrois, éleve de M. Louvier, M. Chevrolat<sup>4</sup>), prêtre du Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, éleve et pénitent de M. Courtin. Ces messieurs agissoient pour la pluspart non seulement avec beaucoup de réserve, à cause de la multitude des incredules même parmi les docteurs d'ailleurs connus pour bons catholiques, mais aussi avec beaucoup d'attention et de précaution pour ne pas se méprendre par la ressemblance des symptomes naturels de quelques maladies, des effets de l'imagination frappée, des fictions volontaires, &c. La connoissance particuliere de ces messieurs avec qui j'avois eu le bonheur et l'honneur de converser m'avoit par-

La possession diffère de l'obsession, en ce que, dans la possession, le diable est censé agir au dedans, et que, dans l'obsession, il est censé agir au dehors. — Dictionnaire de l'Académie Française, Paris 1878. II p. 469.

<sup>1)</sup> François Louvier, prêtre du diocèse de Paris, le 11 avril 1703 a été pourvu du canonicat de Saint-Marcel vacant par la mort de Michel le Breton, suivant les lettres de nomination données par le cardinal de Noailles le 21 mars précédent.

<sup>2)</sup> Jean Baptiste Élie Avrillon (1652—1729), religieux minime, se distingua dans son ordre par ses sermons et par ses écrits ascétiques. Il connaissait le cœur humain et avait le talent d'en pénétrer les plus secrets replis. — B. U. II p. 519.

<sup>3)</sup> Claude Raffron, de l'ordre des minimes, vivait à la fin du XVII<sup>c</sup> et au commencement du XVIII<sup>c</sup> siècles. Il a publié la Vie de François Giry, Paris 1691. — Le Long, Bibliothèque historique de la France, Paris 1768—78, I p. 860, n°. 14060.

<sup>4)</sup> Jean Chevrolat, du diocèse de Langres, professeur de théologie au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il succédait en 1732 (le 15 juillet) à Firmin Pollet dans la charge d'économe (supérieur) et restait dans cette charge jusqu'au 8 juillet 1738. Il joua un rôle dans la deuxième ruine de Port-Royal comme compagnon de Firmin Pollet, envoyé de l'archevêque, le cardinal de Noailles, au Port-Royal-des-Champs, 1707. — P. Schanher, l. c. I p. 309 et 327.

faitement appris que l'exercice de cette fonction demande necessairement outre la science et l'experience beaucoup de pieté, d'humilité, de discretion, de patience, une exactitude ponctuelle d'observer toutes les choses marquées là-dessus dans les rituels et dans les ouvrages authentiquement approuvés, et avec tout cela une conformité parfaite de vie et de mœurs aux statuts universels de la discipline ecclésiastique. Leur conduite continuellement conforme à tout ceci m'a fait évidemment comprendre que c'est la necessité d'une telle exactitude ponctuelle et d'une telle régularité continuelle qui rend cette fonction si pénible et si gênante à plusieurs, et qui fait paroître aux mondains et aux prétendus esprits forts comme chimere son exécution et comme visionnaires ses deffenseurs, même les plus authorisez. J'ai été d'autant plus convaincu de cela, que plusieurs années après j'avois vû la diminution de ce don par quelque petite mondanité et sa cessation par quelqu'écart de la catholicité dans des personnes de ma connoissance particuliere.

M. Courtin avoit parfaitement mis au fait de cette fonction feu M. Chevrolat que j'ai vû moi-même faire par là cesser entierement une vexation diabolique dont la réalité m'avoit été parfaitement constatée par des preuves très évidentes reiterées pendant plusieurs jours de suite. Ce saint éleve de M. Courtin avoit été lui-même auparavant pendant un grand nombre d'années tourmenté d'une obsession réelle dont il avoit été délivré secretement en 1718 par M. Carpentier, alors prêtre habitué à Saint Germain l'Auxerrois. Mais M. Carpentier environ vingt ans après ayant dit par inadvertance qu'il avoit gueri M. Chevrolat d'une possession et un prélat en ayant demandé la certitude de M. Chevrolat lui-même, il répondit qu'il n'avoit jamais été possedé. La rencontre de ce rapport d'une part, et de ce désaveu d'une autre part, causa un trouble très fâcheux dans une affaire

publique d'une grande consequence, et elle devint une énigme très inquietante à ceux qui connoissoient parfaitement la probité de l'un et de l'autre, sçavoir de celui qui avoit rapporté et de celui qui avoit désavoué. A la fin je ne pus m'empêcher d'en parler à M. Chevrolat dans sa derniere maladie. Il me dit seulement pour toute réponse, qu'il consideroit très fort M. Carpentier pour sa grande foi, mais qu'en ceci ce monsieur se trompoit, qu'il n'avoit jamais été possedé, et que quand même il l'auroit été il ne conviendroit nullement de le dire d'une personne qui est à la tête d'une communauté, &c.; car M. Chevrolat étoit superieur du seminaire, quand on fit cette perquisition. Après sa mort j'en parlai aussi à M. Carpentier que je n'avois eu l'honneur de connoître que peu de tems auparavant, et qui m'avoit déja tenu plusieurs fois le même langage. Là-dessus il me marqua que la foiblesse de feu M. Chevrolat étoit d'autant plus inexcusable dans une rencontre si grave, qu'il avoit lui-même signé le certificat de sa guerison. Il me le fit ensuite voir, et après l'avoir lû je demandai la permission de le copier. Il prit luimême sur-le-champ la peine de faire la copie et me la donna. Je lui montrai que dans ce certificat il n'y avoit point mention de possession comme on avoit rapporté, mais seulement d'obsession. Il avoua ingenuement (car il est très sincere) que c'étoit une méprise par oubli depuis tant d'années. Je fus extrêmement ravi du dénouement de l'énigme qui m'avoit toujours fait de la peine, et je garde toujours précieusement cette copie.

Je placerai encore ici par rapport à la même matiere, quoiqu'hors de l'ordre chronologique, trois exemples de mon

experience.

L'ancien curé de la Sainte Croix, M..., vint me consulter sur une maladie particuliere de sa servante qui l'embarrassoit fort, de même que Mme sa sœur et sa niece. Il me

pria de l'aller voir chez lui. Je le promis sans marquer le soupçon que son exposé là-dessus m'avoit occasionné. M'étant prémuni au cas de quelque chose d'extraordinaire, j'y allais, et à peine étois-je à la moitié d'un petit escalier qu'on m'avoit indiqué (car je n'avois jamais été là) pour monter à l'endroit où elle étoit couchée, quand j'entendis crier: Qu'est-ce que ce bigot qui monte? Étant entré je vis la malade dans son lit avec des agitations terribles en criant toujours et menaçant et jurant de battre et de mordre, et en causant une très grande fatigue à la sœur du curé et à ses deux nieces qui la retenoient. Monsieur le curé lui-même y étoit aussi et feu M. Tournély 1), ce celebre docteur et professeur de Sorbonne. On m'avertit d'être sur mes gardes, pour ne pas être mordu. Je répondis simplement que je ne craignois rien, et comme elle m'en menaçoit avec fureur, sa bouche ouverte en me tutoyant, je m'approchai en lui disant: Mors, si tu peux! Et je mis à l'étonnement de tous mon pouce entre ses dents en continuant de dire: Mors, si tu peux! On fut encore plus étonné de voir que malgré la même fureur et ses menaces elle ne serroit pas les dents. Monsieur le curé à côté de M. Tournély me demanda en particulier ce que j'avois fait pour cela. Je leur répondis que ce n'étoit pas moi, et en même tems je déboutonnai la manche de ma veste et leur montrai que c'étoit une relique dans un papier, que j'avois cachée et attachée là par précaution. Quelques jours après la malade fut prise à l'Hôtel-Dieu, où elle fut traitée dans toutes les formes ordinaires, mais sans aucun succez.

<sup>1)</sup> Honoré Tournély (1658—1729), né à Antibes, fut reçu docteur à la Sorbonne en 1686. Deux ans après il obtint une chaire de théologie à Douai. Après avoir joué un rôle peu flattant à la mystification de quelques jansénistes, il fut rappelé à Paris en 1692 et nommé professeur à la Sorbonne, poste qu'il occupa jusqu'en 1716. Érudit, laborieux, propre aux affaires, il était regardé comme un des docteurs les plus habiles de son temps. — B. U. XLII p. 47.

Pendant ce tems-là feu M. Vivant 1) de Notre Dame me fit venir chez lui et demanda mon sentiment sur la possession qu'on y prétendoit comme aussi ma conduite en ces cas. Je lui répondis simplement que je ne sortois point de ma sphere, que je me bornois à les déclarer être au-dessus de la medecine, que j'en laissois le reste au jugement ecclésiastique et qu'à l'égard de ma conduite dans ces rencontres extraordinaires et souvent très équivoques j'examinois tout très attentivement avec une ferme foi catholique en general, et en même tems en particulier avec acte interne de dévouement à la créance de l'immaculée conception de la Sainte Vierge, à l'infaillibilité du vicaire de Jesus-Christ parlant à tous les fideles, selon la vraie obeïssance qu'on m'avoit jurée sur les Saints Évangiles, par la Profession de Foi catholique. La malade s'échappa ensuite de l'Hôtel-Dieu, et ayant été rattrapée elle fut conduite à l'Hôpital General où l'on prétendoit la guerir par le fouët. En étant mise dehors deux ou trois mois après, elle subit inutilement ce remede. Elle s'en alla à Amiens, où elle fut guerie et délivrée par Mgr l'évêque, qui étoit alors, à ce me semble, M. de Sabatier<sup>2</sup>).

Voici le second exemple. Feu M. l'abbé Coüet<sup>3</sup>) de Notre Dame m'envoya un jour quérir avec un billet exprès pour me consulter sur une affaire particuliere. Il me mit chez lui entre les mains un exposé très ample des symptomes extraordinaires d'une dame à Versailles et un abregé du même

<sup>1)</sup> François Vivant (1663—1739), né à Paris, reçu docteur à la Sorbonne en 1688, devint curé de Saint-Leu et Saint-Gilles en 1697. Le cardinal de Noailles, avec qui il était de temps en temps très lié, le nomma successivement chanoine de Notre-Dame, pénitencier et grand vicaire. En 1730 il devint grand-chantre de Notre-Dame. — B. U. XLIII p. 685—86.

<sup>2)</sup> Pierre II de Sabatier, évêque d'Amiens à partir de 1707 jusqu'à sa mort en 1733. — Gams, Series Episcoporum, p. 488.

<sup>3)</sup> Couet devint chanoine honoraire du chapitre de Notre-Dame de Paris en 1731. — Almanach Royal, Paris 1753, p. 72.

exposé, me priant de les examiner en mon particulier chez moi et de lui en communiquer mon jugement; il me questionna en même tems à peu près comme l'avoit fait M. Vivant, et je lui tins aussi à peu près le même langage. Quelques jours après il m'écrivit de nouveau pour venir chez lui, et m'y étant trouvé, il me dit que la dame malade étoit arrivée à Paris, et qu'il souhaitoit fort que je pusse aller chez elle avec lui. Je le fis, et nous la trouvâmes allitée, la tête toute nue sur le bout du traversin et chargée d'une très grosse pierre de tournebroche, qu'on ôta alors et qu'on dit être pour elle un soulagement malgré sa grande pesanteur. M. Couet, étant écarté à quelques pas du lit, se tourna vers elle et lui parla en grec pendant quelques minutes tout de suite. Aussitôt comme dans un clin d'œil, la malade toute seule fut entierement emmaillottée tout autour par la couverture du lit et jettée à terre jusques sous le lit où elle resta aussi parfaitement couverte que si on l'avoit ensevelie exprès. M. Couet, surpris de cela, fit de nouveau un discours en grec pour l'en faire revenir, et l'ayant continué quelque tems sans être obeï, il me dit: Allons nous en! Nous nous quittâmes en chemin sans nous être vûs depuis. Je conserve toujours les deux billets de M. Couet et l'abregé de la grande piece signée du mari de la malade, que je ne nomme point. Elle avoit été assistée dans ses peines à Versailles par feu M. l'abbé Pelissier 1), Premier aumônier de feu M. le cardinal de Fleury<sup>2</sup>).

1) Probablement Jean Pelissier, chapelain servant par quartier de la reine, de laquelle

Fleury était le grand aumônier. — L'État de la France, 1736, II p. 336 et 37.

2) André Hercule, cardinal de Fleury (1653—1743), né à Lodève. Il était évêque de Fréjus de 1698 jusqu'en 1715, où il fut nommé précepteur du futur roi Louis XV sur lequel il continuait à exercer une grande influence. Pendant très longtemps il gouvernait la France tout en refusant le titre de premier ministre. Fleury fut un homme supérieur, indépendant et désintéressé et protecteur des sciences et des lettres. - B. U. XIV p. 234 ss.

Le troisième exemple. Il y avoit dans un quartier un peu éloigné une petite fille qui avoit des accez, des mouvemens très extraordinaires et des agitations qui ne paroissoient pas de maladie naturelle. On me pria de la voir par charité, ce que je fis et je fus en même tems convaincu du surnaturel sans en rien dire. J'avois déja voulu engager feu M. Geoffroy 1), professeur au Jardin royal, &c., comme ami et fort discret, à se transporter avec moi dans un endroit pour examiner ce que je lui avois dit me paroître au-dessus de la physique dans ces rencontres. Il me répondit qu'il ne voudroit pas voir ces choses sans être commis par quelques magistrats. Je proposai la même chose à M. Andry 2), ancien doyen de la Faculté de medecine de Paris, dont je connoissois non seulement la méfiance particuliere dans de pareilles occasions, mais aussi son exactitude inviolable de garder un secret confié exprès comme tel. Je le menai avec moi chez la petite fille qui étoit logée dans un grenier, où nous la trouvâmes debout parmi d'autres enfans, et sans aucune marque d'incommodité. Quelques momens après par un commandement interieur que je fis sans aucun signe externe,

<sup>1)</sup> Étienne François Geoffroy (1672—1731) naquit à Paris, fit pendant quelque temps ses études à Montpellier et, après des voyages en Angleterre et en Italie, vint terminer ses études de médecine à Paris. En 1707 il fut nommé professeur de chimie au Jardin royal, en 1709 professeur de médecine et de pharmacie au Collège de France, et en 1726 il fut élu doyen de la Faculté de médecine. Geoffroy fut un botaniste et chimiste supérieur. Outre de nombreux traités dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences on lui doit la grande œuvre: Tractatus de materia medica, qui n'a été publiée qu'après sa mort. — B. U. XVI p. 208.

<sup>2)</sup> Nicolas Andry (1658—1742), né à Lyon, commença par étudier la théologie et publia quelques ouvrages de philosophie. Dégoûté de la théologie, il étudia la médecine, fut reçu docteur à Reims, et, en 1697, à la Faculté de Paris. Un peu de mérite, et un grand talent d'intrigue, le firent connaître et réussir; il fut nommé successivement professeur au Collège royal, censeur, et collaborateur au Journal des savants. En 1724 il fut élu doyen de la Faculté de médecine, charge qu'il remplit très bien au commencement; mais plus tard il s'engageait d'une manière très peu heureuse dans différentes intrigues et finit par se rendre odieux à ses collègues. Pour les détails, et sur ses nombreux ouvrages, voir: B. U. I p. 685.

elle fut jettée par un mouvement de bascule en l'air depuis sa place jusqu'à mes pieds, au grand étonnement de M. Andry qui fut très content d'avoir vû la réalité de ce qu'il avoit pris pour une illusion de la part de quelqu'autre qui

lui en avoit fait le rapport.

M. Courtin ayant passé soixante et quinze ans ou soixante et seize, devint très infirme, et à la fin fut obligé d'être allité. Seulement quatre jours avant sa mort, qui arriva le jour de Saint André 1) un peu après minuit, l'an 1724, il avoit, selon ce qu'on m'en a fait souvenir, encore entendu la messe de la fête de Sainte Catherine<sup>2</sup>) dans une chapelle de la paroisse, et peu de tems auparavant il m'avoit confessé. Je le vis la veille de sa mort, et ne voyant pas alors des marques d'une mort si prochaine, je lui demandai à qui je m'addresserois pendant sa maladie et en cas que le Seigneur disposa de sa vie, et je lui marquai en même tems que j'aurois grande confiance à M. Chevrolat dont il étoit aussi le confesseur. Il me fit entendre que ce bon prêtre étoit extraordinairement accablé et me conseilla de me mettre entre les mains de M. de Lasalle<sup>3</sup>) de la même communauté. J'en marquai ma peine à M. Chevrolat, qui me dit que puisque c'étoit l'avis de notre pere commun, il falloit le suivre, et que lui prendroit aussi le même confesseur. Je rapporte cette circonstance comme un des traits particuliers de la divine Providence de m'avoir encore donné un confesseur sans mon propre choix, un confesseur dont je fus dans la suite très content et [i']eus le bonheur d'être continuellement sous sa

<sup>1)</sup> Le 30 novembre.

<sup>2)</sup> Le 25 novembre.
3) Laurent de la Salle (ou Delasalle), natif de Notre-Dame de Vaugirard, procureur à Saint-Nicolas-du-Chardonnet en 1686, supérieur en 1737. D'après Schænher il n'a rien de commun avec les fondateurs des Frères des écoles chrétiennes. — Schænher, l. c. I p. 290 et 352. — Selon Winslow de la Salle serait mort en 1742 environ, dix-huit ans après M. Courtin.

conduite pendant environ 18 ans jusqu'à sa mort. Je lui fis aussi la même demande dans l'approche de sa fin et il me nomma pour confesseur M. Pinel1), son confrere, très digne éleve de feu M. Courtin et de M. Chevrolat qui étoit déja mort quelques années auparavant. C'étoit encore un trait de la Providence pour me donner un confesseur sans mon propre choix. Ma grande consolation fut de retrouver en lui très vivement l'esprit de M. Courtin et celui de M. Chevrolat. Mais cette consolation ne fut pas de longue durée. M. Pinel mourut peu de tems après, très inopinément, par une espece de décadence que j'attribuai aux fatigues charitables et aux veilles nocturnes dont il accompagnoit toujours sa grande exactitude de remplir tout ce qui regardoit ses travaux continuels pour ce qui regardoit le seminaire, la paroisse et la communauté de Saint Nicolas du Chardonnet. C'est pourquoi après sa mort, comme quelque tems avant sa mort à l'occasion d'un voyage il m'avoit dit de m'addresser pendant son absence à M. Lefaucheur, prêtre de la même communauté, je crus devoir me présenter à M. Lefaucheur ce bon prêtre quoique alors valetudinaire, lequel après quelques réflexions me dit avec sa douceur naturelle que le cœur lui dictoit que je devois me mettre entre les mains de M, Nommel<sup>2</sup>) pour l'ordinaire, et qu'il seroit toujours prêt en cas de besoin de suppléer à son défaut. Là-dessus M. Nommel, aussi de la même communauté, me reçut à bras ouverts, et je trouvai en lui ma satisfaction entiere, et avec cela encore un nou-

<sup>1)</sup> Il y a un M. Pinel, parent de François Le Tellier, ancien curé de Saint-Séverin, qui a été curé de cette paroisse en 1716. Serait-ce lui dont il est ici question? Selon Winslow Pinel mourut peu de temps après de la Salle (cf. p. 162, note 3).

<sup>2)</sup> Nicolas Nommel, de Bourbonne-les-Bains (alors du diocèse de Besançon, aujourd'hui du diocèse de Langres), économe (supérieur) au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet du 17 juillet 1759 au 9 juillet 1765, et du 5 juillet 1768 au 2 juillet 1777. C'est à ce prêtre que nous devons la copie de l'autobiographie de Winslow. — Schanher, l. c. I p. 327, 343, 345, 402, 411.

veau trait pareil de la divine Providence. C'est pour mieux faire remarquer cette misericorde particuliere du Seigneur, qu'il m'a paru être à propos de rapporter ici, quoiqu'hors de l'ordre chronologique, toute la suite de ces traits adorables.

Mais pour revenir à l'époque de 1702, vers Pâques de cette année, j'ouvris un Biennium de baccalaureat 1) dans la Faculté de medecine de Paris sous les auspices de mes protecteurs M. l'évêque de Meaux et M. le ministre Peletier, et par l'entremise de M. Dodart, pere du Premier medecin du roi et grand-pere de M. l'intendant de Bourges 2), de même nom, comme aussi de M. Enguehard, medecin de M. Peletier. Je m'y présentai avec les autres au tems ordinaire. M. de Farcy<sup>3</sup>), pere de M. de Farcy<sup>4</sup>), conseiller au Châtelet, &c., medecin voisin du Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, [qui] étoit doyen de la Faculté, [me reçut] 5) avec accueïl, disant même que le prédecesseur de M. de Meaux en cet évêché étoit son parrain<sup>6</sup>). Le jour nommé pour apporter les certificats d'études et de religion, je présentai le certificat de mon abjuration, signé de M. de Meaux, celui de mon assistance à la paroisse, signé de M. de Lizot, curé de Saint Severin, et ceux de mon pays dont j'ai rapporté les copies au commencement

2) M. Dodart, le fils de Claude Jean Baptiste Dodart (voir p. 105, note 3) devint maître des requêtes honoraire en 1722, et intendant à Bourges en 1728. - Almanach Royal, 1753, p. 148 et 150.

4) M. de Farcy, le fils de Dominique de Farcy, fut nommé conseiller au Châtelet en 1715. - Almanach Royal, 1744, p. 251.

5) Les mots entre [] ont été ajoutés par Urbain. L. c., p. 135.

<sup>1)</sup> C'est-à-dire que Winslow, après le baccalauréat, commença le cours d'études qui durait deux ans et au bout duquel on était licencié. - Note d'Urbain, l. c., p. 135.

<sup>3)</sup> Dominique de Farcy, chirurgien de la Flèche, était doyen de la Faculté de médecine de Paris en 1700 et en 1701. Chirurgien supérieur, il a communiqué entre autres choses, en 1723, l'observation d'un bubonocèle singulier; il emporta un demi-pied du canal intestinal et réunit les deux bouts, et le malade guérit complètement. - [Antoine Portal Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, Paris 1770-73, IV p. 605.

<sup>6)</sup> Le prédécesseur de Bossuet dans l'évêché de Meaux fut Dominique de Ligny, évêque de 1659 jusqu'à sa mort en 1681. - Gams, Series Episcoporum, p. 576.

de cette histoire. Je fus examiné et ensuite admis bachelier avec huit autres, sçavoir M. Geoffroy l'aîné 1), de l'Academie des sciences, M. Herment 2), M. Azévédo 3), espagnol, M. Pepin 4), M. Fermelhuis 5), M. Bizet 6), M. Tellier 7) et M.... 8), auxquels se joignirent dans la suite M. Soraci 9), italien, et M....

Le tems ordinaire d'examens en matiere medicale étant annoncé, mes facultez ne me permirent pas de m'y présenter avec tous les autres. Quelque tems après, mes protecteurs

1) Voir p. 161, note 1. — Sur Geoffroy et les autres médecins nommés ci-dessous voir encore: [Baron] Quastionum medicarum... series chronologica, Parisiis 1752, passim.

2) Jean Herment, né à Paris, docteur régent de la Faculté de médecine, était pendant 43 ans médecin de l'Hôtel-Dieu. Il eut une grande réputation dans la pratique et fut beaucoup suivi des étudiants. Médecin ordinaire du roi il mourut l'ancien des Écoles, fort riche, en 1753. — Hazon, l.c. p. 202. — [A. Portal] l.c. IV p. 334.

3) Pierre (Pedro) Azévédo, espagnol, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. Il eut apparemment de grandes protections en cour et après avoir été professeur des Écoles, il brilla par sa réputation dans la pratique. Il mourut en 1739, âgé de 75

ans. - Hazon, l.c. p. 202. - [A. Portal] l.c. IV p. 366.

4) Antoine Pepin, docteur régent de la Faculté de médecine, médecin de la marine à Brest. — [A. Portal] l. c. IV p. 409. — A. v. Haller, Bibliotheca anatomica, Tiguri

1774-1777, II p. 29, 51, 344.

5) Jean Baptiste Fermelhuys (1656—1731), né à Vernon. Quoiqu'il ait été un praticien distingué et très occupé, il n'en cultiva pas moins avec grand succès les belles-lettres et remplissait avec zèle ses fonctions à l'Hôpital général. Il était membre de l'Académie des arts et de l'Académie de peinture et sculpture. — Émile Richard, Histoire de l'Hôpital de Bicêtre 1250—1791, Paris 1889, p. 120.

6) On ne trouve pas ce nom chez Baron. On pourrait supposer que Bizet soit une faute d'écriture ou de mémoire pour Guillot (Ludovicus Guillot, Magniacaus). — [Baron]

L.c. I p. 71, III p 18.

7) Nic. le Tellier, probablement identique à celui qui était plus tard médecin à Peronne. Sur les ouvrages de Nic. le Tellier voir: [A. Portal] l.c. V p. 30. — A. v. Haller, Bibliotheca anatomica, II p. 20 et: Bibliotheca chirurgica, Bernæ & Basileæ 1774—75, II p. 106 et 213.

8) Dans le MS. ce nom, de même que celui dans la ligne suivante, sont laissés en blanc. Selon Baron, I p. 71 les deux personnes en question seraient Pierre Sarton et

Philippe Fontaine.

9) Placide (Placido) Soraci, de Messine, venait d'avoir pris le bonnet de docteur dans la Faculté de médecine de Montpellier, lorsqu'il revendiqua la découverte que Chirac se flattait d'avoir faite sur la nature et l'origine des cheveux. Sur la querelle qui en résulta, et sur ses écrits voir Eloy, IV p. 299—300. Soraci vint se mettre sur les bancs de la Faculté de Paris, où il fut reçu bachelier et soutint, en 1703, une thèse: An pili sint partes corporis viventes? neg. — Eloy, l. c. — A. v. Haller, Bibl. anat. I p. 799.

étant informés de cela avancerent ce qu'il falloit pour cela, et la Faculté fit pour moi seul une assemblée particuliere, dans laquelle M. de Saint Yon, professeur en chimie au Jardin royal, me dit qu'il ne m'examineroit pas en ce que je sçavois, mais qu'il m'apprendroit ce que, comme étranger, je ne pourrois pas sçavoir, qui étoit le proverbe françois: Avec la bugle et la sanicle on fait au medecin la nique.

Au mois de novembre de cette année, 1702, se fit, suivant la coutume, l'élection du doyen et des professeurs. M. Vernage¹), pere de M. Vernage²) d'aujourd'hui, fut élu doyen à la place de M. Farcy. Alors commencerent les exercices des theses. J'eus pour président M. Andry, et comme c'étoit sa premiere présidence, je fus obligé, nonobstant sa politesse et mes facultés, de débourser plus que plusieurs de mes collegues. M. Andry avoit pris pour point de cette these: An motus cordis a dura meninge?³) à l'occasion d'un nouveau traité là-dessus par M. Baglivi⁴), Premier medecin de Clement XI après M. Malpighi⁵).

1) François Vernage, médecin renommé à Paris, fut élu doyen au mois de novembre 1702, poste qu'il remplit avec une assiduité et modestie extraordinaires. — Eloy, IV

p. 510.

2) Michel Louis Vernage (1697—1773) naquit à Paris et fut reçu docteur régent de la Faculté en 1718. Il était très considéré de ses confrères et recherché dans le grand monde. En 1752, il prit part au traitement de la petite vérole du Dauphin, fils de Louis XV, et à la suite d'un heureux succès, il reçut, ainsi que ses collègues, des lettres de noblesse. Il n'a publié qu'un seul écrit et encore sans y attacher son nom, dans lequel il se prononçait en faveur de la variolisation: Observations sur la petite vérole naturelle et artificielle, Paris 1773. — Eloy, IV p. 510 ss. — B. U. XLIII p. 189—90.

<sup>3)</sup> Cette thèse est datée de 1703.

<sup>4)</sup> George (Giorgio) Baglivi (1668—1706), né à Raguse, mort à Rome. Sur sa vie voir B. U. II p. 615. Le traité en question est: De fibra motrice & morbosa lib. IV, Perusiæ 1700. Baglivi fut professeur à la Sapience à Rome, mais il n'est pas probable qu'il ait été le médecin du pape. — Angelus Fabronius, Vitae Italorum Doctrina Excellentium, etc., Pisis 1778—1805, IV p. 77 ss.

<sup>5)</sup> Marcel (Marcello) Malpighi (1628—1694), l'anatomiste et le physiologiste illustre, le découvreur des vaisseaux capillaires, était de 1691 jusqu'à sa mort le premier méde-

En cette année, 1702, fut publiée la premiere Instruction de M. de Meaux sur le Nouveau Testament, par M. Simon, imprimé à Trevoux<sup>1</sup>), laquelle il me donna aussi. M. le cardinal de Noailles publia à peu près en même tems un mandement là-dessus.

Il parut peu de tems après, peut-être en 1703, une nouvelle édition d'un ouvrage de feu M. de Belley (M. Le Camus) intitulé: Avoisinement des protestans, &c., sans nom de l'éditeur, que l'on sçavoit néanmoins être le même M. Simon<sup>2</sup>). On avoit remarqué dans cette édition un carton en un endroit suspect de quelque altération par l'éditeur qui y avoit fait mettre un carton à la place et pris grand soin de tenir très caché le feuillet alteré<sup>3</sup>). M. de Meaux me pria de faire de mon mieux pour l'obtenir, en achetant ce livre moi-même et en le demandant comme par curiosité d'étranger. J'y réussis, et je le lui remis entre les mains.

En cette même année, 1702, parut le fameux Cas de Con-

cin du pape Innocent XII, et non pas celui de Clément XI, lequel ne fut élu pape qu'en

<sup>1700.</sup> Lancisi fut le premier médecin de ce dernier. — B. U. XXVI p. 278.

1) Les Instructions sur la version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux furent publiées à Paris en 1702. La version de Richard Simon avait été publiée à Trévoux la même année. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, III p. VII et 372.

<sup>2)</sup> Jean Pierre Camus (1582—1652), évêque de Belley, publia l'œuvre en question en 1640 à Paris. Le livre sut réimprimé par Richard Simon en 1703 sous le titre: Moiens De Reunir Les Protestans Avec L'Église Romaine. Publiez Par M. Camus, Evesque De Belley sous le Titre de L'Avoisinement Des Protestans... Nouvelle Edition... Par M\*\*\*, Paris 1703.— B. U. VI p. 517-18.— Urbain, l. c. p. 135, note 5.

tion... Par M\*\*\*, Paris 1703.—B. U. VI p. 517-18. — Urbain, l. c. p. 135, note 5.

3) Simon avait dit d'abord (p. 123): Les premiers [les véritables Catholiques] reconnoissent avec M. l'Evêque de Meaux dans le Successeur de S. Pierre établi par Jesus-Christ, une primauté qui lui a été donnée par les Conciles & les Saints Peres. Et il cite dans la marge l'article XXI de l'Exposition de M. de Meaux, où celui-ci dit en effet directement le contraire. On fit un carton pour cet endroit, et Ledieu a eu un exemplaire dans lequel était le carton de la page 123, où il s'est ainsi corrigé: qu'il faut reconnoître dans le successeur de saint Pierre, établi par Jésus-Christ, une primauté qui lui a été donnée par Jésus-Christ. — Avoisinement, etc. p. 123. — Ledieu, l. c. II p. 363—65. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XIII p. 103-104. — Urbain, l. c. p. 136, notes 1 et 2.

science sur le silence respectueux 1) en Sorbonne, le 20 juin 2) 1701 signé de 40 docteurs de theologie de Paris qui, après la condamnation par le pape Clement XI, le 13 fevrier 3) 1703, par un mandement de M. le cardinal de Noailles se trouverent en 1703, le 22 fevrier, obligés d'en signer leur rétractation, excepté . . . 4). Voyez dans les anecdotes de feu M. de Saint André ci-devant le jugement de M. de Meaux là-dessus, et la réponse que je lui fis sur une demande en cette occasion 5).

En 1703, dans le cours du Carême 6), je soutins en mon rang la these d'hygiene, appellée cardinale, à cause que le cardinal d'Estouteville 7) avoit institué l'exercice de ces theses.

<sup>1)</sup> En 1701 un janséniste soumit à la Sorbonne la question de savoir si un prêtre pouvait donner l'absolution à un mourant qui, tout en condamnant les cinq propositions comme étant hérétiques, refusait d'admettre qu'elles fussent dans l'ouvrage de Jansénius, et qui signait néanmoins le formulaire sans mentionner cette restriction. Quarante docteurs de la Sorbonne y répondirent affirmativement. Par les efforts réunis du pape, de Bossuet et des jésuites, ceux-ci, excepté un seul (voir ci-dessous), furent obligés de signer leur rétractation. — D. E. d. S. R. VII, artic. Jansénisme, surtout les pages 146 et 150.

Ce fut le 20 juillet.
 Ce fut le 12 février.

<sup>4)</sup> Louis Ellies du Pin (1657—1719), docteur de Sorbonne et professeur de philosophie au Collège royal. Il fut un des théologiens les plus érudits et de même un des savants les plus distingués de son temps. Il a publié des ouvrages nombreux entre lesquels la Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, Paris 1698 et années suivantes, forme 61 volumes in-8°. Il fut un des signataires du Cas de Conscience. On l'exila, on lui ôta sa chaire du Collège royal, et ce ne fut encore qu'à la condition d'une rétractation qu'il obtint son rappel; mais il ne recouvra point sa chaire, et Clément XI ne cessa pas de le persécuter. — B. U. XII p. 1 ss. — D. E. d. S. R. IV p. 148 ss.

<sup>5)</sup> Ci-devant, c. à d. au commencement du manuscrit n°. 1167 de la Bibliothèque Mazarine. — Voir l'Appendice.

<sup>6)</sup> Le 15 mars.

<sup>7)</sup> Guillaume d'Estouteville (1403—1483), homme célèbre et puissant, archevêque de Rouen et cardinal, fut chargé par le pape de réformer l'Université de Paris. Il réprima un grand nombre d'abus, fit de sages règlements, et en abrogea d'autres qui ne convenaient plus, tels que le statut qui excluait les hommes mariés de l'enseignement de la médecine (1452). Le cardinal appela l'attention sur l'étude de l'hygiène, qui était fort negligée et ordonna que les bacheliers soutiendraient une thèse sur cette branche de l'art médical, thesis s. quastio cardinalitia. — B. U. XIII p. 120-21. — Alfred Franklin, Les Médecins, Paris 1892, p. 16 et 281. — Quant aux examens, aux céré-

M. Vernage, doyen, en fut le président pour M. Perreau¹) alors incommodé, et prit pour point affirmatif de la question: An olera et cerealia agri Parisiensis salubria²)? Il eut la complaisance de m'y faire travailler en quelques façons conjointement avec lui dans son cabinet, me dictant à mesure lui-même ses belles pensées, après s'être donné la peine, comme pour un fils, de m'instruire des noms des differens terrains qui y sont situez. Il me la fit dédier à mon protecteur, M. de Meaux, demeurant alors à la place des Victoires³), qui, quoique valetudinaire et ne pouvant pas aller en carrosse, vint en chaise à porteur, suivi de son équipage ordinaire, aux Écoles de medecine et assista à l'acte de cette these, ce qui fit à toute la Faculté en general et à M. Vernage en particulier un extrême plaisir.

Je ne dois pas omettre ici un trait édifiant de M. Vernage. C'étoit une coutume, comme ce l'est encore, qu'au jour de l'acte, qui dure depuis 6 heures du matin jusqu'à midi, le bachelier soutenant faisoit porter dans une chambre particuliere un grand déjeuné, pour lequel ses collegues, selon le besoin ou le plaisir de chacun, sortoient tour à tour de l'acte. Ce déjeuné, par un abus, étoit encore ample en Carême, et même souvent avec des pâtisseries et autres mets en maigre. M. Vernage, qui avoit expressément fait inserer dans le dernier corollaire de la these les propres termes de la collecte du premier samedi du Carême, animabus corporibusque curandis, me deffendit d'y faire apporter autre chose que du pain et du vin, uniquement pour celui qui ne pou-

monies et coutumes de la Faculté de médecine de Paris mentionnées dans le suivant nous renvoyons à: C. A. Er. Wickersheimer, La médecine et les médecins en France à l'époque de la renaissance, Paris 1905.

<sup>1)</sup> Pierre Perreau. — Le MS. a: Perraut.

<sup>2)</sup> Plus correctement: An cerealia & olera, etc.

<sup>3)</sup> Winslow se trompe ici. Bossuet avait quitté la place des Victoires pour la rue Sainte-Anne en juillet 1702. — Ledieu, l. c., II p. 298-99.

voit pas soutenir le jeûne. M. Vernage mit aux jettons de son decanat le portrait de M. Fagon 1) au lieu du sien 2).

Vers la fin de la même année, 1703, ou peut-être au commencement de l'autre, ce qu'il faut voir à l'écrit abregé ci-après, je soutins ma these pastillaire 3) sous la présidence de feu M. Dieuxivoye le pere 4), qui avoit alors, à ce qu'on croyoit, 88 ans, se portant encore très bien avec cela. Il me dit d'abord de composer moi-même la these, mais de lui faire auparavant sçavoir le point que je prendrois. J'avois oui dire en ce tems-là qu'on avoit porté depuis peu en la paroisse de Saint Laurent une femme crue morte, pour l'enterrer, et que les porteurs s'étant apperçus de quelque remuement dans la biere y avoient regardé et trouvé la femme vivante. Cet évenement et la promptitude de plusieurs autres enterremens me donnerent occasion de prendre pour le point de ma these, selon un endroit de Celse 5), le négatif de cette question: An mortis incertæ certa signa? L'ayant ensuite marqué à ce venerable vieillard, il me dit: Ne parlons point

<sup>1)</sup> Gui Crescent Fagon (1638-1718) naquit dans le Jardin royal de Paris. Il s'intéressait surtout à la botanique, mais fut un auteur bien peu productif. Il fut nommé professeur de botanique et de chimie au Jardin royal et, en 1693, premier médecin de Louis XIV. En 1699, il fut élu membre honoraire de l'Académie des sciences. Comme premier médecin du roi et professeur à l'Université il cherchait à restreindre toutes les dépenses superflues tandis qu'il n'épargnait rien pour contribuer au progrès de la science. Dans sa vie privée il était très bienfaisant. - B. U. XIII p. 328.

<sup>2)</sup> Voir: Eloy, l. c. IV p. 510.
3) Le MS. a: pallerloy ou patterloy, probablement une faute de copiste pour pastillaire. - Les quastiones pastillaria tirent leur nom du coutume des futurs licenciés ou licenciandes d'offrir au chancelier, au doyen et aux docteurs régents des pastilles de sucre reproduisant souvent le portrait du doyen. Elles perdirent, d'ailleurs, beaucoup de leur importance vers le dix-septième siècle, en proportion de celle qu'acquéraient les vesperies. - Franklin, l.c. p. 281-82. - Wickersheimer, l.c. p. 51.

<sup>4)</sup> Bertin Dieuxivoye, médecin français, né dans le Maine vers le commencement du XVIIe siècle, fut reçu docteur en 1648. Il était en 1659 médecin du roi et fut, en 1682, élu doyen de la Faculté de médecine de Paris. C'était un praticien de renom. On ne connaît de lui qu'un seul traité. Il mourut en 1710, âgé de plus de 90 ans. -Hazon, l.c. p. 134-35. - N. B. G. XIV col. 163.

<sup>5)</sup> A. C. Celsus, De medicina libri VIII, II chap. 6: De indiciis mortis.

de la mort! et qu'il feroit lui-même la these, sur l'affirmative de ce point: An omnibus morbis venæsectio et purgatio? Et comme en même tems je lui fis entendre que ce point me paroissoit trop general pour pouvoir en soutenir la deffence, il eut la complaisance de mettre plurimis au lieu de omnibus 1).

En cette année, 1703, parut la Seconde instruction de M. de Meaux sur la Version du Nouveau Testament, imprimée à Trevoux<sup>2</sup>) avec une dissertation très ample sur la grande érudition inconstante du fameux Grotius<sup>3</sup>), et avec une préface particuliere<sup>4</sup>), à la fin de laquelle, à l'occasion du ministre Basnage<sup>5</sup>), il avouoit expressément qu'il avoit presque achevé un ouvrage sur la concordance des Peres latins touchant la grace et le libre arbitre<sup>6</sup>). C'étoit environ 6 mois

1) La thèse de Winslow est intitulée: An profligandis morbis impares venæsectio et purgatio? Paris 1704. Præs. B. Deuxivoye (sic!).

2) Seconde instruction sur les passages particuliers de la Version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux en l'année MDCCII, avec une dissertation préliminaire sur la doctrine et la critique de Grotius, Paris 1703. — Ocuvr. compl. de Bossuet, publ.

par Lachat, III p. IX et 478 ss.

4) Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, III p. 511.

6) Ocuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, III p. 513-14. — La Défense de la tradition et des saints pères parut pour la plus grande part en 1743, mais l'ouvrage complet ne parut qu'en 1862. — Ibid. IV p. IV et p. 1 ss.

<sup>3)</sup> Hugo de Groot (Hugues Grotius) (1583—1645) né à Delft, fut reçu docteur en droit à l'âge de 15 ans et élu grand pensionnaire à Rotterdam en 1603. A cette époque il avait déjà publié des poésies latines et des traités de théologie. Dans les querelles théologiques en Hollande il prit le parti des arminiens et de Olden Barneveld et fut, en 1618, condamné à emprisonnement perpétuel. Il réussit à s'évader et se réfugia en France où Louis XIII lui accorda une pension qui pourtant lui fut retirée, en 1631, par Richelieu. C'est de cette époque que date son œuvre principale, De jure belli et pacis, Paris 1625. En 1634, il se mit en service chez la reine de Suède, Christine, fut élu conseiller d'État et était pendant dix ans l'ambassadeur de la Suède à la cour française. Pendant un voyage il mourut à Rostock. Grotius était un politique supérieur, un théologien savant, un historien sagace et de plus un homme très libéral. Il a publié nombre d'écrits. — B. W. d. N. VII p. 452. — B. U. XVII p. 611.

<sup>5)</sup> Jacques Basnage de Beauval (1653—1723) naquit à Rouen. Il étudia à Saumur, à Genève, puis à Sedan, où il eut pour maître le célèbre Jurieu (voir p. 100, note 5). De retour à Rouen, il fut reçu ministre en 1676. Réfugié en Hollande, il conserva toujours de l'attachement pour son pays. Basnage était vrai jusque dans les plus petites choses: sa candeur, sa franchise, sa bonne foi ne paraissent pas moins dans ses ouvrages que la profondeur de son érudition. Comme auteur il était très fertile. — B. U. III p. 224. — Urbain, l.c. p. 137, note 3.

avant sa mort. Rien de cet ouvrage n'a été produit. Il avoit encore fait esperer par cette préface de la Seconde instruction, qu'il continueroit cette matiere qui regardoit expressément le socinianisme, qui s'insinuoit parmi les catholiques même.

Lettre à mon frere Louis, pasteur à Norvege, du 21 juin

de cette année. Lettre de M. de Saint André, &c.

Au mois de mars 1704, M. de Meaux donna au public le dernier de tous ses ouvrages qu'il avoit fait imprimer lui-même. C'étoit encore contre les sociniens du tems, au sujet de la prophetie d'Isaie, chap. 7)¹): Ecce virgo, &c., et du Psaume XXI: Deus, Deus meus, &c. Il l'avoit composé dans sa derniere maladie dont il mourut à Paris, à peine un mois après l'impression achevée, sçavoir le 10 avril²). J'eus seulement la consolation de le voir encore la veille de cette grande perte pour la France en general et pour moi en particulier. M. de Saint André, son ami intime et mon parrain de confirmation, lui ayant dit: Monseigneur, voilà votre enfant! presque moribond il leva sa main très languissante et me donna sa derniere bénédiction.

Voyez ma lettre à M. l'abbé Perau ci-devant, &c. 3).

Vers la fin du Carême de cette année 1704, et en ayant eu la manumission accoutumée par la Faculté, avec mes autres confreres bacheliers en medecine, je me préparai pour l'examen de pratique, qu'on subit quelque tems après pour être ensuite admis aux degrez de licentiat et de doctorat. Le tems de cet examen étant arrivé et annoncé, M. Vernage,

3) Voir l'Appendice.

<sup>1)</sup> Le MS. a: chap. 9.

<sup>2)</sup> L'Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la sainte Vierge, Isaïe, chapitre VII, verset 14, et L'Explication littérale du Psaume XXI sur la passion et le délaissement de Notre-Seigneur parurent le 25 mars 1704 et Bossuet mourut le 12 avril. — Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, II p. 243 ss., 264 ss. et p. III ss. — Winslow fait ici, comme toujours ailleurs, du 10 avril le jour de mort de Bossuet. Cf. la lettre à l'abbé Pérau dans l'Appendice.

doyen de la Faculté, qui, pendant le cours de mon baccalaureat sous lui, m'avoit toujours donné des marques d'une affection particuliere, sachant que je n'étois point en état de fournir ce qu'il falloit pour tout cela, m'indiqua la faveur de la Faculté, suivant un article de ses statuts, accordée quelquefois en pareil cas, sçavoir la remise de la dépense jusqu'à ce qu'on soit en état de s'en acquitter, à quoi on s'obligeroit par écrit, et me fit esperer une assemblée de la Faculté pour lui présenter ma supplique là-dessus. Incontinent après je rapportai cette bonne nouvelle à M. Hecquet 1) qui prenoit aussi beaucoup de part en ce qui me regardoit, et je le consultai sur la façon de la supplique. Il m'en fournit sur-le-champ de beaux traits; et l'ayant mise au net je la montrai à M. Vernage qui y fit quelques changemens. Peu de jours après je la prononçai dans une assemblée particuliere de la Faculté qui l'écouta favorablement et octrova ma requête avec les conditions ordinaires. Ainsi je fus admis conjointement avec les autres bacheliers mes confreres à l'examen de pratique, et après cet examen aux degrez.

C'étoit alors une coutume mal fondée d'aller chacun des bacheliers émerites chez tous les docteurs en particulier et d'y laisser un billet de recommandation pour un tel ou tel lieu de licence. Il me falloit faire la même course, mais tous mes billets n'étoient simplement que recommandatoires sans aucune mention de lieux, et aussi en ai-je eu celui que personne n'avoit demandé, sçavoir le dernier de tous, et cela

avec un très grand contentement2).

<sup>1)</sup> Philippe Hecquet (1661-1737), né à Abbeville, étudia d'abord la théologie, puis la médecine et fut reçu docteur à Reims en 1684. En 1688 il se retira à Port-Royal, où il pratiquait la médecine et menait une vie très pieuse. En 1697 il eut le bonnet de docteur de Paris. Peu de temps après il fut docteur régent et, en 1712, doyen de la Faculté. Très apprécié comme médecin, Hecquet avait une grande clientèle. C'était un homme de bien, très pieux, le protecteur des étudiants pauvres. Il fut l'auteur de nombre d'ouvrages pour la plupart de peu de valeur. - B. U. XIX p. 20 ss. 2) L'examen de pratique, le plus sérieux de tous, avait lieu tous les deux ans, et se

La partie suivante du manuscrit est par endroits tout indéchiffrable, en outre elle fourmille de méprises et d'omissions. Nous l'imprimons sans y rien changer; seulement nous avons fait commencer par une majuscule tous les noms propres.

Les paranimphes. mes vers. ma these de doctorat 1) presid. M. Gely 2) M. Pelletier pour lhotel D. 3) M. Du Verney. lettres de doctorat.

En 1705. Bulle vineam Domini de Clement XI. mandem<sup>t</sup>. de M. le Card. de Noailles sur cette bulle. mandement de M. De Fenelon archev. de Cambray.

3) L'Hôtel-Dieu.

prolongeait durant une semaine, au cours de laquelle les candidats à la licence étaient successivement interrogés par chacun des docteurs régents. Une liste des admis était ensuite dressée, et y figurer le premier, obtenir le premier lieu, comme on disait alors, était un honneur très envié. - Tous les candidats portés sur cette liste allaient en grande cérémonie et escortés des bedeaux de la Faculté faire une visite aux grands corps de l'État; ils étaient reçus par les présidents du Parlement, de la chambre des Comptes, de la cour des Aides, par le prévôt de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, etc. Ils les invitaient tous à se rendre dans une des salles de l'école pour y apprendre, de la bouche du paranymphe, les noms, les mérites et le nombre des médecins que la Faculté allait donner à Paris et, par conséquent, à tout l'univers. - Dans la cérémonie du mariage, les Grecs appelaient paranymphe le jeune homme, ami du fiancé, qui conduisait l'épouse au domicile conjugal. De là son nom de παρανύμφιος. Fort ingénieusement, les docteurs avaient rajeuni cette coutume, en avaient fait le symbole de l'union intime qui devait exister entre le nouveau licencié et la Faculté. Il allait l'épouser, s'unir à elle pour toujours, et son paranymphe, chargé de l'introduire dans la famille, c'était le doyen. En présence d'une illustre assemblée, il présentait les jeunes gens confiés à sa garde, et prononçait leur éloge dans un long et élégant discours latin. - Franklin, l. c. p. 95-97. — Voir aussi [Baron] l. c. III p. 18, où se trouvent les noms des candidats de l'an 1704.

<sup>1)</sup> Le candidat soutenait une dernière thèse, dite la vespérie, qui précédait la séance solennelle où allait être reçu le nouveau docteur. — Franklin, l. c. p. 99.

<sup>2)</sup> Jean Gelly, docteur régent de la Faculté.

En 1706. Lettre a mes freres tollerans. sous M. Dodart sortie du jardin du Roy je fus loger pres st. Nicolas du Chardonnet ches Mad. Anguïllon. (dans la maison qui sert d'entrée a l'eglise du costé de la rue st. Victor) Retraite au novitiat des jesuites et une en 1707.

En 1707. Lettre a mon frere lainé au mois de may.

En 1708. entrée a l'accademie des sciences par la protect. de M. Dod. 1) de M. labbé Bignon et de M. du Hamel. Consulté M. Courtin (ptre de st. Nicolas) la dessus. M. de Meaux lui avoit deja ecrit pour moy.

En 1709 la lettre posthume de M. Bossuet aux religieuses de Port Royal des champs<sup>2</sup>). M. Fagon 1<sup>er</sup> medecin moffre lamph. de med. des quil put me connoitre particulierement.

En 1710, avertissement de M. le Card. de Noailles sur la bulle vineam d\(\bar{n}\)i. Derniere lettre de mon frere L.\(^3\)) du 28, octobre precedente a la lettre du fr. Jean. Solutiones de M. de la Coste d. de Sorbonne le 15, avertissement a M. Pirot\(^4\)) sur les act. et lipl.\(^5\)) Melle Pacaltin\(^6\)) 15, oct. super de lhopital general et par la mort de M. Finot pere\(^7\) je fus mis medecin au d. hopital et a Bicestre a cause de la gr. quantit\(^6\) de malades. La Vetra sup\(^7\). a Bicestre.

En 1711. mon mariage. 11. juillet av. Melle...... 8) lettre a ma sœur. diverses memoires 9) observ. 10) cours particulier.

En 1713. petit mandement de M. le card. de Noailles pour la constitution. L'imprimé de Rome corrigé par M.

<sup>1)</sup> Probablement Dodart.

<sup>2)</sup> Cf. Oeuvr. compl. de Bossuet, publ. par Lachat, XXVI p. 211, la note.

<sup>3)</sup> Louis (Ludvig).

<sup>4)</sup> Edme Pirot (1631-1713), savant professeur de la Faculté de Paris.

<sup>5)</sup> Peu lisible. 6) Peu lisible.

<sup>7)</sup> Le 28 septembre 1709. 8) Le nom est illisible.

<sup>9)</sup> Sur les mémoires de Winslow voir Mémoires de l'Académie royale des sciences (1711-1743), et Vilhelm Maar, Lidt om Jakob Benignus Winslow som Videnskabsmand og Læge dans Festsskrift til Julius Petersen, København 1910, p. 172 ss.

<sup>10)</sup> Observations sur les fibres du cœur & sur ses valvulles, etc. - Mém. de l'Acad. d. sc., 1711, p. 151.

Helvet, pere de . . . les commentaires contre le discours de M. Bossuet a mon abjuration . . &c.

En 1714 Lettre pastorale du clergé de France. Le p. Dez sur la foy...<sup>1</sup>) M. le duc de...<sup>2</sup>) lettre past. de M.

de Cambray aux imperiaux.

En 1715. 1<sup>ere</sup> lettre de M. Bucherald<sup>3</sup>) pour aller a Coppenhague. memoires de l'acad. nouvelles observations anatomiques sur la situation et la conformation de plusieurs visceres. mem. pages 216<sup>4</sup>). Le czar Pierre 1<sup>er 5</sup>) mort de Louis XIV. 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> 1715.

En 1716 rien de particulier. conduite des eaux de Passy. En 1717 2 memoires academiques. tome d'aoust valvule st. Eustache 6). celui qui dit, qu'il auroit tout de louis...7) le mercure. miracle de feaubourg st. Antoine lettre de M. Leauté curé de...

En 1718. premiere presidence, supplique de M. Mullot. Lappel de la faculté de medecine M. Ledoute doyen <sup>8</sup>). Lappel du curé de s<sup>t</sup>. B.

En 1719 lappel de M. le card. de Noailles. voyage en Hollande. 1. lettre de M. Languet ev. de Soissons<sup>9</sup>). M. Saurin<sup>10</sup>) lettre de M. s<sup>t</sup>. André.

2) Peut-être Charles, duc de Berry, mort le 4 mai 1714.

6) st. Eustache est une faute de copiste. Il faut lire: d'Eustache. — Mém. de l'Acad. d. sc. pour 1717, p. 211 ss.

7) de louis peu lisible.

8) Amand Douté fut élu doyen en 1716 et de nouveau en 1718.

Jacques Saurin (1677—1730), le plus célèbre des prédicateurs protestants français,

<sup>1)</sup> L'écrit de Jean Dez: Foi des chrétiens et des catholiques justifiée contre les déistes, etc. parut à Paris en 1714. 4 vol. in-12°.

<sup>3)</sup> Jean de Buchwald. — Voir p. 23, note 1. 4) 226.

<sup>5)</sup> Pendant son séjour à Paris, le tsar Pierre assistait à une séance de l'Académie des sciences et fut reçu au nombre des académiciens. C'est peut-être à cet événement que pense Winslow, quoiqu'il eût lieu en 1717 et non pas en 1715.

<sup>9)</sup> Jean Josephe Languet de Gergy (1677—1753), évêque de Soissons en 1715. A dater de 1718, il signala chaque année par des mandements, des instructions pastorales et des écrits polémiques en faveur de la Constitution, et contre l'Appel. Pour les détails voir: B. U. XXIII p. 200.

En 1720. lettre de rap. a M. st. André. memoire de l'acad. sur les eaux de Passy 1) a un parent du czar voyés memoire de Trevoux 2).

En 1721. memoires, professeur en chirurgie françoise<sup>3</sup>). mem. sur les muscles. mem. de l'ϕl sur l'iris la cornal p. 31014).

En 1722. 2de lettre de M. Bucharld 5) pour Copenhague. 1er manuscrit de mon livre et examinateurs nommés par le Roy. M. Caron doyen 6).

En 1723. Brevet de pension. Bibliotheque du Roy. memoires.

En 1724. mort de M. Courtin.

En 1725 demonstrations aux ecoles de medecine 7).

1726 memoires sur la folie 8) suite. M. Andry doyen extraord. de l'appel. Retract. et signat . . . . 9).

En 1727. vu Mad. la princesse de Chimay. a la place de M. de la Hire 10) depuis le mois de novembre 1727, pour la 2de année du cours aux ecoles jusqu a la fin de 1728 remercié le 6. gbre Romanum . . . feu M. Getor.

publia de 1720 à 1730 ses Discours Historiques, Critiques, Théologiques, Et Moraux, Sur Les Evenemens Les Plus Memorables Du Vieux, Et Du Nouveau Testament, connus sous le nom de Bible de Saurin. — B. U. XXXVIII p. 67.

1) Voir: Histoire de l'Acad. d. sc. pour 1720, p. 42.

<sup>2)</sup> Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts, Trévoux.

<sup>3)</sup> Une chaire de chirurgie en langue française avait été établie à la Faculté de médecine en 1720, et Reneaume de la Garanne avait été chargé de ce cours.

<sup>4)</sup> Il faut lire: Mémoire: Observations sur la mecanique des muscles obliques de l'ail, sur l'iris, & sur la porosité de la cornée transparente, &c. p. 310.

<sup>6)</sup> Philippe Caron, élu doyen en 1722. 7) En 1724 des Lettres patentes royales avaient établi à Saint-Côme cinq places de démonstrateurs royaux. Dans les controverses entre la Faculté et l'École de chirurgie, qui en résultaient, Winslow a joué un assez grand rôle. - Paul Delaunay, Le monde médical Parisien, etc. p. 169 ss., surtout p. 172.

<sup>8)</sup> la folie, méprise de copiste pour: l'épaule. Voir: Mém. de l'Acad. d. sc. pour 1726, p. 175: Observations nouvelles sur les mouvements ordinaires de l'épaule, etc.

<sup>9)</sup> Les écrits des chirurgiens étaient soumis à la censure de la Faculté de médecine. En 1723, Winslow et Littre avaient approuvé un gros Traité des maladies des os par Jean Louis Petit. Combien furent désagréables les conséquences pour Winslow, voir:

Delaunay, l. c. p. 390 et Journal des Sçavans, 1725 (janvier).

10) Jean Nicolas de la Hire, docteur régent de la Faculté (1710), membre de l'Académie des sciences. - Eloy. II p. 534.

En 1728. 3e lettre de M. Bucharld pour Copenhague. mandement de M. le card. de Noailles acceptant la bulle. les jesuites retablis pour la confess. et pour la predic. De rebus gestis.

En 1729. Le jubilé de 1725. mon recueil d extraits de M. Bossuet &c a M. Robustel 1). cessé les leçons au jardin

du R. mort du card. de Noailles 4 may.

En 1730. Lettre de M. le comte d'Holstein<sup>2</sup>) pour Copenhagues. propositions de M. Schusted 3) ambassadeur extraord. du Roy de Dannem...de la part du Roy &c. memoires sur les mouvemens de la teste &c.

En 1731. Limpression de mon exposition anathomique 4). mon recueïl des extraits des ouvrages de M. Bossuet. approb. 1731. achevé cette année.

En 1732 mes expositions achevées, souvent a Chelles, et a

En 1733. Lettres de M. monpa. . . n. Les convulsions. M. Herault. la bastille 5). serment des bacheliers 6). voyes les lettres

1) Libraire de Paris.

2) Ulric Adolphe, comte de Holstein (1664-1737), grand-chancelier de Danemark, était dès 1721 le patron de l'Université de Copenhague. — D. B. L. VIII p. 50 ss.

4) L'Exposition anatomique de Winslow fut approuvée du censeur royal Andry, le 12 février 1730 et des examinateurs nommés par la Faculté, Falconet, Jussieu et Duverney, le 12 décembre 1731, ensuite du doyen de la Faculté, Baron, le 13 décembre 1731.

<sup>3)</sup> Chrétien (Kristian) Sehested (1666—1740), gentilhomme danois, successivement revêtu de nombreuses positions supérieures, fut l'ambassadeur de Danemark en France à partir du mois d'août 1728 jusqu'au mois de février 1731. — D. B. L. XV p. 478 ss.

<sup>5)</sup> Le janséniste François de Pâris, diacre de l'église de Paris, fut enterré le 2 mai 1727 dans le cimetière de Saint-Médard. Bientôt des miracles s'opéraient sur son tombeau, le nombre des pélerins allait toujours en augmentant et bien des malades guérirent. La plupart de ces convulsionnaires de Saint-Médard étaient des malades, atteints de la grande hystérie. Peu à peu, les convulsions devinrent plus fréquentes, et la foule des convulsionnaires si considérable, qu'on publia, le 27 janvier 1732, une ordonnance du roi pour fermer la porte du cimetière, et la police enleva et conduisit à la Bastille, à Bicêtre, dans beaucoup d'autres lieux de dépôt les convulsionnaires les plus renommés. Le lieutenant de police était René Hérault, et Winslow fut parmi les médecins qu'on chargeait d'examiner les malades de la Bastille et d'en faire le rapport. Les convulsionnaires continuèrent à tenir des réunions clandestines et l'épidémie ne s'éteignit que lentement; elle n'avait pas complètement cessé en 1760. - Paul Richer, L'Art et la Médecine, Paris s. a., p. 134-35.

6) Cette note de Winslow et d'autres suivantes font allusion à ce fait qu'il refusait

que j'ay ecrite a M. Col de Villars doyen de medecine 1). En 1734, memoires sur les monstres.

En 1735. mort de Dom Thuillier benedictin<sup>2</sup>). mort de Mad. de Granville aux Miram.

En 1736. mort de M. Chevrolat ptre de st. Nicolas du Chard. mem. sur une concresion<sup>3</sup>) de la teste. Doctorandus dicit juro &c.

1737. 1738. mem. sur Beralli4).

En 1739 memoires differens sur quelques mouvemens de la faculté &c. 5).

En 1740 enfant sans teste 6).

En 1741. mem. sur un corps de baleine?).

En 1742. mem. sur les mauvaises attitudes 8) professeur au jardin du Roy. memoire sur les mauvaises attitudes. mem. dissection de goistres a D. Haller 9) Refus de donner le bonnet de doct. non acte a M. Col de Villars. 15 aoust 10). lettre du 28. 7<sup>bre 11</sup>).

d'omettre dans le serment des bacheliers le mot Romana, adjectif supplémentaire d'Ecclesia catholica, ce qui lui procura beaucoup de peine et d'ennui.

<sup>1)</sup> Elie Col de Villars (1675—1747), docteur régent de la Faculté, obtint le décanat

en 1740 et y fut continué en 1742. — [Antoine Portal] l. c. V p. 145 ss.

2) Dom Vincent Thuillier (1685—1736), sous-prieur de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. D'abord opposé à la bulle Unigenitus il devint un de ses plus zélés défenseurs. — F. X. de Feller, Biographie universelle, Paris 1847—50, VIII p. 142.

<sup>3)</sup> concresion, méprise de copiste pour: contorsion.

<sup>4)</sup> Beralli, méprise de copiste pour: Borelli. — Voir: Mém. de l'Acad. d. sc. pour 1738, p. 65.

<sup>5)</sup> Il faut lire: Observations anatomiques sur la disposition . . . et sur la difficulté, etc. — Voir: Mém. de l'Acad. d. sc. pour 1739, p. 14.

<sup>6)</sup> *Ibid.* pour 1740, p. 586. 7) *Ibid.* pour 1741, p. 172.

<sup>8)</sup> Ibid. pour 1740, p. 59.
9) dissection de goistres a D. Haller. Il faut lire: Remarques sur deux dissertations touchant les monstres, l'une de 1702 par M. Goëffon. l'autre en 1739 par M. Haller...

etc. — Voir: Mém. de l'Acad. d. sc. pour 1742, p. 91.

10) Probablement il faut lire: 5 aoust. C'est peut-être une méprise de copiste pour: l. 5 aoust.

<sup>11)</sup> Probablement une méprise de copiste pour: 22. 76re.

En 1743. memoire cinquieme et dernier &c. 1) lettre à M. Col de Villars. du 8 juillet 2).

En 1744. lettre a M. l'abbé Perrault. lettre a Mr Col

de Villars du 12 7bre memoire 3e Comp...3).

En 1745. Inauguration du nouvel amphitheatre de medecine et cours danatomie en France depuis le . . . fevr. 4) ou d'avril jusquau 31 may. Lettre a M. l'abbe Perrault le 19 8<sup>bre</sup>.

En 1746. 2 cours publics fevr. et juilly medaille du decanat de M. de Lepy 5) et celle du... au dedans de l'amphitheatre et l'inscription: inauguravit Jacobus Benignus Winslow &c. 6) M. Guattani 7).

En 1747, quatre cours de fevr. et de juillet le dernier de lannee ne put se faire faute de sujet, mariage de ma fille

2) Probablement une méprise de copiste pour: 8 juin.

3) Les dernières lettres du mot sont illisibles.

<sup>1)</sup> dernier, c. à d. sur les monstres. — Voir: Mém. de l'Acad. d. sc. pour 1743, p. 335.

<sup>4)</sup> L'amphithéâtre fut inauguré le 18 février. Nous ne saurons indiquer la date où a commencé le cours.

<sup>5)</sup> Il y a un Pierre Antoine Lepy, docteur régent de la Faculté, mais il n'a jamais été doyen. Il faut lire: de l'Épine. Guillaume Joseph de l'Épine fut élu doyen en 1744.

6) Trois médailles portent l'image du nouvel amphithéâtre:

I A l'avers: Portrait du doyen et l'inscription: Elias Col de Vilars, inculism. F. M. P. decanus. Au revers: vue extérieure du nouvel amphithéâtre et l'inscription: Ut prosit et ornet. — Amphit. medic. paris. readificatum 1744.

II A l'avers: vue intérieure du nouvel amphithéâtre et l'inscription: Pulchrior |exurgit| inauguravit I. Be. Winslow |XVIII Febr. MDCCXLV | 1744—1745—1746. Au revers l'inscription rappelle la création du cours des sages-femmes et l'ouverture de la bibliothèque.

III A l'avers: Portrait du doyen et l'inscription: G. J. de l'Épine parisin. sal. fac. p. dec. Le revers identique à l'avers de la précedente. — Delaunay, l. c. p. 14, notes I et 2. — Les trois médailles ont été reproduites dans: Vilhelm Maar, Lidt am Jakob Benignus Winsløv, etc. p. 177.

Dans l'intérieur de l'amphithéâtre on trouve encore l'inscription suivante: Iussu saluberrimæ facultatis Inauguravit M. Jacobus Benignus Winslow. Die XVIIIe Febr. 1745. Guillelmo Josepho de l'Epine parisano Decano. — Noé Legrand, Document sur le corps médical parisien de 1743 dans Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, Paris 1909, p. 102.

<sup>7)</sup> Charles (Carlo) Guattani, chirurgien du pape, professeur d'anatomie et de chirurgie dans les hôpitaux de Rome, était correspondant de l'Académie des sciences et associé étranger de celle de chirurgie de Paris. — [Antoine Portal], l.c. V p. 492-93, 697 VI p. 811.

avec M<sup>r</sup> de la Sourdiere 1) au mois de janvier. Lettre de M. Ferin 2) sa m. 1. m. aux lettres en 2 autres ecrits.

En 1748. accouchement de ma fille, dune fille, la mareine Mad. de Signerolle<sup>3</sup>). avec moy parein. nommée Marie Adelaïde, nourrie a Herblay. M. Guatteriy<sup>4</sup>). le 2<sup>e</sup> accouchement de ma fille un garçon M<sup>r</sup> Delasp. parein ma femme mareine (Jacques Benigne Louis) nourri aux Jumaux.

## Fin.

Ici finissent les nottes et ecrits de M. Winslow, que j'ay copié fidelement sur ses propres ecrits que ma presté Madame Winslow, a qui je les ay rendu.

1) J. F. le Chat de la Sourdière. — Voir l'Introduction.

3) Urbain, l.c., p. 139 lit: Lignerolle.

4) Peu lisible.

Nommel ptre.

<sup>2)</sup> Serait-ce le médecin Antoine Ferrein (1693-1769), à qui Winslow fait allusion?

## APPENDICE

Anecdotes de feu M. de Saint André, grand vicaire de Meaux, &c. touchant certains faits de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, &c.

## 1702 (et 1703)

Deux ans après ce fait que je viens de rapporter, parut le fameux Cas de Conscience qui a été le signal de tous les malheurs dans lesquels nous nous trouvons. M. Bossuet l'ayant lû, dit devant plusieurs temoins: L'auteur de ce Cas de Conscience est un fourbe ou un ignorant qui n'entend pas ce qu'il dit! Cette parole fut relevée par tout le parti avec une aigreur étonnante, jusques là que les jansenistes disoient partout que M. de Meaux n'avoit appris la theologie que par un cornet, faisant une fade allusion à M. Cornet 1), professeur en theologie, sous qui M. Bossuet avoit étudié. Personne n'ignore que tout le parti a attribué à M. Cornet Le choix des cinq propositions du livre de Jansenius. Comme les disputes éclaterent dans ce tems-là, M. de Meaux dit à M. Winslow qui l'alloit voir souvent: Eh bien, mon fils (car c'étoit ainsi qu'il l'appelloit ordinairement) toutes ces contestations ne mettentelies pas votre foi à l'épreuve? Non, Monseigneur, répondit-il, je m'appuye sur les principes de la soumission que vous m'avez donnés et que je vois répandus dans tous vos ouvrages. Et si ces messieurs, qui font tant de bruit, ont raison, il faut que je m'en retourne en Dannemarc. Alors le prélat, l'embrassant, lui dit: Mon fils, vivez et mourez dans ces sentimens!

<sup>1)</sup> Nicolas Cornet (1592-1663), docteur en théologie de la Faculté de Paris. - B. U. IX p. 238.

Suite de la premiere lettre de J. B. Winslow à M. l'abbé Perau.

J'eus la consolation de voir encore pour la derniere fois mon apôtre, pere

et patron, la veille de sa mort, qui arriva le 10 avril 1) 1704...

A peine fus-je entré dans la chambre où il étoit allité, que M. de Saint André qui y étoit alors auprès de lui, tout seul, lui dit: Monseigneur, voilà votre enfant! Et aussitôt ce bon prélat sans parler et comme mourant leva sa main très languissante et me donna sa derniere bénédiction; je dis sa derniere, car autant que je puis m'en souvenir, on me dit ensuite que M. l'évêque de Chartres²), arrivé immédiatement après moi, le trouva hors d'état de lui en faire autant à son égard, ce que son respect pour le mourant l'avoit porté à lui demander. Un des domestiques en me rencontrant après me dit que les dernieres paroles du prélat à eux tous étoient: Tenez-vous fermes à l'Église!

Après sa mort, j'assistai à l'ouverture et à l'embaumement du corps avec feu M. Tournefort, celebre professeur en botanique, &c. et son medecin, et le fameux chirurgien M. Arnaud, démonstrateur au Jardin royal. Toutes les parties tant externes qu'internes étoient très saines, excepté la vesicule de fiel, qui contenoit une pierre particuliere de son espece, d'un volume extra-

ordinaire, et la vessie, qui en contenoit une mediocrement grosse.

<sup>1)</sup> Voir p. 172, note 2.
2) Paul Gaudet des Marais, évêque de Chartres de 1692 jusqu'en 1709. — Gams, Series Episcoporum, p. 537.

## ERRATA.

Page 7, ligne 2 d'en bas: an, lire au.

Page 55, ligne I d'en bas: Ésprit, lire Esprit.

The to consider the soul property of the property of the soul property of the soul of the i .



IMPRIMERIE CI-DEVANT E. J. BRILL. — LEIDE.

(d)-1

